



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

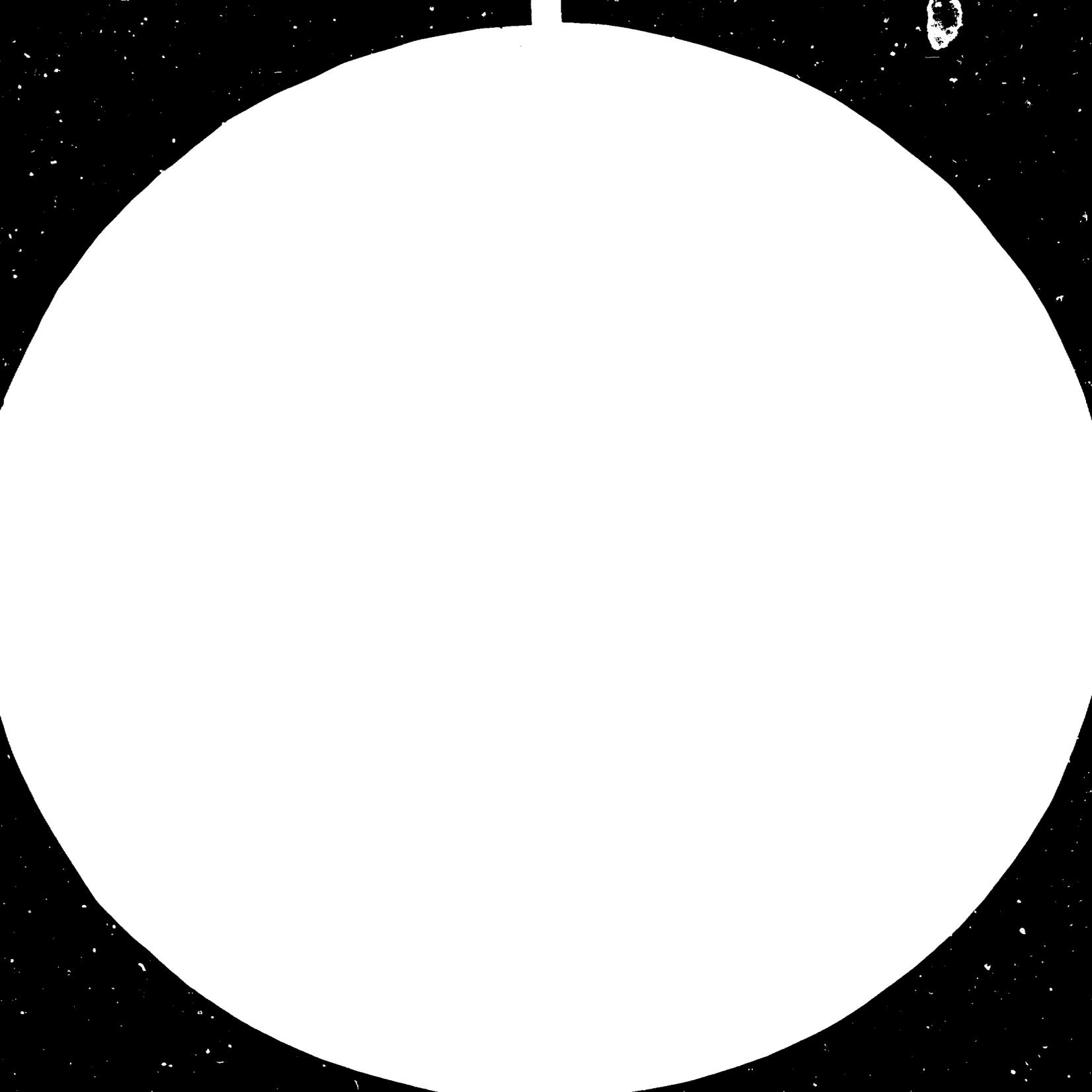
## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





32



36



## MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS  
STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010A  
APRIL 1963 EDITION TEST CHART NO. 2

**INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT**  
**Numéro 8**

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL  
Vienne

**INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT**  
**Numéro 8**



NATIONS UNIES  
New York, 1984

Les opinions exprimées dans l'article portant le nom de l'auteur sont celles de ce dernier et ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. La reproduction en tout ou en partie des articles d'*Industrie et Développement* est autorisée. L'Organisation souhaiterait qu'en pareil cas il soit fait mention de la source et que lui soit communiqué un exemplaire de l'ouvrage où sera reproduit l'extrait cité.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La mention de raisons sociales ou de marques de commerce n'implique pas leur homologation par les Nations Unies.

#### OBJECTIFS D'INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT

*Industrie et Développement* se propose de servir de lien entre praticiens et théoriciens des aspects économiques et autres du processus d'industrialisation. Son principal objet est l'économie appliquée, dans les domaines privilégiés par la Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels.

La revue, qui paraît deux fois par an en anglais, espagnol et français, fait partie intégrante du programme de travail de la Division des études industrielles de l'ONUDI. Elle est préparée par un Comité de lecture, composé de fonctionnaires de la Division, sous la présidence du chef du Service des études mondiales et conceptuelles. La responsabilité d'un numéro incombe, à tour de rôle, aux membres du Comité. Le présent numéro a été réalisé sous la direction de J. Cody

Le Comité de lecture espère que les lecteurs d'*Industrie et Développement* voudront bien lui communiquer leurs opinions et commentaires.

ID/SER.M/8

PUBLICATION DES NATIONS UNIES  
Numéro de vente : F.83.II.B.1  
01000P

## PREFACE

Le présent numéro d'Industrie et Développement, comme le prochain, est consacré aux problèmes de l'industrialisation des pays en développement en Afrique sub-saharienne et des pays les moins avancés.

Ces deux groupes de pays se recoupent largement. Sur les 31 pays considérés par l'Organisation des Nations Unies comme les moins avancés, 21 sont situés en Afrique <sup>1/</sup>. Les pays des deux groupes comptent parmi les plus pauvres et les moins industrialisés du monde, manquent en général de savoir-faire, de capitaux et de ressources naturelles, tandis que l'écart qui les sépare des autres pays en développement ne cesse de se creuser. En ce qui concerne les 44 pays en développement sub-sahariens (dont 19 des pays les moins avancés) et cinq pays parmi les moins avancés, situés ailleurs dans le monde, pour lesquels on dispose de données, les taux de croissance annuelle moyenne du produit national brut (PNB) réel par habitant, pour la période 1970-1979, étaient négatifs dans 20 cas, compris entre 0 et 1 % dans 11 cas et entre 1 et 3 % dans 9 cas, et supérieurs à 3 % dans neuf autres cas <sup>2/</sup>. En outre, la situation d'ensemble s'est dégradée au cours des dernières années <sup>3/</sup>.

De plus en plus, le sort de ces pays constitue une des grandes préoccupations des donateurs d'aide et des organismes multinationaux de développement; de son côté, l'ONUDI leur attribue un rang de priorité plus élevé dans son programme de travail.

Le développement du secteur manufacturier en Afrique pendant la période 1970-1980 est analysé dans l'article "L'évolution du rôle des industries manufacturières dans le développement économique africain : tendances, perspectives et problèmes" - article rédigé à l'occasion d'une conférence consacrée au Plan d'action de Lagos en vue de la mise en oeuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique. Cet article montre que : a) si quelques pays, en particulier ceux qui exportent du pétrole et certains pays d'Afrique australe, ont obtenu des résultats satisfaisants au cours de la décennie, la croissance industrielle a été en

---

<sup>1/</sup> Le Conseil économique et social, dans sa résolution 1982/41 du 27 juillet 1982, a recommandé à l'Assemblée générale d'ajouter cinq pays africains à la liste des pays les moins avancés.

<sup>2/</sup> Dans le reste du monde en développement, des taux de croissance aussi bas n'ont été enregistrés que dans certaines parties de la région des Caraïbes, mais là, le PNB était, au départ, beaucoup plus élevé (voir l'Atlas 1981 de la Banque mondiale).

<sup>3/</sup> La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a calculé que, dans les pays les moins avancés, la croissance de la production réelle (non par habitant) a ralenti, passant d'un taux annuel moyen de 3,9 % pendant la période 1975-1980 à un taux estimé de 2,8 % en 1981 (voir Trade and Development Report 1982, Annexe, tableau A).

général lente dans les pays les plus pauvres et les moins avancés - ces derniers enregistrant en 1980 une valeur ajoutée du secteur manufacturier (VAM) par habitant en fait inférieure, en moyenne, à celle de 1970; b) dans de nombreux pays, la croissance du secteur manufacturier a souvent été moindre que la croissance du produit intérieur brut (PIB), notamment pendant la deuxième moitié de la décennie; c) pour de nombreux pays, l'évolution des prix et des taux de change a fâcheusement réduit leur part, en prix courants, de la production manufacturière africaine; d) par rapport à l'ensemble des produits manufacturés, la proportion des produits agricoles transformés, des textiles et des articles d'habillement a baissé, tandis que celle de la métallurgie de base, des ouvrages en métal et des produits chimiques a augmenté.

Dans cet article, on examine quels sont les liens entre les industries manufacturières et quelques phénomènes caractéristiques des années 70 - déclin de l'agriculture, aggravation du déficit commercial des pays importateurs de pétrole et augmentation rapide des dépenses publiques - et l'on tente d'évaluer l'effet dissuasif de la faiblesse des prix agricoles, les politiques commerciales extrêmement restrictives, fondées sur des contrôles quantitatifs, et la prolifération des entreprises publiques. Il y est indiqué qu'il conviendrait d'accorder davantage d'attention aux relations verticales entre l'industrie et l'agriculture - en particulier les petites exploitations - et d'encourager plus vigoureusement, d'une part, la production de biens de consommation de première nécessité et de produits permettant d'obtenir ou d'économiser des devises, d'autre part, le développement de technologies adaptées aux ressources locales.

L'article intitulé "Les pauvres se laissent distancer : l'industrie des pays les moins avancés" a été rédigé pour la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue à Paris, du 1er au 14 septembre 1981. Des données qu'il fournit sur les années 60 et 70, il ressort que presque tous ces pays ont vu leur situation économique s'aggraver au cours des années 70 et que leur secteur manufacturier a connu une croissance moins rapide que celui des autres pays en développement. Cette tendance risque de se poursuivre, à moins que l'aide internationale n'augmente sensiblement et que les gouvernements intéressés ne parviennent à intégrer les investissements manufacturiers à des programmes de développement permettant de mieux exploiter l'infrastructure existante et les ressources naturelles, agricoles notamment, d'encourager l'épargne, d'accroître les réserves de devises et de favoriser la production de biens de consommation de première nécessité, la création d'emplois et la formation professionnelle. Les pays les moins avancés ont besoin non seulement que les pays riches et les organismes multilatéraux augmentent leurs flux d'aide assortie de conditions favorables et que l'on amende les modalités du financement (par exemple l'allègement de la dette), mais aussi qu'on les aide à absorber un financement extérieur supplémentaire, en développant les compétences et la technologie, et en renforçant les moyens des pouvoirs publics, notamment dans les domaines suivants : planification et élaboration des politiques, établissement de statistiques et modalités de l'investissement dans des projets.

L'article "Stratégie de développement industriel pour les petits pays les moins avancés dépourvus de ressources" a pour thème principal les diverses options qui s'offrent en matière de politique commerciale. Il oppose en particulier les politiques d'industrialisation tournées vers le marché intérieur et celles orientées vers l'exportation; les auteurs estiment que les petits pays ont intérêt à adopter le plus tôt possible cette deuxième option.

Les problèmes que pose la transition de la substitution des importations à la promotion des exportations sont examinés et rattachés à des questions comme le transfert des techniques et le rôle de l'Etat. L'article se termine sur une série de recommandations pratiques. La balance des paiements des pays les moins avancés, comme celle de la plupart des autres pays importateurs de pétrole, a gravement pâti du fort renchérissement de l'énergie dans les années 70. Naturellement la différence principale entre les pays les moins avancés et les autres est que les premiers ont beaucoup plus de difficultés à supporter cette charge supplémentaire. Les effets de ce renchérissement sont analysés dans l'article intitulé "L'incidence de la hausse des prix de l'énergie sur l'industrialisation des pays en développement, notamment des pays les moins avancés". Tous les pays importateurs de pétrole ont connu une détérioration des termes de l'échange à la suite des hausses du prix du pétrole en 1973-1974 et en 1979-1980, mais les pays les moins avancés ont accusé le choc plus rudement que les pays en développement à revenu moyen qui, confrontés à la même situation, ont fortement augmenté le volume de leurs exportations, alors que cette réaction était beaucoup plus lente chez les pays les moins avancés, dont les exportations consistent essentiellement en quelques produits de base à demande inélastique. Afin de financer le déficit croissant de leur balance des paiements et leurs nouveaux investissements, les pays importateurs de pétrole à revenu moyen ont largement emprunté auprès du système bancaire international, mais les pays les moins avancés, n'offrant pas les mêmes garanties à leurs créanciers, ont dû recourir à l'aide publique au développement (APD), qui n'augmente pas rapidement. L'article donne, en conclusion, quelques estimations sur les besoins en capitaux de divers groupes de pays pour les années 80.

"Le développement industriel au Zimbabwe" s'inscrit dans une série d'études par pays rédigées par le secrétariat de l'ONUDI 4/. Parce qu'il est le pays africain ayant accédé le plus récemment à l'indépendance et parce qu'il est riche en ressources, mais confronté à de multiples problèmes de transition, le Zimbabwe constitue un cas intéressant. En 1965, année où la minorité blanche déclara unilatéralement l'indépendance, le Zimbabwe était l'un des pays les plus industrialisés d'Afrique. La croissance rapide de l'économie se poursuivit jusqu'en 1975 environ, puis la guérilla et les sanctions économiques provoquèrent une rupture brutale. L'article analyse le développement du secteur manufacturier de 1970 à l'indépendance, acquise en 1980. Quant aux perspectives de ce secteur, il s'agit essentiellement de savoir si l'on pourra concilier des objectifs contradictoires : répartir équitablement le revenu et instaurer un rapport de forces plus équilibré entre les partenaires sociaux; d'une part, et conserver les compétences de la minorité blanche ainsi que les ressources en capital, dont l'économie dépend si fortement, d'autre part. La politique industrielle devra viser à renouveler le matériel désuet ou usé, former une nouvelle main-d'oeuvre qualifiée et de nouveaux cadres, réserver d'importants montants en devises pour financer les importations destinées à l'industrie, consolider les petites entreprises et éliminer les branches non concurrentielles que l'on a laissé se développer sur un marché protégé, avant l'indépendance.

---

4/ Ces études sont consacrées essentiellement à l'analyse de statistiques économiques récentes, notamment industrielles. La série couvre la plupart des pays africains et des pays les moins avancés. On peut se procurer ces documents en s'adressant à l'ONUDI.

## NOTES EXPLICATIVES

Sauf indication contraire, le terme "dollar" s'entend du dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Sauf indication contraire, le terme "tonne" s'entend de la tonne métrique.

Une barre oblique entre les dates (par exemple 1970/71) désigne un exercice financier ou une année universitaire.

Un trait d'union entre deux dates (par exemple 1960-1964) indique que l'on considère la période allant du début de la première année à la fin de la deuxième.

Les signes suivants sont utilisés dans la présente publication :

Trois points (...) indiquent que les données ne sont pas disponibles qu'elles ne sont pas fournies séparément.

Un tiret (-) indique que la valeur est nulle ou négligeable.

Un blanc indique que la rubrique est sans objet.

Les chiffres étant arrondis, la somme des valeurs figurant dans une colonne ne correspond pas nécessairement au total.

Les sigles suivants sont utilisés dans la présente publication :

ACP	Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
API	American Petroleum Institute
CAD	Comité d'aide au développement
c.a.f.	Coût, assurance, fret
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CTCI	Classification type pour le commerce international
f.o.b.	Franco à bord
IIAAS	Institut international d'analyse appliquée des systèmes
LIBOR	Taux d'intérêt interbanques de Londres
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OUA	Organisation de l'unité africaine
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
VAM	Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier
ZANU	Zimbabwe African National Union
ZAPU	Zimbabwe African People's Union

L'EVOLUTION DU RÔLE DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES  
DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AFRICAIN : TENDANCES,  
PERSPECTIVES ET PROBLEMES\*

secrétariat de l'ONU

INTRODUCTION

"L'industrialisation est le grand espoir de la plupart des pays pauvres qui aspirent à accroître leur revenu" [1]. Cette opinion a été exprimée il y a plus d'un quart de siècle et prévaut encore largement chez les économistes du développement et les dirigeants des pays du tiers monde. Depuis, les industries manufacturières ont transformé certains pays en développement, notamment en Extrême-Orient. Dans la majeure partie de l'Afrique <sup>1/</sup>, cependant, l'industrialisation est encore un espoir plus qu'une réalité; en effet, malgré les progrès considérables accomplis, elle reste encore faible, en regard d'autres régions du monde et la contribution du secteur manufacturier à la bonne marche de l'économie demeure très modeste dans la plupart des pays africains. En outre, la structure de l'industrialisation en Afrique et les rapports entre les industries manufacturières et d'autres secteurs de l'économie - notamment l'agriculture - suscitent de plus en plus de critiques.

Cette remise en cause du rôle des industries manufacturières relève d'une interrogation économique plus profonde, qui a trouvé un écho dans le Plan d'action de Lagos en vue de la mise en oeuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique (A/S-11/14, annexe) et ailleurs, car il n'est sans doute pas exagéré, à l'aube de la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, de parler d'une crise en Afrique. Cette crise appelle des mesures énergiques, aux plans national et international, dont certaines seront douloureuses.

Le présent article est une contribution à l'analyse de la situation à laquelle ces mesures devront répondre. Dans les paragraphes qui suivent, on examinera l'évolution du secteur manufacturier de 1970 à 1980 et on étudiera certaines tendances. Après avoir dégagé quelques-uns des problèmes clefs se posant au niveau macro-économique et envisagé une évolution possible du rôle de ce secteur grâce à laquelle serait améliorée la situation économique de l'Afrique, on formulera en conclusion quelques brèves recommandations concrètes mais à caractère général <sup>2/</sup>.

---

\* Article destiné à la Conférence des directeurs d'instituts de recherche sociale et responsables sur la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, la Stratégie de Monrovia et le Plan d'action de Lagos, tenue à Addis-Abeba du 1er au 6 mars 1982.

<sup>1/</sup> Dans le présent article, l'appellation "Afrique" désigne les pays en développement du continent, c'est-à-dire la République d'Afrique du Sud non comprise.

<sup>2/</sup> Ces recommandations suivent de près celles, très détaillées (mais ne concernant pas précisément le secteur manufacturier), qu'a publiées récemment la Banque mondiale [2]. Voir aussi J. Cody, H. Hughes et D. Wall [3].

## DEVELOPPEMENT DU SECTEUR MANUFACTURIER, 1970-1980

En Afrique, l'importance des industries manufacturières varie considérablement d'un pays à l'autre. Le tableau 1 donne trois indicateurs clefs du secteur - la valeur ajoutée par habitant (VAM), la part de la VAM dans le PIB, et la part du pays dans le PIB global de l'Afrique - pour tous les pays, en 1970 et en 1980. Si l'on veut faire des comparaisons entre pays, la VAM par habitant a l'avantage de ne pas refléter les variations dues au développement d'autres secteurs. Ainsi, la découverte de ressources en pétrole augmentera le PIB d'un pays et donc diminuera la part de la VAM dans le PIB sans nécessairement faire varier la VAM en valeur absolue ou par habitant <sup>3/</sup>. Le rapport entre la VAM et le PIB - en prix courants - fait ressortir plus clairement l'importance relative du secteur manufacturier à l'intérieur du pays, à un moment donné, alors que la part du pays dans la VAM régionale reflète la taille de sa population.

En 1970, la VAM par habitant se situait en moyenne autour de 8 dollars pour les 21 pays les moins avancés, de 14 dollars pour les quatre pays africains exportateurs de pétrole et membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), de 23 dollars pour les 27 autres pays et de 16 dollars pour l'ensemble de l'Afrique en développement. Elle était comprise entre un minimum de 1 à 2 dollars en Guinée-Bissau, au Lesotho et au Rwanda, et un maximum de 55 dollars au Zimbabwe et en Namibie. En 1980, cette disparité était encore plus marquée. Dans les pays exportateurs de pétrole, la VAM moyenne par habitant avait presque doublé en valeur réelle (prix constants de 1970) pour atteindre 26 dollars, tandis qu'elle avait légèrement baissé dans les pays les moins avancés et augmenté de 20 % environ dans les autres. Ainsi, la variation moyenne pour l'ensemble de l'Afrique en développement, qui correspond à quelque 30 %, masque une grande inégalité des résultats entre, d'une part, les pays exportateurs de pétrole, en particulier la Jamahiriya arabe libyenne et le Gabon, et, d'autre part, le reste des pays africains en développement, les plus pauvres d'entre eux surtout. Tandis que 10 des pays les moins avancés et 11 autres ont vu décliner, en prix constants, leur VAM par habitant, celle-ci a augmenté considérablement dans trois des pays les moins avancés seulement (le Botswana, le Malawi et le Rwanda), où sa valeur en 1970 était très faible, et dans huit autres pays (Côte d'Ivoire, Egypte, Kenya, Maurice, Seychelles, Swaziland, Tunisie et Zambie). En prix (et avec les taux de change) courants, la situation en 1980 paraît avoir beaucoup évolué depuis 1970. La VAM par habitant en 1980 se situe en moyenne autour de 92 dollars pour les pays exportateurs de pétrole, de 25 dollars pour les pays les moins avancés, de 66 dollars pour les autres pays et de 59 dollars pour l'ensemble de l'Afrique en développement.

---

<sup>3/</sup> La découverte de pétrole peut naturellement causer un transfert de ressources du secteur manufacturier vers celui de la production pétrolière, ce qui entraînerait un déclin de la VAM par habitant. D'un autre côté, la nouvelle production pétrolière peut être assurée grâce à des ressources jusqu'alors sans emploi, ou étrangères, ou encore prélevées sur des secteurs autres que celui des industries manufacturières.

Elle varie considérablement d'un pays à l'autre : de 4 dollars en Guinée-Bissau à 456 dollars au Gabon; dans 24 pays, son montant a été inférieur à 30 dollars et dans 11 pays il dépassait 100 dollars.

En 1970, la part de la VAM dans le PIB était en moyenne de 5,2 % pour les pays exportateurs de pétrole, de 8,7 % pour les pays en développement les moins avancés, de 12,7 % pour les autres pays en développement et de 9,5 % pour l'ensemble de l'Afrique en développement. Cette part était la plus modeste (moins de 2 %) en Guinée-Bissau et aux Seychelles (signe de sous-développement) ainsi qu'en Jamahiriya arabe libyenne (signe de richesse pétrolière), et la plus élevée en Egypte et au Zimbabwe (19,6 % et 21,3 %). En prix constants, la part moyenne de la VAM dans le PIB a atteint en 1980 6,4 % pour les pays exportateurs de pétrole, 13,7 % pour les autres pays et 9,8 % pour l'ensemble de l'Afrique en développement, mais elle est tombée à 8,1 % dans les pays les moins avancés. Comparativement, sa progression a été surtout remarquable au Botswana, au Gabon, en Haute-Volta, en Jamahiriya arabe libyenne, au Kenya, au Lesotho, à Maurice, au Rwanda, au Swaziland et en Zambie; mais dans 17 pays, la part de la VAM dans le PIB a régressé par rapport à ce qu'elle était en 1970. Dans le même temps, cette part, en prix courants, avait diminué dans toutes les catégories de pays (et dans 22 pays, pris séparément). En 1980, la part de la VAM dans le PIB, en prix courants, était la plus grande au Swaziland et au Zimbabwe (23,5 et 23,8 %), et était la plus petite (1,8 %) en Guinée-Bissau.

En 1970, les pays exportateurs de pétrole représentaient 18,46 % de la VAM africaine, les pays les moins avancés 15,18 % et les autres 66,39 %. Les pays au secteur manufacturier le plus étendu étaient l'Egypte (21,90 % du total), le Maroc (9,84 %), le Nigéria (9,58 %), l'Algérie (7,48 %) et le Zimbabwe (5,41 %). Ensemble, ces cinq pays représentaient environ 54 % du total, alors que 31 pays représentaient chacun moins de 1 % (pas plus de 0,01 % dans le cas des Seychelles). En 1980, la part des pays exportateurs de pétrole a augmenté, en prix constants, jusqu'à 28,34 % et les parts des pays les moins avancés et des autres sont tombées à 11,24 % et 60,42 %. Cette année-là, la part des cinq principaux pays manufacturiers était de 58 %, celle du Nigéria atteignant 14,46 % tandis que le Zimbabwe se situait désormais un peu en retrait par rapport à la Jamahiriya arabe libyenne. En prix courants, la part des pays exportateurs de pétrole était plus large encore, 35,09 %, et celle des pays les moins avancés était de 13,74 % (ce pourcentage est déterminé dans une large mesure par la variation de la part de l'Ouganda, en prix constants et en prix courants, due à la forte inflation que ce pays a connue). La part, en prix courants, des autres pays n'était que de 51,18 % (du fait de la variation de la part égyptienne, en prix constants ou en prix courants, qui correspond, dans ce cas, à une inflation faible et à une dévaluation de la monnaie). En 1980, les cinq principaux pays manufacturiers, en prix courants étaient le Nigéria (21,49 % du total), l'Egypte (10,80 %), l'Algérie et le Maroc (tous deux dépassant légèrement 9,5 %) et le Ghana (5 %). Ensemble, ces pays représentaient 56 % du total. Le changement le plus significatif parmi eux, depuis 1970, est la nette augmentation de la part du Nigéria et la diminution sensible de celle de l'Egypte. De 1970 à 1980, la part du secteur manufacturier, en prix courants, a augmenté dans tous les pays exportateurs de pétrole, mais dans neuf seulement des pays les moins avancés et dans 10 des autres pays.

Tableau 1. Pays africains en développement : VAM par habitant, part de la VAM dans le PIB et part dans la VAM africaine globale, par pays ou territoire et par groupements économiques, 1970 et 1980

Pays ou territoires et groupements économiques	VAM par habitant (dollars)			Part de la VAM dans le PIB au coût des facteurs (en pourcentage)			Part du pays dans la VAM de l'Afrique en développement (en pourcentage)		
	1970	1980 a/ (constants)	1980 (courants)	1970	1980 a/ (constants)	1980 (courants)	1970	1980 a/ (constants)	1980 (courants)
<b>Principaux pays exportateurs de pétrole</b>									
	14	26	92	5,2	6,4	5,0	18,46	38,34	35,09
Algérie	30	43	135	11,2	11,1	8,1	7,48	8,57	9,53
Gabon	23	121	456	4,1	10,2	7,7	2,21	0,72	0,97
Jamahiriya arabe libyenne	32	144	271	1,8	5,6	2,2	1,19	4,60	3,10
Nigéria	9	17	72	4,4	5,2	5,0	9,58	4,46	21,49
<b>Pays les moins avancés</b>									
	8	7	2,5	8,7	8,1	7,3	15,16	12,24	13,74
Bénin	7	6	14	8,4	6,3	5,2	0,35	0,19	0,19
Botswana	10	6	68	7,8	10,3	6,9	0,11	0,22	0,21
Burundi	4	6	19	6,8	7,8	11,6	0,28	0,26	0,32
Cap-Vert	5	5	17	5,2	5,9	5,6	0,02	0,02	0,02
Comores	6	2	10	6,7	4,7	5,3	0,03	0,02	0,02
Ethiopie	7	7	13	9,6	9,7	10,6	3,11	2,43	1,63
Gambie	6	3	9	5,1	2,6	2,6	0,05	0,02	0,02
Guinée	5	5	10	2,9	3,0	3,1	0,33	0,25	0,20
Guinée Bissau	1	1	4	1,1	1,1	1,8	0,01	0,01	0,01
Haute-Volta	6	7	21	10,9	14,6	13,9	0,58	0,51	0,55
Lesotho	2	5	11	2,7	5,0	4,9	0,03	0,07	0,06
Malawi	10	16	36	15,4	16,1	15,7	0,85	1,04	0,85
Mali	5	5	22	10,5	10,8	13,2	0,50	0,34	0,57
Niger	6	6	21	6,0	5,7	5,3	0,43	0,33	0,44
Ouganda	9	4	57	7,5	4,8	4,8	1,05	0,63	3,03
République centrafricaine	13	13	41	13,1	14,0	14,0	0,44	0,30	0,36
République-Unie de Tanzanie	9	8	25	10,1	7,8	7,9	2,14	1,59	1,70
Rwanda	2	10	28	3,5	12,2	12,8	0,13	0,53	0,52
Somalie	5	7	29	6,5	8,2	8,6	0,26	0,27	0,41
Soudan	14	10	32	10,2	7,1	7,0	3,56	2,02	2,29
Tchad	4	4	19	5,5	5,2	9,1	0,30	0,18	0,34

Autres pays	23	28	66	12,7	13,7	12,1	66,39	60,42	51,18
Angola	14	7	12	5,2	4,9	2,6	1,47	0,48	0,31
Congo	13	12	40	6,6	5,2	4,6	0,29	0,20	0,24
Côte d'Ivoire	24	36	118	11,4	13,5	10,4	2,51	3,13	3,67
Djibouti	24	20	72	6,1	8,5	8,6	0,07	0,07	0,09
Egypte	36	47	67	19,6	17,7	14,0	21,90	21,34	10,80
Ghana	29	21	105	12,2	12,5	9,7	4,68	2,27	5,00
Guinée équatoriale	10	2	9	3,8	4,2	5,2	0,05	0,01	0,01
Kenya	15	23	48	12,1	16,0	12,5	3,22	4,00	3,03
Libéria	11	15	33	4,0	5,6	5,0	0,28	0,29	0,23
Madagascar	13	12	42	11,5	12,0	11,5	1,67	1,15	1,38
Maroc	36	42	123	15,9	15,5	17,5	9,84	9,18	9,51
Maurice	32	66	155	16,0	21,3	18,0	0,49	0,68	0,57
Mauritanie	8	9	27	4,9	6,2	6,3	0,17	0,14	0,16
Mozambique	13	10	23	5,9	6,1	8,6	1,92	1,05	0,39
Namibie	55	57	85	9,4	8,3	4,8	0,78	0,60	0,32
République-Unie du Cameroun	15	18	68	10,0	9,1	9,6	1,90	1,66	2,25
Réunion	39	39	153	4,9	3,3	3,7	0,32	0,23	0,32
Sao Tomé-et-Principe	8	8	21	4,8	5,4	4,7	0,01	0,01	0,01
Sénégal	28	26	67	15,9	18,2	16,9	2,26	1,59	1,46
Seychelles	6	20	98	1,6	4,2	6,2	0,01	0,02	0,03
Sierra Leone	9	10	27	6,4	7,3	7,2	0,45	0,36	0,36
Swaziland	30	68	177	12,4	18,3	23,5	0,24	0,40	0,37
Togo	13	7	23	10,2	6,2	5,7	0,45	0,21	0,22
Tunisie	23	49	111	9,2	11,2	10,0	2,13	3,29	2,69
Zaire	5	4	8	7,6	6,5	8,4	2,05	1,13	0,91
Zambie	23	31	87	6,5	10,0	14,9	1,81	1,96	1,38
Zimbabwe	55	56	150	21,3	23,3	23,8	5,41	4,49	4,37
Ensemble de l'Afrique en développement	16	21	59	9,5	9,8	7,6	5 408 <u>b/</u>	9 258 <u>b/</u>	25 811 <u>b/</u>

Source : Informations (imprimés d'ordinateur) fournies par la Division de statistiques de la Commission économique pour l'Afrique, et calculs du secrétariat de l'ONUDI.

a/ Les données de 1970 sont en prix de 1970 et les données de 1980 sont en prix courants et en prix constants (valeur de 1970).

b/ Valeur en millions de dollars.

Tableau 2. Taux de croissance réelle de la VAM et différence entre la croissance moyenne de la VAM et celle du PIB pour 1970-1975, 1975-1980 et 1970-1980, avec coefficient déflateur de la VAM 1980 et rapport entre ce coefficient et le coefficient correspondant pour le PIB, pour l'ensemble de l'Afrique en développement

Pays ou territoires	Taux de croissance réelle de la VAM (en pourcentage) a/			Taux de croissance réelle de la VAM moins taux de croissance réelle du PIB (en pourcentage) a/			Coefficient déflateur de la VAM, 1980 (1970 = 100) b/	Coefficient déflateur, corrigé des variations du taux de change local du dollar b/	Coefficient déflateur de la VAM par rapport au coefficient déflateur du PIB, 1980 (1970 = 100) b/ (en pourcentage)
	1970-1975	1975-1980	1970-1980	1970-1975	1975-1980	1970-1980			
<b>Principaux pays exportateurs de pétrole</b>									
Algérie	7,0	8,3	7,7	-1,5	2,6	0,6	240,1	310,1	73,1
Gabon	28,8	11,6	20,2	9,4	8,9	9,2	284,3	378,4	75,4
Jamahiriya arabe libyenne	20,2	22,6	21,4	13,4	13,6	13,5	153,5	187,3	39,3
Nigéria	15,3	7,0	11,2	8,2	2,3	2,9	322,7	414,4	96,0
<b>Pays les moins avancés</b>									
Bénin	5,8	-5,7	0,0	2,5	-6,8	-2,1	211,6	281,5	82,5
Botswana	15,9	14,7	15,3	7,3	1,7	4,5	224,5	262,9	67,2
Burundi	4,4	4,6	4,5	3,3	-0,2	1,5	358,0	348,0	148,8
Cap-Vert	1,6	2,0	1,8	3,5	-1,1	1,2	481,9	361,6	94,6
Comores	3,7	-6,4	-1,3	1,5	-6,9	-2,7	314,6	411,4	112,0
Ethiopie	1,1	5,0	3,1	-1,2	1,8	0,3	154,5	186,5	109,3
Gambie	21,8	-13,5	4,2	16,5	-14,4	1,2	267,2	319,6	97,9
Guinée	2,6	3,2	2,9	-0,32	1,45	0,6	157,7	222,3	102,8
Guinée-Bissau	0,1	2,6	1,4	-2,1	3,4	0,6	403,9	343,3	155,5
Haute-Volta	7,9	1,5	4,7	6,8	0,2	3,5	225,1	300,0	95,2
Lesotho	45,7	6,0	25,9	38,4	-2,5	18,0	262,0	241,4	98,2
Malawi	11,2	4,6	7,9	1,8	-0,5	0,6	220,3	227,1	97,2
Mali	3,1	2,8	2,9	0,3	0,8	0,6	320,0	426,7	121,7
Niger	2,5	4,4	3,5	3,1	-3,8	-0,3	279,2	371,4	92,7
Ouganda	-2,7	5,4	-4,0	-2,9	-5,4	-4,2	1 213,2	1 344,6	99,1
République centrafricaine	-0,3	3,9	1,8	-0,7	2,2	0,8	246,6	328,0	100,3
République-Unie de Tanzanie	4 p	0,4	2,6	0,3	-5,4	-2,5	342,9	298,4	101,6

Rwanda	68,3	6,3	37,3	58,9	1,4	30,2	256,5	276,2	105,2
Somalie	9,7	2,6	6,1	5,2	0,2	2,7	375,4	291,1	104,4
Soudan	4,0	1,9	2,9	1,1	-2,0	-0,5	455,8	317,4	99,0
Tchad	6,2	-5,3	0,4	3,4	-4,2	-0,4	402,4	455,6	175,6
<b>Autres pays</b>	<b>5,2</b>	<b>3,9</b>	<b>4,6</b>	<b>1,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>359,4</b>	<b>351,8</b>	<b>99,9</b>
Angola	-2,1	-1,6	-1,8	4,3	0,1	2,2	308,8	179,6	52,5
Congo	-1,0	5,0	2,0	-8,2	3,8	-2,2	248,5	320,6	88,2
Côte d'Ivoire	6,7	9,2	8,0	0,7	3,0	1,9	247,9	327,0	77,0
Djibouti	10,8	0,5	5,6	4,8	2,8	3,8	299,9	360,0	100,8
Egypte	4,1	6,6	5,3	-0,4	-1,8	-1,1	227,2	141,1	79,4
Ghana	2,6	-1,5	0,5	1,2	-0,2	0,5	1 356,3	503,2	77,22
Guinée équatoriale	-2,3	-18,7	-10,5	6,9	-4,8	1,0	371,4	393,4	123,1
Kenya	8,2	7,7	8,0	3,5	2,7	3,1	219,5	211,2	78,0
Libéria	12,2	6,0	6,4	8,8	1,0	3,9	223,0	223,0	90,0
Madagascar	2,3	1,2	1,8	1,3	0,4	0,5	251,3	333,6	96,0
Maroc	6,6	3,1	4,8	1,3	-1,8	-0,2	220,7	288,8	112,8
Maurice	11,4	7,3	9,4	3,9	2,4	3,1	327,7	234,9	84,6
Mauritanie	0,4	6,9	3,7	-1,8	6,8	2,5	252,1	305,1	101,5
Mozambique	6,2	-3,4	1,4	7,9	-3,4	0,6	407,4	237,1	141,3
Namibie	2,6	3,4	3,0	-0,8	-1,6	-1,2	175,0	148,6	58,5
République-Unie du Cameroun	2,2	6,3	4,2	-2,6	0,7	10,0	283,7	378,2	106,4
Réunion	-1,2	6,1	2,4	-8,0	0,1	-4,0	297,3	394,7	112,8
Sao Tomé-et-Principe	0,5	0,4	0,4	5,1	-2,6	1,2	346,4	284,8	87,5
Sénégal	4,4	0,2	2,3	1,9	1,2	1,5	192,5	256,1	92,6
Seychelles	25,9	13,0	19,5	21,8	6,2	14,0	647,1	481,6	147,6
Sierra Leone	7,3	-0,1	3,6	5,9	-2,1	1,8	352,4	279,4	98,4
Swasiland	17,1	6,0	11,5	10,0	-0,7	4,6	305,8	259,7	128,6
Togo	-3,6	-0,4	-2,0	-5,7	-3,6	4,7	225,3	299,7	92,2
Tunisie	13,5	7,6	10,6	3,5	1,3	2,4	175,4	228,2	89,4
Zaïre	3,8	-4,4	-0,3	-0,1	-2,8	-1,4	1 175,3	223,6	129,7
Zambie	20,0	-1,1	9,4	14,8	-0,2	7,4	310,6	281,4	149,3
Zimbabwe	6,5	1,0	3,8	0,1	1,8	0,9	253,9	271,1	102,1

Source : Informations (imprimés d'ordinateur) fournies par la Division de statistique de la Commission économique pour l'Afrique, et calculs du secrétariat de l'ONUDI.

a/ Dollars de 1970 pris comme base.

b/ Pour les trois catégories de pays, le coefficient déflateur a été calculé sur une base arithmétique non pondérée.

On voit au tableau 2 que le taux de croissance réelle moyenne de la VAM pendant la période 1970-1980 a été fort chez les pays exportateurs de pétrole (10,4 %), allant de 7,7 % en Algérie à 21,4 % en Jamahiriya arabe libyenne. Au cours de la même période, dans les pays les moins avancés, ce taux était quatre fois moins fort (2,6 %), allant de -4 % en Ouganda à 37,3 % au Rwanda. Dans les autres pays, il était en moyenne de 4,6 %, avec des extrêmes de -10,5 % en Guinée équatoriale et de 19,5 % aux Seychelles. En ce qui concerne les "pôles" régionaux de croissance, on voit que la VAM a eu tendance à augmenter plus rapidement dans l'extrême nord du continent et, à quelques exceptions près, dans sa partie sud; ailleurs, une forte croissance moyenne (7 % ou davantage) n'a été enregistrée que par le Gabon, le Nigéria et la Côte d'Ivoire en Afrique occidentale, et par le Rwanda et le Kenya en Afrique orientale. On voit également au tableau 2 que la croissance réelle de la VAM a ralenti au cours de la deuxième moitié de la décennie dans le plupart des pays (13 d'entre eux connaissant un taux de croissance négatif), avec une moyenne de 9,1 % pour les pays exportateurs de pétrole, 2,1 % pour les moins avancés et 3,9 % pour les autres.

Au cours de la décennie considérée, la croissance de la VAM a été en moyenne plus vigoureuse que celle du PIB : 2,4 % dans les pays exportateurs de pétrole et 0,8 % dans les autres, à l'exclusion des pays les moins avancés - où elle a été de 0,6 % inférieure à la croissance du PIB. Après 1975, en particulier, la croissance de la VAM était en moyenne plus faible que celle du PIB, dans 26 pays. Ainsi, pour la plus grande partie de l'Afrique, il semble que le secteur manufacturier, en tant que "moteur de la croissance", ait eu des défaillances. L'importance de ce phénomène sera étudié de façon plus approfondie dans les pages qui suivent :

Le tableau 2 montre également la différence entre les prix de 1970 et ceux de 1980. Le coefficient déflateur de la VAM pour 1980 (en monnaie locale, 1970 = 100) va de moins de 200 % (Ethiopie, Guinée, Jamahiriya arabe libyenne, Namibie, Sénégal et Tunisie) à plus de 1 000 % (Ouganda, Ghana et Zaïre). Le plus souvent, l'extrême disparité des taux d'inflation a été

compensée, en partie du moins, par des modifications des taux de change. Ainsi, au Zaïre, l'inflation très forte a été contrebalancée par une dévaluation brutale. En Ouganda cependant, une inflation tout aussi forte a été exacerbée par une légère réévaluation de la monnaie par rapport au dollar, tandis que la dévaluation en Egypte et en Namibie, où le taux d'inflation était relativement faible, a donné en 1980 à ces deux pays les coefficients déflateurs de la VAM les plus bas de toute l'Afrique, après correction des variations des taux de change. Calculée avec le même coefficient de pondération pour tous les pays, l'inflation moyenne dans le secteur manufacturier, exprimée en dollars, était la plus faible pour les pays exportateurs de pétrole et la plus forte pour les pays les moins avancés. Reflétant la forte hausse des prix du pétrole, le coefficient déflateur de la VAM en 1980 était inférieur à celui du PIB dans les quatre pays exportateurs de pétrole. Il le dépassait de plus de 10 % dans cinq des pays les moins avancés et dans huit autres, et lui restait inférieur de plus de 10 % dans deux des pays les moins avancés et dans 11 autres.

Faute de place, on ne pourra étudier en détail comment a évolué, d'un pays et d'une année à l'autre, la répartition des industries manufacturières; cependant, la structure type du secteur manufacturier dans les pays en développement d'Afrique en 1975 est indiquée au tableau 3, qui en donne, aux fins de comparaison, la répartition par sous-secteurs au Zimbabwe - l'un des pays africains où l'industrialisation est la plus poussée - et au Soudan - l'un des moins avancés, où cependant le secteur manufacturier est bien plus diversifié que dans beaucoup d'autres pays de ce groupe. Les produits alimentaires, les boissons et le tabac (31 %) ainsi que les textiles et les articles d'habillement (21 %) restent en règle générale les branches manufacturières les plus importantes en Afrique, bien que leurs parts soient en diminution. Elles étaient respectivement de 44 % et 37 % au Soudan, mais seulement de 18 % et 17 % au Zimbabwe. Dans ce dernier pays, la part des ouvrages en métaux et des machines (20 %), celle de la métallurgie de base (15 %) et celle des produits chimiques (14 %) étaient bien plus considérables qu'au Soudan - pratiquement dépourvu de métallurgie de base - où la part des produits métalliques (fabriqués à partir de métaux importés) n'était que de 4 % et celle des produits chimiques et produits voisins (essentiellement produits de raffinage du pétrole) de 9 %.

Pour récapituler ce qui précède, nous dirons que :

- a) Au début des années 70, les pays africains se situaient à des stades d'industrialisation très divers et cet écart s'est accentué au cours de la décennie : les pays exportateurs de pétrole en particulier, de même que les pays semi-industrialisés d'Afrique du Nord et quelques autres - la plupart en Afrique australe - ont bien progressé, alors que les pays les plus pauvres et les moins avancés ont enregistré une croissance en général beaucoup plus faible dans le secteur manufacturier, avec une VAM moyenne par habitant en 1980 inférieure à celle de 1970, en prix constants;
- b) Dans la plupart des pays, la croissance de la VAM a nettement ralenti pendant la deuxième moitié de la décennie;

- c) Dans les pays pauvres notamment, mais aussi dans les autres, le secteur manufacturier, en tant que "moteur de la croissance", a eu quelques défaillances (en particulier pendant la deuxième moitié de la décennie), la croissance de la VAM restant souvent en deçà de la croissance du PIB;
- d) L'évolution des prix et des taux de change, tout comme la disparité de la croissance réelle des pays, a fortement déterminé la part de nombreux pays dans la VAM africaine totale - celle du Nigéria, en particulier, est passée de 9,6 à 21,5 % et celle de l'Egypte est tombée de 21,9 à 10,8 %;
- e) La part des produits agricoles transformés, des textiles et des articles d'habillement, bien que représentant la moitié environ de la VAM totale des pays en développement d'Afrique en 1975 (davantage chez les pays pauvres et moins chez les pays riches), est en diminution, alors que l'on voit augmenter la part de la métallurgie de base, des ouvrages en métaux et des produits chimiques.

Tableau 3. Répartition de la valeur ajoutée du secteur manufacturier par sous-secteurs, ensemble des pays africains en développement, Zimbabwe et Soudan, 1975 (Pourcentage)

Sous-Secteurs (Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI))	Pays africains en		
	développement <u>a/</u>	Zimbabwe	Soudan
31 (Produits alimentaires, boissons et tabacs)	31	18	44
32 (Industries des textiles, de l'habillement et du cuir)	21	17	37
33 (Ouvrages en bois, y compris les meubles)	4	3	0
34 (Papier et articles en papier, imprimerie et édition)	5	7	2
35 (Produits chimiques, dérivés du pétrole et du charbon, ouvrages en caoutchouc et matière plastique)	16	14	9
36 (Produits minéraux non métalliques, à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon)	5	5	4
37 (Industrie métallurgique de base)	4	15	0
38 (Ouvrages en métaux, machines et matériel)	13	20	4
39 (Autres produits manufacturés)	1	1	0

Source : Base de données de l'ONUDI. Renseignements fournis par le Bureau de statistique des Nations Unies; estimations du secrétariat de l'ONUDI.

a/ 45 pays.

CROISSANCE DESEQUILIBREE : EXISTE-T-IL UNE CORRELATION  
ENTRE CE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIERE  
ET LE DEVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ECONOMIE ?

Les données de comptabilité nationale pour 1970-1980 révèlent des changements importants en ce qui concerne la production agricole, le commerce et les dépenses publiques, changements qui sont directement en corrélation avec le développement de l'industrie manufacturière <sup>4/</sup>. On expose ci-après ces changements et l'on examine la manière dont évolue le rôle de l'industrie manufacturière compte tenu de ces changements et d'autres facteurs.

Dans presque tous les pays africains, le taux de croissance de l'agriculture a diminué au cours des années 70 dans les mêmes proportions que la production par habitant et le degré d'autosuffisance. De 1970 à 1980, le taux réel moyen de croissance (en prix de 1970) s'est chiffré à 1,6 % dans les quatre pays exportateurs de pétrole (99 millions d'habitants en 1980), à 1,8 % dans les pays les moins avancés (139 millions d'habitants en 1980) et à 0,9 % dans d'autres pays (202 millions d'habitants en 1980), alors que la croissance moyenne du PIB (au coût des facteurs) dans ces trois groupes de pays était respectivement de 7,9, de 3,2 et de 3,7 %. Ainsi, la part de l'agriculture dans le PIB, en prix constants, est tombée de 30,2 % (en 1970) à 16,3 % (en 1980) dans les pays exportateurs de pétrole, de 50,6 % à 44,2 % dans les pays les moins avancés et de 29,9 % à 22,6 % dans d'autres pays. Dans le secteur agricole, la chute de la production de ressources vivrières, en particulier de céréales par habitant, a été, selon les données fournies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), encore plus importante que la baisse de production pour l'ensemble de ce secteur, de sorte qu'avec l'augmentation de la consommation alimentaire par habitant entraînée par l'augmentation du revenu par habitant, l'écart entre la demande locale de denrées alimentaires et les disponibilités alimentaires s'est considérablement élargi. De ce fait, les exportations de produits agricoles ont diminué alors que les importations ont augmenté, ce qui a eu des effets défavorables sur les disponibilités en devises (voir ci-après). C'est pourquoi on en est arrivé, ou presque, à une situation de crise en 1980, avec peu de chances d'améliorations.

Dans les pays importateurs de pétrole, les mauvais résultats du secteur agricole, ajoutés à l'augmentation du prix de revient réel des importations de pétrole et à une détérioration de la balance commerciale en ce qui concerne les produits manufacturés, ont entraîné une deuxième crise qui s'est répercutée dans la balance des paiements. Le tableau 4 indique les exportations nettes, en pourcentage du PIB, des pays exportateurs de pétrole, des pays en développement les moins avancés et d'autres pays, de 1970 à 1980.

---

<sup>4/</sup> Sauf indication contraire, il s'agit de données provenant de feuilles de sortie d'imprimantes fournies par la Division de statistique de la Commission économique pour l'Afrique.

Il ressort du tableau 4 que dans les pays les moins avancés et, dans une moindre mesure, dans d'autres pays importateurs de pétrole, une proportion importante sans cesse croissante du PIB a servi à compenser le déficit commercial, tandis que jusqu'alors, sauf en 1978, les pays exportateurs de pétrole disposaient d'un excédent commercial important par rapport au PIB. Cette différence a résulté en grande partie des fluctuations des termes de l'échange : de 1970 à 1980, le taux de croissance moyen des exportations et des importations, en prix de 1970, se chiffrait respectivement à -1,4 et 10,9 % pour les pays exportateurs de pétrole, à 0,8 et 3,2 % pour les pays les moins avancés et à 4,4 % pour les autres pays. La part des exportations dans le PIB, en prix de 1970, est tombée de 24,5 % en 1970 à 9,4 % en 1980 dans les pays exportateurs de pétrole et de 16,8 à 13,1 % dans les pays les moins avancés, mais elle a légèrement augmenté dans les autres pays, passant de 26,5 à 27,4 %. La part correspondante des importations a augmenté de 19,8 à 23,3 % dans les pays exportateurs de pétrole, alors qu'elle a diminué de 21 à 20,7 % dans les pays les moins avancés et augmenté de 27,3 à 28,4 % dans les autres pays (dans tous les cas, en prix de 1970).

Tableau 4. Exportations nettes en pourcentage du PIB (aux prix courants du marché), dans les pays en développement d'Afrique, par groupement économique, 1970-1980

Groupement économique	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Principaux pays exportateurs de pétrole	4,7	5,9	5,2	5,0	16,2	0,4	2,1	2,6	-3,4	6,8	14,8
Pays les moins avancés	-4,2	-5,3	-3,7	-4,5	-9,6	-10,4	-7,0	-7,3	-10,0	-9,3	-10,4
Autres pays	-0,8	-3,7	-2,0	-0,8	-2,3	-8,2	-7,0	-6,7	-8,2	-8,9	-8,0

Un troisième sujet de préoccupation est la croissance rapide des dépenses publiques, en ce sens que cette croissance peut ne pas correspondre à une utilisation optimale des ressources (voir ci-après). Dans les pays exportateurs de pétrole, les dépenses de consommation des administrations publiques ont augmenté, en prix de 1970, à un taux moyen de 16 % de 1970 à 1980, alors que les dépenses de consommation privée ont augmenté de 6,9 %; quant à la part de la consommation des administrations publiques dans le PIB, elle est passée de 10,6 à 20,3 %, alors que celle de la consommation privée est tombée de 66,1 à 59,2 %. Les dépenses d'administration publique et de défense nationale ont augmenté à un taux moyen de 17,8 % (en prix de 1970) et leur part dans le PIB est passée de 8,3 à 19,5 %. Dans les pays les moins avancés, le taux de croissance des dépenses de consommation des administrations publiques et de consommation privée était moins élevé (4,7 et 3,1 %), la part des dépenses de consommation des administrations publiques dans le PIB étant passée de 14,1 à 16,3 %. Cependant, l'administration publique et la défense nationale ont accusé un taux de croissance nettement plus élevé (6,9 %) que les autres branches d'activité (à l'exception des

industries extractives) et leur part dans le PIB est montée de 7 à 10,1 %. Dans d'autres pays, la croissance des dépenses de consommation des administrations publiques s'est chiffrée en moyenne à 5 %, contre 3,2 % pour la consommation privée, la part des dépenses de consommation des administrations publiques dans le PIB étant passée de 17,4 % à 19,4 %. L'administration publique et la défense nationale ont enregistré un taux moyen d'augmentation des dépenses de 6,8 % bien supérieur à la croissance enregistrée dans d'autres branches d'activité, et leur part dans le PIB est passée de 10,2 à 13,6 %.

Cette augmentation rapide des dépenses publiques peut avoir plusieurs effets peu souhaitables. Tout d'abord, elle réduit le montant des ressources en capital dont pourraient disposer des branches d'activité qui ont grand besoin d'investissements supplémentaires, comme par exemple la petite culture. Deuxièmement, elle réduit l'offre de main-d'oeuvre qualifiée dans des secteurs tels que l'industrie manufacturière, où ces ressources font défaut. Troisièmement, elle contribue généralement à l'inflation des prix. Ces effets négatifs pourraient être plus que compensés par la contribution que ces dépenses pourraient apporter au développement global de l'économie, mais de nombreux indices portent à croire que, dans bien des pays, cela n'a pas toujours été le cas [2], [4]. Les dépenses publiques et les ressources allouées à l'administration ont, par exemple, été consacrées à l'administration de programmes complets de contrôle des échanges et des prix et à la gestion d'entreprises publiques, ce qui a eu tendance à maintenir les prix reçus par les agriculteurs au-dessous des cours mondiaux - provoquant ainsi une diminution de la production - et à déformer le profil de rentabilité dans le secteur manufacturier, réduisant par là-même son efficacité et augmentant le coût du remplacement des importations et des exportations pour l'économie. Bien que l'importance de ces facteurs et des effets connexes soit encore controversée, et qu'il existe sans aucun doute bien des variations d'un pays à l'autre, les résultats généralement décevants obtenus du point de vue économique au cours des années 70 font ressortir la nécessité de réévaluer l'importance et la structure des dépenses publiques.

Un examen des moyens d'améliorer la contribution du secteur manufacturier au développement économique dans les années 80, compte tenu de ces trois problèmes macro-économiques et de l'évolution du secteur manufacturier au cours des années 70, révèle trois grandes faiblesses :

- a) On a accordé une trop grande importance aux investissements dans le secteur manufacturier et pas assez aux investissements dans l'agriculture, surtout dans les petites exploitations agricoles qui, si on leur accordait un rang de priorité plus élevé, pourraient contribuer à la création d'emplois dans les zones rurales, à l'amélioration de la balance commerciale, à la réduction de l'exode rural et à l'augmentation de la demande réelle de biens de consommation de base et de dotations agricoles (machines et produits chimiques par exemple) <sup>5/</sup>;

---

<sup>5/</sup> Il se peut que la découverte de pétrole soit aussi à l'origine de ce désintérêt à l'égard de l'agriculture. C'est ainsi qu'au Nigéria, pays autrefois exportateur de produits alimentaires, les importations de produits alimentaires se sont chiffrées, en 1980, à 2,8 milliards de dollars. Dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest, depuis peu producteurs de pétrole, l'agriculture risque de souffrir de cette nouvelle production, à moins que l'on adopte des mesures appropriées [5].

- b) Au lieu d'être fondé sur les ressources du pays et sur les relations industrielles avec l'ensemble de l'économie de manière à permettre l'édification progressive d'une structure industrielle solide, le secteur manufacturier a eu tendance, dans une tentative de "grand bond en avant", à s'appuyer sur le transfert d'idées, de valeurs et de techniques souvent inappropriées en provenance de pays développés;
- c) Dans le cadre du secteur manufacturier, une trop grande importance a été accordée aux industries de remplacement des importations (fréquemment inefficaces et mal gérées, peu intéressées à améliorer leur production et limitées à des marchés locaux peu étendus), à la fabrication de biens de consommation de luxe, à l'industrie lourde (accusant aujourd'hui, dans le monde entier, une tendance à la baisse) et aux techniques à forte intensité de capital.

Pour donner au secteur manufacturier une structure plus appropriée, on pourrait, de manière générale, s'inspirer du modèle suivant. Du côté de la demande (produits), la production manufacturière se composerait de :

- a) Biens de consommation de base à usage domestique;
- b) Biens d'exportation (pour payer les produits importés visés aux alinéas a) et c));
- c) Biens de consommation intermédiaire et biens d'équipement servant à fabriquer les produits visés aux alinéas a) et b) et à l'usage d'autres secteurs, en particulier du secteur agricole.

Du côté de l'offre, compte tenu des limites déterminées par la demande, la production manufacturière impliquerait :

- a) L'utilisation de techniques à forte intensité de travail et de techniques visant à économiser les capitaux, à diminuer les importations et à réduire les frais d'énergie et de gestion;
- b) La création de petites entreprises manufacturières dans les zones rurales (si possible);
- c) La création de relations industrielles avec des secteurs primaires de l'économie nationale, en particulier avec le secteur agricole (c'est-à-dire l'utilisation de facteurs de production provenant de ces secteurs).

Avec un secteur manufacturier structuré d'après ce modèle, on verrait se dégager un scénario de croissance économique plus soutenu et plus équilibré. Le secteur manufacturier profiterait directement de la croissance équilibrée du reste de l'économie et y contribuerait. Le modèle varierait, dans les détails, d'un pays à l'autre, selon les différences d'objectifs, les ressources et les contraintes existantes 6/.

---

6/ Par exemple, la définition des biens de consommation "de base" dépendra en partie du niveau de développement d'un pays et de la répartition du revenu. Le rôle des investissements étrangers différera également d'un pays à l'autre, en fonction de facteurs tels que le degré d'importance accordée à l'autosuffisance, etc.

## REFORME DES POLITIQUES

Il est possible de tirer de l'analyse qui précède plusieurs conclusions importantes en ce qui concerne la réforme des politiques. Il faut avant tout stimuler davantage (et moins freiner) les activités productives, remplacer les contrôles quantitatifs par un système d'impôts ad valorem et de subventions (ce qui ne nécessite pas autant de moyens sur le plan administratif) et réduire la gamme des branches d'activité bénéficiant d'une protection effective 7/ (créant ainsi une structure des prix qui reflète plus étroitement le prix de revient à la production et la valeur à la consommation).

Dans de nombreux pays africains, les pouvoirs publics fixent les prix payés aux agriculteurs bien au-dessous des cours mondiaux pour accroître les recettes publiques et maintenir le coût de la vie à un niveau peu élevé pour les citoyens. Comme nous l'avons vu, il en est résulté que la production locale n'a pas réussi à suivre le rythme de l'accroissement de la population. Il faut donc accorder un rang de priorité élevé à l'augmentation des revenus agricoles, en limitant notamment l'accroissement des dépenses publiques (voir plus loin), et en favorisant la restitution au secteur urbain d'une partie des revenus des agriculteurs, sous forme d'une augmentation des achats de biens industriels. Les changements dans la politique commerciale exposés ci-après dans les grandes lignes auraient également une influence positive sur les revenus des agriculteurs.

Par suite d'une forte surévaluation de la monnaie locale, les importations semblent bon marché aux consommateurs du pays et les exportations peu rentables aux producteurs, ce qui tend à provoquer un déficit commercial. Pour compenser ce déficit, de même que pour assurer des recettes publiques et protéger les producteurs nationaux qui doivent soutenir la concurrence des importations, on impose des droits à l'importation. Dans de nombreux pays africains, on fait appel à des systèmes de contingents complexes du point de vue administratif plutôt qu'à des mesures d'ordre fiscal (ou tarifaire), et ces contingents varient considérablement selon les produits, souvent sans raison apparente (si ce n'est que certains fabricants de produits de remplacement des importations réussissent mieux que d'autres à exercer des pressions). On a fréquemment démontré le coût d'un tel régime commercial du point de vue économique [6]. Dans de nombreux pays africains, il en résulte une réduction des débouchés pour les agriculteurs (les exportations étant essentiellement constituées de produits agricoles) et une protection inefficace du secteur manufacturier, cette protection n'agissant que dans le cadre d'un marché intérieur restreint. Ce qu'il faut, c'est évaluer la monnaie locale de manière réaliste et parallèlement remplacer les contrôles quantitatifs par une structure de droits de douane ad valorem (complétée par des taxes et subventions à l'exportation) pour assurer une protection effective modeste et assez uniforme 8/. Il se peut que la présence d'un

---

7/ La protection effective représente les impôts et subventions non seulement sur la production mais aussi sur les facteurs de production.

8/ La notion de protection effective uniforme et la raison d'être d'une telle protection est examinée par Corden [6].

groupe d'intérêts constitue, sur le plan politique, un obstacle à un tel changement, mais il convient de noter que les effets d'une dévaluation monétaire sur la balance de paiements et sur les prix intérieurs et une réduction générale du degré de protection des importations auront, dans bien des cas, tendance à s'annuler réciproquement 9/.

Pour réussir à réaliser les changements dont il vient d'être question, il faudra peut-être modifier dans une certaine mesure le rôle du secteur public. Il faut envisager le moyen de réduire l'augmentation des dépenses publiques. A cet égard, l'abandon des contrôles quantitatifs permettrait de réduire les frais d'administration. Si l'on parvenait par ailleurs à limiter la prolifération des entreprises publiques, dont un grand nombre ont besoin de subventions publiques importantes, les dépenses publiques s'en trouveraient réduites, et si l'administration centrale limitait son intervention dans la gestion des entreprises publiques, il en résulterait une réduction des frais d'administration (et peut-être une amélioration de la gestion) [8]. Il faut aussi étudier à fond la manière dont on peut le mieux tirer parti des moyens restreints dont on dispose sur le plan administratif.

Il est évident que ces changements ne peuvent se réaliser d'un jour à l'autre mais, dans de nombreux pays, il n'est peut-être pas impossible d'envisager progressivement une réforme des politiques.

Pour finir, il n'est pas sans intérêt de rappeler quelques-uns des principes fondamentaux sur lesquels s'appuient ces politiques [9].

1. Les politiques doivent être aussi claires, simples et directes que possible, de façon que leur application coûte le moins cher possible, que les intéressés ne gaspillent pas leur temps à quémander ou faire intervenir des protections pour obtenir une licence, qu'il n'y ait pas de manipulations fiscales, et que les risques de corruption soient aussi réduits que possible. L'intervention la plus directe au niveau politique devrait avoir pour but la réalisation d'un objectif précis. En même temps, les politiques doivent être souples, c'est-à-dire qu'elles doivent pouvoir être adaptées aux changements de la situation, être dynamiques et ne pas favoriser la constitution de groupes bénéficiant de positions privilégiées.

2. Il faut disposer d'informations de bonne qualité, mais pas nécessairement parfaites. Lorsque le coût de leur rassemblement paraît trop élevé par rapport aux avantages qu'on en retire, il y a lieu d'apporter des ajustements, notamment en procédant à une analyse de sensibilité et en appliquant la méthode dite "d'amplitude" qui consiste à réduire progressivement le degré d'incertitude de variables importantes.

3. Une perception nette des objectifs est nécessaire; il peut y avoir entre eux complémentarité; on peut au contraire avoir à arbitrer entre des exigences contradictoires. Si, par exemple, il faut choisir entre la consommation immédiate et la consommation future, une décision devra être prise quant à leurs valeurs relatives. Le taux d'intérêt de l'épargne peut donner une indication; plus ce taux est élevé, plus on accorde de valeur relative à la consommation future.

---

9/ Pour plus de détails sur les essais récemment tentés (dans certains cas sans succès) par plusieurs pays pour apporter de tels changements à la politique commerciale, se référer à A. O. Krueger [7].

4. Il y a lieu de définir les contraintes imposées aux changements de politiques de façon à permettre, le cas échéant, d'essayer des politiques de rechange. Dans la hiérarchie des moyens d'action utilisables, il convient de choisir ceux qui approchent le plus de la perfection. Il faut essayer de réduire au minimum les effets secondaires indésirables (ce qui serait le cas avec la meilleure solution possible). Il convient aussi d'éviter l'application de plusieurs politiques qui produiraient un effet cumulatif allant au-delà du résultat souhaité. Il faut admettre que les contraintes imposées aux changements de politiques puissent ne valoir que pour une période limitée. Elles doivent être levées ou assouplies lorsqu'il devient évident que les avantages de l'opération l'emportent sur son coût.

5. Il convient d'établir des liens aussi étroits que possible entre l'élaboration des politiques, l'établissement des plans nationaux et l'évaluation des projets. En théorie, ce lien est fourni par une analyse coûts-avantages sociaux et par l'établissement de prix virtuels correspondant à l'économie de bien-être. Dans la pratique, une étroite coopération entre les organismes chargés de ces activités est nécessaire.

6. Une bonne politique ne requiert pas seulement des bases théoriques saines. Il est extrêmement important de disposer d'institutions publiques suffisantes et de personnel administratif compétent.

7. Enfin, il semble important d'insister sur le fait que le développement de l'esprit d'entreprise et des compétences ne doit pas être négligé dans l'élaboration des politiques. On attache souvent trop d'importance aux aspects matériels de la production et aux taux de croissance économique à court terme.

#### Références

1. H. B. Chenery, "The role of industrialization in development programmes", American Economic Review, mai 1955.
2. World Bank, Accelerated Development in Sub-Saharan Africa : an Agenda for Action (Washington, D.C., 1981).
3. J. Cody, H. Hughes and D. Wall, eds., Policies for Industrial Progress in Developing Countries : A Study Jointly Sponsored by UNIDO and the World Bank (New York, Oxford University Press, 1980).
4. T. Killick, "Rôle du secteur public dans l'industrialisation des pays d'Afrique en développement", Industrie et développement, No 7 (Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.82.II.B.4).
5. "Boom in oil, bust on the farm", The Economist, 5 décembre 1981.
6. W. M. Corden, "Trade policies", in J. Cody, H. Hughes and D. Wall, eds., Policies for Industrial Progress in Developing Countries : A Study Jointly Sponsored by UNIDO and the World Bank (New York, Oxford University Press, 1980).
7. A. O. Krueger, Foreign Trade Regimes and Economic Development : Liberalization Attempts and Consequences (New York, National Bureau of Economic Research, 1975).

8. Rapport de la réunion du Groupe d'experts sur l'évolution du rôle du secteur public dans le développement, qui s'est tenue à Vienne du 5 au 9 octobre 1981 (ID/WG.343/18).
9. L'industrie dans le monde depuis 1960 : progrès et perspectives  
(publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.II.B.3).

LES PAUVRES PERDENT DU TERRAIN : UN BILAN DE L'INDUSTRIE  
DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS\*

secrétariat de l'ONU

INTRODUCTION

Quand on parle du développement industriel dans les 30 pays les moins avancés 1/, il ne faut jamais perdre de vue plusieurs considérations assez simples mais extrêmement importantes. Tout d'abord, on peut définir brièvement le sous-développement en disant qu'il se caractérise par de faibles dotations par habitant de ressources humaines et de capital humain et matériel 2/. Deuxièmement, il faut prendre conscience du caractère régional du sous-développement, concentré surtout dans l'Afrique au sud du Sahara, avec 20 des pays les moins avancés (population de 1977 : 128 millions d'habitants), et l'Asie du Sud, avec cinq des pays les moins avancés (population de 1977 : 112 millions d'habitants). Troisièmement, la plupart de ces pays ne souffrent pas seulement de l'étroitesse de leur marché intérieur, due à la faiblesse des revenus et au nombre généralement faible des habitants, mais encore de l'insuffisance des moyens de transport et de communication qui les relie aux principales nations commerçantes (20 des pays les moins avancés, soit n'ont

---

\* Le présent article est une version légèrement modifiée d'un document établi par le secrétariat de l'ONU à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Paris du 1er au 14 septembre 1981 (A/CONF.104/7/Add.6 (deuxième partie)). Il a pour objet de fournir, en ce qui concerne le secteur manufacturier, une analyse de fond, par secteur ou par région, de la problématique des pays les moins avancés. Il ne couvre ni les aspects économiques ou sociaux généraux (sauf quant ceux-ci sont spécifiquement liés aux industries manufacturières), ni l'assistance technique et il n'aborde pas non plus par le détail les aspects de l'industrialisation relatifs aux échanges et à l'emploi. En outre, il convient de noter que, dans le cas des pays les moins avancés, la documentation laisse particulièrement à désirer, si bien que les données présentées ici, surtout pour des pays pris séparément, sont souvent incomplètes, tant en ce qui concerne la couverture du pays que les comparaisons dans le temps, et sont sujettes à rectification.

1/ Le Comité de la planification du développement a, à sa dix-septième session, qui a eu lieu du 23 mars au 1er avril 1981, recommandé que la Guinée-Bissau (dont la population s'élevait en 1977 à 0,5 million d'habitants) soit ajoutée à la liste des pays les moins avancés. Toutefois, comme on ne dispose pas pour la Guinée-Bissau de données statistiques du type présenté ici, il ne sera plus fait référence à ce pays dans la suite du présent document.

2/ La combinaison de ces facteurs de production est importante. C'est ainsi que le Japon a une quote-part relativement faible de ressources naturelles par habitant, mais qu'il compense ce handicap par son capital matériel et (surtout) humain. La possession de ressources naturelles n'en constitue pas moins un atout.

pas d'accès direct à la mer, soit sont au contraire des îles). Quatrièmement, ces pays n'ont pas pu, en termes relatifs du moins, participer à l'accélération de la croissance industrielle et économique des pays en développement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Ils n'ont pas bénéficié de l'effet des "retombées". Cinquièmement, on rencontre actuellement dans beaucoup des pays les moins avancés des conditions économiques et sociales désastreuses (le "cercle vicieux") et, si l'on extrapole les tendances actuelles, les perspectives pour les années 80 et 90 sont les plus sombres. Sixièmement, seul un programme d'assistance à ces pays, massif et bien conçu, associé à certaines réformes internes, semble de nature à pouvoir infléchir de façon nettement favorable l'évolution du développement à l'avenir. Septièmement, ce programme devra avoir une large base de manière à pouvoir accélérer le développement des secteurs clefs, en particulier l'agriculture, les industries manufacturières, l'infrastructure (par exemple transports, communications, approvisionnement en énergie), ainsi que l'éducation et autres services sociaux productifs, et intensifier les liaisons dans ces secteurs.

#### APERCU STATISTIQUE DU PROGRES DE L'INDUSTRIE DANS LES ANNEES 70 <sup>3/</sup>

Dans la présente section, on passera en revue l'évolution du secteur manufacturier dans les pays les moins avancés (et, pour avoir un élément de comparaison, dans les autres pays en développement) de 1970 à 1977 (et, pour avoir un élément de comparaison, dans les années 60), la période couverte allant jusqu'à 1979 pour certaines séries de données dans le cas des pays africains les moins avancés.

Dans leurs efforts pour développer leur secteur manufacturier, les pays les moins avancés se heurtent à de graves contraintes, tant en ce qui concerne l'offre que la demande. La demande intérieure souffre beaucoup de l'étroitesse du marché (mesurée par le PIB) de ces pays, qui limite la possibilité d'y créer des industries exigeant, pour des raisons technologiques, une production à grande échelle. De plus, le niveau extrêmement bas du revenu par habitant dans ces pays signifie que seuls les produits industriels les plus indispensables et les moins chers ont des chances d'être achetés, sauf par la petite minorité riche, si bien que la fabrication d'une gamme diversifiée d'articles manufacturés est difficilement envisageable.

Le tableau 1 donne une idée de l'importance des obstacles que ces limitations du marché opposent à l'expansion de la production manufacturière. En 1977, le PIB par habitant dans les pays les moins avancés s'est élevé en moyenne à 148 dollars des Etats-Unis (prix de 1975), soit moins du tiers de la moyenne pour les autres pays en développement. Au cours des années 60, le taux de croissance annuelle moyenne du PIB par habitant dans les pays les moins avancés n'avait été que de 0,35 %, contre 3,17 % pour les autres pays en développement. Pendant la période 1970-1977, la différence entre les taux de croissance des deux groupes a diminué, avec un taux de 1,27 % pour les pays

---

<sup>3/</sup> L'accent est mis ici sur les données concernant les pays. On trouvera davantage de renseignements sur l'ensemble des pays les moins avancés, les pays les moins avancés d'Afrique et le Bangladesh dans "Analyse statistique de la situation industrielle mondiale 1981" (UNIDO/IS.292), section II.

les moins avancés et de 2,89 % pour les autres pays en développement, si bien que la part des pays les moins avancés dans le PIB total des pays en développement a continué à diminuer, mais plus lentement qu'au cours de la décennie précédente.

En 1977, la part des pays les moins avancés dans le PIB total des pays en développement était tombée à 3,45 %. Cette part était imputable pour près des trois quarts à l'Afghanistan, au Bangladesh, à l'Éthiopie, à l'Ouganda, à la République-Unie de Tanzanie et au Soudan. Pendant les années 60 et au cours de la période 1970-1977, seuls le Botswana, le Malawi et la République-Unie de Tanzanie ont augmenté leur part dans le PIB total des pays en développement. Dans le cas du Cap-Vert, des Comores, du Lesotho, du Niger et de l'Ouganda, il n'y a eu augmentation que pour la première de ces deux périodes. Dans l'ensemble, la part des pays les moins avancés dans le PIB total a baissé au taux de 2,67 % dans les années 60 et de 1,80 % de 1970 à 1977.

Il existe deux indicateurs généraux, largement utilisés, du niveau de développement industriel : la part de la valeur ajoutée du secteur manufacturier (VAM) dans le PIB et la VAM par habitant. Pour les comparaisons entre pays, ce dernier indicateur a l'avantage de ne pas subir l'influence du niveau de développement des autres secteurs. C'est ainsi que la découverte de pétrole dans un pays augmentera le PIB de celui-ci et fera baisser en conséquence le rapport VAM/PIB sans avoir nécessairement une influence sur le niveau de la VAM ou de la VAM par habitant <sup>4/</sup>. Le rapport VAM/PIB (exprimé en prix courants) est plus utile pour mettre en évidence l'importance relative du secteur manufacturier dans un pays à un moment donné.

Le tableau 2 montre l'évolution de la VAM par habitant jusqu'à 1977, année pour laquelle la moyenne dans l'ensemble des pays les moins avancés n'était que de 12,6 dollars des États-Unis (prix de 1975), chiffre légèrement inférieur à celui de 1976 et supérieur de 5 dollars des États-Unis seulement à celui de 1960. Par comparaison, la VAM par habitant dans les autres pays en développement est passée de 49,6 dollars des États-Unis en 1960 à 106,4 dollars en 1977. Ainsi, dans les pays les moins avancés, la VAM par habitant n'a guère été supérieure au dixième du chiffre qu'elle a atteint dans les autres pays en développement. Au cours des années 60, le taux de croissance de la VAM par habitant dans les pays les moins avancés, soit 4,88 %, avait été légèrement supérieur à celui des autres pays en développement (4,44 %), mais, alors que, dans les autres pays en développement, la croissance s'est poursuivie au même rythme pendant la période 1970-1977, elle est tombée à 3,16 % dans les pays les moins avancés <sup>5/</sup>. Pendant les années 60, le Bénin,

---

<sup>4/</sup> La découverte peut naturellement provoquer un transfert de ressources du secteur des industries manufacturières vers celui de la production de pétrole, mais ce transfert se traduirait par une baisse de la VAM par habitant. En revanche, la production de pétrole supplémentaire pourrait être obtenue grâce à l'utilisation de ressources inemployées ou étrangères ou encore de ressources provenant d'autres secteurs que celui des industries manufacturières.

<sup>5/</sup> De 1970 à 1980, le taux de croissance estimatif a été de 2,6 % pour les pays les moins avancés et de 3,8 % pour les autres pays en développement. (Voir : Analyse statistique...., tableau II.2).

Tableau 1. Pays les moins avancés : population, PIB par habitant et parts dans le PIB de l'ensemble des pays en développement (par pays), des autres pays en développement et de l'ensemble des pays en développement, 1977, avec les taux d'augmentation ou de diminution pour 1960-1977 et 1970-1977

Pays ou groupe de pays	Population (millions d'habitants)	PIB par habitant (dollars des E.U. de 1975)	Part dans le PIB des pays en dé- veloppement (pourcen- tage)	Taux moyen d'augmentation ou de diminution (Pourcentage)					
				Population		PIB par habitant		Part dans le PIB des pays en développement	
				1960-70	1970-77	1960-70	1970-77	1960-70	1970-77
				1977					
Afghanistan	20,3	98	0,20	2,14	2,61	-0,13	1,68	-3,49	-1,09
Bangladesh	77,6	129	0,99	2,84	1,84	-0,14	3,54	-2,83	-0,05
Bénin	3,2	160	0,05	2,43	2,76	0,84	-0,67	-2,28	-3,25
Bhoutan	1,2								
Botswana	0,7	536	0,04	2,00	2,39	4,77	4,16	1,11	1,10
Burundi	4,0	100	0,04	1,37	2,48	-3,86	0,04	-7,79	-2,82
Cap-Vert	0,3	300	0,01	2,91	1,88	5,70	-3,41	2,92	-6,72
Comores	0,3	196	0,01	2,12	2,55	4,03	-2,94	0,51	-5,65
Ethiopie	29,3	93	0,27	2,19	2,40	2,25	-0,43	-1,15	-3,35
Gambie	0,5	222	0,01	1,70	1,95	3,83	3,21	-0,10	-0,25
Guinée	4,6	174	0,08	2,11	2,44	-2,08	0,31	-5,40	-2,59
Haïti	4,7	207	0,10	1,55	1,50	-0,54	2,48	-4,44	-1,39
Haute-Volta	6,3	91	0,06	2,05	2,31	2,37	-1,38	-1,17	-4,34
Laos	3,5	65	0,02	2,41	2,27	-5,95	-7,38	-8,87	-10,21
Lesotho	1,2	135	0,02	1,65	2,01	4,25	3,24	0,24	-0,17
Malawi	5,2	138	0,07	2,30	2,45	3,40	4,06	0,08	1,07
Maldives	0,1								
Mali	6,0	93	0,06	2,12	2,48	-2,41	0,38	-5,71	-2,48
Népal	13,2	109	0,14	2,05	2,26	0,44	0,52	-3,02	-2,56
Niger	4,8	192	0,09	3,29	2,74	3,02	0,35	0,68	-2,27
Ouganda	12,1	255	0,31	2,64	3,01	3,03	-2,52	0,06	-4,81

République centrafricaine	1,9	207	0,04	1,98	2,14	0,00	-3,34	-3,51	-6,40
République-Unie de Tanzanie	16,4	175	0,28	2,80	3,10	4,16	2,44	1,30	0,11
Rwanda	4,4	141	0,06	3,02	2,74	1,75	1,11	-0,82	-1,53
Samoa	0,1								
Somalie	3,3	157	0,05	2,27	2,66	-1,72	1,52	-4,90	1,21
Soudan	19,5	265	0,51	2,92	3,11	-1,65	0,63	-4,24	-1,63
Tchad	4,2	168	0,07	2,04	2,04	-2,55	1,68	5,92	-1,64
Yémen	5,5								
Yémen démocratique	1,8								
Pays les moins avancés	256,2	148	3,45	2,52	2,36	0,35	1,27	-2,67	-1,80
Autres pays en développement <u>a/</u>	1 778,6	546	96,55	2,60	2,67	3,17	2,89	0,14	0,07
Ensemble des pays en développement <u>a/</u>	2 035,0	499	100,00	2,59	2,64	3,04	2,85		

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat de l'ONU, sauf pour les données relatives à la population du Bhoutan, des Maldives, du Samoa, du Yémen et du Yémen démocratique, fournies par la Banque mondiale (ces pays sont omis des agrégats relatifs aux pays les moins avancés et aux pays en développement figurant dans le tableau).

a/ Dans ce tableau et dans tout le reste du présent document, les groupes "Autres pays en développement" et "Ensemble des pays en développement" comportent des omissions, certains pays étant exclus à cause du manque de données (l'omission principale est la Chine).

les Comores, le Lesotho, le Malawi, le Rwanda et la Somalie avaient tous eu des taux de croissance de la VAM par habitant supérieurs à 10 % et le Laos et Haïti avaient été les seuls à avoir des taux de croissance négatifs. Pendant la période 1970-1977, en revanche, seuls le Bangladesh et le Lesotho ont eu des taux de croissance de la VAM supérieurs à 10 %, et 12 pays ont eu des taux de croissance négatifs. Il apparaît donc clairement que c'est seulement parce que le Bangladesh a un poids relatif important dans la VAM des pays les moins avancés (voir tableau 6) que le déclin du taux de croissance moyen de la VAM par habitant dans l'ensemble des pays les moins avancés n'a pas été plus marqué encore par rapport aux années 60.

Le tableau 3 montre que la part de la VAM dans le PIB (exprimé en prix courants) est passée, pour les pays les moins avancés, d'une moyenne de 5,29 % en 1960 à 7,41 % en 1970, pour atteindre un maximum de 8,81 % en 1975 et retomber ensuite à 8,47 % en 1977. La baisse de la part de la VAM s'est poursuivie dans 13 des 20 pays africains les moins avancés <sup>6/</sup> en 1978 et dans 10 d'entre eux en 1979. Pour les autres pays en développement, le rapport VAM/PIB a également atteint un maximum en 1975 (19,99 %), contre 16,92 % en 1960 et 18,98 % en 1977 (c'est-à-dire plus du double de la part moyenne de la VAM dans les pays les moins avancés).

La croissance de la VAM réelle (aux prix de 1975) dans les pays les moins avancés est tombée d'une moyenne de 7,53 % dans les années 60 à 5,59 % entre 1970 et 1977 (voir tableau 4). A titre de comparaison, le taux de croissance pour les autres pays en développement avait été légèrement inférieur au cours des années 60 et beaucoup plus élevé entre 1970 et 1977 que celui des pays les moins avancés. Malgré la très forte poussée du taux de croissance de la VAM au Bangladesh (pays ayant le poids relatif le plus élevé - voir tableau 6) au cours de la période 1970-1977 (imputable principalement aux résultats de 1972 et de 1974), seuls quatre autres pays ont augmenté le taux de croissance de leur VAM, alors que cinq pays enregistraient des taux de croissance négatifs entre 1970 et 1977. Entre 1970 et 1977, la VAM a progressé à un taux supérieur à 10 % au Bangladesh et au Lesotho; au cours des années 60, le Bénin, les Comores, le Lesotho, le Malawi, le Niger, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et la Somalie avaient tous connu des taux supérieurs à 10 %. Sur une base annuelle, la croissance de la VAM pour les pays les moins avancés a été négative en 1970 et en 1971, mais elle a été supérieure à 9 % au cours des trois années suivantes, retombant à un peu plus de 3 % en 1975 et 1976 et à 0,88 % en 1977. En ce qui concerne les pays africains les moins avancés, les taux de croissance de 1978 et de 1979 ont été inférieurs à la moyenne de 1970-1977 pour neuf d'entre eux et supérieurs à la moyenne pour huit autres. Un seul pays (le Mali) a eu un taux de croissance supérieur à 10 % en 1978 et un autre (la Haute-Volta) en 1979.

La différence entre la croissance réelle de la VAM et celle du PIB est représentée dans le tableau 5. Tant dans les pays les moins avancés que dans les autres pays en développement, la VAM a progressé plus rapidement en moyenne que le PIB dans les années 60 et entre 1970 et 1977, encore que la croissance du PIB ait dépassé celle de la VAM dans les pays les moins avancés en 1971 et de 1975 à 1977, et dans les autres pays en développement en 1977.

---

<sup>6/</sup> Au nombre de 20 au moment où ces lignes ont été écrites.

Tableau 2. VAM par habitant dans les pays les moins développés, dans les autres pays en développement et dans l'ensemble des pays en développement, 1960 et 1970-1977, avec taux de croissance pour 1960-1970 et 1970-1977

Pays ou groupe de pays a/	VAM par habitant (en dollars des F.U. de 1975)									Taux de croissance moyen (pourcentage)	
	1960	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1960-70	1970-77
Afghanistan	7,5	12,2	11,0	10,4	10,9	11,4	10,7	11,1	11,1	4,00	-0,56
Bangladesh	5,1	5,5	2,6	4,8	5,5	8,7	9,2	9,6	10,1	2,19	16,27
Bénin	6,0	12,2	12,2	12,8	12,3	13,5	15,9	14,5	13,7	10,21	2,93
Botswana	26,4	28,5	27,8	31,3	31,9	34,6	41,3	40,4	41,9	3,05	6,75
Burundi	7,1	13,3	13,9	13,8	13,8	15,4	14,4	16,2	16,9	0,21	3,28
Cap-Vert	2,4	4,7	4,1	4,5	5,1	4,0	4,0	3,8	5,1	4,74	-0,40
Comores	4,9	17,2	18,0	19,0	17,1	18,6	18,4	17,3	17,4	11,14	-0,11
Ethiopie	5,8	10,3	11,1	10,9	11,0	10,7	10,6	10,0	10,1	6,57	-0,93
Gambie	2,8	5,3	4,5	3,2	6,6	4,0	3,6	3,6	3,5	7,92	-4,92
Guinée	15,0	14,2	15,7	16,6	17,3	17,4	15,1	11,5	11,9	0,01	-3,60
Haïti	18,0	17,0	17,4	18,6	19,0	20,6	19,5	24,2	26,3	-1,28	6,04
Haute-Volta	6,0	11,3	10,6	10,7	10,7	10,2	10,8	10,8	8,8	6,88	-1,87
Laos	13,1	8,4	8,7	8,3	9,1	8,5	9,4	7,3	5,8	-5,34	-3,66
Lesotho	0,0	4,0	2,6	3,8	4,7	5,3	5,6	5,9	5,9	28,03	10,37
Malawi	3,4	12,5	12,0	12,8	15,4	16,1	17,8	16,4	17,1	14,33	5,85
Mali	8,1	12,3	11,9	13,0	13,2	11,2	12,2	12,2	12,5	6,98	-0,09
Niger	8,2	13,4	12,7	13,9	15,8	12,2	13,0	12,8	12,6	7,38	-1,03
Ouganda	15,0	24,1	24,5	23,5	21,0	20,1	17,0	16,0	11,9	5,37	-9,13
République centrafricaine	14,8	28,4	29,2	24,2	20,4	25,0	23,8	17,7	17,4	5,52	-6,64
République-Unie de Tanzanie	6,2	14,8	15,6	16,8	17,8	18,0	17,4	18,2	18,5	9,62	2,96
Rwanda	2,9	13,1	13,5	15,1	17,5	16,6	17,1	16,9	17,1	13,50	4,00
Somalie	4,4	10,5	12,5	13,6	14,7	14,4	14,8	14,7	15,0	11,12	4,35
Soudan	10,5	16,6	15,2	15,0	19,8	17,5	18,2	20,0	17,7	6,73	2,75
Tchad	10,5	14,2	16,6	14,2	15,0	16,0	18,3	16,8	16,6	4,55	2,37
Pays les moins avancés	7,3	11,1	10,2	10,9	11,8	12,6	12,7	12,8	12,6	4,88	3,16
Autres pays en développement	49,6	78,2	82,7	88,0	94,6	97,7	98,3	103,5	106,4	4,44	4,43
Ensemble des pays en développement	<u>44,5</u>	<u>70,2</u>	<u>74,1</u>	<u>78,9</u>	<u>84,9</u>	<u>87,7</u>	<u>88,3</u>	<u>92,9</u>	<u>95,4</u>	<u>4,46</u>	<u>4,44</u>

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Département des affaires économiques et sociales internationales du secrétariat de l'ONU.

a/ Données non disponibles pour le Bhoutan, les Maldives, le Népal, le Samoa, le Yémen et le Yémen démocratique.

Tableau 3. Part de la VAM dans le PIB - pour chacun des pays les moins avancés, les autres pays en développement et l'ensemble des pays en développement, 1960-1977  
(1970-1979 pour les pays africains les moins avancés)

(en pourcentage, basé sur les prix courants)

Pays ou groupe de pays a/	Part de la VAM dans le PIB b/											
	1960	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	
Afghanistan							11,35	10,65	10,88			
Bangladesh	5,76	5,86	4,26	6,59	6,11	6,72	7,63	8,25	7,79			
Bénin	2,70	8,19	8,69	8,25	8,27	9,36	9,28	8,10	(6,70)	(6,52)	(6,39)	
Botswana									7,39			
Burundi	8,68	5,44	4,87	5,29	5,02	7,17	7,57	7,02	(7,08)	(6,83)	(6,94)	
Cap-Vert	3,01	8,61	9,38	10,94	10,44	13,74	15,54	17,46	8,22	(12,34)	(11,77)	(11,51)
Comores	1,43	1,64	1,55	1,91	2,43	2,01	1,88	1,67	17,67	(6,00)	(5,74)	(5,56)
Ethiopie	2,57	6,70	7,27	7,49	6,21	6,73	8,05	8,75	1,83	(8,72)	(8,62)	(8,61)
Gambie									8,74	(10,88)	(11,10)	(10,81)
Guinée	6,10	8,92	9,52	9,96	10,02	9,87	11,16	10,54	9,95	(1,80)	(1,10)	(0,98)
Haïti		(2,18)	(1,71)	(1,43)	(2,51)	(1,61)	(1,73)	(2,30)	(1,80)	(1,80)	(1,10)	(0,98)
Haute-Volta	6,54	1,94	8,94	10,13	10,86	10,30	9,05	6,54	(6,72)	(6,59)	(6,29)	
Lesotho	10,16	9,93	9,89	10,64	10,71	11,31	10,80	12,19	12,70			
Malawi	6,25	10,57	10,20	10,18	10,42	11,13	10,71	10,89	(13,58)	(13,10)	(13,92)	
Mali		2,70	2,79	2,09	2,65	4,16	4,47	4,17	9,54	(2,77)	(2,73)	(2,95)
									4,11	(14,87)	(15,48)	(15,58)
		13,13	11,41	12,63	13,01	12,05	13,23	13,57	15,10	(13,21)	(14,17)	(14,13)
	5,63	10,54	9,92	10,63	13,86	13,77	13,69	13,06	12,65			

Népal		8,90	9,07	9,51	8,53	9,89	9,76	9,76	10,33		
Niger	4,87	6,04	5,82	5,87	8,22	6,93	8,10	6,09	(5,22)	(5,23)	(5,34)
Ouganda	9,13	9,16	8,28	7,76	6,79	7,94	6,34	6,11	5,22 (4,73)	(4,71)	(4,76)
République centrafricaine	5,99	11,16	11,40	10,43	9,01	10,23	10,91	8,25	(12,61)	(13,95)	(13,88)
République-Unie de Tanzanie	2,96	10,08	10,69	11,40	10,97	10,58	10,45	10,07	1,93 (9,27)	(9,32)	(9,92)
Rwanda		(3,47)	(3,87)	(4,05)	(4,01)	(3,74)	(4,24)	(4,62)	9,61 (4,17)	(4,57)	(4,58)
Somalie	2,35	6,49	7,74	8,85	9,98	9,95	9,56	8,80	(8,25)	(7,99)	(8,36)
Soudan	3,34	6,09	6,07	6,00	5,82	6,31	6,52	5,93	8,26 (6,17)	(5,80)	(6,20)
Tchad	3,17	5,49	6,28	6,08	7,79	8,29	10,59	11,18	6,17 (10,84)	(9,92)	(9,50)
Ensemble des pays les moins avancés	5,29	7,41	7,43	8,01	7,60	7,91	8,81	8,70	10,83 8,47		
Autres pays en développement	16,92	19,25	19,38	19,67	19,93	19,61	19,99	19,53	18,98		
Ensemble des pays en développement	16,38	18,69	18,91	19,71	19,38	19,09	19,56	19,13	18,60		

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat de l'ONU, avec les exceptions indiquées à la note a/.

a/ Données non disponibles pour le Bhoutan, les Maldives, la République démocratique populaire lao, le Samoa, le Yémen et le Yémen démocratique.

b/ Les données relatives aux pays africains pour 1978 et 1979 (et pour toutes les années dans le cas de la Gambie et du Rwanda) sont basées sur les informations fournies par la CEA et ne sont donc pas comparables avec celles des autres années; pour permettre de faire la liaison entre les deux séries, on a fait figurer pour 1977 les chiffres de l'ONUDI et ceux de la CEA (ces derniers entre parenthèses).

En 1978, la croissance du PIB a dépassé celle de la VAM dans 11 des 20 pays africains les moins avancés et, en 1979, le PIB a progressé plus rapidement que la VAM dans sept pays. Dans les années 60, l'excédent de la croissance de la VAM par rapport à celle du PIB avait dépassé 10 % au Lesotho, au Malawi, au Rwanda et en Somalie; pendant la période 1970-1977, seul le Bangladesh a enregistré un excédent supérieur à 10 %.

Tableau 4. Taux de croissance de la VAM des pays les moins avancés (par pays), des autres pays en développement et de l'ensemble des pays en développement, 1960-1970 et 1970-1977 (1970-1979 pour les pays africains les moins avancés) (en pourcentage, sur la base des prix en dollars des Etats-Unis de 1975)

Pays ou groupe de pays a/	Evolution						Variation annuelle					
	1960-70	1970-77	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978 b/	1979 b/
Afghanistan	6,22	2,03	25,30	-7,54	-3,11	8,11	6,68	-3,45	6,46	2,75		
Bangladesh	5,09	18,41	-17,49	-47,07	72,29	15,37	59,31	8,52	6,87	7,37		
Bénin	12,89	5,77	-10,98	2,69	7,99	-1,62	13,52	20,52	-5,96	-3,42	3,65	2,20
Botswana	5,12	9,31	-7,62	-0,46	15,11	4,20	11,03	22,41	0,34	6,71	1,94	2,16
Burundi	1,59	5,85	141,69	6,62	1,27	2,95	13,98	-3,76	15,65	7,02	3,24	2,24
Cap-Vert	7,79	1,48	25,98	-10,91	12,69	14,27	-18,67	1,45	-3,87	36,31	0,00	7,14
Comores	13,50	2,44	63,37	7,31	7,78	-7,44	11,38	1,99	-3,63	3,15	0,00	4,55
Ethiopie	8,90	1,45	7,95	9,82	0,26	3,58	-0,66	2,26	-3,53	2,79	4,79	3,05
Gambie	9,75	-3,07	-13,14	-13,74	-26,51	107,91	-38,14	-8,40	2,67	-2,55	-20,00	0,00
Guinée	2,11	-1,25	-7,93	13,07	8,57	6,87	2,61	-11,11	-21,82	6,03	2,90	1,61
Haïti	0,25	7,64	2,57	3,94	8,16	3,73	10,09	-3,89	26,02	10,58		
Haute-Volta	9,07	0,40	12,19	-3,81	2,78	2,34	-1,84	8,45	2,24	-16,43	4,75	10,74
Lesotho	30,30	12,59	16,62	-33,37	47,63	26,84	16,34	7,70	7,34	2,59	4,17	4,00
Malawi	16,96	8,45	20,18	-1,34	9,02	23,53	6,62	13,46	-5,31	6,41	5,86	6,55
Mali	9,25	2,39	3,66	-0,85	11,94	4,14	-13,13	11,58	2,68	5,43	12,58	3,63
Niger	10,91	1,67	3,45	-2,03	12,08	16,42	-20,19	8,87	1,44	0,68	9,16	8,03
Ouganda	8,15	-6,40	3,60	4,67	-1,24	-7,97	-1,08	-13,30	-2,65	-23,17	0,51	1,02
République centrafricaine	7,61	-4,64	18,90	5,08	-15,56	-13,73	24,82	-2,45	-24,17	0,70	3,99	0,70
République démocratique populaire lao	-3,06	-1,48	10,41	8,79	-2,05	12,88	-4,94	11,82	-20,24	-18,49		
République-Unie de Tanzanie	12,68	6,14	1,02	8,17	10,99	9,09	4,61	-0,63	8,27	4,74	4,43	5,88
Rwanda	16,93	6,84	18,66	5,50	14,94	18,70	-2,16	5,87	1,19	4,31	8,89	8,16
Somalie	13,65	7,12	23,17	22,06	11,82	10,74	0,55	5,95	2,05	4,60	0,00	1,71
Soudan	9,81	5,95	-14,33	-5,29	1,64	35,76	-8,56	7,03	13,45	-8,82	5,83	4,93
Tchad	6,68	4,46	-19,71	19,49	-12,58	7,35	9,14	16,23	-6,29	1,37	-6,88	-7,88
Ensemble des pays les moins avancés	7,53	5,59	-0,10	-5,56	9,51	9,94	9,66	3,28	3,75	0,88		
Autres pays en développement	7,16	7,22	8,57	8,58	9,19	10,39	5,99	3,34	8,16	5,57		
Ensemble des pays en développement	7,17	7,19	8,40	8,32	9,19	10,38	6,05	3,34	8,08	5,50		

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat de l'ONU, avec les exceptions indiquées à la note b/ pour 1978 et 1979.

a/ Sont absents de ce tableau : le Bhoutan, les Maldives, le Népal, le Samoa, le Yémen et le Yémen démocratique.

b/ Les données pour 1978 et 1979, basées sur le dollar des Etats-Unis de 1970 (coût des facteurs) sont fournies par la CEA et ne sont donc pas exactement comparables avec celles des autres années.

Tableau 5. Excédent du taux de croissance de la VAM par rapport à celui du PIB, pour chacun des pays les moins avancés, pour les autres pays en développement et pour l'ensemble des pays en développement, 1960-1970 et 1970-1977 (plus 1978-1979 pour les pays africains les moins avancés)  
(Pourcentage, sur la base des prix en dollars des Etats-Unis de 1975)

Pays ou groupe de pays a/	Evolution		Variation annuelle									
	1960-70	1970-77	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978 b/	1979 b/
Afghanistan	4,22	-2,30	23,20	-2,54	-1,23	-3,31	-0,82	-6,33	0,18	-0,39		
Bangladesh	2,39	12,97	-9,15	-31,06	61,25	6,48	58,49	-5,55	2,50	-0,31		
Bénin	9,60	3,70	-12,50	-4,30	-1,84	-2,38	3,24	29,67	-4,89	-3,49	-1,71	-1,98
Botswana	-1,76	2,66	-36,93	-25,97	6,78	-2,97	8,85	14,18	-0,56	4,13	-3,12	-5,12
Eurundi	4,13	3,33	132,76	0,30	7,89	1,38	6,09	-2,23	8,11	1,22	-5,28	0,34
Cap-Vert	0,99	3,07	13,86	1,48	25,08	15,58	-4,17	-4,89	-10,97	0,98	-2,54	2,59
Comores	7,27	2,91	60,83	-2,74	6,51	-7,83	-1,70	13,86	7,74	1,61	-1,82	3,12
Ethiopie	4,42	-0,51	5,18	4,72	-0,62	2,49	-2,49	-1,25	-3,62	0,69	1,99	-0,44
Gambie	4,16	-8,29	-26,03	-17,48	-14,59	67,23	-39,64	-7,63	-3,56	3,36	-55,06	-2,96
Guinée	2,13	-4,01	2,02	7,16	8,67	1,16	-4,25	-5,49	-25,96	0,40	-0,63	-1,69
Haïti	-0,75	3,62	0,90	-0,46	7,67	0,94	5,79	-4,87	14,80	4,04		
Haute-Volta	4,61	-0,51	16,32	-4,52	-2,45	-7,03	-5,08	4,90	-2,37	-6,14	1,60	5,85
Lesotho	24,35	7,28	15,45	-41,36	51,30	17,67	6,26	5,57	0,35	-1,46	0,27	3,65
Malawi	11,18	1,83	19,64	-16,53	4,46	14,81	-0,71	8,08	-8,65	2,22	0,47	0,34
Mali	9,59	-0,48	-4,88	-5,03	8,84	11,25	-13,74	-1,26	-2,33	0,56	6,61	0,00
Niger	4,50	-1,42	-9,44	-3,54	9,54	31,06	-34,29	9,11	-15,71	-7,54	0,91	3,37
Ouganda	2,40	-6,81	3,46	0,39	-1,49	-7,99	-1,86	-12,07	-2,45	-24,67	-0,29	2,52
République centrafricaine	5,63	-3,37	14,79	2,95	-8,01	-8,34	10,78	5,77	-20,22	-2,52	3,45	1,04
République démocratique populaire lao	0,62	3,80	8,99	-0,68	0,66	10,39	7,02	11,82	-4,78	-3,74		
République-Unie de Tanzanie	5,61	0,54	0,68	5,49	2,56	1,93	0,43	-4,78	1,20	0,27	-1,12	2,99
Rwanda	12,10	2,97	8,14	0,30	13,57	17,30	-2,87	-3,67	-5,12	0,63	6,24	4,07
Somalie	13,13	2,91	16,24	14,20	5,00	5,92	-1,42	2,34	-0,80	0,85	-2,70	-0,44
Soudan	8,62	2,18	-14,68	-14,34	7,09	12,72	-6,89	8,59	2,90	-0,13	1,83	1,93
Tchad	7,25	0,71	-10,02	17,63	-5,28	12,51	-5,10	-1,66	-5,11	-1,81	-3,98	-4,26
Ensemble des pays les moins avancés	4,65	1,94	1,31	-4,71	6,96	2,92	7,33	-1,26	-1,08	-1,38		
Autres pays en développement	1,31	1,59	1,10	2,48	2,94	2,96	0,70	0,19	1,99	-0,04		
Ensemble des pays en développement	1,46	1,63	1,31	2,49	3,09	2,97	0,87	0,14	1,97	0,00		

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat de l'ONU, avec les exceptions indiquées à la note b/ pour 1978 et 1979.

a/ Sont absents de ce tableau : le Bhoutan, les Maldives, le Népal, le Samoa, le Yémen et le Yémen démocratique.

b/ Les données pour 1978 et 1979, fournies par la CEA, sont basées sur le dollar des Etats-Unis de 1970 (coût des facteurs) et ne sont donc pas exactement comparables avec celles des autres années.

Tableau 6. Part dans la VAM totale des pays en développement pour les pays les moins avancés (par pays), pour les autres pays en développement et pour l'ensemble des pays en développement, 1960 et 1970-1977

(en pourcentage, sur la base des prix courants)

Pays ou groupe de pays a/	1960	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Afghanistan							0,12	0,16	0,16
Bangladesh	0,66	0,54	0,20	0,44	0,49	0,69	0,40	0,31	0,29
Bénin	0,01	0,03	0,03	0,03	0,01	0,03	0,03	0,02	0,02
Botswana	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	0,01	0,02
Burundi	0,02	0,03	0,03	0,03	0,02	0,03	0,03	0,04	0,04
Cap-Vert	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comores	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ethiopie	0,19	0,23	0,24	0,24	0,21	0,18	0,18	0,17	0,17
Guinée	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,03	0,03
Haïti	0,09	0,06	0,06	0,06	0,05	0,05	0,05	0,07	0,08
Haute-Volta	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04	0,03	0,04	0,04	0,03
Lesotho	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Malawi		0,06	0,06	0,07	0,06	0,05	0,05	0,05	0,06
Mali	0,02	0,04	0,04	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04
Népal		0,11	0,10	0,11	0,07	0,08	0,08	0,07	0,07
Niger	0,04	0,03	0,03	0,04	0,04	0,03	0,04	0,03	0,03
Ouganda	0,17	0,17	0,16	0,14	0,11	0,12	0,11	0,11	0,10
République centrafricaine	0,02	0,03	0,03	0,03	0,02	0,02	0,03	0,02	0,02
République-Unie de Tanzanie	0,05	0,19	0,19	0,21	0,18	0,16	0,16	0,15	0,16
Rwanda	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,04	0,05	0,05
Somalie	0,01	0,02	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Soudan	0,15	0,19	0,20	0,19	0,22	0,18	0,20	0,20	0,19
Tchad	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,04	0,04	0,04
Ensemble des pays les moins avancés	1,56	1,87	1,53	1,79	1,74	1,82	1,74	1,64	1,64
Autres pays en développement	98,44	98,13	98,47	98,21	98,26	98,18	98,26	98,36	98,36
Ensemble des pays en développement	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Département des affaires économiques et sociales internationales du secrétariat de l'ONU.

a/ Sont absents de ce tableau : le Bhoutan, la Gambie, les Maldives, la République démocratique populaire lao, le Samoa, le Yémen et le Yémen démocratique.

La part des pays les moins avancés dans la VAM totale des pays en développement, c'est-à-dire leur poids relatif dans la VAM totale (et dans la croissance moyenne de celle-ci), figure au tableau 6. En 1977, les pays les moins avancés ne représentaient que 1,64 % de la VAM totale des pays en développement, contre 1,56 % en 1960 et 1,87 % en 1970 <sup>7/</sup>. Six pays - l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Ethiopie, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Soudan - représentaient 65 % de la VAM des pays les moins avancés en 1977. Comme l'indique le tableau, les variations sensibles de la part du Bangladesh, qui restait en 1977 le plus grand producteur de biens manufacturés des pays les moins avancés, mais dont l'importance relative tendait à décliner, ont exercé une forte influence sur les variations annuelles de la croissance moyenne de la VAM dans les pays les moins avancés.

Le processus de développement industriel est en grande partie conditionné par l'ampleur et le dosage technologique des ressources mises à la disposition d'un pays, ainsi que par l'efficacité avec laquelle celui-ci fait usage de ces ressources. On affirme parfois que les pays relativement peu développés devraient utiliser des technologies à plus forte intensité de main-d'oeuvre que les pays plus développés, mais il convient de nuancer cette conception lorsqu'on a besoin de compétences qui ne sont pas faciles à trouver dans les pays les moins avancés. En règle générale, les arguments ne sont pas fondés sur une analyse empirique parce qu'on manque de données fiables et détaillées sur l'usage des facteurs main-d'oeuvre et capital dans les pays les moins avancés.

Dans le tableau 7, on s'est efforcé de fournir, à simple titre d'illustration (du fait que les données sont incomplètes, ne sont probablement pas tout à fait exactes et risquent de varier considérablement d'une année à l'autre, parce que, dans de nombreux cas, la création d'une seule grosse usine peut avoir un impact important sur la base de données), quelques indications pour 1970 et 1975 sur les rapports entre la production et les facteurs main-d'oeuvre et capital dans le secteur manufacturier d'un certain nombre des pays les moins avancés, indications accompagnées de données permettant une comparaison avec un groupe de pays en développement plus avancés. Le rapport entre la VAM et l'emploi dans le secteur manufacturier donne une mesure de la productivité de la main-d'oeuvre. La VAM par salarié variait considérablement entre les différents pays les moins avancés au sujet desquels on dispose de données. Au Bangladesh, la VAM par salarié n'atteignait que 1 814 dollars des Etats-Unis en 1970 et 2 017 en 1975, alors qu'en Haute-Volta les chiffres étaient respectivement de 45 918 et 18 049 dollars (prix de 1975). Hormis quelques rares exceptions de ce genre, la VAM par salarié dans les pays les moins avancés était bien inférieure à sa valeur moyenne dans un groupe d'autres pays en développement (7 909 dollars des Etats-Unis en 1970 et 8 978 en 1975). En ce qui concerne les pays les moins avancés, aucune tendance bien nette à un relèvement de la VAM par travailleur entre 1970 et 1975 ne se dégage des données disponibles. (voir tableau 6 et 7)

---

<sup>7/</sup> Le chiffre serait encore plus faible si la Chine (ainsi qu'un certain nombre d'autres pays non inclus dans le groupe des pays en développement à cause de l'absence de données) figurait dans le groupe des autres pays en développement. Les premières statistiques concernant 1980 sont très proches de celles pour 1977. (Voir : Analyse statistique ..., figure III).

Tableau 7. Indicateurs structurels clefs pour la comparaison des secteurs manufacturiers de certains des pays les moins avancés et d'un groupe de pays en développement à revenu supérieur (moyenne non pondérée), 1970 et 1975 a/

Pays ou groupe de pays	VAM par salarié (dollars des Etats-Unis de 1975)		Rapport formation brute de capital fixe/VAM, prix courants (%)		Rapport formation brute de capital fixe/salaires, prix courants (%)		Nombre moyen de salariés par entreprise		Emplois du secteur manufacturier par rapport à la main-d'oeuvre totale (%)		Formation brute de capital fixe du secteur manufacturier par rapport à la formation brute de capital fixe totale prix courants (%)	
	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975	1970	1975
	Afghanistan		6 167,7							215		0,51
Bangladesh	1 814,4	2 017,2					130	137	0,88	1,33		
Burundi	37 368,9						50		0,07			
Cap-Vert		3 835,5						19		0,41		
Ethiopie	5 201,0	4 952,0	13,99	6,22	58,25	28,35	103	138	0,45	0,50	7,11	4,63
Haïti	7 693,1	5 061,3					12	19	0,44	0,76		
Haute-Volta	45 918,3	18 049,4					132	362	0,04	0,11		
Lesotho		3 274,2		0,02		0,05		52		0,32		
Malawi	3 084	3 123,4	27,30	39,56	74,21	97,67	139	244	0,91	1,30	7,85	9,16
Niger	16 248,0						61		0,25			
République centrafricaine		6 405,9		9,24		29,55		185		0,68		2,29
République-Unie de Tanzanie	4 075,2		19,35		48,77		107		0,86		5,30	
Rwanda	9 319,7						89		0,25			
Somalie	5 519,4	4 957,9	5,00	52,98	17,51	134,91	29	33	0,49	0,76	2,06	8,51
Autres pays en développement b/	7 909,9	8 978,2	14,86	17,89	57,71	69,11	54	82	3,44	3,94	9,15	9,53

Source : Base de données ONUDI. Informations fournies par le Bureau de la recherche et de l'analyse des politiques en matière de développement de l'ONU par le Département des affaires économiques et sociales internationales et par le Bureau de statistique des Nations Unies, avec des estimations faites par le secrétariat de l'ONUDI.

a/ En raison de divers problèmes examinés dans le texte, les données présentées ici doivent être considérées comme n'ayant qu'une valeur indicative. Dans la première colonne, la VAM est tirée de sources relatives aux comptabilités nationales; pour les autres colonnes, les valeurs proviennent de données du Yearbook of Industrial Statistics.

b/ Barbade, Bolivie, Chili, Colombie, Equateur, Fidji, Indonésie, Jamahiriya arabe libyenne, Mexique, Panama, Philippines, République de Corée, République dominicaine, Singapour, Tunisie et Turquie.

Dans deux sur quatre des pays les moins avancés en 1970 et dans trois sur cinq en 1975, le rapport entre la formation brute de capital fixe dans le secteur manufacturier et la VAM était inférieur à celui du groupe des autres pays en développement, c'est-à-dire que, ces deux années-là, l'investissement par unité de production a été inférieur à la moyenne de l'ensemble des pays en développement. Toutefois, des comparaisons portant sur deux années ne sont guère significatives étant donné que les fluctuations annuelles de la formation brute de capital fixe sont souvent très importantes <sup>8/</sup>. De même, les données sur le rapport entre la formation brute de capital fixe et les salaires laissent à désirer, mais ce rapport a augmenté dans deux des trois pays les moins avancés pour lesquels on dispose de données couvrant les deux années et il a également augmenté pour le groupe des autres pays en développement, ce qui dénote une tendance à l'utilisation de technologies à intensité de capital croissante (ou une hausse du prix des biens d'équipement par rapport au coût de la main-d'oeuvre).

Le nombre de salariés par entreprise est un indicateur de l'importance économique et de la taille des unités de production. Théoriquement, on pourrait penser trouver des entreprises relativement petites dans les pays les moins avancés, mais les données dont on dispose contredisent cette hypothèse. En effet, dans sept sur dix des pays les moins avancés en 1970 et dans six sur dix en 1975, le nombre de salariés par entreprise était plus élevé que dans le groupe des autres pays en développement. Ce phénomène peut avoir plusieurs explications : a) dans les pays les moins avancés, les données relatives aux très petites entreprises ne sont pas recueillies aussi complètement que celles qui concernent les grosses entreprises; b) dans les pays les moins avancés, le secteur manufacturier peut se limiter à un nombre réduit de grosses entreprises créées par le secteur public ou par des investisseurs étrangers; c) il se peut que le secteur manufacturier des pays les moins avancés soit moins efficace et emploie plus de main-d'oeuvre non productive. Dans tous les cas, le nombre de salariés par établissement a progressé de 1970 à 1975, ce qui traduit sans doute une tendance générale à une production à plus grande échelle, mais est peut-être dû aussi aux facteurs qui viennent d'être mentionnés.

L'emploi dans le secteur manufacturier représente une part faible mais croissante de la population active dans les pays les moins avancés. En 1970, l'emploi dans ce secteur représentait moins de 1 % de la population active, dans tous les pays les moins avancés au sujet desquels on dispose de chiffres, contre 3,44 % en moyenne pour le groupe des autres pays en développement. En 1975, la part du secteur manufacturier s'est accrue dans tous les pays, dépassant 1 % au Bangladesh et au Malawi.

A titre de comparaison, la part de la formation brute de capital fixe du secteur manufacturier dans la formation brute de capital de tous les secteurs était beaucoup plus élevée que la proportion de la main-d'oeuvre employée dans le secteur manufacturier à la fois dans les pays les moins avancés au sujet desquels on dispose de chiffres et dans les autres pays en développement, ce

---

<sup>8/</sup> Les coefficients marginaux de capital ont été également calculés, mais les fluctuations importantes des données de base (dont les taux de croissance négatifs de la VAM) leur retirent toute signification.

qui indique la relative intensité de capital des industries manufacturières. En 1975, cette part oscillait entre 2,29 % et 9,16 % pour quatre des pays les moins avancés, contre 9,53 % en moyenne pour le groupe des autres pays en développement.

L'intérêt potentiel du type de données figurant au tableau 7 pour la planification et la formulation de politiques est évident. Toutefois, le caractère imparfait et fragmentaire de ces données en réduit singulièrement l'utilité pratique et montre combien il serait nécessaire d'améliorer la collecte et l'analyse des statistiques dans les pays les moins avancés; il s'agit là d'un besoin important qui appelle une action prioritaire.

Le tableau 8 présente, pour les branches auxquelles revenait plus de 5 % de la VAM en 1975, dans 19 des pays les moins avancés, la part de chaque branche en ce qui concerne la VAM, la formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière et l'emploi dans cette industrie, pour 1970 et 1975, et indique aux fins de comparaison, la structure de la VAM dans l'ensemble des pays en développement. Dans les pays les moins avancés, les branches qui contribuent le plus à la VAM, et de loin, sont les industries alimentaires et les industries textiles, encore que leur part ait diminué (en prix courants) dans la plupart de ces pays entre 1970 et 1975 (et, en moyenne, dans l'ensemble des pays en développement) à mesure que la diversification se développait. Les produits alimentaires, les boissons et les tabacs, les textiles et les produits textiles comptaient cependant, en 1975, pour au moins la moitié de la VAM dans tous les pays les moins avancés, à une ou deux exceptions près; on peut voir dans la partie B du tableau que ces branches ont une part beaucoup plus importante dans la VAM des pays en développement pris dans leur ensemble. Les pays en développement les moins avancés continuent donc à assurer essentiellement une production de base pour leurs marchés respectifs réduits, en utilisant des produits locaux et des techniques relativement simples.

Il ressort également de ce tableau que l'emploi dans l'industrie manufacturière est encore plus fortement concentré dans ces grandes branches, alors que la formation brute de capital fixe est beaucoup mieux répartie, ce qui montre que la plupart des gouvernements des pays les moins avancés entendent réduire leur dépendance à l'égard des produits industriels importés.

Les pays les moins avancés importent beaucoup plus de produits manufacturés qu'ils n'en exportent et ce déséquilibre est nettement plus marqué que dans les autres pays en développement. On peut voir au tableau 9 que le rapport exportation-commerce, c'est-à-dire la part des exportations dans le total des exportations et des importations n'était, en 1975, que de 4,6 % pour le commerce de produits manufacturés des pays les moins avancés pour lesquels on disposait de statistiques, contre 8,1 % en 1970 <sup>9/</sup>. Cette moyenne cache des différences considérables entre les divers pays comptant parmi les moins avancés, puisque ce pourcentage allait, en 1975, de moins de 1 % (commerce orienté presque exclusivement vers les importations) pour le Soudan et la Gambie, à 28,4 % pour Haïti. Comme on peut s'y attendre, les autres pays en développement avaient un rapport exportation-commerce beaucoup plus élevé que les pays les moins avancés : 22 % en 1975 et 24,7 % en 1970.

---

<sup>9/</sup> Aux tableaux 9 et 10, on entend par commerce des produits manufacturés le commerce des produits relevant des sections 5 à 8 de la classification type pour le commerce international (CTCI).

**Tableau 8.** Part a/ qui revient en 1970 et 1975 dans la VAM, la formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière et l'emploi dans l'industrie manufacturière (En pourcentage)

Pays	CITI	Part de la VAM		Part dans la formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière		Part dans l'emploi dans l'industrie manufacturière		Combinaison des branches de la CITI b/
		1970	1975	1970	1975	1970	1975	
		A. Branches représentant, en 1975, plus de 5 % de la VAM dans certains des pays comptant parmi les moins avancés						
<u>Bangladesh</u>	311	14,44	13,01			12,79	10,50	
	314	12,47	14,10			2,03	1,64	
	321	45,23	44,41			63,49	61,35	
	352	7,27	10,90			6,54	7,89	
	371	2,16	5,02			1,01	2,51	
<u>Bénin</u>	311	48,33	48,95					
	313	12,92	13,33					
	321	10,05	19,05					
<u>Botswana</u>	311	65,50	56,97					
	313	13,67	11,89					
	381		11,07					
	390	20,83	6,15					
<u>Ethiopie</u>	311	21,02	14,39	18,31	19,38	16,90	22,40	
	313	5,53	7,09	15,84	6,52	6,15	5,12	
	321 A	31,69	34,34	31,38	29,97	43,82	39,60	321 A : 321 + 322
	331 A	6,56	6,28	2,75	1,19	6,76	7,43	331 A : 331 + 322
	351 E	3,60	5,89	8,35	12,30	5,03	6,41	351 E : 351 + 352 + 354 + 355 + 356
	362 A	3,82	6,83	12,55	5,93	8,39	6,59	362 A : 362 + 369
	371 AA	6,34	5,63	7,03	1,68	3,56	2,93	371 AA : 371 + 372 + 381
	390	8,01	9,81	0,00	0,00	0,00	0,00	

Pays	CITI	Part de la VAM		Part dans la formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière		Part dans l'emploi dans l'industrie manufacturière		Combinaison des branches de la CITI b/
		1970	1975	1970	1975	1970	1975	
<u>Haïti</u>	311	28,52	32,11			36,27	28,61	
	321	12,39	5,69			17,04	9,24	
	322 F	14,23	6,45			6,18	12,77	322 F : 322 + 324
	342	6,95	8,34			0,42	0,37	
	369	4,57	8,60			4,11	2,90	
	381	9,57	12,26			1,97	2,12	
	390 OS	9,68	11,69			6,62	18,20	390 OS : 390 + 382 + 383
<u>Haute-Volta</u>	311	100,00	71,48					
	322 B		12,74			10,37	5,00	322 B : 322 + 323 + 324
	351 C		6,27					351 C : 351 + 352 + 353 + 354
<u>Lesotho</u>	311	15,00	12,51		9,04		14,42	
	321	20,00	17,87			34,80		
	322 B	10,00	7,15		21,45			322 B : 322 + 323 + 324
	332	15,00	12,51		12,06		22,46	
	342	25,00	19,66		53,72		8,85	
	361	5,00	7,95		1,60		2,43	
	369		14,30		0,00		10,07	
	390	10,00	7,15			4,60		
<u>Malawi</u>	311	27,17	31,54	22,00	38,92	32,60	30,65	
	313	19,02	9,03	5,68	21,19	3,28	4,32	
	314	6,17	8,91	5,20	3,38	22,95	19,20	
	321	5,68	6,19	31,93	17,36	11,65	11,35	
	322 B	9,38	6,19	2,00	2,99	8,57	8,42	322 B : 322 + 323 + 324
	351 A	4,94	9,03	9,09	4,03	4,14	3,64	351 A : 351 + 352
	369	3,95	5,57	10,31	2,63	1,29	6,18	
	381 C	7,66	9,15	5,34	2,92	4,42	6,22	381 C : 381 + 382 + 383 + 384
<u>Mali</u>	311 B	100,00	22,13					311 B : 311 + 313 + 314
	322 B		56,54					322 B : 322 + 323 + 324
	351 A		7,04					351 A : 351 + 352
	381		5,84					
	390		8,45					

Tableau 8 (suite)

Pays	CITI	Part de la VAM		Part dans la formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière		Part dans l'emploi dans l'industrie manufacturière		Combinaison des branches de la CITI <u>b/</u>
		1970	1975	1970	1975	1970	1975	
<u>Népal</u>	311	54,46	54,16					
	314	11,88	11,62					
	321	11,88	11,93					
	361 B	5,45	5,57					361 B : 361 + 362 + 369
<u>Niger</u>	311	100,00	58,12			10,93		
	321		6,32			44,85		
	322		6,32					
	381		8,48			9,21		
<u>Ouganda</u>	311	19,87	9,74					
	313	6,29	5,72					
	321	20,68	8,98					
	322	1,41	52,68					
<u>République centrafricaine</u>	311 B	27,74	43,75	48,12		15,75	311 B : 311 + 313 + 314	
	321 B	36,29	32,41	43,68		73,93	321 B : 321 + 322 + 323	
	331	22,38	9,32	0,00		0,00		
<u>République- Unie de Tanzanie</u>	311	20,94	19,67	18,96		31,32		
	313	9,44	5,08	7,09		1,41		
	314	8,74	7,12	5,05		5,11		
	321	22,19	16,87	26,71		32,00		
	342	3,62	5,08	1,58		2,58		
	351	0,66	6,54	1,26		0,90		
<u>Rwanda</u>	311 B	79,00	60,26			52,55	311 B : 311 + 313 + 314	
	321	5,02	9,93			0,00		
	361 B	4,11	7,95			0,00	361 B : 361 + 362 + 369	
	381 C	3,65	6,62			15,41	381 C : 381 + 382 + 383 + 384	
	390 OW	5,94	10,59			7,53	390 OW : 390 + 322 + 324 + 342	

Pays	CITI	Part de la VAM		Part dans la formation brute de capital fixe dans l'industrie manufacturière		Part dans l'emploi dans l'industrie manufacturière		Combinaison des branches de la CITI <u>b/</u>
		1970	1975	1970	1975	1970	1975	
<u>Somalie</u>	311	89,93	42,16	44,13	27,82	57,54	44,35	313 A : 313 + 314
	313 A	2,16	5,90	14,57	1,69	3,59	8,53	
	321	1,44	9,44	14,43	63,70	15,11	10,85	
	342	3,60	19,39	2,46	4,14	4,74	7,13	
	356		6,07		0,00		2,63	
<u>Soudan</u>	311	30,46	27,66					
	313	8,03	11,96					
	321	23,65	28,58					
	353	6,71	6,95					
<u>Tchad</u>	311 B	22,36	31,53					321 C : 321 + 322 + 323 + 324 381 D : 381 + 382 + 383 + 384 + 385
	313	72,67	12,24					
	321 C		36,49					
	369		4,85					
	381 D		6,50					
<u>Yémen démocratique</u>	314	0,00	10,09			0,00	1,82	341 A : 341 + 342
	322	0,39	5,94			2,91	4,64	
	332	0,15	8,31			1,09	0,50	
	341 A	0,39	5,93			50,84	28,64	
	353	74,19	38,59					

Tableau 8 (suite)

B. Part de chacune des branches citées dans la VAM,  
pour l'ensemble des pays en développement

1975	CITI	Part dans la VAM 1970	
	300 - Industries manufacturières	100,00	100,00
	311 - Industries alimentaires	14,90	13,87
	313 - Fabrication des boissons	4,44	3,29
	314 - Industries du tabac	3,98	2,96
	321 - Industries textiles	12,10	10,13
	322 - Fabrication d'articles d'habillement, à l'exclusion des chaussures	3,13	3,31
	323 - Industrie du cuir, à l'exclusion des chaussures et des articles d'habillement	0,77	0,63
	324 - Fabrication des chaussures, à l'exclusion des chaussures en caoutchouc et des chaussures en matière plastique	1,49	0,99
	331 - Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois, à l'exclusion des meubles	2,21	2,12
	332 - Fabrication de meubles et d'accessoires, à l'exclusion des meubles et accessoires faits principalement en métal	1,16	1,11
	341 - Fabrication de papier et d'articles en papier	2,09	2,11
	342 - Imprimerie, édition et industries annexes	2,67	2,28
	351 - Industrie chimique	3,71	4,25
	352 - Fabrication d'autres produits chimiques	5,30	5,56
	353 - Raffineries de pétrole	6,59	8,58
	354 - Fabrication de divers dérivés du pétrole et du charbon	0,60	0,69
	355 - Industrie du caoutchouc	1,96	1,73
	356 - Fabrication d'ouvrages en matière plastique	1,39	1,43
	361 - Fabrication des grès, porcelaines et faïences	0,72	0,71
	362 - Industrie du verre	0,91	0,95
	369 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	3,63	3,58
	371 - Sidérurgie	4,32	4,62
	372 - Métaux non ferreux	2,37	1,84
	381 - Fabrication d'ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines et du matériel	4,61	4,62
	382 - Construction de machines, à l'exclusion de machines électriques	3,56	4,90
	383 - Fabrication de machines, appareils et fournitures électriques	3,89	4,91
	384 - Construction de matériel de transport	5,36	6,87
	385 - Fabrication de matériel médicochirurgical, d'instruments de précision, d'appareils de mesure et de contrôle non classés ailleurs	0,62	0,50
	390 - Autres industries manufacturières	1,51	1,46

Source : Base de données de l'ONUDI. Renseignements fournis par le Bureau de statistique des Nations Unies, estimations du secrétariat de l'ONUDI.

a/ Valeurs en prix courants. b/ Le cas échéant. On trouvera dans la partie B de brèves descriptions des codes de la CITI.

Dans les pays les moins avancés, comme dans l'ensemble des pays en développement, les importations de produits manufacturés ont compté pour près des deux tiers de l'accroissement total des importations entre 1970 et 1975. Les exportations de produits manufacturés n'ont cependant compté que pour 3,5 % de l'augmentation totale des exportations des pays les moins avancés, contre 18,1 % pour les autres pays en développement. Les pays les moins avancés pour lesquels on dispose de statistiques ont vu leur part dans les importations et exportations manufacturières de l'ensemble des pays en développement diminuer entre 1970 et 1975, le recul étant (relativement) plus marqué pour les exportations (de 0,97 à 0,46 %) que pour les importations (de 3,49 à 2,65 %).

Pour le même groupe de pays comptant parmi les moins avancés, les importations de produits manufacturés ont représenté environ 73 % des importations totales en 1970, contre 69 % en 1975, ce qui est un peu plus, pour ces deux années, que dans les autres pays en développement, et leur taux de croissance a été de 19,4 % en prix courants, restant légèrement inférieur à celui des autres pays en développement (tableau 10). Par contre, les exportations manufacturières des pays les moins avancés considérés n'ont représenté qu'environ 7 % de leurs exportations totales en 1970 et 6 % en 1975; quant à leur taux de croissance pendant cette période, il n'a été en moyenne que de 5,6 %. Dans les autres pays en développement, la part des produits manufacturés dans la totalité des exportations a été beaucoup plus élevée - environ 24 % en 1970 et 20 % en 1975 - et les exportations manufacturières ont augmenté de 22,5 %.

Ces chiffres mettent en lumière le problème crucial auquel les pays les moins avancés doivent faire face en ce qui concerne le commerce de produits manufacturés : plus encore que les autres pays en développement, ils doivent consacrer une part importante de leurs maigres stocks de devises à l'importation de produits manufacturés, alors que leurs exportations de produits manufacturés ne leur en rapportent pratiquement pas.

Autrement dit, les pays les moins avancés importent de grandes quantités de produits industriels finals et exportent des matières premières industrielles non transformées. On peut avancer qu'ils devraient s'efforcer d'accroître la transformation sur place de leurs matières premières qu'ils exportent et diminuer leurs importations de produits manufacturés.

Dans le tableau 11, les données sur le commerce sont réparties entre produits transformés ou non et entre produits destinés à un emploi final ou non. Les catégories adoptées sont les suivantes : A - Produits non transformés destinés à la transformation; B - Produits transformés devant recevoir une ouvraison supplémentaire; C - Produits non transformés destinés à un emploi final; D - Produits transformés destinés à un emploi final. Il serait évidemment avantageux, pour accroître l'activité industrielle, d'importer des marchandises du type A et d'en exporter du type D (ou, tout au moins, d'importer et d'exporter des marchandises du type B) <sup>10/</sup>. Or, c'est exactement le contraire qui ressort des données relatives aux pays les moins avancés. En 1975, environ 76 % des importations de ceux des pays pour lesquels on disposait de renseignements concernaient des produits de la

<sup>10/</sup> Les produits de la catégorie B, transformés dans des pays tant exportateurs qu'importateurs, combinent les éléments des catégories A et D; quant aux produits de la catégorie C, qui ne font l'objet d'aucune transformation industrielle, ils ont été laissés de côté dans la suite de ce rapport.

**Tableau 9.** Rapport exportation-commerce de produits manufacturés pour 1970 et 1975 et part des importations et exportations manufacturières dans la croissance du total des importations et exportations entre 1970 et 1975, et part des pays et groupes de pays dans le total des échanges manufacturiers des pays en développement pour 1970 et 1975

(Pourcentages, sur la base des prix courants en dollars des Etats-Unis)

Pays et groupes de pays <sup>a/</sup>	Rapport exportation-commerce de produits manufacturés (CTCI 5-8) b/		Part du commerce des produits manufacturés dans la croissance du commerce total 1970-1975		Part dans le total des échanges manufacturiers des pays en développement			
	1970	1975	1970-1975		Importations		Exportations	
			Importations	Exportations	1970	1975	1970	1975
Afghanistan	13,4	11,6	43,5	8,8	0,22	0,19	0,11	0,09
Ethiopie	1,3	1,8	63,0	12,3	0,51	0,25	0,02	0,02
Gambie	-	0,1	-	-	-	0,03	-	0,00
Haïti	-	28,4	-	-	-	0,09	-	0,13
Haute-Volta	2,6	2,6	68,4	7,6	0,11	0,12	0,01	0,01
Malawi	8,5	3,3	75,0	- 0,3	0,23	0,18	0,02	0,02
Mali	12,1	3,7	60,2	78,5	0,09	0,13	0,04	0,02
Niger	2,0	12,4	25,8	11,4	0,16	0,06	0,01	0,03
Ouganda	16,2	7,6	138,2	-69,5	0,38	0,13	0,25	0,04
République centrafricaine	34,9	16,8	82,6	-14,5	0,09	0,06	0,16	0,05
République-Unie de Tanzanie	11,7	7,7	58,8	10,4	0,82	0,56	0,35	0,17
Samoa occidentale	0,7	1,7	51,7	11,8	0,03	0,02	0,00	0,00
Somalie	6,0	2,6	67,6	1,8	0,09	0,11	0,02	0,01
Soudan	0,5	0,5	80,7	2,2	0,76	0,84	0,00	0,00
Total pour les pays les moins avancés	8,1	4,6	66,2	3,5	3,49	2,65	0,97	0,46
Total pour les autres pays en développement	24,7	22,0	64,1	18,1	96,51	97,35	99,03	99,54
Total pour l'ensemble des pays en développement	24,2	21,6	64,1	18,0	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : Base de données de l'ONUDI. Renseignements fournis par le Bureau de statistique des Nations Unies.

a/ A l'exclusion de 16 pays comptant parmi les moins avancés.

b/ Part des exportations dans le total des exportations et des importations (100 indique donc une orientation complète vers les exportations, 50 un équilibre exportation-importation et zéro une orientation complète vers les importations).

**Tableau 10.** Part des importations et exportations de produits manufacturés dans la totalité des importations et exportations pour 1970 et 1975 et taux de croissance des importations et exportations manufacturières entre 1970 et 1975 - pour les pays les moins avancés, les autres pays en développement et l'ensemble des pays en développement, par pays et groupes de pays

Pays et groupes de pays a/	Importations			Exportations		
	1970	1975	Taux de croissance 1970-75 b/	1970	1975	Taux de croissance 1970-75 b/
En pourcentage, calculs fondés sur les prix courants en dollars des E.-U.						
Afghanistan	54,4	46,9	22,4	10,9	9,6	18,3
Ethiopie	80,2	73,1	9,1	1,4	1,8	16,0
Gambie	-	61,9	-	-	0,1	-
Haïti	-	54,5	-	-	37,9	-
Haute-Volta	64,9	67,3	27,4	4,5	6,5	28,1
Malawi	72,0	73,8	20,9	3,2	3,5	28,9
Mali	55,7	59,2	35,2	9,6	11,7	4,5
Niger	74,3	54,4	4,4	2,7	8,4	54,7
Ouganda	86,8	89,7	1,9	8,8	3,6	-15,0
République centrafricaine	80,1	81,4	17,0	44,3	23,7	-3,7
République-Unie de Tanzanie	82,7	67,8	16,7	12,8	12,1	6,6
Samoa occidentale	58,2	54,1	20,2	1,3	4,8	41,7
Somalie	53,8	63,6	32,3	4,9	2,9	11,0
Soudan	67,1	76,3	28,5	0,1	0,1	22,7
Total pour les pays les moins avancés	72,7	68,7	19,4	7,2	5,7	5,6
Total pour les autres pays en développement	70,5	65,9	26,3	23,9	19,9	22,5
Total pour l'ensemble des pays en développement	70,6	66,0	26,1	23,4	19,6	22,4

Source : Base de données de l'ONUDI. Renseignements fournis par le Bureau de statistique des Nations Unies.

a/ A l'exclusion des 16 pays comptant parmi les moins avancés.

b/ Taux de croissance cumulé.

catégorie B, contre 8 % seulement pour la catégorie A; quant aux exportations, environ 6 % seulement du total de celles-ci consistaient en produits de la catégorie D contre 72 % pour la catégorie A. Ce sont Haïti et la République-Unie de Tanzanie qui ont la meilleure structure des échanges du point de vue de la transformation industrielle. En effet, les parts respectives des importations, dans ces deux pays, de produits de la catégorie A ont été d'environ 7 et 20 % contre environ 34 et 11 % pour les exportations de produits de la catégorie D, chiffres bien supérieurs à la moyenne des pays les moins avancés. D'autre part, par rapport aux importations et aux exportations totales de l'ensemble des pays en développement au cours de la même année, la proportion des importations de produits de la catégorie A de Haïti et de la République-Unie de Tanzanie a été d'environ 19 % (contre 64 % pour les produits de la catégorie D) et celle des exportations de produits de la catégorie D a été de 27 % (contre 56 % pour la catégorie A).

Ce triste tableau s'éclaircit un peu quand on examine les taux de croissance pendant la période 1970-1975. En effet, pendant cette période, les importations de produits non transformés destinés à la transformation (type A) ont progressé de 32,4 % aux prix courants, c'est-à-dire bien plus vite que les produits des autres catégories. Les taux de croissance du Mali, de la Somalie et de la République-Unie de Tanzanie ont largement dépassé le taux moyen des pays les moins avancés, qui se situait un peu en-dessous de celui de l'ensemble des pays en développement. Pour les exportations, le taux moyen de croissance pour la catégorie D (produits transformés destinés à un emploi final) a été de 16,5 %, c'est-à-dire supérieur à celui de toutes les autres catégories, les taux relatifs au Niger et au Soudan se situant bien au-dessus de cette moyenne. Il apparaît donc que la structure actuelle du commerce des articles manufacturés est en train de devenir un peu moins défavorable pour les pays les moins avancés.

#### PERSPECTIVES ET PRIORITES INDUSTRIELLES POUR LES ANNEES 80 : ANALYSE DES RESSOURCES, CONTRAINTES ET MARCHES

Nous avons montré, dans la section précédente, que les pays les moins avancés s'étaient laissés distancer par les autres pays en développement en fait de croissance industrielle et économique pendant les années 60 et 70 et que, même en termes absolus, de nombreux pays parmi les moins avancés n'avaient guère progressé pendant cette période, ou n'avaient réalisé que des progrès peu cohérents. De plus, les faits donnent à penser que cette tendance se poursuivra pendant les années 80.

Le problème crucial est évidemment que les pays les moins avancés disposent de moins de ressources naturelles, humaines, technologiques et financières. Ils ne disposent pas non plus des marchés intérieurs nécessaires pour assurer leur développement industriel et éprouvent des difficultés particulières pour atteindre les grands marchés mondiaux d'exportation. Les contraintes qui retardent leur développement industriel sont donc plus fortes que dans les autres pays en développement. S'ils veulent être réalistes, ils devront tenir compte de cette situation dans la détermination des priorités en matière d'investissements industriels.

Tableau 11. Importations et exportations de pays les moins avancés (par pays et au total) et des pays en développement (au total) en 1975, par produits transformés ou non, destinés ou non à un emploi final, et taux de croissance des importations et des exportations ainsi ventilées, entre 1970 et 1975 (aux prix courants).

(Pourcentage)

Pays ou (groupe de pays)	Importations								Exportations							
	Part de chaque catégorie de produits dans les importations totales, 1975				Taux de croissance des importations de produits de chaque catégorie, 1970-1975 <sup>a/</sup>				Part de chaque catégorie de produits dans les exportations totales de ces produits, 1975				Taux de croissance des exportations de produits de chaque catégorie, 1970-1975 <sup>a/</sup>			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
Afghanistan	2,1	17,3	9,4	71,2	(34,5)	(26,6)	(28,8)	(29,5)	38,1	13,3	38,9	9,7	(28,3)	(20,3)	(22,4)	(18,7)
Ethiopie	5,1	12,8	1,0	81,2	(14,3)	(10,8)	(5,8)	(8,5)	70,6	4,0	17,6	7,9	(9,1)	(25,2)	(29,0)	(25,8)
Gambie	4,0	20,0	1,9	74,1	(-)	(-)	(-)	(-)	57,2	40,6	2,0	0,2	(-)	(-)	(-)	(-)
Haïti	16,3	13,6	1,4	68,7	(-)	(-)	(-)	(-)	41,2	22,5	1,9	34,4	(-)	(-)	(-)	(-)
Haute-Volta	5,7	12,8	2,4	79,1	(16,8)	(20,0)	(35,5)	(28,5)	83,3	6,9	4,8	4,9	(18,7)	(47,0)	(6,9)	(20,2)
Malawi	5,1	12,1	1,0	81,8	(1,1)	(18,5)	(16,3)	(22,8)	60,6	14,3	21,5	3,6	(25,3)	(80,7)	(17,5)	(19,8)
Mali	7,8	12,3	0,8	79,1	(42,3)	(34,7)	(0,6)	(33,4)	71,1	6,3	14,0	8,6	(1,2)	(-8,1)	(2,1)	(2,1)
Niger	18,0	10,0	0,8	71,3	(41,6)	(-8,2)	(-2,5)	(12,4)	79,9	8,5	4,5	7,0	(24,3)	(21,3)	(6,7)	(42,5)
Ouganda	2,3	12,6	0,1	84,9	(-6,4)	(3,2)	(-21,1)	(0,8)	89,5	4,2	6,3	0,0	(3,3)	(-16,9)	(3,6)	(-46,5)
Republique centrafricaine	3,2	14,9	0,9	81,0	(8,9)	(17,4)	(4,0)	(17,1)	86,0	12,9	0,0	1,0	(7,6)	(39,1)	(-20,7)	(-17,6)
République-Unie de Tanzanie	19,5	12,9	0,2	67,4	(86,7)	(26,3)	(8,3)	(15,4)	57,7	3,4	27,5	11,3	(5,5)	(2,9)	(15,0)	(7,5)
Samoa occidental	0,3	3,5	18,0	78,3	(1,2)	(-7,4)	(64,9)	(21,3)	93,1	0,0	3,1	3,8	(13,4)	(-62,9)	(-22,3)	(-10,2)
Somalie	13,0	14,3	1,3	71,4	(46,9)	(17,3)	(12,1)	(31,1)	75,1	0,0	15,1	9,8	(31,9)	(-10,1)	(2,9)	(22,8)
Soudan	3,5	16,1	1,6	78,8	(8,4)	(27,1)	(-2,9)	(27,4)	89,4	5,9	0,7	4,0	(7,0)	(7,9)	(-0,3)	(70,2)
Pays les moins avancés <sup>b/</sup>	8,1	14,1	2,1	75,7	(32,4)	(20,7)	(13,7)	(20,1)	71,9	6,5	15,3	6,3	(9,4)	(10,0)	(15,8)	(16,5)
Pays en développement, Total	18,9	14,9	2,6	63,6	(35,3)	(24,1)	(24,1)	(26,8)	56,2	11,5	5,1	27,2	(18,7)	(18,3)	(16,1)	(27,5)

Source : D'après des données de l'ONUDI. Informations communiquées par le Bureau des Nations unies pour la région soudano-sahélienne.

Note : A = Produits non transformés destinés à la transformation; B = Produits transformés devant recevoir une ouverture supplémentaire; C = Produits non transformés destinés à un emploi final; D = Produits transformés destinés à un emploi final.

<sup>a/</sup> Taux de croissance cumulé sur la base des prix courants en dollars des Etats-Unis.

<sup>b/</sup> A l'exclusion de la Gambie et de Haïti.

Quelques-uns des pays les moins avancés possèdent cependant d'importantes ressources minérales, sylvicoles, halieutiques ou hydroélectriques qui ne sont pas encore exploitées à l'heure actuelle. La mise en valeur de ces ressources fournirait les facteurs de production nécessaires à la création d'industries de transformation ou d'industries consommatrices d'énergie. Un ou deux autres pays, comme le Bangladesh, disposent de réserves considérables de main-d'oeuvre non qualifiée, ce qui permettrait le développement d'activités industrielles à forte composante de main-d'oeuvre. Toutefois, la principale ressource de la plupart des pays les moins avancés n'est autre que la terre arable. Dans ces pays, le développement industriel devra être fondé initialement sur des relations d'amont et d'aval avec l'agriculture, grâce à la mise en place d'industries de transformation des denrées alimentaires et de production de textiles de fibres naturelles et, dans certains cas, par le traitement de la biomasse; plus tard, quand l'expansion industrielle sera suffisamment avancée, on pourra aborder aussi la construction de machines et la fabrication de produits chimiques à usage agricole.

La production industrielle de produits finals tendra donc à augmenter par rapport à celle de produits intermédiaires; les marchés intérieurs restreints pour les produits finals gagneront en importance et la production agricole totale devrait s'accroître par suite du renforcement de la demande industrielle de produits agricoles et de la fourniture accrue de facteurs de production agricole par le secteur industriel. Le développement de l'industrie ira de pair avec celui de l'agriculture, suivant des évolutions parallèles venant mutuellement s'épauler, fournissant ainsi les produits de première nécessité destinés aux marchés intérieurs, qui se développeront à leur tour grâce au relèvement des revenus d'une main-d'oeuvre de plus en plus productive, ainsi que des excédents plus importants disponibles pour l'exportation.

Un autre avantage d'industries telles que la transformation des denrées alimentaires et la manufacture de textiles est qu'elles utilisent des technologies simples et se contentent d'une faible proportion de main-d'oeuvre qualifiée. Aussi est-il relativement aisé de les mettre en place et de les agrandir selon les besoins. C'est ainsi que, dans les pays en développement, la plupart des produits à base de céréales - chips, biscuits, macaronis, etc. - sont manufacturés dans des installations locales de petite dimension.

Les pays en développement ont déjà réussi à raffiner dans une certaine mesure le degré de traitement des denrées alimentaires préalable à l'exportation, ce qui démontre que les réseaux de distribution et les barrières commerciales élevées dans les pays étrangers, ainsi que les autres contraintes ne constituent pas des obstacles insurmontables. Par exemple, entre 1970 et 1977, la part des denrées alimentaires traitées par rapport aux exportations globales des pays les moins avancés est passée de 3,8 à 5,8 % 11/.

Il en va de même dans le secteur textile où, malgré les faibles perspectives de croissance décelées dans certains pays, les pays les moins avancés espèrent trouver une source d'emplois. Ce secteur est technologiquement comparable à celui de la manufacture de produits

---

11/ Analyse statistique ..., tableau II.6.

alimentaires, du moins sous ses aspects les plus simples, car l'un et l'autre de ces secteurs peuvent être abordés avec un matériel relativement peu coûteux et peut être implanté dans des zones non urbaines, ce qui signifie que la production peut être efficacement dispersée.

Dans le monde entier, la production manufacturière a été affectée par la modification des coûts de l'énergie pendant les années 70. Si au début ce sont seulement les cours du pétrole brut qui ont changé, ces prix ont augmenté peu de temps après, ce qui a accru en conséquence le coût de production du fuel et de l'électricité. Plus tard, en raison surtout des décisions stratégiques prises par les gouvernements, d'autres prix de sources d'énergie, notamment le charbon et le gaz naturel, ont également augmenté. Comme les pays les moins avancés sont tous des pays importateurs nets de pétrole, ils n'ont pas échappé aux conséquences de la hausse des prix, ce qui a freiné le développement industriel.

La part de l'industrie dans l'utilisation globale d'énergie tend à augmenter avec le niveau national des revenus, du moins dans les premières phases de l'industrialisation. C'est ainsi que, pour l'ensemble des pays en développement, on estime que l'industrie représente en moyenne 35 % de la consommation globale d'énergie. Dans les pays les moins avancés, la part de l'industrie se rapproche plutôt de 15-25%, tandis que la part de la consommation ménagère est en conséquence plus élevée et se situe à environ 75 %. On estime que les transports consomment 10-20 % de l'énergie dans les pays les moins avancés [2]. Les estimations de l'utilisation d'énergie dans les pays les moins avancés indiquent que la majeure partie des sources d'énergie est de caractère non commercial (par exemple, excréments d'animaux et bois de feu). D'autre part, les estimations de la consommation d'énergie par habitant pour 1978 donnent à penser que le niveau de la consommation d'énergie dans les pays à faibles revenus se situe d'ordinaire aux alentours de 18 % de celle des pays à revenus moyens et à 2,3 % de celle des pays industriels (d'après des données exprimées en équivalents de kilogrammes de charbon) [3]. Toutefois, la production manufacturière a besoin d'énergie commerciale et, dans les pays les moins avancés, d'énergie importée, ce qui tend à épuiser les réserves de devises.

La fourniture d'énergie commerciale peu coûteuse faciliterait l'industrialisation dans les pays les moins avancés. Certains indices montrent que la recherche de sources d'énergie s'intensifie dans les pays les moins avancés. Les données disponibles en janvier 1980 démontrent que le Bangladesh est le seul des pays parmi les moins avancés qui dispose de réserves de pétrole certaines (environ 25 millions de barils) et de réserves indépendantes de gaz naturel représentant quelque 0,8 % des réserves totales d'énergie des pays en développement [4] [5]. Aucune réserve de pétrole lourd ou de schistes bitumineux n'ont été découvertes dans les pays les moins avancés, mais on estime que onze d'entre eux possèdent 103 127 millions de tonnes d'équivalent charbon. Presque toutes ces réserves (97 %) se trouvent au Botswana [4]. Par contre, le potentiel hydroélectrique est réparti d'une façon plus équitable, étant donné que 22 des pays parmi les moins avancés se partagent 24 % du potentiel théorique des pays en développement non exportateurs de pétrole.

Toutefois, s'ils devaient compter uniquement sur leurs propres sources d'approvisionnement et sur leur marché intérieur, les pays les moins avancés ne pourraient guère espérer réaliser un degré quelconque de développement industriel. Dans ces pays, l'industrialisation devra être intégrée dans le

réseau mondial du commerce des produits manufacturés ou semi-manufacturés. A l'heure actuelle, les pays les moins avancés sont gravement handicapés par la distance matérielle et économique qui les sépare des grands marchés mondiaux et des pays fournisseurs. Les pays les moins avancés devront prendre eux-mêmes les mesures voulues pour promouvoir une structure industrielle capable de tirer parti des courants commerciaux mondiaux, afin de pouvoir remplacer, au moins en partie l'importation de produits finals manufacturés par l'importation de produits semi-manufacturés qui seraient transformés localement; les barrières - et il ne s'agit pas uniquement de barrières douanières - élevées par les autres pays contre les exportations industrielles en provenance des pays les moins avancés devront également être abaissées. La coopération entre pays voisins s'avérera utile dans de nombreux cas et mérite donc d'être étudiée avec soin.

La contrainte la plus lourde qui pèse sur l'industrialisation des pays les moins avancés est sans doute l'insuffisance de l'infrastructure humaine et matérielle. Il convient de renforcer l'éducation et la formation professionnelle afin de créer une masse de main-d'oeuvre mieux qualifiée. Cela nécessitera à la fois un relèvement général des niveaux d'éducation et le développement des compétences en matière de gestion et de technologie. Il faudra aussi renforcer les organismes officiels de planification et ceux qui sont chargés de déterminer les décisions à prendre, la gestion des entreprises publiques et des banques, ainsi que des assurances et des services analogues. L'infrastructure matérielle - transports, communications et production d'énergie - doit être améliorée et étoffée pour répondre aux besoins de l'industrie et de l'agriculture. Il convient de mettre en place de meilleurs services pour identifier et mettre en oeuvre les projets industriels - il y a en effet là une faiblesse qui restreint actuellement beaucoup la capacité d'absorption des pays les moins avancés - ainsi que pour adopter des technologies étrangères et développer les technologies locales.

Le dosage à prévoir entre entreprises de grande, moyenne et petite dimension, ainsi qu'entre entreprises publiques, privées et étrangères doit être soigneusement étudié. On pourrait, par exemple, mettre au point une stratégie propre à promouvoir aussi bien les investissements dans les technologies modernes de grande échelle par les entreprises publiques et étrangères travaillant pour l'exportation (les marchés locaux étant limités et les besoins en devises considérables) que les investissements dans les petites entreprises rurales à forte composante de main-d'oeuvre par les entrepreneurs locaux, qui satisferaient les besoins essentiels des marchés locaux et travailleraient en sous-traitance pour des sociétés plus importantes.

Il convient de noter que, si les pays les moins avancés présentent de nombreux caractères communs, ils diffèrent aussi entre eux à maints égards. Par exemple, les pays les moins avancés d'Afrique et d'Asie du Sud ont à faire face à des ensembles assez différents de problèmes et d'aspirations. Certains de ces pays sont déjà ou seront bientôt à même de produire, du moins dans une certaine mesure, des produits industriels assez complexes, tels que des machines-outils, certains produits chimiques et appareils électriques, tandis que dans d'autres, la base nécessaire pour ce type de production fait défaut et ne sera pas mise en place avant un certain temps. Toute stratégie d'industrialisation pour les pays les moins avancés devra tenir compte de ces différences.

En tous cas, il faudra investir d'importants montants supplémentaires dans la production manufacturière. Les estimations fondées sur le modèle économétrique universel des Nations Unies illustrent les ordres de grandeur dont il s'agit. Ceux-ci sont présentés dans le tableau 12 qui montre que les investissements annuels nécessaires dans le secteur manufacturier dans les pays les moins avancés passeront de 0,3 milliards de dollars en 1980 à 0,4 milliards en 1985 et à 2 milliards en l'an 2000 si les tendances actuelles persistent (valeurs exprimées en prix constants de 1974). Mais, si l'on veut que la production industrielle se développe à une cadence correspondant aux besoins présumés pour atteindre l'objectif de Lima <sup>12/</sup>, il faudra que les investissements atteignent 0,9 milliards de dollars en 1985 et 7,5 milliards de dollars en l'an 2000. Dans ce cas, la proportion des investissements à consacrer au secteur manufacturier par rapport aux investissements totaux passerait de 5,7 % en 1980 à 15,9 % en l'an 2000. La part des pays les moins avancés dans les investissements réservés au secteur manufacturier dans tous les pays en développement passerait de 0,8 % en 1980 à 1,8 % en l'an 2000, ce qui représenterait toujours une très petite fraction du total. La part des ressources étrangères consacrées aux investissements dans les manufactures augmenterait de 4,3 % en 1980 à 14,4 % en l'an 2000, et les apports effectifs de ressources étrangères passeraient de 0,01 milliard en 1980 à 1,08 milliard en l'an 2000. Evidemment, comme ces chiffres sont fondés sur toute une série d'hypothèses, ils ne doivent pas être considérés comme définitifs, mais ils indiquent néanmoins que le transfert aux pays les moins avancés d'une très petite proportion des investissements mondiaux dans le secteur manufacturier pourrait considérablement améliorer les perspectives d'industrialisation de ces pays, à condition que l'on prenne les précautions voulues pour accroître la capacité d'absorption.

Pour résumer, les pays les moins avancés se trouvent encore d'une façon générale dans une situation postcoloniale, avec des institutions politiques et sociales faibles et des économies sous-développées dépendant du commerce, des investissements et des technologies étrangères. Pour sortir de cette impasse, ces pays devront énoncer et appliquer des politiques de construction nationale permettant d'améliorer le niveau, le taux de croissance et la répartition des revenus, le degré d'autosuffisance, ainsi que la participation et le développement humains. Plus précisément, en termes de structure économique, de telles politiques devraient favoriser :

- a) L'aptitude à assurer des flux de capitaux nets positifs (en tenant compte autant que possible des prix futurs);
- b) L'épargne et le réinvestissement au service de la croissance;

---

12/ L'objectif consistant à porter la part des pays en développement à 25 % de la production industrielle mondiale d'ici à l'an 2000 a été fixé dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels (ID/CONF.3/31, chap. IV), transmis à l'Assemblée générale par une note du Secrétaire général (A/10112). Voir aussi le document PI/38 publié par la Section de l'information de l'ONU.

Tableau 12 : Estimation illustrative des investissements requis jusqu'en l'an 2000

Année	Investissements requis dans le secteur manufacturier (milliards de dollars <u>a/</u> )	Part de l'investissement dans tous les secteurs (pourcentage)	Part des investissements totaux consacrés au secteur manufacturier	Part des ressources étrangères dans les investissements consacrés au secteur manufacturier	Montant des ressources étrangères investies dans le secteur manufacturier (milliards de dollars <u>a/</u> )
1980	0,3	5,7	0,8	4,3	0,01
Scénario conjoncturel					
1985	0,4	6,9	0,7	5,3	0,02
2000	2,0	11,2	1,0	7,3	0,15
Scénario en vue des objectifs					
1985	0,9	7,3	1,3	12,3	0,11
2000	7,5	15,9	1,8	14,4	1,08

Source : ONUDI, d'après les principaux indicateurs économiques permettant de projeter les tendances du développement, fournies par le Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat de l'ONU.

a/ Valeurs en prix de 1974.

- c) Un ensemble de productions capable de répondre aux besoins de base, d'augmenter les recettes ou les économies en devises et de renforcer les entraînements en aval (biens intermédiaires et d'investissement pour les secteurs prioritaires);
- d) Un ensemble de facteurs de production fondé sur le renforcement des entraînements en amont ainsi que la mise en place de technologies appropriées utilisant, dans la gamme des choix disponibles, les ressources abondantes (main-d'oeuvre non qualifiée), plutôt que les ressources rares (capitaux, compétences, devises);
- e) Les compétences techniques et l'esprit d'entreprise;
- f) L'implantation d'activités dans les zones rurales et dans les autres régions à faibles revenus, dans les cas où cela est justifié par des gains socio-économiques;
- g) Une répartition de la propriété (entreprises publiques, entreprises privées de petite et de grande dimension, entreprises étrangères) propre à assurer des gains socio-économiques maxima;
- h) L'infrastructure matérielle et sociale de base.

#### MESURES URGENTES DE POLITIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Un programme cohérent et efficace de mesures de politique générale suppose une stratégie du développement visant à accroître la capacité d'absorption selon des modalités conformes aux objectifs nationaux. L'analyse qui précède suggère, parallèlement au renforcement du système de gestion économique national, une série d'investissements associés et mutuellement bénéfiques dans le secteur agricole (y compris la sylviculture et la pêche le cas échéant, le secteur industriel, l'infrastructure matérielle (transports, communications, production d'énergie), l'infrastructure sociale (éducation, formation professionnelle, santé) et, pour les quelques pays parmi les moins avancés qui possèdent des gisements minéraux importants ou d'autres ressources naturelles, dans le domaine de l'exploitation et de la transformation de ces ressources <sup>13/</sup>.

L'industrialisation pourrait être réalisée sur la base de l'intégration de la production moderne dans des installations de grande dimension et de la production traditionnelle dans de petites entreprises, c'est-à-dire de la promotion d'investissements dans la technologie moderne de grande échelle par les entreprises publiques et étrangères, principalement en vue de l'exportation et des besoins de l'agriculture et de l'industrie locales (machines, produits chimiques), accompagnée par la promotion des investissements dans les entreprises de petite ou moyenne dimension utilisant une forte proportion de main-d'oeuvre (là où cela est possible, dans le secteur rural) par les entrepreneurs locaux, non seulement en vue de créer

---

<sup>13/</sup> On peut ajouter, au sujet des autres ressources naturelles, que certains des pays les moins avancés remplissent les conditions propres requises pour le développement d'une industrie du tourisme.

des emplois, mais aussi pour répondre aux besoins essentiels (denrées alimentaires, articles d'habillement) de la population, de même que pour fournir des facteurs de production industrielle grâce à des accords de sous-traitance passés avec les grandes sociétés. Le coût des importations en devises pourrait être réduit et les recettes d'exportation accrues non seulement en développant des industries de substitution et des industries d'exportation, mais aussi en passant de l'importation de produits finals à l'importation de produits intermédiaires nécessitant une transformation ultérieure et en relevant le niveau de traitement des exportations.

Les plans d'investissements dans l'industrie devraient également correspondre aux perspectives de développement industriel qui existent dans d'autres pays. Le fait que la croissance industrielle des pays les moins avancés a eu tendance à prendre du retard par rapport à celle d'autres pays en développement est particulièrement significatif au regard de l'objectif de Lima pour l'an 2000. On estime que cette cible pourra être atteinte à condition que le taux général de croissance de la VAM (valeur ajoutée dans le secteur manufacturier) des pays en développement soit porté du chiffre approximatif de 8 %, correspondant à l'évolution historique (extrapolation des tendances passées), à 10,5 % environ [6].

Pour les pays les moins avancés, il sera vraiment difficile de réaliser une telle croissance. A défaut d'une augmentation sensible de l'aide internationale, la position relative des pays les moins avancés risque de se détériorer encore pendant les années 80 et 90. Pour éviter ou du moins pallier cette situation, la communauté internationale devra déployer des efforts considérables par rapport aux ressources qu'elle fournit actuellement 14/ pour accélérer la croissance industrielle des pays les moins avancés et, en même temps, ces pays devront s'efforcer d'accroître leur capacité d'absorption. Il ne paraît pas déraisonnable de suggérer qu'un relèvement du taux de croissance de la VAM des pays les moins avancés jusqu'à 8 %, c'est-à-dire jusqu'au taux moyen de croissance qui est envisagé pour l'ensemble des pays en développement considérés sur la base des tendances historiques, est l'objectif minimum que devraient viser les activités d'assistance 15/.

Une série d'actions stratégiques en faveur du développement de l'industrie dans les pays les moins avancés ont été proposées à la troisième Conférence générale de l'ONUDI dans le cadre de la Déclaration et du Plan d'action de New Delhi concernant l'industrialisation des pays en développement et la coopération internationale en vue du développement industriel de ces pays (ID/CONF.4/22 et Corr.1).

---

14/ Au regard du PIB des pays riches, toutefois, cet effort ne correspondra qu'à une toute petite partie des ressources disponibles.

15/ La Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement suggère des objectifs de croissance de 9 % pour la production manufacturière et de 7 % pour le PIB de l'ensemble des pays en développement (voir les par. 20 et 29 de l'annexe de la résolution 35/56 de l'Assemblée générale).

A part cela, certains autres aspects de politique générale peuvent présenter une importance potentielle considérable. Etant donné que les ressources d'investissement sont en général fongibles, c'est-à-dire qu'elles peuvent être transférées d'un secteur à l'autre, le niveau général de l'aide étrangère assortie de conditions favorables joue un rôle important dans la détermination du montant des investissements industriels, même si la majeure partie de l'aide est réservée à des secteurs non industriels. Les industries des pays les moins avancés seront donc renforcés si les pays mieux nantis et les organisations internationales pouvaient faire l'effort requis pour accroître massivement leur assistance aux autres secteurs de l'économie des pays les moins avancés et améliorer les conditions de cette assistance.

Les pays riches, y compris dans certains cas les pays en développement à revenus élevés, pourraient également fournir une aide en accroissant les crédits pour l'exportation de produits industriels et en fournissant des garanties et des subventions pour le paiement des intérêts sur les prêts commerciaux que - contrairement à certains pays en développement à revenus élevés - les pays les moins avancés n'obtiennent que très difficilement à cause de la faiblesse de leur situation financière. Ces pays pourraient fournir une aide considérable aux pays les moins avancés en proposant d'effacer leurs dettes ou du moins de leur consentir des moratoires.

Les pays riches pourraient fournir une assistance en accordant un accès plus libre sur leur marché aux produits industriels, non seulement en exemptant les pays les moins avancés de certaines des modalités complexes des arrangements actuels en matière de tarifs préférentiels par exemple, mais aussi en exemptant ces pays de l'application de barrières non douanières, du contingentement prévu au titre de l'Arrangement multifibres, etc. Il conviendrait d'étudier aussi les moyens de réduire les coûts de transport entre les pays les moins avancés et les principaux marchés mondiaux.

Les pays les moins développés auront besoin d'une assistance pour obtenir à des conditions financièrement avantageuses l'accès aux technologies, pour former des cadres et des techniciens, ainsi que pour explorer et exploiter leurs ressources naturelles. Il faudra aussi leur fournir une aide accrue pour renforcer leurs procédures de planification, de prises de décisions et de définition, d'évaluation et de mise en oeuvre de programmes, de même que pour améliorer les statistiques économiques, afin qu'ils puissent tirer de plus grands bénéfices sociaux des investissements et développer leur capacité d'absorption.

Enfin, il importe de souligner que des déclarations de bonne volonté ne sont pas d'une grande utilité; la situation est extrêmement grave - il y va de l'existence de millions d'êtres humains - et il incombe à la communauté internationale de prendre des mesures positives de politique générale, y compris des engagements spécifiques à long terme, financiers et autres.

Références

1. Documents officiels du Conseil économique et social, 1981, Supplément No 7 (E/1981/27), chapitre IV, paragraphe 104.
2. R. Goodman, "Managing the demand for energy in the developing world", Finance and Development, volume XVII, No 4 (décembre 1980).
3. Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1980, (Washington, D.C., 1980).
4. Banque mondiale, "Energy in the Developing Countries" (Washington, D.C., 1980).
5. "Energy supplies for developing countries : issues in transfer and development of technology" (TD/B/C.6/31).
6. L'industrie dans le monde depuis 1960 : progrès et perspectives, (Publication des Nations Unies, No de vente F.79.II.B.3).

UNE STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL POUR LES  
PETITS PAYS LES MOINS AVANCES DISPOSANT DE PEU DE RESSOURCES

secrétariat de l'ONUDI

INTRODUCTION

Malgré la diversité et l'hétérogénéité dont témoignent les pays les moins avancés dans leurs différentes conceptions du développement, leurs différents degrés de réceptivité et leurs différentes dotations en ressources, ils sont tous aux prises avec la même et dure réalité. Leurs réalisations en fait de croissance se sont régulièrement détériorées et les apports de ressources extérieures provenant de la communauté internationale se sont progressivement amenuisés par suite de l'apathie, de l'inflation mondiale et des termes défavorables de l'échange pendant les années 70. Leurs perspectives futures risquent d'être encore plus déprimantes si l'on ne prend pas, dès maintenant, des mesures urgentes pour mettre fin à cette tendance.

Ce n'est que récemment que la communauté internationale a commencé à pleinement reconnaître l'effrayante dimension des problèmes auxquels les pays les moins avancés ont à faire face et à s'efforcer de les résoudre. En particulier, dans la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 35/56, annexe), l'Assemblée générale a formellement reconnu que les problèmes des pays les moins avancés constituaient une priorité essentielle dans le cadre de la Stratégie et a adopté un programme d'action spécial pour les années 80. L'ONUDI a également conféré un caractère d'urgence aux efforts qu'elle a entrepris pour aborder les problèmes de l'industrialisation dans les pays les moins avancés. Ces efforts ont abouti à l'élaboration d'un programme de mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés <sup>1/</sup>, qui a été réaffirmé par la suite à la quatorzième session du Conseil du développement industriel [1].

Le présent article a pour objet de rechercher une stratégie viable de développement industriel pour les petits pays les moins avancés. Le point de mire géographique est l'Afrique, où se trouvent situés 21 de ces 31 pays. L'attention se portera surtout sur une série de pays parmi les moins avancés caractérisée par des dotations relativement maigres en ressources naturelles et par une population peu nombreuse - moins de 7 millions d'habitants - et l'on trouvera ici une analyse des nombreux problèmes qui leur sont communs et des choix qu'ils sont appelés à faire pour la mise en oeuvre de leurs projets d'industrialisation.

Si l'accent est mis sur les petits pays les moins avancés, on n'a pas négligé pour autant les problèmes des pays de plus grandes dimensions, qui ne sont d'ailleurs pas de moindre gravité. Le présent article est éclectique, non pas en raison de l'importance relative des problèmes qui se posent, mais parce qu'il faut établir une distinction entre les petits ou grands pays les moins avancés en fonction de la dimension de leurs marchés intérieurs potentiels, ce qui circonscrit à son tour aussi bien les options possibles pour le développement que les stratégies d'industrialisation.

---

<sup>1/</sup> Adoptés par la troisième Conférence générale de l'ONUDI, qui s'est tenue à New Delhi du 21 janvier au 9 février 1980 [2].

La nécessité d'établir une distinction analytique entre les grands et les petits pays en développement a été abondamment soulignée dans les ouvrages récents consacrés au développement économique. Par exemple, Kuznets [2] a insisté sur la nécessité de mettre au point des "variantes de la théorie de la croissance économique pour les nombreuses petites entités nationales, différentes de celles qui concernent les quelques grandes entités". Demas [3] rappelle que la théorie traditionnelle de la croissance économique fondée sur l'existence de grandes économies fermées, n'est pas applicable aux problèmes des petits pays en développement et qu'il importe donc "d'établir une nette différence entre les processus de croissance qui sont possibles dans les grandes économies fermées et dans les petites économies ouvertes". Chenery et Taylor [4] notent que les grands pays tendent à s'industrialiser avant les petits grâce aux économies d'échelle qui font que leurs avantages relatifs se trouvent dans le secteur industriel, encore que l'ampleur de cet effet puisse diminuer à mesure que les revenus augmentent, et puisse finalement être plus que compensée par l'expansion des exportations de produits manufacturés des petits pays. Kessing et Sherk [5] ont souligné les grands avantages dont bénéficient les grands pays par rapport aux petits pays dans le secteur manufacturier et ont précisé que la dimension est un des principaux facteurs déterminants pour la production de biens d'investissements.

Foncièrement, la différenciation entre petits et grands pays parmi les moins avancés pour la mise au point d'une stratégie d'industrialisation viable présente une grande validité théorique et empirique, car les grands pays disposent de marchés industriels potentiellement importants, ce qui peut leur permettre d'adopter une stratégie fermée de développement industriel, en produisant toute une série d'articles manufacturés destinés essentiellement aux marchés intérieurs, alors que les petits pays doivent compter plutôt sur le commerce international pour assurer leur industrialisation.

Il n'existe aucune norme généralement admise pour mesurer la dimension d'un pays. L'importance de la population ou la superficie des terres arables ont été utilisées à cette fin dans des études antérieures [3], [5], [6]. Dans le présent exposé, la dimension d'un pays sera mesurée par sa population, en raison de l'effet de l'élément démographique sur la dimension du marché intérieur, et une population de 7 millions d'habitants au milieu de 1978 a été choisie arbitrairement comme limite supérieure définissant un petit pays (tous les pays les moins avancés, sauf sept, appartiennent à cette catégorie).

Les pays les moins avancés sont généralement définis comme constituant le groupe le plus pauvre et le plus vulnérable de la communauté internationale, assailli de problèmes redoutables.

Dans ce contexte, et étant donné l'instabilité actuelle de l'économie mondiale, harcelée par toutes sortes de problèmes résultant de la stagflation, des crises de l'énergie, de la montée du protectionnisme et du déséquilibre monétaire international, il importe de rechercher une stratégie d'industrialisation viable pour les petits pays comptant parmi les moins avancés qui leur permette d'échapper une fois pour toutes à leur état de misère endémique et d'aborder un processus de développement autonome. Il va sans dire qu'il n'existe aucune théorie universellement acceptée concernant les stratégies de développement industriel applicables aux conditions particulières des petits pays les moins avancés. L'évolution favorable et fréquemment citée de certains pays de l'Asie du Sud-Est ne constitue pas

nécessairement un exemple qui pourrait se reproduire ailleurs, parce que ces pays bénéficiaient de circonstances spéciales, telles que l'intensité exceptionnelle du capital humain et matériel qu'ils ont réussi à créer. Manifestement, aucun des éléments clefs d'une industrialisation rapide - capitaux matériels et main-d'oeuvre compétente - ne sont disponibles dans les toutes premières phases de l'industrialisation, quand elle part pratiquement de zéro.

Le présent article a pour but d'évaluer les principales options qui s'offrent aux petits pays les moins avancés et particulièrement aux pays pauvres en ressources, en fait de stratégies du développement industriel, de leur suggérer une stratégie viable et de préciser les mesures de soutien international qui leur seront indispensables. Nous examinerons dans la section suivante les problèmes de l'industrialisation en vue du marché intérieur et notamment la viabilité d'une stratégie d'industrialisation de caractère strictement national dans les petits pays. On examinera ensuite les stratégies d'industrialisation orientées vers l'exportation, en insistant notamment sur leur pertinence pour les petits pays comptant parmi les moins avancés. Le problème de la transition entre une industrialisation visant à remplacer les importations et une industrialisation axée sur les exportations, ainsi que la planification temporelle de cette transition, seront analysés dans les paragraphes qui suivent. On considérera aussi les autres problèmes importants liés au transfert des technologies et au rôle de l'Etat dans l'industrialisation et l'on énoncera enfin une série de recommandations de politique générale résultant de la présente étude.

#### L'INDUSTRIALISATION VISANT LE MARCHÉ INTERIEUR

##### Primauté de l'industrialisation

Dans le passé, les politiques économiques de la plupart des pays en développement ont été fortement influencées par la théorie classique du développement économique, fondée sur des considérations tenant aux excédents de main-d'oeuvre et à leurs retombées. Plus précisément, elles sont fondées sur toutes les théories développées par les théoriciens qui font autorité dans le domaine du développement (tels que Louis, Fei et Ranis), selon lesquelles la production industrielle moderne deviendrait le secteur de pointe dans les pays en développement grâce à l'utilisation de la réserve illimitée de main-d'oeuvre, tandis que le coût de la main-d'oeuvre, situé au niveau de la subsistance, permettrait des accumulations rapides dans le secteur industriel et les bénéfices de l'industrialisation se répercuteraient dans les couches les plus pauvres de la société et assureraient le développement rural.

Les faits empiriques récemment constatés dans nombre de pays en développement ne confirment guère la validité de cette théorie générale et, en particulier, la théorie des retombées s'avère n'être autre chose qu'un voeu pieux. Par exemple, Venek et Emmerij [7] ont noté que "les rares personnes qui sont venues de leurs campagnes et ont obtenu des emplois syndicaux bien payés sont devenues les consommateurs passifs de leur production industrielle. La majorité des gens venus des campagnes n'ont pas trouvé d'emplois bien payés et ont constitué les interminables bidonvilles qui entourent toutes les villes. La démographie galopante qu'on observe partout et l'absence de création suffisante d'emplois dans le secteur moderne ont accentué d'une façon générale le dénuement et la misère dans les bidonvilles et les campagnes".

Ils notent en outre que l'espoir de voir s'instaurer un processus d'accumulation et d'épargne ne s'est pas réalisé car la majeure partie des bénéfices acquis dans le secteur industriel moderne ont été ou bien transférés à l'étranger, ou bien accaparés par une petite classe nantie, ayant une propension insatiable à acheter des articles de luxe étrangers, étant constamment exposée aux effets ostentatoires de l'opulence occidentale. Même si l'on parvenait à mettre en train une accumulation de capitaux, il en résulterait une répartition des richesses très déséquilibrée et, partant, la concentration des pouvoirs aux mains de l'élite.

Les petits pays les moins avancés ont sans doute beaucoup à apprendre de l'expérience passée en matière d'industrialisation de nombreux pays en développement. Ces diverses expériences semblent présenter les caractéristiques communes suivantes :

- a) la création d'emplois n'a pas suivi l'expansion de la production dans le secteur industriel, qui nécessite une proportion assez forte d'utilisation de capitaux;
- b) un corollaire de cette première constatation est que le secteur industriel n'est pas devenu une source importante d'emplois productifs pour l'excédent de main-d'oeuvre du secteur agricole et que, par suite, c'est ce secteur qui s'est trouvé en demeure de fournir la majeure partie des emplois;
- c) la consommation par habitant de la production industrielle est demeurée stagnante ;
- d) l'expansion de la production industrielle n'a pas été proportionnelle à l'importance des ressources réservées à l'industrie aux dépens de l'agriculture;
- e) le processus d'industrialisation a exacerbé la mauvaise répartition des revenus et des richesses.

Certaines de ces conclusions, quoique partiellement valables, sont néanmoins très discutables. Tout d'abord, on espère trop et trop tôt des possibilités de création d'emplois du secteur industriel moderne. Des études empiriques récentes portant sur l'analyse du facteur multiplicateur des revenus et des emplois dans les pays industrialisés démontrent de façon concluante que l'effet direct des investissements industriels sur la création d'emplois est faible au regard de ses effets secondaires, c'est-à-dire des effets interindustriels résultant d'achats intersectoriels de facteurs de production et des incidences de la propagation des revenus dans l'analyse classique des effets multiplicateurs. Ces effets secondaires sur l'emploi ont souvent été négligés par ceux qui critiquent l'incapacité du secteur industriel à créer suffisamment d'emplois. Certes, au stade initial de l'industrialisation, quand les corrélations entre secteurs industriels sont encore faibles, les effets secondaires sont parfois insignifiants, mais à mesure que l'infrastructure industrielle s'élargit et s'intègre, aussi bien horizontalement que verticalement, les incidences de la production industrielle sur l'emploi devraient devenir de plus en plus sensibles.

La stagnation de la consommation par habitant de biens industriels tient, dans une large mesure, aux déséquilibres structurels résultant de l'insuffisance des relations entre l'agriculture et l'industrie. L'accroissement des rendements et des revenus agricoles sont particulièrement

importants pour la production d'une demande intérieure de produits industriels pendant les premières phases du développement. Ce facteur est accentué par le fait que l'agriculture domine l'économie de la plupart des pays les moins avancés, où plus de 80 % des emplois concernent encore le secteur agricole. Il est donc indispensable de veiller à ce que le développement agricole ne soit pas négligé par suite de l'intérêt accordé au développement industriel, mais aussi que la corrélation entre l'industrie et l'agriculture devienne une part intégrante de la stratégie d'industrialisation.

Problèmes qui se posent dans les premières phases de l'industrialisation et nécessité d'une industrialisation de substitution

Dans la phase initiale de l'industrialisation, qui est celle dans laquelle se trouvent la plupart des pays les moins avancés, le problème consiste à amorcer l'industrialisation à partir de zéro, alors que les facteurs essentiels - capitaux, main-d'oeuvre qualifiée, compétences techniques et toute la gamme des infrastructures matérielles et institutionnelles - sont pratiquement inexistantes. Le choix est restreint encore par la faible dimension du marché intérieur, qui peut exclure la production d'un grand nombre de produits industriels susceptibles de bénéficier d'économies d'échelle.

Dans le cadre de contraintes aussi rigoureuses, il faut faire des choix cruciaux concernant les secteurs, l'échelle et le calendrier des investissements - et surtout la mobilisation et la progression d'investissements massifs dans les infrastructures et certaines installations industrielles. Même si l'on dispose de capitaux extérieurs, le financement et la gestion de grandes usines et de réseaux complexes de production dépassent généralement les possibilités des secteurs public et privé dans les premières phases de l'industrialisation.

S'il est nécessaire de déployer de grands efforts pour mobiliser les ressources intérieures et extérieures, afin d'amorcer le processus d'industrialisation dans les petits pays les moins avancés, il faudra aussi prendre des décisions difficiles concernant les types d'industries manufacturières adaptées aux conditions préexistantes. Vu le niveau peu élevé de la technologie et l'exiguïté du marché intérieur de ces pays, il semblerait logique de prévoir tout d'abord le développement d'industries manufacturières à forte proportion de main-d'oeuvre, utilisant des procédés mécaniques simples pour traiter des matériaux locaux et produisant des biens de consommation non durables qui seront écoulés sur le marché local, tels que des produits de première nécessité comme les denrées alimentaires, les vêtements et le logement. A titre d'exemples d'industrialisation mettant en oeuvre des techniques simples, on peut citer les forges villageoises, la production d'outils simples, la fabrication artisanale de grès, le tissage à la main, la production de briques et de tuiles et toutes les autres activités manufacturières simples qui sont compatibles avec les compétences techniques locales, tout en étant efficaces à de faibles niveaux de production.

Outre le problème de la sélection de produits et de modes de production adéquats, le choix d'un type approprié de régime d'échanges étrangers soulève aussi d'autres difficultés. Il s'agit notamment de définir une politique industrielle précisant comment et dans quelle mesure il convient de protéger

certaines industries contre la concurrence étrangère. La clef du problème est qu'une protection excessive encourage le développement d'industries inefficaces et entretient des intérêts établis, tandis qu'une protection insuffisante risque d'étouffer dans l'oeuf les industries nouvelles.

La plupart des théoriciens du développement reconnaissent que le remplacement des importations dans les phases initiales de l'industrialisation est un premier pas indispensable vers le développement industriel, même dans les petits pays les moins avancés. L'encouragement de productions locales pour remplacer les importations a généralement permis une expansion rapide du secteur manufacturier, comme le démontre l'expérience du Brésil, du Mexique, des Philippines et de la Turquie. L'importance cruciale de la période de substitution importante de productions locales aux importations qui a précédé la période de croissance phénoménale des exportations de produits manufacturés dans certains pays de l'Asie du Sud-Est, par exemple, a été soulignée par Kubo et Robinson [8] ainsi que par la Banque mondiale [9]. C'est dans cette première phase de substitution qu'on peut appliquer des mesures de production en attendant d'acquérir les compétences voulues, qu'on crée l'infrastructure nécessaire et qu'on assure ses bases technologiques, toutes mesures qui contribuent au développement d'industries nationales et au renforcement de leur compétitivité internationale. En fait, sans cette phase préparatoire, les succès remportés récemment en Asie du Sud-Est n'auraient peut-être pas été possibles.

A part la constitution d'une infrastructure d'exportation, les petits pays comptant parmi les moins avancés n'ont initialement guère d'autres possibilités que la substitution de productions locales aux importations, vu l'état de dénuement dans lequel ils se trouvent. La production manufacturière ne peut pas se développer dans un contexte où le marché intérieur est limité, l'infrastructure primitive, les capitaux et les qualités de gestion rares et la main-d'oeuvre qualifiée pratiquement inexistante. La meilleure façon de sortir de cette impasse consiste à favoriser essentiellement le marché intérieur qui existe déjà et qui est généralement approvisionné par des produits d'importation et a vraisemblablement été développé par des importateurs ou des compagnies commerciales. Le vieil argument de "l'enfance industrielle" peut être invoqué à juste titre dans les phases initiales de l'industrialisation. Parmi les arguments de poids en faveur de mesures de protection sous forme de droits d'importation, de contingentements, d'interdiction pure et simple de certaines importations et de licences industrielles, on peut mentionner la faible dimension du marché qui interdit les économies d'échelle, le niveau élevé des prix fixes par unité de production résultant de contraintes d'infrastructure plus lourdes, le coût considérable des transports et de la mise en place du matériel industriel, la forte utilisation de services coûteux d'experts expatriés, le coût élevé des matières premières et des biens intermédiaires importés, ainsi que les lourdes primes exigées pour garantir les risques sur les capitaux.

Pour des raisons identiques, il ne faut pas s'attendre à ce que les jeunes industries qui se développent sous le parapluie d'une stratégie d'industrialisation de substitution parviennent à améliorer rapidement leur productivité et leur compétitivité. Ils auront à payer pendant une longue période des primes plus élevées sur les frais de première installation, des taux plus élevés de redevances, des coûts importants pour les services techniques et le personnel expatrié, de lourds versements de cash flow pour le service des dettes, etc. Evidemment, tous ces facteurs tendent à ralentir la croissance de la productivité et à faire longtemps stagner la compétitivité des industries nationales.

Les politiques industrielles peuvent donner lieu à de nouvelles complications une fois que les industries nouvelles sont solidement établies et commencent à se développer. Avec l'expansion progressive du marché, la balkanisation résultant de la fondation de nouvelles sociétés peut exclure les économies d'échelle. Dans ces conditions, le gouvernement se trouve devant un dilemme : faut-il restreindre le développement de sociétés nouvelles et accorder des monopoles aux sociétés existantes, perpétuant ainsi leur inefficacité, ou promouvoir la compétition en fragmentant le marché ? D'une façon ou de l'autre, l'efficacité du rendement en souffrira. L'Etat pourra procéder par appels d'offres compétitifs et accorder des droits exclusifs au gagnant, mais cette solution n'est pas toujours politiquement praticable.

Les essais antérieurs de stratégies d'industrialisation de substitution suggèrent que la première phase de substitution de productions locales aux importations ne contient d'ordinaire qu'un faible élément de valeur ajoutée intérieure à cause de la forte utilisation de pièces et de biens intermédiaires importés, ainsi que de capitaux étrangers. Toutefois, au cas où la stratégie se développe sans problème, on peut s'attendre dans la deuxième phase (qui intervient d'ordinaire quelque dix ans après le début de la première phase) à une modification manifeste de la composition des importations en faveur de l'emploi de matières premières, productions intermédiaires et biens d'investissements, accompagnée par un déclin appréciable des importations de biens de consommation non durables. A mesure que l'économie se prépare à entrer dans une phase plus avancée, dans laquelle les biens intermédiaires seront produits localement, les premières industries de substitution peuvent atteindre le point de saturation du marché, vu la dimension relativement faible de la demande intérieure, notamment dans les petits pays les moins avancés. Il en résulte une surcapacité. Comme ces industries se sont développées à l'abri de mesures protectionnistes, elles sont mal équipées en terme d'efficacité structurale pour être compétitives sur les marchés étrangers. Paradoxalement, les marchés d'exportations peuvent constituer la seule solution possible pour augmenter le taux d'utilisation et bénéficier d'économies d'échelle.

En conséquence, quand le marché intérieur est relativement petit, il ne faut envisager qu'avec la plus grande prudence l'adoption de politiques de substitution après les premières phases d'industrialisation. Il devient extrêmement difficile de faire de nouveaux progrès une fois que les possibilités initiales de substitution de productions locales aux importations ont été exploitées à fond. La raison en est que la stratégie fermée qu'est la production de substitution nécessite la création de multiples branches de production, dont chacune est gênée par les inefficacités économiques résultant des limitations tenant à la dimension du marché, tandis que la production de produits intermédiaires et de biens d'investissements ainsi que de biens de consommation durables dans une phase ultérieure nécessite aussi des facteurs de production technologiquement complexes, à forte proportion de capital et de compétences techniques, organisés sur une échelle relativement importante, toutes possibilités exclues par l'exiguïté du marché.

Même dans certains pays en développement de grande dimension, qui ont poursuivi une stratégie de développement industriel de substitution bien au-delà des phases initiales de croissance industrielle, les résultats obtenus ont généralement été considérés comme décevants. Nous indiquons ci-après certains des principaux arguments qui militent contre une telle stratégie.

Tout d'abord, aucune réelle relation intersectorielle n'a été établie entre les industries modernes à grande échelle et les petites industries locales. Cette absence de corrélation résulte du fait que les grandes sociétés se sont montrées peu désireuses de passer des contrats de sous-traitance avec des firmes locales, en partie à cause de considérations de qualité et plus encore pour se réserver le contrôle du marché, ce qui a été particulièrement le cas pour les grandes sociétés multinationales. Dans certains secteurs industriels, la mise en place de grandes installations industrielles est indispensable pour les motifs d'efficacité technique. En tel cas, il arrive souvent que les petites industries locales produisent une gamme d'articles qui n'ont absolument rien à voir avec la production des grandes industries modernes, ce qui fait apparaître un dualisme industriel où chaque entreprise travaille dans son domaine particulier avec peu ou prou de relations intersectorielles.

En second lieu, il se peut que l'expansion du secteur industriel moderne se fasse aux dépens des petites industries autochtones. En particulier, devant les activités efficaces de publicité et de promotion de ces industries modernes, la survie des petites industries locales peut devenir tout à fait précaire.

En troisième lieu, il y a le coût élevé en devises. Dans les premières phases de l'industrialisation en particulier, alors qu'il n'existe pas encore de compétences technologiques et de qualifications suffisantes pour produire des articles intermédiaires et des biens d'investissements, tous les facteurs de production à l'exception d'une main-d'oeuvre à bon marché doivent être importés et les coûts unitaires totaux qui en résultent peuvent être plus élevés que les coûts c.a.f. des produits d'importation que l'on cherche à remplacer. De plus, il se peut que la production soit désorganisée par suite de la pénurie de devises. Par exemple, Little, Scitovsky et Scott [10] font observer que "la capacité de production est trop élevée au stade final et trop faible dans les stades intermédiaires; cette disparité nécessite l'importation de facteurs de production plus considérables qu'on ne prévoyait, quand on ne dispose pas des devises requises pour payer ces importations, il en résulte une sous-utilisation de la capacité finale de production. La désorganisation et la sous-utilisation de la capacité industrielle qui s'ensuit, résultant de la pénurie de devises, sont des problèmes qui se poseront d'une façon plus grave encore dans la décennie à venir, pendant laquelle on s'attend à ce que les cours du pétrole augmentent encore considérablement, ce qui nécessitera une proportion de plus en plus importante des rares devises que les pays les moins développés pourraient consacrer par ailleurs à l'importation de produits intermédiaires et de biens d'investissements.

En quatrième lieu, le remplacement des importations par des productions locales n'a pas réussi à créer suffisamment d'emplois productifs pour réduire de façon sensible le chômage et le sous-emploi massifs qui sévissent dans les pays en développement. Cette critique doit être tempérée par la considération des possibilités plus considérables de développement de l'emploi dans les phases ultérieures de l'industrialisation, à partir du moment où les corrélations interindustrielles sont plus fermement établies et où les effets indirects de ces corrélations commencent à influencer de façon plus sensible sur la situation de l'emploi.

En cinquième lieu, la substitution de productions locales aux importations a été liée à des disparités dans l'implantation d'installations industrielles et à la mauvaise distribution géographique des revenus qui s'en

est suivie, notamment entre les secteurs urbains et ruraux. Le choix des emplacements industriels dépend de nombreux facteurs, tels que les avantages géographiques déterminés par l'origine des matières premières et de l'énergie, l'infrastructure économique, la proximité géographique des marchés et même l'opportunisme politique. Il ne semble cependant pas exagéré de dire que la stratégie de substitution ne constitue pas en soi la cause première de ces déséquilibres régionaux, mais un facteur qui tend à accentuer les inégalités existantes. La mauvaise distribution géographique des entreprises est plutôt une conséquence des interactions qui s'exercent entre les groupes de pression économiques et politiques qui déterminent l'orientation foncière de la stratégie de substitution.

En sixième lieu, on a blâmé la sélection illogique des produits résultant de l'adoption d'une stratégie de substitution. Une telle stratégie favorise nettement la production d'une série de biens de consommation destinés à la classe urbaine nantie. S'il s'agit de satisfaire les besoins de la population des zones urbaines, c'est-à-dire d'un secteur générateur de bénéfices, on tend à négliger tout à fait le développement d'industries produisant des biens de première nécessité destinés aux importantes couches de population qui vivent dans la pauvreté, et notamment aux indigents ruraux.

Enfin, une stratégie de substitution tend à déséquilibrer l'allocation de ressources, et les consommateurs risquent de devoir payer des prix plus élevés qu'ils ne le feraient pour acheter des articles d'importation. Cette distorsion réduit la compétitivité, ce qui tend à freiner l'apprentissage des compétences et l'amélioration du rendement et à déstabiliser la structure industrielle à long terme en encourageant les capitalistes à investir dans des projets susceptibles de rapporter des bénéfices rapides à la faveur de mesures importantes de protection.

A l'issue de cette analyse des graves restrictions qui accompagnent une stratégie d'industrialisation visant la substitution de productions locales aux importations, il ne faut pas s'étonner que cette stratégie ait causé de plus en plus de désillusions ou même de contestations. C'est non sans raison que Landsberg [11] a résumé la question en affirmant que pour les pays du tiers monde, les résultats d'une industrialisation de substitution ont été rien moins que positifs et ont entraîné : a) l'aggravation de la disette dont souffre la majorité de la population; b) le retardement de l'industrialisation; c) l'intensification des inégalités régionales; et d) l'alourdissement des déficits et de la dette.

#### INDUSTRIALISATION EN VUE DE L'EXPORTATION

##### Justification d'une stratégie d'industrialisation en vue de l'exportation

On a analysé dans les paragraphes précédents les possibilités et les limitations d'une industrialisation orientée vers le marché intérieur et notamment vers la substitution de productions locales aux importations, dans le contexte des petits pays les moins avancés. Une des principales conclusions qu'on peut en tirer est que la politique de substitution est sans doute un premier pas indispensable à la mise en place d'une base industrielle et technologique et au développement des compétences techniques. Mais si l'on poursuit cette stratégie après la phase préparatoire initiale, le développement industriel ultérieur risque d'être retardé par nombre de graves restrictions intrinsèques.

De nombreuses études récentes consacrées aux modes de croissance industrielle [4], [5], [12], [13], [14], [15], [16], [17] ont attiré l'attention sur la mise au point de modalités efficaces de croissance. L'un des principes les plus communément acceptés est la théorie de la progression par phases successives d'avantages relatifs. En d'autres termes, la spécialisation industrielle tendrait progressivement vers des formes extrêmement sophistiquées et complexes, à partir d'industries utilisant une proportion importante de main-d'oeuvre non qualifiée et des technologies de faible niveau, pour évoluer vers des industries à plus forte intensité de capital et arriver enfin au développement d'industries utilisant de hautes compétences techniques et des technologies de plus en plus raffinées. Dans le contexte du développement historique des entreprises industrielles, les industries utilisant une forte proportion de main-d'oeuvre et produisant des biens de consommation non durables tels que les textiles, les vêtements et les articles de cuir, correspondent aux premières phases d'industrialisation; les produits chimiques et la sidérurgie sont caractéristiques des industries qui se développent pendant la phase moyenne de l'industrialisation; enfin, les métaux de base et les machines, ainsi que les matériels de transport, sont normalement produits par les entreprises qui deviennent importantes dans une phase ultérieure [4]. L'importance cruciale de la phase intermédiaire de l'évolution structurale tient au fait qu'elle utilise comme facteurs de production intermédiaires, des quantités de plus en plus considérables de produits chimiques et sidérurgiques, ce qui tend à développer les corrélations industrielles vers l'amont et vers l'aval.

Dans ce schéma optimum de développement industriel, la question se pose de savoir quelles sont les formes de stratégie et de politique de développement industriel qui peuvent faciliter au mieux le processus évolutif de la spécialisation industrielle. Il a été abondamment démontré qu'une stratégie d'industrialisation de substitution de type centripète n'est pas souhaitable dans les petits pays peu avancés, si ce n'est dans la phase initiale de l'industrialisation. La suite logique à donner à une telle stratégie semble être de passer à une industrialisation axée vers l'exportation. La validité et la faisabilité de cette stratégie en tant que politique d'industrialisation valable dans les petits pays comptant parmi les moins développés méritent toutefois un examen plus approfondi. D'autre part, il est non moins important de préciser les types de mesures correctives, d'appuis externes et de coopération qui sont nécessaires pour assurer le succès de cette stratégie.

#### Contraintes affectant les petits pays très peu développés

Il convient de faire une nette distinction entre les exportations de produits manufacturés des grands et des petits pays en développement. Selon l'étude de Landsberg [11], l'Argentine, le Brésil, l'Inde et le Mexique ont produit ensemble 55 % de toute la production manufacturière du tiers monde, mais seulement quelque 25 % des exportations d'articles manufacturés du tiers monde (définis au sens strict du mot). Par contre, Hongkong, la Malaisie, la République de Corée et Singapour ont fourni ensemble moins de 10 % de la production, mais 35 % des exportations d'articles manufacturés du tiers monde (encore que la Malaisie et la République de Corée ne puissent être considérées comme des petits pays en termes de population). Les corollaires sont évidents : disposant de marchés intérieurs importants, de ressources naturelles relativement abondantes et d'une infrastructure assez développée, les grands pays en développement ont réussi à créer une base industrielle pour

la production, à partir de ressources nationales, d'une large gamme de produits manufacturés, tels que denrées alimentaires, tabacs, bois, textiles et cuirs. Ces produits manufacturés traditionnels sont produits à la fois pour le marché intérieur et pour l'exportation, et la dépendance des grands pays à l'égard des exportations est moins lourde que celle des petits pays exportateurs en développement. Par contre, ceux-ci sont généralement caractérisés par l'exiguïté de leurs marchés nationaux et la faible importance de leurs ressources naturelles. Ils se spécialisent donc dans la production d'articles manufacturés à partir de ressources étrangères, destinés principalement à l'exportation (par exemple, vêtements, ouvrages d'ingénierie et produits manufacturiers légers). Il va sans dire que les résultats des campagnes d'exportation de ces pays sont particulièrement pertinents pour les petits pays les moins avancés, alors que l'évolution des grands pays en développement les concerne beaucoup moins.

La structure et l'évolution actuelles des exportations d'articles manufacturés des pays en développement présentent trois caractères saillants qui peuvent être d'une grande pertinence sur le plan des stratégies d'industrialisation visant l'exportation qui pourraient être adoptées par les petits pays les moins avancés. Tout d'abord, en fait d'échanges entre pays en développement et d'échanges Nord-Sud les exportations de produits manufacturés de tous les pays les moins développés sont pratiquement inexistantes. En second lieu, un petit nombre de pays en développement produisent la majorité des articles manufacturés qu'exporte le tiers monde. En troisième lieu, les exportations d'articles manufacturés des pays en développement n'ont pas encore atteint un niveau global suffisant pour affecter négativement la situation générale de la production et de l'emploi dans le secteur manufacturier des pays industrialisés. Dans ce contexte, on peut se demander dans quelle mesure les petits pays les moins développés pourront réussir à engager avec succès une nouvelle campagne d'exportation. Pour répondre à cette question, il faudra sans doute évaluer d'une façon réaliste la gravité des obstacles qui risquent de retarder l'industrialisation en vue de l'exportation des petits pays les moins développés.

Tout d'abord, les possibilités de s'ouvrir de nouveaux marchés d'exportation, notamment dans les pays industriels, ne justifient même pas un optimisme modéré vu l'instabilité actuelle de l'économie mondiale, qui est affectée à la fois par la stagflation et par la contraction des marchés des pays développés qui en résulte. Il s'ensuit que les pays en développement qui ont adopté une politique d'industrialisation axée sur l'exportation auront de plus en plus de mal à maintenir le niveau actuel de leur production et de leurs exportations globales. Si l'économie mondiale continuait à croître à la cadence de 3 ou 4 % la solution du problème en serait grandement facilitée, car il se créerait assez de nouveaux marchés pour absorber le supplément d'exportations de produits manufacturés des pays en développement. Mais cet espoir est sans doute illusoire, car les tristes perspectives actuelles du monde occidental ne présagent nullement un avenir meilleur. Il se fait en particulier que les médiocres réalisations économiques des pays occidentaux continueront à caractériser le reste de la décennie, vu que la période où les matières premières et notamment l'énergie étaient disponibles à bon marché est maintenant révolue, ce qui affaiblit beaucoup la position concurrentielle de ces pays sur le marché mondial; la primauté du secteur manufacturier de haute productivité en tant que moteur de la croissance économique appartient au passé et a été remplacée par la prépondérance du secteur des services, lequel ne se prête pas à un taux élevé de croissance du rendement.

En second lieu, on observe aujourd'hui une réaction négative à la stagflation internationale actuelle, à savoir, une propension croissante vers le protectionnisme dans les pays industriels. En conséquence, diverses formes de barrières commerciales - quotas, redevances spéciales, cartels officieux, réglementations commerciales, etc., ne cessent de se multiplier.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, il y a le problème des pays qu'on peut qualifier de "retardataires". Comme il a été noté plus haut, les marchés du monde industriel acquéreurs des produits manufacturés des industries à forte proportion de main-d'oeuvre ont déjà été accaparés par un petit nombre de pays en développement qui dominent ce secteur, tels que Hongkong, la République de Corée et Singapour. C'est pourquoi il faut résoudre tout d'abord le problème de la pénétration sur les marchés en vue de préparer les campagnes d'exportation. Ce problème admet plusieurs solutions différentes. La plus évidente serait que les pays industriels ouvrent de nouveaux marchés aux exportations de produits manufacturés des industries à forte utilisation de main-d'oeuvre, à l'intention spéciale des petits pays les moins avancés. Comme ces "retardataires" n'ont pas encore mis en place les infrastructures matérielles et institutionnelles nécessaires pour soutenir ces activités d'exportation, il importe de leur accorder certains contingents favorables pour leur permettre de s'assurer des marchés dès le début de leurs campagnes d'exportation. Une autre façon d'amorcer et de développer les exportations d'articles manufacturés des petits pays les moins avancés consisterait à assurer une étroite coopération technique et économique entre les pays en développement en voie d'industrialisation rapide et les pays les moins avancés. En mettant à profit les avantages relatifs qui ne cessent de se modifier et la division dynamique du travail sur le plan international, les pays en voie d'industrialisation rapide, qui produisent une part prépondérante des exportations d'articles manufacturés dans les pays en développement abandonnent le secteur traditionnel de l'exportation de produits manufacturés par les industries à forte utilisation de main-d'oeuvre et se lancent dans des productions technologiquement plus avancées employant une plus forte proportion de compétences techniques, tout en diversifiant leurs marchés. Ce processus entraînera une métamorphose de la gamme des articles manufacturés exportés par les plus avancés des pays en développement, qui passeront de la production de biens utilisant une forte proportion de main-d'oeuvre, tels que les textiles, les articles d'habillement, l'assemblage de matériels électroniques et d'autres articles manufacturés légers, à la production d'articles technologiquement plus sophistiqués, utilisant une plus forte proportion de compétences techniques, tels que les ouvrages d'ingénierie, les machines, les pièces de rechange, les biens de consommation durables et les matériels de transport. Ce processus entraînera aussi le déplacement géographique de la production à forte proportion de main-d'oeuvre des pays en développement les plus avancés vers les pays les moins avancés - ce qui représenterait une sorte de réorganisation industrielle Sud-Sud - comme on a pu le constater déjà dans les industries textiles, où la production est passée tout d'abord du Japon vers Hongkong et la République de Corée, et ensuite entre les pays du Sud-Est de l'Asie. Ce réajustement industriel offre deux grands avantages potentiels. Dans un esprit d'autonomie collective, les pays en développement qui sont en passe de s'industrialiser rapidement pourraient aider les petits pays les moins avancés à affermir leurs débouchés initiaux pour l'exportation d'articles manufacturés à forte intensité de main-d'oeuvre dans les pays industriels où ils sont déjà présents. D'autre part, les pays en développement à industrialisation rapide pourraient eux-mêmes offrir de nouveaux débouchés aux petits pays les moins avancés, à mesure que la

proportion de leur utilisation des facteurs de production s'orientera vers un emploi plus intense de capitaux par suite du relèvement des salaires et que leur production absorbera de plus fortes quantités de facteurs de production à forte composante de main-d'oeuvre.

Il résulte des considérations qui précèdent que l'expansion des échanges entre pays en développement fera appel à une gamme plus large de marchés locaux et régionaux, fournissant ainsi aux petits pays les moins développés de plus grandes occasions de bénéficier d'échanges extérieurs. Il est évident que le commerce entre pays en développement est une des pierres angulaires de l'autosuffisance collective. Malgré son attrait idéologique, ce commerce peut entraîner certains problèmes politiques, et l'expérience passée en matière d'expansion des échanges et de coopération économique entre pays en développement doit nous mettre en garde contre tout optimisme exagéré. Après tout, les pays en développement eux-mêmes peuvent adopter des politiques protectionnistes dans le cadre de leur stratégie d'industrialisation, et les conflits politiques qui les opposent peuvent souvent faire obstacle à la réalisation de cet objectif.

Même si l'on parvient à créer en faveur des petits pays peu développés des marchés d'exportation rentables pour leurs articles manufacturés à forte composante de main-d'oeuvre, nécessitant de préférence peu de compétences techniques avec ou sans l'appui actif de la communauté internationale, et même si les pays les moins avancés parvenaient à mobiliser les ressources nationales extérieures requises pour produire ces articles, cela ne résoudrait en aucune façon les graves problèmes liés au mode de vie de ces derniers venus. Il se pose tout d'abord le problème de la commercialisation et de la promotion de toute une série d'articles manufacturés. Comme il a été souligné plus haut, les petits pays comptant parmi les moins avancés manquent totalement des infrastructures institutionnelles nécessaires pour assurer le succès de politiques de promotion des exportations. Etant donné l'instabilité des conditions actuelles des marchés étrangers et la tendance croissante vers le protectionnisme, le problème de la commercialisation devient de plus en plus difficile, même pour le petit nombre de pays en voie d'industrialisation rapide qui ont remporté de notables succès dans le domaine de la promotion des exportations. Un moyen facile de sortir de cette impasse consisterait à engager les services de sociétés étrangères, généralement transnationales, qui ont déjà établi de vastes réseaux de commercialisation dans le monde entier et qui connaissent bien les règles complexes qui régissent les échanges internationaux. Il a été historiquement démontré que les investisseurs étrangers ont joué un rôle efficace dans le lancement d'industries nouvelles produisant pour l'exportation. Un bon exemple de cette évolution a été la production généralisée à l'étranger de biens incorporant une forte proportion de main-d'oeuvre, tels que les appareils électroniques et les articles d'habillement. On sait que les sociétés transnationales sont extrêmement compétentes dans le domaine de la commercialisation internationale et dans l'exploitation des possibilités de profits résultant de la division internationale du travail entre leurs usines nationales implantées dans diverses parties du monde. Bref, malgré de sérieuses insuffisances et le détriment qui pourrait être causé aux pays hôtes par les investissements étrangers directs, il semble qu'il n'y ait guère d'autres solutions que d'amorcer une industrialisation axée vers l'exportation en tirant parti d'une collaboration avec des partenaires étrangers dans les phases initiales de la promotion des exportations, et de veiller par la suite à transférer systématiquement les compétences commerciales des sociétés étrangères à des gestionnaires nationaux.

### Rôle des sociétés transnationales

Vu la pénurie de capitaux nationaux et de compétences gestionnelles, ainsi que l'absence virtuelle de qualifications en matière de commercialisation et de promotion, il est pratiquement inévitable que les petits pays les moins avancés soient obligés de dépendre, du moins au début, d'investissements étrangers pour entreprendre avec succès des campagnes d'exportation, malgré les éventuels effets négatifs de cette subordination, et il leur faudra des apports accrus d'investissements étrangers pour se dégager des contraintes qui accompagnent les stratégies de remplacement des importations. Les investissements étrangers des sociétés transnationales apportent des capitaux, des connaissances techniques, des compétences en matière de gestion et de commercialisation, autant d'éléments qui font énormément défaut aux petits pays les moins avancés et qui peuvent contribuer à y implanter une culture productive et un système de valeurs pécuniaires susceptibles de faciliter leur industrialisation.

Certes, l'Etat peut jouer un rôle important pour attirer les investissements étrangers. Les politiques publiques visant à encourager les investissements étrangers portent sur une large gamme d'incitations à investir, telles que les trêves fiscales, les crédits subventionnés, les taux de changes préférentiels, l'exemption des droits d'importation sur les biens d'investissement et les matières premières, les indemnités d'investissement et l'amortissement accéléré, etc. Dans le passé, les investissements étrangers et notamment les activités des sociétés transnationales ont été caractérisées par : a) l'intérêt primordial qu'elles ont à produire pour le marché national du pays hôte, c'est-à-dire la substitution d'une production locale aux importations; b) la mise en oeuvre d'opérations de montage à échelle moyenne ou à grande échelle, utilisant une main-d'oeuvre peu coûteuse; c) l'adoption de technologies de pointe et, par conséquent, la création d'un nombre minimum d'emplois; d) de faibles corrélations entre secteurs industriels, notamment entre le secteur de la grande production manufacturière moderne et les petites industries locales; e) une proportion élevée d'importations; et f) la concentration géographique de leurs activités aux alentours de la capitale.

Une des principales objections qu'on peut élever contre les activités des sociétés transnationales tient au contrôle économique étranger qui accompagne les investissements étrangers. Intéressées surtout par l'optimisation des bénéfices et parfaitement insensibles aux intérêts du pays hôte, ces sociétés entreprennent surtout des projets susceptibles de fournir le plus rapidement possible un rapport maximum sur leurs investissements, ce qui est rendu possible par les conditions libérales offertes par le gouvernement du pays hôte et le rapatriement habile des bénéfices.

Le préjudice causé à l'économie par les activités des sociétés transnationales va jusqu'à entraîner la faillite des petites industries locales qui produisent des articles analogues à ceux qui sont manufacturés par les sociétés transnationales, tels que textiles, boissons, cigarettes, etc. Ces jeunes industries nationales sont souvent étouffées par la froide efficacité des sociétés transnationales, la supériorité de leurs méthodes de vente et de promotion de leurs produits déposés. La croissance des industries locales est entravée aussi par les politiques gouvernementales visant à attirer des investissements étrangers tels que les concessions accordées en

matière de droits d'importation, l'exemption de l'impôt sur les revenus des sociétés, la surévaluation de la monnaie et les crédits subventionnés, etc. Quand les petites industries locales parviennent à survivre, souvent grâce à la protection qui leur est fournie par les politiques de l'Etat, les investissements étrangers tendent à créer une double structure économique, caractérisée par l'existence simultanée d'industries modernes à forte densité de capital et d'industries locales utilisant une forte proportion de main-d'oeuvre et une technologie primitive, sans qu'il n'y ait aucune corrélation entre les deux.

Au cours des dernières années, le caractère des investissements étrangers et des activités des sociétés transnationales ont accusé un changement sensible. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu'à tout récemment, les activités des sociétés transnationales, et notamment des sociétés transnationales des Etats-Unis d'Amérique, visaient à développer leurs débouchés dans le tiers monde, c'est-à-dire à y implanter des industries de substitution, et non des infrastructures d'exportation destinées à approvisionner leur propre marché national. La plupart des investissements directs des Etats-Unis dans les pays d'Amérique latine où existaient d'importants marchés locaux, tels que l'Argentine, le Brésil et le Mexique rentraient dans cette catégorie. Récemment, un nouveau type d'investissement étranger, dénommé sous-traitance internationale 2/, est devenu un facteur prépondérant affectant les exportations d'articles manufacturés du tiers monde.

La sous-traitance internationale peut être entreprise par des filiales étrangères de sociétés transnationales, des coentreprises auxquelles participent des sociétés transnationales et locales, ou par des producteurs indépendants opérant dans des pays en développement. L'étude de Sharpston [18] montre que les filiales des sociétés transnationales fabriquent la plupart des semi-conducteurs, mémoires électroniques, matériels de construction mécanique et biens à forte intensité de capital produits dans le tiers monde. Des sociétés indépendantes du tiers monde, ainsi que des sociétés des pays développés travaillant en association avec celles des pays en développement, se sont spécialisées dans toute une série de productions manufacturières légères, telles que les articles de consommation électriques finis, les petites machines, les articles de sport, les jouets, les perruques, etc. Les éléments essentiels de la sous-traitance internationale sont l'exportation de produits manufacturés dans des pays en développement vers les pays développés, dans le cadre d'une structure organisationnelle globale, contrôlée par les sièges de ces sociétés dans les pays en développement, ainsi que le contrôle absolu exercé par ces sociétés sur la recherche, la création industrielle, la publicité et la commercialisation.

Il semble qu'on ait assisté à un développement prodigieux de la sous-traitance internationale au cours de ces dernières années, quoique les statistiques concernant le volume de la sous-traitance internationale soient trop fragmentaires pour fournir des indications fiables. C'est ainsi que,

---

2/ On trouvera une analyse exhaustive de la sous-traitance au niveau international dans Sharpston [18] et une étude des incidences de cette sous-traitance sur l'industrialisation des pays en développement chez Landsberg [11].

d'après l'étude de Sharpston [18], la part des pays en développement dans la quantité totale d'importations autorisée au titre des postes tarifaires 806.30 et 807.00 des Etats-Unis (perception de droits d'importation sur la valeur ajoutée à l'étranger au cas où les facteurs de production proviennent des Etats-Unis) est passée de 5,4 % en 1966 à 21,4 % en 1969 et à 35,9 % en 1973.

Sans aucun doute, les petits pays en développement, y compris les pays les moins avancés, sont propices à la sous-traitance internationale. On y trouve moins d'industries susceptibles d'attirer la main-d'oeuvre à bon marché. La faible dimension du marché national des pays en développement ne constitue pas un obstacle, puisque la production vise à approvisionner les marchés des pays capitalistes développés. D'autre part, il existe maintes possibilités de tirer parti des économies d'échelle et des technologies modernes à forte intensité de capital. D'autre part, l'implantation géographique de la sous-traitance internationale est déterminée plutôt par la stabilité politique d'un pays que par des considérations économiques et tend par conséquent à être concentrée dans quelques pays.

Tout comme les autres activités des sociétés transnationales, la sous-traitance internationale ne semble pas avoir exaucé le désir d'industrialisation autosuffisante des pays en développement. On peut lui reprocher deux grandes incidences négatives sur l'économie du pays hôte. Tout d'abord, aucune relation n'a été établie entre la consommation et la production locales et les opérations de sous-traitance ont aggravé la dépendance économique du pays hôte à l'égard des pays développés. S'il en est ainsi, c'est parce que la grande majorité de la population qui ne travaille pas dans les industries d'exportation manque de revenus, de sorte que la production vise presque exclusivement l'exportation. En conséquence, les investissements, l'allocation des ressources et le choix des technologies ont tous pour objet de répondre à la demande des pays développés et tendent à négliger les besoins de la majorité de la population. Le second facteur qui a retardé le processus d'industrialisation autosuffisante est le fait que les opérations de sous-traitance se spécialisent d'ordinaire dans l'emploi d'une main-d'oeuvre bon marché, produisant des biens rigoureusement normalisés, techniquement simples et nécessitant peu de frais généraux (par exemple, articles de sport, jouets, perruques et articles en matière plastique). C'est pourquoi les opérations de sous-traitance contrarient le développement des compétences locales dont a tant besoin pour l'industrialisation.

Au lieu de rejeter purement et simplement les investissements étrangers, et en particulier les activités des sociétés transnationales en tant qu'instruments d'industrialisation, il serait peut-être possible d'adopter des politiques industrielles visant à circonscrire les opérations de ces sociétés de façon à les rendre plus attentives aux besoins du pays hôte. Tout d'abord, afin d'assurer la croissance viable des petites industries locales, on pourrait faire preuve d'une grande sélectivité dans le choix des investissements étrangers et prendre notamment des mesures très strictes pour limiter l'expansion des grandes industries qui concurrencent directement les industries locales. Par exemple, dans le cadre d'un programme analogue à celui qui a été adopté dans l'Inde, on pourrait établir une liste d'industries réservées aux petites entreprises nationales utilisant des techniques locales en vue de les protéger contre la concurrence directe des entreprises étrangères. Si cette solution s'avérait peu favorable pour des motifs d'efficacité, on pourrait adopter diverses mesures de soutien, par exemple dans le domaine de l'assistance technique et de la recherche-développement,

pour améliorer le rendement des industries locales et renforcer leur situation concurrentielle. D'autre part, il serait impératif de créer des corrélations entre les grandes entreprises modernes et les petites entreprises locales, qui pourraient travailler en sous-traitance. Evidemment, cela est plus facile à dire qu'à faire. D'une part, les sociétés transnationales se montrent généralement peu enclines à abandonner une partie du contrôle qu'elles exercent sur l'économie et, d'autre part, il peut être nécessaire d'améliorer sensiblement la qualité des produits et l'efficacité de la production des entreprises locales pour répondre aux exigences des entreprises modernes en fait de sous-traitance.

Il faudrait que les activités des sociétés transnationales soient mieux au diapason des besoins réels du pays hôte. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la mise en oeuvre de technologies, laquelle devrait tenir pleinement compte des incidences technologiques sur l'emploi local, de l'utilisation de matières premières locales, ainsi que des fournitures et services techniques nationaux, etc.

La proportion des produits importés incorporée dans les articles finals devrait être une considération importante dans le choix des investissements étrangers, encore que les possibilités de sélection soient assez limitées dans les premières phases de l'industrialisation. Certaines industries, telles que la production de ciment et d'engrais, confèrent sans doute une valeur ajoutée plus élevée au produit, tout simplement en raison de la disponibilité de matières premières locales. D'autres secteurs, tels la production automobile, les produits pharmaceutiques et les appareils électroniques, ainsi que d'autres opérations de montage présentant une faible composante locale, ont été implantés en raison de l'intérêt capital de ces produits pour les sociétés transnationales. Dans ces cas, les petits pays les moins avancés n'ont guère d'autre choix que d'accroître progressivement la composante locale de la production, éventuellement sur une période assez longue, et d'insister avant tout sur l'importance du développement des compétences techniques et de l'acquisition de qualifications technologiques en cours d'emploi.

D'autre part, il serait très souhaitable d'instaurer un processus graduel visant à réduire les incitations qui favorisent la production à forte densité de capital des sociétés transnationales, à renforcer les possibilités d'action sur le choix des technologies et la participation locale à la création industrielle et à la commercialisation, afin d'encourager l'initiative personnelle dans les pays les moins développés; mais la mesure dans laquelle ceux-ci pourront exercer de telles pressions sur les sociétés transnationales dépendra des progrès de l'industrialisation et de la solidité de l'infrastructure industrielle qui se construira au fur et à mesure, car toute intervention des pays les moins développés dans les activités des sociétés transnationales pourrait être interprétée comme contrariant les incitations à investir ou à développer la production.

Avant tout, il faut bien comprendre que le recours aux ressources des sociétés transnationales est une mesure temporaire destinée à stimuler la production industrielle quand elle en est encore à ses balbutiements. Ce recours est fondé sur l'hypothèse qu'un processus d'industrialisation mis en route avec l'aide des ressources des sociétés transnationales doit aboutir à la création, dans les pays les moins avancés, d'une capacité industrielle autosuffisante qui leur permettra de produire eux-mêmes pour le marché local ou l'exportation directe, tandis que des phases progressives de spécialisation renforceront le pouvoir de négociation des pays les moins avancés avec les sociétés transnationales.

On invoque souvent le miracle économique de la République de Corée, comme exemple d'un pays qui a su éliminer sa subordination économique à l'égard du monde industriel. Après une injection massive et continue d'investissements étrangers, la République de Corée a progressivement renforcé sa structure industrielle et a réussi à créer un vaste réseau national de sous-traitance entre les grandes entreprises et les petites manufactures locales, tout en développant ses débouchés extérieurs, ce qui a encouragé à son tour la diversification de ses exportations dans de nombreux domaines, tels que la construction navale et la sidérurgie. De même, la structure industrielle de Singapour a maintenant atteint un point où ce pays peut se permettre d'être très difficile dans le choix des technologies et de favoriser en particulier les technologies avancées. De plus, une fois qu'une telle infrastructure industrielle a été mise en place, les entreprises nationales peuvent fort bien jouer un rôle prépondérant, tandis que les sociétés internationales n'interviendraient que comme fournisseurs de technologies et de compétences spécialisées.

Il convient toutefois de souligner que l'aptitude des pays les moins avancés à influencer les opérations des sociétés transnationales risque d'être sensiblement affaiblie au cours de la décennie à venir par l'intensification de la concurrence entre pays en développement, à mesure qu'ils s'efforcent d'accélérer leurs campagnes d'exportation. Ils se feront concurrence pour obtenir des investissements étrangers en leur proposant diverses incitations, telles que trêves fiscales, subventions à l'exportation et création de zones de libre échange. Il est donc indispensable de réglementer la concurrence excessive entre pays en développement pour l'obtention d'investissements étrangers, qui risque de porter préjudice aux intérêts des pays les moins avancés, et d'encourager le flux régulier et ordonné des activités d'exportation vers ces pays. Une politique collective cohérente de promotion des industries d'exportation des petits pays les moins avancés, fondée sur une étroite collaboration et sur des principes convenus entre pays en développement, devrait être adoptée d'urgence.

#### TRANSITION DES INDUSTRIES DE SUBSTITUTION A L'INDUSTRIALISATION EN VUE DE L'EXPORTATION

Un scénario idéal d'une stratégie d'industrialisation de substitution qui pourrait être envisagé par les planificateurs et les décideurs consisterait à passer par des étapes successives de spécialisation, en commençant, dans une première phase, par la production de biens de consommation non durables, de technologie simple, à forte composante de main-d'oeuvre, pour passer, dans une deuxième phase, à la production de biens intermédiaires et aboutir à la production de biens d'investissements et d'articles de consommation durables dans la phase finale. Il a toutefois été démontré qu'au cours de cette évolution, et même souvent avant d'atteindre la seconde phase, celle de l'industrialisation de substitution, les industries initiales de substitution se heurtent fréquemment au problème de la saturation du marché intérieur. A ce moment, la seule solution possible pour ces industries consiste à exporter, mais elles ne sont pas en mesure de se mesurer efficacement à leurs concurrents sur le marché international à cause des fossilisations structurales résultant des politiques protectionnistes instaurées pour permettre la substitution de productions locales aux importations. Par conséquent, il convient de considérer avec la plus grande attention la question du choix du moment optimum du passage d'une industrialisation de substitution à une industrialisation visant les marchés étrangers.

Il n'existe malheureusement aucune règle établie pour déterminer le moment optimum de cette transition. On reconnaît toutefois communément que plus la période pendant laquelle les industries sont protégées contre la concurrence extérieure se prolonge, plus il devient difficile d'abolir les droits acquis des industries protégées et de leur faire relâcher leur emprise sur les politiques industrielles et le régime des échanges extérieurs. Il est donc indispensable de planifier et de mettre en oeuvre la politique de transition bien avant que ces droits acquis ne se traduisent par une prépondérance politique.

Il se fait invariablement que cette transition n'est pas optimale dans la conception de Pareto, en ce sens que le processus de transition profite à certains groupes aux dépens d'autres. Cela est particulièrement vrai pour ce qui est des effets de réallocation de la politique de transition : certains revenus sont soustraits aux industries de substitution existantes, au profit des groupes exportateurs nouvellement favorisés. Pour amortir certains des chocs entraînés par cette transition, l'idéal serait de la faire coïncider avec l'apparition de conditions sociales, économiques et politiques favorables, telles qu'une stabilité intérieure relative, des récoltes abondantes, l'amélioration des termes de l'échange, des disponibilités adéquates en devises, etc.

Les conditions idéales de politique générale pour amorcer une transition vers la promotion des exportations supposent : a) une dévaluation permettant de s'adapter aux taux différentiels de l'inflation intérieure et internationale; b) des incitations à l'exportation; c) la suppression des barrières douanières ou autres; et d) l'élimination de certaines des distorsions du système des prix marchands, telles que les incitations fiscales en faveur du capital. Manifestement, cela est plus facile à énoncer qu'à réaliser. Il est indubitablement difficile de supprimer les mesures de politiques générales favorisant les importations de capitaux, puisque les pays les moins avancés ont besoin plus que jamais de capitaux pour accélérer les investissements dans l'infrastructure et le développement industriel. D'autres difficultés peuvent résulter de la pénurie de devises qu'entraîne la mise en oeuvre d'une telle stratégie. Le problème est rendu encore plus épineux par l'absence d'un ferme engagement national en faveur de la promotion des exportations et par l'érosion des avantages concurrentiels sur le marché international, par suite d'une inflation nationale galopante. Toutefois, le problème le plus critique qui se pose pendant la période de transition est celui de la crise de la balance des paiements. Il est donc d'importance capitale de veiller à s'assurer les appuis financiers extérieurs nécessaires pour permettre aux petits pays les moins avancés de surmonter les difficultés de la période de transition. Il serait urgent de mettre en place un mécanisme régional ou international pour mobiliser les ressources extérieures et obtenir l'assistance technique qui s'avère indispensable à cette fin. L'importance vitale du soutien extérieur pendant la période de transition est d'autant plus évidente que, lorsque les exportations commencent à se développer, les mesures stratégiques visant à libéraliser le commerce extérieur et le régime des taux de change tendent souvent à contrarier l'expansion économique intérieure. S'il en est ainsi, c'est parce qu'il faudra adopter des politiques monétaires et fiscales déflationnistes si les activités d'exportation ne démarraient pas assez vite pour stimuler suffisamment l'économie pour compenser les effets de politiques déflationnistes, ce qui n'a guère de chances de se produire pendant les premières phases de l'industrialisation.

L'évolution enregistrée dans la République de Corée est particulièrement intéressante à cet égard. Tout d'abord, les niveaux globaux de protection et de subvention étaient relativement bas dans ce pays, et la libéralisation du régime des échanges n'a pas affecté l'efficacité de la production. En second lieu, la période difficile de transition est intervenue au début des années 60, alors que la substitution de productions locales aux importations n'avait pas encore atteint le stade intermédiaire d'industrialisation caractérisé par le développement de coûteuses industries intermédiaires et de certaines industries produisant des biens d'investissement.

L'industrialisation en vue de l'exportation exige entre autres que le gouvernement s'engage à accorder la plus haute priorité à la promotion des exportations. Or, les mesures de promotion des exportations peuvent prendre diverses formes. La mesure la plus fréquemment adoptée consiste à définir des zones de traitement des exportations à proximité de ports ou d'aéroports, en vue d'exempter les industries d'exportation des droits et autres prélèvements fiscaux frappant les facteurs de productions importés des tracasseries bureaucratiques, etc. On peut adopter diverses mesures spéciales en vue de lier directement les importations aux activités d'exportation : exemptions de droits sur les importations de matières premières et autres biens intermédiaires nécessaires à la production d'articles d'exportation; exemptions internes des impôts indirects sur les biens d'importation intermédiaires servant à la production pour l'exportation et sur les ventes de produits d'exportation; conditions fiscales directes préférentielles pour les recettes d'exportation; crédits préférentiels à l'exportation; licences d'importation liées aux volumes effectifs des exportations; exemptions tarifaires et fiscales consenties aux fournisseurs nationaux de biens intermédiaires pour la production d'exportations, etc.

On ne saurait cependant surestimer la nécessité d'élaborer des politiques logiques et cohérentes pour la promotion des exportations. Malheureusement, les stratégies de promotion des exportations s'accompagnent souvent d'une prolifération chaotique de règlements et de lois régissant les opérations d'exportation, et leur application est rendue fastidieuse par les pesantes procédures bureaucratiques imposées par des organismes publics. Par exemple, la politique de promotion des exportations consistant à exempter d'impôts les facteurs de production importés destinés à la production d'articles d'exportation est non seulement inéquitable pour les exportateurs de produits similaires utilisant des facteurs de production nationaux, mais entrave aussi la constitution de relations vitales entre les secteurs produisant pour l'exportation et les industries nationales.

On a insisté sur le fait que le succès des campagnes d'exportation lancées par les petits pays comptant parmi les moins développés suppose des offensives simultanées sur deux fronts - il s'agit à la fois de mettre en place une infrastructure industrielle pour la production d'articles manufacturés destinés à l'exportation et de s'assurer des débouchés à l'étranger. Il a été noté en outre que les sociétés transnationales sont à même de s'acquitter de cette double fonction en créant une capacité industrielle d'exportation et en assurant en même temps la commercialisation de produits manufacturés grâce à leurs propres réseaux internationaux. On peut cependant adopter d'autres solutions qui permettent de se dispenser de faire appel aux sociétés transnationales pour se créer une situation sur les marchés étrangers potentiels, par exemple lorsque les pays intéressés craignent, à tort ou à raison, les manœuvres prédatrices des sociétés

transnationales et hésitent par conséquent à recourir à leurs services. Une méthode consiste à utiliser les services de centrales commerciales étrangères pour ouvrir de nouveaux débouchés pour ses exportations. Ces compagnies possèdent généralement de vastes réseaux dans le monde entier et sont fréquemment très efficaces en matière de commercialisation. Une autre solution serait que le pays lui-même crée ses propres centrales nationales de commercialisation, avec l'appui actif de l'Etat, en vue d'assurer son expansion sur les marchés étrangers. Mais cette possibilité est souvent exclue à cause de la pénurie de compétences techniques et les insuffisances des infrastructures institutionnelles nécessaires à la commercialisation et à la promotion des produits. La meilleure solution consisterait peut-être à se procurer l'assistance technique voulue pour promouvoir les exportations en s'adressant à des pays en développement plus industrialisés qui se sont assurés des marchés étrangers. Par exemple, des pays comme l'Inde et la République de Corée sont très bien placés pour entreprendre des opérations en association avec des pays comptant parmi les moins avancés, en vue de la production pour l'exportation, équipés comme ils le sont d'une expérience considérable dans le domaine de la commercialisation internationale et possédant des technologies appropriées aux pays en développement. De plus, ces pays, dont le développement est déjà bien avancé, peuvent être amenés à orienter l'industrialisation de la production traditionnelle d'articles manufacturés destinés à l'exportation utilisant une forte proportion de main-d'oeuvre et des technologies simples vers la production d'articles de haute technologie nécessitant des compétences considérables, à mesure que le relèvement constant du niveau des salaires affecte négativement une compétitivité fondée sur une main-d'oeuvre à bon marché. En conséquence, ces pays devront peut-être se tourner vers certains des pays les moins avancés pour trouver de nouveaux débouchés pour leurs nouvelles productions industrielles, ainsi que de nouveaux emplacements pour leurs investissements à l'étranger et des sources nouvelles de matières premières, tandis que les petits pays les moins avancés recherchent dans les pays en développement plus industrialisés des marchés potentiels pour leurs articles manufacturés à forte composante de main-d'oeuvre. Sur la base de leurs intérêts mutuels et de leur volonté politique commune, ces pays devraient élaborer des mécanismes institutionnels appropriés, tels que des arrangements commerciaux préférentiels et des programmes industriels complémentaires, en vue de faciliter les échanges et la production commune entre les petits pays les moins développés et les pays en développement plus avancés. Il convient de noter que ce mode de coopération diffère quelque peu des programmes classiques d'intégration économique régionale qui visent une collaboration économique fondée sur des groupements régionaux. Il s'agit ici moins de programmes basés sur la proximité géographique que d'une complémentarité imposée par la diversité des stades de spécialisation qui existe entre les petits pays les moins développés et les pays en développement plus avancés, en l'absence de toute contrainte géographique.

A l'heure actuelle, la communauté internationale déploie toutes sortes d'activités pour accélérer l'expansion économique des pays en développement dans le contexte d'un nouvel ordre économique international, la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement et des sessions mondiales de négociations, et ces activités peuvent avoir certains effets positifs sur les efforts déployés par les pays les moins avancés pour promouvoir leurs campagnes d'exportation. Les mesures de soutien internationales peuvent s'avérer particulièrement utiles pour : a) améliorer l'accès aux marchés des pays industriels; b) élaborer des

programmes de stabilisation de la production d'articles manufacturés; c) assurer la libéralisation des marchés financiers en faveur des pays en développement et notamment des pays les moins avancés; d) mobiliser les ressources des sociétés transnationales au profit des pays en développement; et e) assurer l'accroissement des apports de capitaux et de technologies en provenance du monde industriel. Le présent article n'a pas pour objet d'évaluer dans quelle mesure les buts et objectifs officiellement énoncés dans la Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international (résolutions 3201 (S-VI) et 3202 (S-VI) de l'Assemblée générale), ainsi que dans la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 35/56) de l'Assemblée générale, pourront être atteints au cours de la décennie à venir. Tout progrès dans ce sens, acquis grâce à l'intensification des efforts internationaux, aurait toutefois d'importants effets positifs sur les tentatives d'industrialisation des petits pays les moins avancés.

Faisons ici une dernière mise en garde : en pratique, il existe rarement une nette dichotomie entre les stratégies visant l'industrialisation de substitution et celles qui visent l'exportation. Il va de soi que les progrès de l'industrialisation concernent à la fois le marché intérieur et les débouchés étrangers. Il s'agit d'une modification des priorités et politiques générales en vue de favoriser l'un ou l'autre type d'industrialisation. Etant donné que, dans certains secteurs industriels, des entreprises de dimension relativement réduite peuvent travailler efficacement, même dans le cadre d'un marché national relativement limité, il existe des possibilités de sélectivité dans l'application de mesures de politique générale que l'objectif principal de la stratégie d'industrialisation soit le marché intérieur ou les marchés extérieurs. Toutefois, quand on adopte deux séries de mesures stratégiques visant des fins différentes, il faut s'assurer qu'il n'y a pas contradiction entre les deux. Par exemple, il ne faut pas obliger les industries produisant des articles d'exportation à acheter des facteurs de production intermédiaires produits par les industries de substitution à des prix supérieurs à ceux du marché mondial. Mais cela soulève le problème épineux de savoir à quel moment il convient de développer la production de biens intermédiaires et puis la production de biens d'investissement, de façon à ne pas oblitérer les avantages relatifs. Autrement dit, le pays peut-il se permettre d'attendre que se produisent les économies d'échelle qui résulteront de l'expansion simultanée du marché intérieur et extérieur ? Il n'y a pas de réponse simple et unique à cette question. Dans certains cas, il peut être profitable de créer une industrie nouvelle avant le moment où cela serait justifié en vertu de ce principe rigoureux des avantages relatifs. Cette considération est particulièrement valable dans les cas où les petits pays les moins avancés se heurtent à de fortes barrières douanières protectionnistes et où les marchés d'exportation pour la vente d'articles à forte composante de main-d'oeuvre sont déjà virtuellement accaparés par des concurrents antérieurs.

#### AUTRES PROBLEMES IMPORTANTS

##### Le transfert de technologies

Il existe en fait des méthodes nombreuses et variées de transfert des technologies des pays développés vers les pays en développement. On peut transférer des technologies par des moyens tels que les importations de biens d'investissements, les investissements étrangers directs, les services de consultants techniques étrangers, l'éducation et la formation professionnelle, les contrats clefs en main, les régimes de licences, les contrats de gestion

et les contrats commerciaux officieux, etc. Dans les premières phases de l'industrialisation, les investissements étrangers privés directs peuvent être l'une des rares options ouvertes aux pays les moins développés, puisque qu'ils combinent tout à la fois la technologie, les capitaux, les compétences, la commercialisation et la gestion, tous éléments dont ces pays ont grand besoin. Mais ces investissements présentent de nombreux aspects qui ne sont pas favorables aux intérêts des pays les moins avancés.

La première question à poser est celle du choix de technologies appropriées. Les technologies avancées des pays riches ne conviennent tout simplement pas aux besoins d'un pays pauvre. Le préjudice que peut causer l'application de technologies inappropriées a été abondamment illustré dans la documentation économique et n'a donc rien pour surprendre. Parmi les objections classiques qui ont été soulevées, on peut citer la thèse selon laquelle les technologies avancées sont principalement importées pour aider les pays développés à exploiter les pays en développement; que les processus industriels mis au point en vue de leur utilisation dans les pays hôtes tendent à incorporer une trop forte composante de capital pour résoudre les problèmes de chômage et de sous-emploi des pays en développement; et que les technologies étrangères, utilisant des techniques bien supérieures de rendement et de commercialisation, tendent à éliminer les entreprises locales qui sont incapables de les concurrencer.

Les tactiques agressives utilisées par certaines sociétés transnationales pourraient être tenues en échec si les pays en développement réussissaient à acquérir des compétences techniques et un pouvoir de négociation suffisants pour leur permettre de choisir des technologies plus spécifiques et moins générales, adaptées à leurs propres besoins en la matière. Malheureusement, le marché de la technologie est un marché de vendeurs et les pays en développement n'ont pas les compétences techniques requises pour évaluer et sélectionner les technologies qui leur conviennent, comme en témoigne le manque de discrimination dont ils font preuve dans leurs choix. Le problème du choix des technologies est compliqué d'autre part par l'imperfection et la complexité du marché international des technologies industrielles. Les acheteurs de technologies des pays en développement doivent souvent faire face à l'inflation des coûts et se voient imposer des clauses contractuelles qui restreignent leurs possibilités à des exportations déterminées et les obligent à importer certains facteurs de production provenant du pays fournisseur.

La gravité de ce problème démontre la nécessité urgente de mesures de soutien internationales pour surmonter les obstacles auxquels se heurtent les pays en développement. En particulier, il conviendrait de déployer des efforts concertés, à l'échelle mondiale, en vue : a) de permettre un accès commode aux informations relatives aux diverses technologies rentables, en créant des instituts régionaux de recherche et de diffusion de renseignements sur la technologie; b) d'aider les pays les moins avancés à créer des centres de sélection des technologies qui leur permettront de déterminer quelles sont les importations technologiques plus intéressantes; c) de négocier des codes de conduite internationaux régissant le transfert des technologies et les activités des sociétés transnationales.

Un domaine d'études intéressant qu'on a eu tendance à négliger par le passé est celui de l'exportation de technologies par les pays en développement les plus industrialisés. En fait, on a pu constater certains exemples restreints de ce processus sous la forme de ventes de biens d'investissements, de contrats de fourniture d'usines clefs en main et de services techniques consultatifs. Le transfert de technologies entre pays en développement

présente manifestement de grands avantages : en particulier, il a un attrait idéologique compatible avec la notion d'autosuffisance collective. Quant au fond, de tels transferts permettraient aux pays les moins avancés de bénéficier des coûts relativement moins élevés d'une main-d'oeuvre très qualifiée et d'une technologie mieux adaptée aux conditions locales et disponible sous des formes plus nuancées. Mais on ne sait pas grand-chose des résultats obtenus par des pays en développement grâce à ce type de transfert de technologies et il y a quelque risque à supposer que tout ira le mieux du monde au nom de la solidarité et de l'autosuffisance collective des pays en développement. Il conviendrait de procéder à de nouvelles études sur ces transferts et leurs possibilités d'expansion.

#### Le rôle de l'Etat

L'Etat joue un rôle prépondérant dans l'adoption et l'encouragement des premières phases de l'industrialisation dans tous les domaines économiques, à la fois par voie de réglementation et par son intervention directe. En particulier, le rôle du secteur public peut s'avérer essentiel pour :

- a) planifier et financer les infrastructures matérielles, notamment dans le domaine des transports et services, où le secteur privé est peu efficace, en raison des besoins énormes de capitaux et de la dimension des risques engagés;
- b) élaborer et mettre en oeuvre une planification générale de l'économie;
- c) mobiliser les ressources nationales en vue de l'industrialisation; et
- d) assurer la gestion des entreprises publiques et favoriser le transfert des technologies appropriées.

Toutefois, les caractéristiques de l'économie du secteur public peuvent varier énormément d'un pays à l'autre. A l'un des extrêmes, il y a le rôle central que joue l'Etat en déterminant le rythme du développement et en contrôlant les "hauteurs stratégiques". A cet égard, on peut citer l'Inde, où la part des investissements publics est relativement importante, et où il existe de grandes entreprises publiques, ainsi que de nombreux secteurs industriels réservés au secteur public. A l'autre extrémité, on trouve des politiques industrielles orientées vers l'expansion du secteur privé et des forces du marché, où le secteur public exerce une influence de plus en plus faible, comme l'illustre la récente réorientation de la politique industrielle au Bangladesh. Dans la plupart des circonstances qui s'appliquent aux petits pays les moins avancés, il est vraisemblable que la prépondérance exercée par le secteur public est indispensable en raison de l'absence d'une classe d'entrepreneurs locaux, ce qui n'offre guère de possibilités de créer un secteur privé viable.

Quels que soient les objectifs ultimes que se propose l'économie du secteur public, le problème essentiel qui se pose est celui de la qualité et de la valeur des facteurs de production introduits par l'Etat dans le processus d'expansion, en vue de promouvoir l'industrialisation. Nul n'ignore que, dans les premières phases du développement, les compétences administratives et gestionnelles de l'Etat ont tendance à s'avérer incapables de mettre en oeuvre les contrôles et interventions détaillés de l'Etat qui seraient nécessaires pour assurer le succès d'une vaste stratégie de développement industriel. On se heurte trop souvent dans ces pays à des tracasseries, inaptitudes et incompétences administratives, qui entravent et contrecarrent les investissements et le progrès industriels.

Le présent article n'a pas pour objet de considérer tous les aspects de l'économie du secteur public : l'amplitude de cette question est attestée par le foisonnement de la documentation consacrée à ce domaine. Par contre, il s'agit d'évaluer ici le rôle des entreprises publiques et leur importance en vue d'élaborer une stratégie d'industrialisation viable pour les petits pays les moins avancés. L'expression "entreprises publiques" se réfère ici aux entreprises industrielles possédées et gérées par l'Etat.

De nombreuses raisons impératives justifient la création d'entreprises publiques dans la phase initiale de l'industrialisation. L'un des arguments les plus plausibles qu'on peut invoquer en faveur de la création d'entreprises publiques est, comme nous l'avons déjà signalé, l'inexistence virtuelle de cadres autochtones dans le domaine de la direction et de la gestion des entreprises. Cette carence critique ne laisse aux petits pays les moins avancés que deux solutions possibles : création d'entreprises d'Etat ou introduction de compagnies étrangères. Sur le plan idéologique, il va sans dire que leur prédilection va vers la première de ces options. L'autre solution, qui consiste à lancer une campagne d'industrialisation en ayant recours aux investissements étrangers directs et en faisant intervenir en particulier des sociétés transnationales, a déjà été analysée plus haut. Mais la faiblesse essentielle des entreprises publiques dérive du fait qu'au début les fonctionnaires compétents, les directeurs hautement compétents et les ouvriers spécialisés nécessaires pour assurer la gestion efficace d'entreprises d'Etat sont singulièrement peu nombreux. Qu'il s'agisse d'entreprises d'Etat ou du secteur privé, partant de zéro il faut former un nombre croissant de cadres et de techniciens.

On affirme souvent que les entreprises privées constituent un contrepois efficace au pouvoir monopolisateur des compagnies privées, qui s'intéressent essentiellement aux bénéfices dérivant du monopole et du contrôle des marchés. Il est possible de démontrer l'intérêt que présentent les entreprises publiques quand l'importance prépondérante du profit incite les sociétés privées à servir les modes de consommation des riches et à se montrer insensibles aux besoins des classes pauvres de la population. En résumé, les entreprises publiques peuvent prendre l'initiative dans le domaine de la production de biens de première nécessité pour la majorité pauvre de la population et corriger ainsi les déséquilibres de la répartition et de la distribution créés par les impératifs commerciaux. Mais c'est une chose que de favoriser la création d'entreprises publiques afin de leur permettre d'occuper les "hauteurs stratégiques" et c'en est une autre que de compter sur les entreprises publiques pour produire des denrées de première nécessité. Dans ce cas, la politique industrielle correcte consisterait à promouvoir une industrialisation rurale fondée sur l'artisanat et les petites entreprises rurales qui utilisent le travail et les ressources de la population locale, puisque la plupart des besoins essentiels peuvent être satisfaits par ces petites installations, à l'exception de certaines activités industrielles

nécessitant des productions à grande échelle et à forte intensité de capital, telles que les engrais chimiques, le ciment, les produits pétrochimiques, la sidérurgie, etc., domaines auxquels les entreprises publiques pourraient se consacrer 3/.

Malgré les vertus maintes fois vantées de l'autosuffisance et de l'autogestion, de nombreux pays ont été désillusionnés par les résultats obtenus jusque-là par les entreprises publiques. Presque invariablement, les entreprises publiques des pays en développement ont été caractérisées par une inefficacité chronique et des pertes d'exploitation, dont les conséquences détruisent l'équilibre macro-économique des pays développés qui ont le plus souvent des possibilités illimitées d'obtenir du crédit et de précieuses devises auprès de la banque centrale. L'inefficacité des entreprises publiques des pays en développement tient à de nombreux facteurs. Par exemple, l'étude de la banque centrale [19] cite, parmi bien d'autres facteurs, les pratiques monopolistiques que protège le rempart des restrictions commerciales, les protections politiques, les politiques bureaucratiques et inefficaces en matière de personnel et le recrutement excessif résultant de l'opportunisme politique qui voit dans les entreprises publiques une source majeure d'emplois, et l'utilisation de ces entreprises comme outils politiques pour la promotion d'objectifs sociaux tels que la justice sociale, la satisfaction des besoins essentiels de la population et l'équilibre régional, ainsi que le lancement d'entreprises difficiles qui nécessitent une longue période d'apprentissage. Mais le problème essentiel, qui touche au coeur même de l'entreprise publique, est le mauvais fonctionnement des systèmes d'incitations propres au secteur public. Ce facteur antistimulant affecte tous les aspects des activités des entreprises publiques. En raison de politiques ineptes en matière de personnel et d'administration, les employés ne voient aucun lien direct entre leur travail et leur rémunération, ce qui tend à réduire à néant l'éthique du travail. Les cadres cessent de rechercher l'efficacité et se sentent souvent frustrés en raison de la faible autonomie de gestion qui leur est laissée dans des domaines décisionnels d'importance capitale, tels que la détermination des prix, le financement, l'emploi et les investissements. La difficulté pratique qu'il y a à définir les responsabilités en matière de réalisations ne fait qu'exacerber le problème de la faiblesse du rendement des entreprises publiques. De plus, il n'est pas exclu que le secteur public en général et les entreprises publiques en particulier ne se métamorphosent en instruments politiques contrôlés par la classe riche et industrielle de la population, ce qui irait à l'encontre de la majorité des classes pauvres que ces entreprises prétendent précisément servir.

---

3/ La politique visant à promouvoir l'artisanat et les industries de village doit concilier l'efficacité et l'équité. La promotion de la petite industrie et de l'industrie de village aux dépens des entreprises industrielles modernes peut se justifier, en particulier dans des activités industrielles dont on sait que la compétitivité et l'autosuffisance se dégradent (par exemple, le vêtement). De toute évidence, l'artisanat et les industries de village présentent des inconvénients : absence de mise au point des produits et de contrôle de la qualité, ainsi que d'activités de commercialisation de promotion, capacité limitée en matière de gestion et méthodes d'achat peu adaptées.

## RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GENERALE

Les paragraphes qui suivent résument les principales recommandations de politique générale qui résultent du présent article et proposent des moyens pour les mettre en oeuvre.

Tout d'abord, afin de résoudre les problèmes des petits pays les moins développés qui n'ont engagé que tardivement leurs campagnes initiales d'exportation, il faudrait que les pays industrialisés offrent des débouchés supplémentaires pour les exportations d'articles manufacturés à forte composante de main-d'oeuvre, produits dans les petits pays comptant parmi les moins avancés, de préférence en leur accordant certains contingents favorables pour leur permettre de s'assurer une place sur les marchés des pays industrialisés.

Dans le même ordre d'idées, les pays en voie d'industrialisation rapide qui se sont assurés une part prépondérante des produits d'exportation manufacturés dans les pays en développement devraient abandonner le secteur traditionnel des exportations d'articles manufacturés produits à forte composante de main-d'oeuvre et aborder des productions technologiquement plus avancées à forte intensité de capital, et aider en même temps les petits pays les moins développés à renforcer leur situation sur les marchés d'exportation acquéreurs d'articles manufacturés à forte composante de main-d'oeuvre dans les pays industrialisés où ils ont déjà réussi à pénétrer.

En outre, on pourrait mobiliser les ressources des sociétés transnationales pour assurer l'industrialisation des petits pays les moins avancés, tout en tenant dûment compte des intérêts du pays hôte. A cet égard, il faudrait formuler des politiques industrielles appropriées pour mobiliser les ressources des sociétés transnationales dans l'intérêt mutuel des pays hôtes et de ces sociétés. En particulier :

- a) Il faut veiller à ce que le développement des industries locales ne soit pas entravé par les politiques gouvernementales visant à attirer les investissements étrangers;
- b) Dans certains cas, il faut limiter l'expansion des grandes industries qui concurrencent directement les industries locales et établir une liste d'industries réservées aux petites entreprises nationales utilisant des technologies locales;
- c) D'autre part, il convient de prendre diverses mesures de soutien, par exemple dans le domaine de l'assistance technique et de la recherche-développement, en vue d'améliorer la productivité des industries nationales et de renforcer leur compétitivité;
- d) Il convient d'établir des relations entre les grandes entreprises modernes et les petites entreprises locales au moyen d'accords de sous-traitance : à cette fin, la collectivité internationale doit, d'une part, exercer des pressions pour contraindre les sociétés transnationales à abandonner une partie du contrôle qu'elles exercent sur les économies des pays en développement et, d'autre part, il faut sensiblement améliorer la qualité de la production et l'efficacité du rendement des entreprises locales afin que celles-ci puissent répondre aux besoins des entreprises modernes dont elles sont les sous-traitants;

e) Là où c'est possible, la proportion d'éléments importés incorporés dans le produit final est un facteur important qui doit entrer en ligne de compte dans le choix des investissements étrangers, encore que cette sélectivité soit assez limitée pendant les premières phases de l'industrialisation; si de telles options ne sont pas disponibles, il faut déployer des efforts délibérés pour relever progressivement le contenu local de la production, peut-être sur une longue période, en insistant tout particulièrement sur la nécessité de développer les compétences techniques et l'acquisition de connaissances techniques en cours d'emploi;

f) Il convient d'énoncer et de mettre en oeuvre des mesures efficaces de politique générale pour faciliter une stratégie de réduction graduelle du système d'incitations favorisant la production à forte densité de capital des sociétés transnationales pour accroître les possibilités d'action sur le choix des technologies et renforcer le rôle de la participation locale dans le domaine de la création industrielle, de la promotion, de la commercialisation, des assurances, du financement et des autres services liés à la distribution.

Mais il importe surtout de réglementer la concurrence excessive pour l'obtention d'investissements étrangers et d'assurer le flux régulier et ordonné des activités d'exportation dans les pays les moins avancés, et il est donc urgent d'adopter une politique collective cohérente pour la promotion des industries d'exportation des petits pays les moins avancés, sur la base d'une coopération étroite et de principes convenus entre les parties.

La nécessité cruciale de choisir le moment optimum pour passer d'une stratégie de production industrielle de substitution à une industrialisation en vue de l'exportation a été fortement soulignée. Comme les grandes industries se trouvent protégées contre une concurrence extérieure, il est difficile d'obliger ces groupes qui ont des intérêts établis à abandonner l'emprise qu'ils exercent sur les politiques industrielles et le régime du commerce extérieur; il faut donc prévoir et appliquer une politique de transition avant que ces groupes n'acquière une hégémonie politique.

Le plus grave des nombreux problèmes qui se posent au cours de cette période de transition est la crise de la balance des paiements. C'est pourquoi il est d'importance capitale de prévoir des soutiens financiers extérieurs adéquats qui permettront aux petits pays les moins avancés de surmonter les problèmes auxquels ils auront à faire face. A cet égard, la communauté internationale pourrait effectivement assister les petits pays les moins avancés en créant des organisations régionales ou internationales pour mobiliser les ressources extérieures et fournir une aide technique à cette fin spécifique.

Une des voies les plus intéressantes que pourrait emprunter une politique d'industrialisation pour l'exportation dans les petits pays les moins avancés consisterait à obtenir une aide économique et technique qui serait fournie par des pays en développement plus industrialisés bien établis sur les marchés étrangers. En raison de l'évolution des avantages relatifs et de la complémentarité qui résulte des stades différents de spécialisation des petits pays les moins avancés et des pays en développement plus avancés, il convient d'encourager la coopération économique entre ces deux groupes de pays. Les pays en développement plus avancés, qui ont une longue expérience dans le domaine de la commercialisation internationale et des technologies appropriées, devraient lancer des entreprises en association avec les petits

pays les moins développés en vue de produire pour l'exportation et rechercher dans les pays les moins avancés de nouveaux marchés pour leurs nouveaux produits industriels, investir des capitaux et y trouver des sources de matières premières; entre-temps, les petits pays les moins avancés rechercheraient dans les pays en développement plus industrialisés des marchés potentiels pour leurs articles manufacturés à forte composante de main-d'oeuvre. De plus, des mécanismes officiels appropriés, tels que les accords commerciaux préférentiels et les programmes de complémentarité industrielle, devraient être mis au point en vue de faciliter les échanges et la production conjointe entre les petits pays les moins développés et les pays en développement plus avancés.

En ce qui concerne la technologie, il conviendrait de déployer sur le plan mondial des efforts intensifs en vue : a) de permettre un accès commode aux informations relatives aux diverses technologies rentables de remplacement, en créant des instituts régionaux de recherche et de diffusion de renseignements sur la technologie; b) d'aider les pays les moins avancés à créer des centres de sélection des technologies qui leur permettront de déterminer quelles sont les importations technologiques les plus intéressantes; et c) de négocier des codes de conduite internationaux régissant le transfert des technologies et les activités des sociétés transnationales.

Il convient d'énoncer et d'appliquer des mesures concrètes de politique générale pour promouvoir le transfert de technologies des pays en développement les plus industrialisés vers les petits pays les moins développés. Mais, comme on sait fort peu de choses à propos de ce genre de transferts technologiques, il faudrait approfondir les recherches dans ce domaine.

Les politiques industrielles qui concernent le système des entreprises publiques devraient être orientées essentiellement vers l'acceptation progressive des rigueurs du marché afin de rendre les entreprises publiques plus efficaces et plus conscientes des incitations qui favorisent leur production. A cet égard, les recommandations de politique générale énoncées par la Banque mondiale [19] et reproduites ci-après sont extrêmement pertinentes.

- a) Examen approfondi des grands projets industriels dans la phase de pré-investissement, nécessité par les possibilités restreintes de corriger les erreurs en permettant les faillites;
- b) Restrictions plus rigoureuses et plus spécifiques imposées aux objectifs non commerciaux des entreprises publiques, souvent utilisés comme des excuses systématiques justifiant des réalisations médiocres;
- c) Encouragement de la concurrence entre sociétés publiques et privées;
- d) Application de politiques d'importation libérales visant à exercer des pressions concurrentielles sur les monopoles publics;
- e) Liberté d'action plus grande pour les cadres chargés de prendre des décisions;

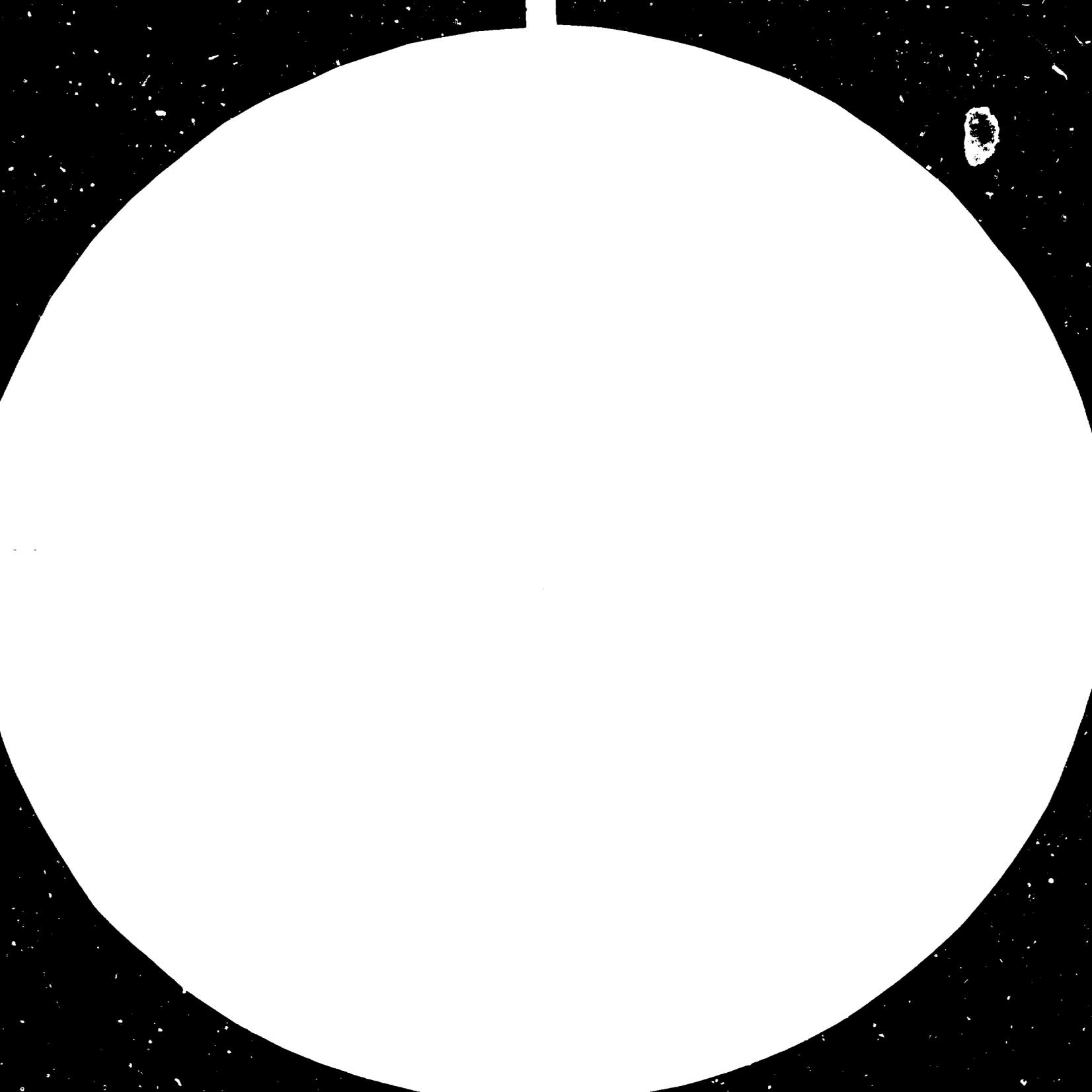
- f) Lancement d'opérations en association avec la participation de sociétés nationales privées et de sociétés étrangères;
- g) Vente aux enchères des entreprises publiques au secteur privé dès que l'objectif essentiel de l'Etat, consistant à mettre en place une base industrielle, aura été atteint.

Enfin, les recommandations politiques générales exposées ci-dessus peuvent se traduire de diverses façons dans le cadre d'un programme d'action. Une série de recommandations touchant la coopération économique et technique entre les pays les moins développés et les pays en développement plus avancés en vue de lancer des campagnes d'exportation dans les premiers de ces pays pourraient faire l'objet d'un point distinct de l'ordre du jour lors de réunions de solidarité de ministres de l'industrie concernant la coopération technique entre pays en développement, puisque ces réunions ont pour objet de préciser comment les pays en développement les plus avancés pourraient aider les pays les moins développés. On pourrait également y évaluer et y développer les principales conclusions et corollaires de politique générale du présent article, en vue d'énoncer des mesures stratégiques spécifiques pour accélérer l'industrialisation des pays les moins développés à diverses tribunes internationales et régionales, ainsi qu'aux réunions régionales organisées par la CEA et l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Pour ce qui est des questions relatives à la coopération Nord-Sud, le Système de consultations de l'ONUDI peut servir, sous sa forme actuelle, d'instrument efficace pour poursuivre le dialogue sur la coopération industrielle entre les pays développés et les pays les moins avancés. Grâce à cet important moyen de coopération industrielle, on peut inviter les pays développés à prendre des mesures décisives en vue de réserver des apports plus considérables de ressources extérieures, tant publiques que privées, à l'industrialisation des pays les moins avancés. Une initiative a été prise à cet égard par la République fédérale d'Allemagne, qui a mis au point toute une série de mesures, telles qu'exonérations fiscales, crédits, sur l'investissement, financement de la formation professionnelle et services consultatifs, etc., en vue d'encourager les investissements étrangers privés dans les pays en développement ainsi que la collaboration directe entre les entreprises des pays en développement et des pays développés, tout en soulignant la nécessité de fournir aux investisseurs les garanties nécessaires. D'autre part, une société pour le développement a été fondée dans le but spécifique d'assurer le financement conjoint de coentreprises groupant des sociétés de la République fédérale et de pays en développement.

De telles coentreprises privées joueront peut-être un rôle de catalyseur facilitant l'industrialisation des petits pays les moins avancés dans toutes les phases successives de spécialisation prévues dans la stratégie générale, en commençant par la création d'industries de substitution à forte composante de main-d'oeuvre dans la phase initiale, pour passer plus tard à une industrialisation visant l'exportation; il ne suffira pas que les investisseurs privés participent activement à de telles entreprises conjointes dans tout le monde industrialisé, mais il faudra aussi accorder la plus haute priorité à la solution des problèmes des pays les moins avancés. Entre-temps, les petits pays les moins avancés eux-mêmes devraient déployer des efforts délibérés pour créer un climat favorable aux investissements de capitaux étrangers privés. Un dialogue direct entre les entreprises des deux groupes

**84.05.23**  
**AD.85.03**





32

40

50



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A  
FEDERAL BUREAU OF INVESTIGATION  
U.S. DEPARTMENT OF JUSTICE

de pays pourrait utilement être amorcé dans le cadre du Système de consultations de l'ONUDI ou de tout autre organisme, et la stratégie exposée dans le présent article, ainsi que les recommandations de politique générale qui en résultent, devraient fournir un cadre de travail adéquat pour les négociations Nord-Sud extranationales et la coopération dans le domaine du développement industriel.

#### OBSERVATIONS FINALES

Dans toute cette longue analyse, il a été supposé que les petits pays comptant parmi les moins avancés disposaient de relativement peu de ressources naturelles. Il va sans dire que, là où les ressources sont disponibles, une industrialisation fondée sur l'exploitation de ces ressources devrait avoir priorité sur tout autre programme; en même temps, la pleine utilisation de ces ressources fournira sur le plan national les recettes dont on a tellement besoin pour financer le programme d'industrialisation envisagé dans le présent article. Les dotations en ressources naturelles devraient donc sensiblement faciliter la solution des problèmes de financement que pose une stratégie d'industrialisation, bien que cela ne modifierait pas le caractère essentiel des questions soulevées dans cet article à propos des stratégies à adopter dans les petits pays les moins avancés.

Il importe de noter que la stratégie n'est pas tellement fondée sur une quelconque idéologie politique ou une doctrine du développement étroitement définie, mais plutôt sur une conception pragmatique et éclectique des problèmes des petits pays les moins avancés. Toutes les différentes stratégies et politiques applicables au développement industriel des petits pays les moins avancés qui paraissent appropriées et réalisables ont été examinées de près, et l'on a mentionné les ressources des sociétés transnationales, ainsi que des facteurs d'autosuffisance et la coopération Sud-Sud parmi les instruments importants pour l'industrialisation. Mais l'idée de mobiliser les ressources des sociétés transnationales peut toutefois s'avérer peu souhaitable ou même totalement inacceptable pour un idéologue fanatique de l'autonomie ou un partisan inconditionnel de l'autosuffisance collective. A cet égard, la stratégie qui a été exposée ici ne prétend à aucune supériorité théorique par rapport aux différentes variantes du programme d'autosuffisance, collective ou non, et n'implique aucune controverse quant au fond du problème, si ce n'est quant aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs envisagés. Par exemple, la stratégie proposée peut facilement s'insérer dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, sur la base de l'organisation d'un pouvoir compensateur par les pays du Sud dans les domaines politique, économique et intellectuel en vue d'accélérer le processus de changement de l'ordre international en faveur des pays en développement [20], ou dans le cadre d'une stratégie visant à encourager la création d'entreprises multinationales du tiers monde en tant qu'instruments indispensables à un développement fondé sur l'autosuffisance [21]. Certes, la plupart de ces propositions présentent un intérêt idéologique pour le tiers monde, et même une certaine élégance conceptuelle. Mais c'est le réalisme qui est au coeur du problème. La question de savoir si ces propositions ont vraiment beaucoup de chances de réussir reste à considérer. En fin de compte, une industrialisation réussie, fondée strictement sur un programme de coopération Sud-Sud, dépendra du développement de la volonté politique d'engager des négociations entre gouvernements en vue d'assurer la convergence des politiques de développement des pays du tiers monde. En attendant que les stratégies d'autosuffisance soient mises à l'épreuve et s'avèrent à la fois pratiques et viables, la stratégie proposée dans le présent article peut être considérée comme une proposition méritant un examen plus approfondi.

Références

1. Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 16 (A/35/16), chap. V, par. 54.
2. S. Kuznets, Economic Growth of Nations (Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1971).
3. W. G. Demas, The Economics of Development in Small Countries with Special Reference to the Caribbean (Montreal, McGill University Press, 1965).
4. H. Chenery et L. Taylor, "Development patterns : among countries and over time", The Review of Economics and Statistics, vol. L (novembre 1968).
5. S. Kuznets, Sixth Lectures on Economic Growth (Glencoe, Illinois, The Free Press of Glencoe, 1959).
6. D. B. Kessing et D. R. Sherk, "Population density in patterns of trade and development", American Economic Review, (décembre 1971).
7. J. Vanek et L. Emmerij, From the Old to a New Global Order : a Consistent Survival Strategy, UNESCO, séries d'études SS-74/WS/38 (Paris, 1979).
8. Y. Kubo et S. Robinson, "Source of industrial growth and structural change", document présenté à la septième Conférence internationale sur les techniques d'entrées-sorties, tenue à Innsbruck du 9 au 13 avril 1979.
9. Banque mondiale, Korea (Baltimore, Maryland, Johns Hopkins University Press, 1979).
10. I. Little, T. Scitovsky et M. Scott, Industry and Trade in Some Developing Countries : a Preparatory Study (Londres, Oxford University Press, 1970).
11. M. Landsberg, "Export-led industrialization in the third world : manufacturing imperialism", The Review of Radical Imperial Political Economies, vol. II, No 4 (hiver 1979).
12. H. Chenery, "Patterns of industrial growth", American Economic Review, vol. L (septembre 1960).
13. H. Chenery et M. Syrquin, Patterns of Development, 1950-1970 (Londres, Oxford University Press, 1975).
14. P. Temin, "A time series test of patterns of industrial growth", Economic Development and Cultural Change, vol. XV (janvier 1967).
15. W. Rostow, The stages of Economic Growth, deuxième édition (Cambridge, Cambridge University Press, 1971).
16. Paul Gregory et James F. Griffin, "Secular and cross-section industrialization patterns : some further evidence on the Kuznets-Chenery controversy", The Review of Economics and Statistics, vol. LVI (août 1974).

17. L'industrie dans le monde depuis 1960 : progrès et perspectives  
(Publication des Nations Unies, No de vente F.79.II.B.3).
18. M. Sharpston, "International subcontracting", Oxford Economic Papers,  
vol. XXVII, No 1 (mars 1975).
19. Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1979  
(Washington, D.C., 1979).
20. M. U. Haq, "Beyond the slogan of South-South co-operation", dans Dialogue  
for a New Order, K. Haq, éditeur (New York, Pergamon Press, 1980).
21. I. Sabri-Abdalla, "Third-world multinationals for collective  
self-reliance", dans Dialogue for a New Order, K. Haq, éditeur (New York,  
Pergamon Press, 1980).

INCIDENCE DE LA HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE SUR L'INDUSTRIALISATION  
DES PAYS EN DEVELOPPEMENT, ET NOTAMMENT DES PAYS LES MOINS AVANCES

Paul M. Comolli\*

INTRODUCTION

L'incidence de la hausse des prix de l'énergie sur la croissance, le commerce et l'industrialisation des pays en développement est à maints égards un sujet trop large pour être étudié de façon satisfaisante sur un plan purement théorique, et c'est pourquoi le présent article est fondé dans une large mesure sur l'analyse de données concrètes. D'autre part, à d'autres égards, la question est trop spécifique pour fournir une base valable permettant d'énoncer des recommandations de politique générale. Par conséquent, nous avons évité autant que possible de nous engager dans une analyse directe des stratégies à suivre en matière d'énergie, de politiques commerciales et d'industrialisation; par contre, le présent article repose en grande partie sur l'étude globale de ces problèmes entreprise par la Banque mondiale [1]. Cette méthode a ses limites et ne se justifie évidemment que par l'absence d'un modèle adéquat. La construction d'un modèle analytique à grande échelle aux fins de politique générale fournirait un outil indispensable pour les études futures sur la recherche en matière d'énergie 1/.

Les recherches ont concerné essentiellement l'économie mondiale, considérée dans ses aspects les plus généraux. En raison des relations étroites qui existent entre le commerce mondial et la croissance économique, il serait naïf de procéder autrement. Les tableaux 1, 2 et 3 fournissent une série de données de base concernant aussi bien les pays développés que les pays en développement. Comme notre propos concerne ici essentiellement les pays les moins avancés, les données relatives à ces pays ont été indiquées séparément. De plus, des chiffres détaillés concernant la situation socio-économique, l'énergie et les ressources ont été fournis pour tous les pays les moins avancés (voir annexe, tableaux A.1, A.2 et A.3). Si le texte et les tableaux fournis en annexe n'appellent guère d'explications supplémentaires, il convient toutefois de formuler deux observations d'ordre général concernant les pays les moins avancés. Tout d'abord, les grandes disparités qu'on observe entre les pays les moins avancés et les autres pays en développement (et, a fortiori, les pays développés) dans le domaine

---

\* Professeur adjoint d'économie à l'Université du Kansas.

1/ Le modèle sur lequel est basé l'étude énergétique réalisée par l'Institut international d'analyse appliquée des systèmes (IIAAS) [2] est exemplaire, mais l'accent qui y est mis sur les options techniques à long terme tend à masquer les problèmes plus immédiats d'ajustement qui se posent aux décideurs des pays en développement.

Tableau 1. Indicateurs socio-économiques de l'économie mondiale

Groupe de pays	Population		Produit intérieur brut					Part des exportations mondiales (pourcentage)					
	Total 1977 (milliards)	Taux de croissance annuelle moyenne 1970-1977	Superficie (milliards de km <sup>2</sup> )	Par habitant 1977 (en dollars)	Taux de croissance réelle a/		Taux de croissance annuelle moyenne		1960-1970	1970-1979	1960	1970	1979
		1960-1970			1970-1979	Exportations	Importations						
Pays développés	769	0,8	33	6 471	5,1	3,3	10,0	19,0	10,2	19,5	66,8	71,3	65,8
Pays en développement	2 055	2,6	66	573	5,3	5,7	7,3	26,0	6,4	24,1	21,5	18,1	25,0
Pays exportateurs de pétrole	318	2,9	15	1 158	6,2	7,6	8,1	32,6	6,5	33,3	6,8	6,2	13,4
Pays importateurs de pétrole	1 738	2,5	52	466	5,1	5,4	6,7	20,9	6,4	20,9	14,9	11,7	11,6
Pays les moins avancés	260	2,5	13	165	3,4	4,0	4,6	12,1	5,8	17,5	1,1	0,7	0,1

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Manuel de statistiques du commerce international et du développement, Supplément pour 1980 (Publication des Nations Unies, Numéro de vente : E/F.80.II.D.10).

a/ Moyennes annuelles en dollars de 1970.

**Tableau 2. Consommation comparée d'énergie par habitant, par groupes économiques**

Groupe économique	Energie primaire (kilogrammes d'équivalent charbon)			Electricité kWh		
	1960	1970	1979	1960	1970	1979
Monde	1 368	1 781	2 019	772	1 355	1 849
Pays développés à économie de marché	3 810	5 739	6 317	2 596	4 805	6 673
Pays en développement à économie de marché	211	302	437	97	204	360
Economies planifiées	1 303	1 500	1 027	487	915	1 418
Pays africains en développement	77	129	193	60	119	164
Pays les moins avancés (moyenne)	22	42	52	5	21	28

Source : World Energy Supplies, 1950-1974, documents statistiques, séries J. No 19 (Publication des Nations Unies, Numéro de vente E.76.XVII.5) et Annuaire des statistiques mondiales de l'énergie, 1979 (Publication des Nations Unies, Numéro de vente E/F.80.XVII.7).

économique existent forcément aussi dans le secteur de l'énergie. Par exemple, la consommation d'électricité par habitant, fréquemment proposée comme indice de l'industrialisation, est plus de 12 fois plus faible dans les pays les moins avancés que dans les pays en développement en général, et nettement plus de 200 fois moindre que dans les pays développés. En second lieu, comme l'indiquent les tableaux fournis en annexe, il existe aussi de grandes divergences d'ordre économique et énergétique entre les différents pays les moins avancés. C'est ainsi qu'en 1978, le PIB par habitant était cinq fois plus élevé à Samoa qu'au Bangladesh, tandis que la consommation d'énergie primaire par habitant y était six fois plus considérable.

Le présent article accorde aussi une importance toute particulière à la croissance et à l'industrialisation futures des pays en développement, notamment pendant les années 80. A cet égard, on peut tirer deux conclusions des données fournies dans les tableaux ci-joints. Tout d'abord, les faits concernant les taux de croissance figurant au tableau 1 indiquent que les disparités entre les pays en développement exportateurs de pétrole et ceux qui importent du pétrole sont en train de s'accroître. Ces écarts ont été particulièrement prononcés pendant les années 70, quand les cours du pétrole sont montés en flèche sur les marchés mondiaux. Ce problème sera considéré plus en détail dans la section suivante. En second lieu, les ressources énergétiques sont très inégalement réparties au sein du monde en développement c'est là une réalité encore plus préoccupante à long terme. Le tableau 4 montre que les pays importateurs nets de pétrole possèdent une part prépondérante des ressources peu coûteuses (ressources classiques, ainsi que pétrole lourd et gaz naturel), sauf en ce qui concerne le charbon. Les pays importateurs nets de pétrole disposent d'une proportion plus importante seulement en ce qui concerne le schiste bitumineux et l'énergie hydroélectrique, qui sont plus coûteux et comportent une plus importante composante de capital. A quelques exceptions près (Afghanistan, Bangladesh et Botswana), à moins de réduire leurs importations de pétrole dans les années 80, la seule solution possible pour les pays les moins avancés consiste à développer à grands frais leur potentiel hydroélectrique (voir annexe, tableau A.3). La hausse du prix du pétrole leur pose un problème particulièrement grave, puisque la plupart d'entre eux doivent importer du pétrole raffiné à l'étranger <sup>2/</sup>.

Il semble indispensable que les pays les moins avancés s'occupent à bref délai d'exploiter leur potentiel énergétique. Les combustibles classiques, tels que le bois, les déchets animaux et les résidus des récoltes, représentent actuellement plus de 90 % de leur consommation totale d'énergie, et ces combustibles se font rares. A mesure qu'augmentent les prix des combustibles classiques et les besoins en matières premières des activités de construction et de manufacture, les pénuries de bois qui sont actuellement localisées pourraient se généraliser dans nombre de pays comptant parmi les moins avancés. La destruction des forêts obligera les populations rurales à consacrer plus de temps à la collecte du bois, et moins de temps aux travaux

---

<sup>2/</sup> Seuls six des trente pays les moins avancés disposent actuellement d'installations de raffinage du pétrole. Il s'agit du Bangladesh, de l'Éthiopie, de la République-Unie de Tanzanie, de la Somalie, du Soudan et du Yémen démocratique.

Tableau 3. Indicateurs essentiels de l'utilisation commerciale d'énergie dans le monde, par groupes économiques

Groupe économique	Taux de croissance annuelle moyenne								Part du combustible liquide dans la consommation totale d'énergie			Part des importations nettes dans la consommation d'énergie		
	Production		Consommation		Consommation par habitant		Capacité de raffinage		(pourcentage)			(pourcentage)		
	1960-1973	1973-1978	1960-1973	1973-1978	1960-1973	1973-1978	1960-1973	1973-1978	1960	1973	1978	1960	1973	1978
Pays développés	3,0	0,2	4,8	0,5	3,7	-0,2	7,4	3,1	38,3	52,4	51,7	17,4	37,8	37,0
Pays en développement	9,5	0,8	6,9	6,6	4,3	4,0	7,9	3,6	58,9	67,2	66,8	63,8	73,3	64,1
Pays exportateurs de pétrole	10,3	-0,2	8,4	10,9	5,6	7,9	4,3	2,4	65,4	60,5	62,4	91,3	93,7	88,7
Pays importateurs de pétrole	5,5	7,6	6,6	5,5	4,0	2,9	11,2	4,2	57,6	68,9	68,2	34,8	46,5	40,0
Pays les moins avancés	32,8	1,2	11,9	3,0	6,0	0,4	6,5	1,2	95,1	83,0	81,8	102,3	59,5	63,2

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Manuel de statistiques du commerce international et du développement.  
 Supplément pour 1980 (Publication des Nations Unies, Numéro de vente : E/F.80.II.D.10).

Tableau 4. Ressources en combustibles fossiles et potentiel hydroélectrique du monde, par groupes économiques

Groupe économique	Réserves de pétrole (milliards de barils) a/			Réserves de gaz (milliard de barils d'équivalent- pétrole) a/	Charbon (milliards de tonnes) a/		Capacité hydro- électrique totale (milliers de mégawatts) a/
	Classique	Lourd	Schistes		Ressources	Réserves	
Monde	640,6 (100)	3 010,9 (100)	3 263,8 (100)	460,0 (100)	10 125,3 (100)	636,4 (100)	2 342,6 (100)
Pays développés	58,8 (9,2)	829,0 (27,5)	2 217,5 (67,9)	80,8 (17,6)	3 434,4 (33,9)	324,8 (51,0)	533,1 (22,8)
Economies planifiées	90,0 (14,0)	0,5 (0,0)	140,7 (4,3)	168,0 (36,5)	6 458,6 (63,8)	245,9 (38,6)	615,2 (26,3)
Pays en développement	491,8 (76,6)	2 181,4 (72,5)	905,6 (27,7)	211,1 (45,9)	232,2 b/	65,6 c/	1 194,4 (51,0)
Pays exportateurs nets de pétrole	483,0 (75,4)	2 176,4 (72,3)	102,7 (3,1)	196,4 (42,7)	13,5 (0,1)	3,7 (0,6)	379,4 (16,2)
Pays importateurs de pétrole	8,8 (1,4)	5,0 (0,2)	802,9 (24,6)	14,7 (3,2)	217,2 (2,1)	59,4 (9,3)	815,0 (34,8)
Pays les moins avancés	0,03 (0,0)	-	-	1,68 (0,4)	102,1 (1,0)	4,0 (0,6)	196,9 (8,4)

Source : Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1980 (Washington, D.C., 1980).

a/ Pourcentages indiqués entre parenthèses.

b/ Le total partiel des ressources en charbon des pays en développement comprend 1,4 milliard de tonnes attribuées aux pays pour lesquels les données nationales ne sont pas disponibles.

c/ Le total partiel des réserves de charbon des pays en développement comprend 2,5 milliards de tonnes attribuées aux pays pour lesquels les données nationales ne sont pas disponibles.

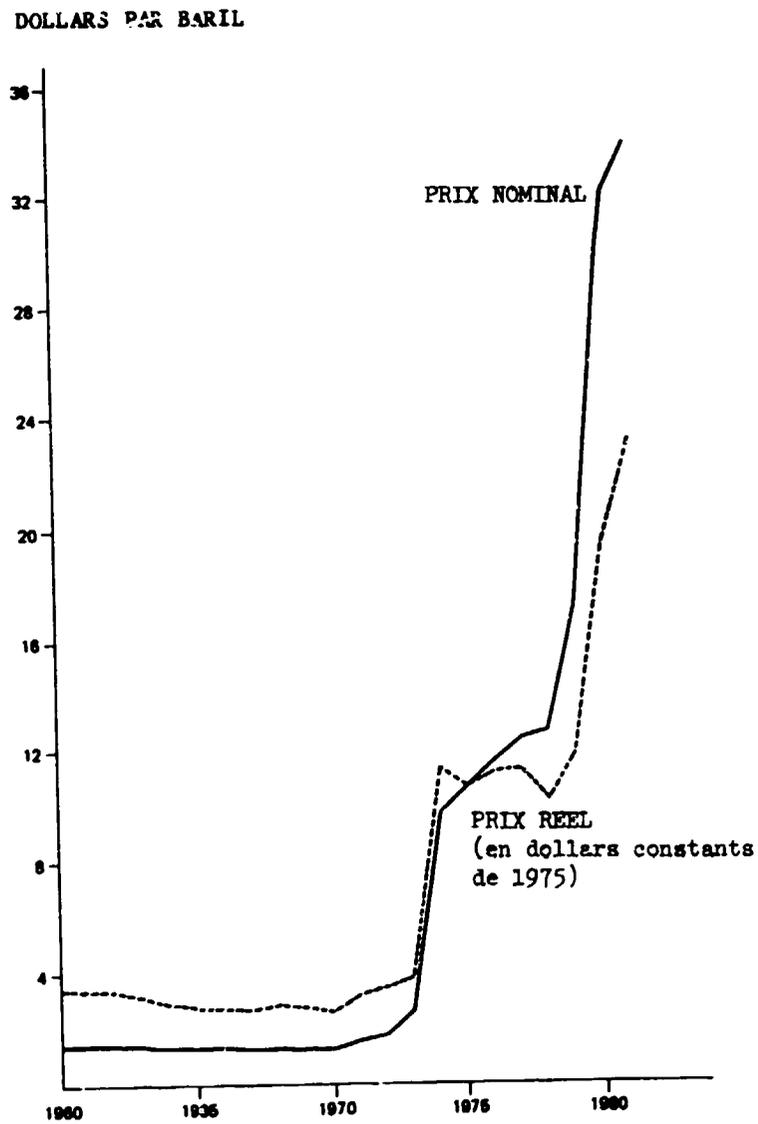
agricoles, et à utiliser souvent les déchets animaux et les résidus des récoltes comme combustibles et non comme engrais. De plus, les coupes forestières ont des effets nocifs sur la capacité de rétention de la couche arable, ainsi que sur la maîtrise des eaux, ce qui aura pour effet de réduire la superficie des terres cultivables. En conséquence, il y aura moins de main-d'oeuvre, de terres et d'engrais disponibles pour la production agricole destinée à assurer l'alimentation de la masse croissante des indigents. Ce cercle vicieux "combustible-famine" est aggravé dans les pays les moins avancés par une utilisation lamentablement inefficace de l'énergie (environ 90 % de la chaleur fournie par les poêles traditionnels se dissipent dans l'atmosphère), ainsi que par le caractère de "bien public" des forêts rurales, qui tend à éliminer toute incitation privée à reboiser. A court terme au moins, le problème de l'énergie qui se pose dans ces pays est celui de la pénurie imminente de bois de feu.

Evidemment, l'exploitation du potentiel hydroélectrique des pays les moins avancés qui a été réalisée au cours de la présente décennie et l'épuisement de leurs maigres ressources en combustibles fossiles classiques nécessiteront des apports considérables d'assistance technique et de financement à long terme à des conditions relativement favorables. Si l'on ne possède pas de chiffres précis pour chacun des pays les moins avancés, on peut approximativement estimer les besoins en énergie de tous les pays importateurs de pétrole disposant de faibles revenus (dont la plupart figurent parmi les pays les moins avancés) à 60 milliards de dollars de 1978, en termes réels pour les années 80. Cette question est analysée plus à fond dans une section distincte. Etant donné leurs possibilités extrêmement restreintes d'accès au crédit commercial [plus de 90 % du financement extérieur des pays les moins développés consistent en aide publique au développement (APD)], la majeure partie de ces besoins devra être couverte par l'aide bilatérale ou multilatérale. D'ailleurs, si l'on considère les risques économiques inhérents à la prospection et à la mise en valeur des ressources énergétiques, il est très possible que la quasi-totalité des investissements devra être financée au moyen d'une aide publique. Il est donc vital que le niveau de l'APD, de même que son attribution aux importateurs de pétrole à faibles revenus, soient relevés pendant les années 80. A court terme, il convient de continuer à mettre l'accent sur les programmes de reboisement financés par l'Etat et sur l'introduction de matériels de chauffage et de cuisine permettant une utilisation efficace du combustible.

#### INCIDENCES DU RENCHERISSEMENT DE L'ENERGIE

Comme l'indique clairement les chiffres du tableau 5, les cours mondiaux du pétrole relativement stables des années 60 présentent un contraste marqué avec la hausse rapide de ces prix pendant les années 70. En termes réels, pendant la période 1960-1970, les cours du pétrole ont diminué en moyenne de 1,5 % par an, alors que pendant la période 1970-1980, ils ont augmenté en moyenne de près de 20 % par an. Les hausses soudaines de ces cours pendant les périodes biennales de 1973-1974 et de 1979-1980 sont illustrées d'une façon saisissante à la figure 1. Le brut léger d'Arabie saoudite, qui coûtait en moyenne 2,70 dollars le baril en 1973, avait atteint une moyenne de 34,00 dollars le baril à la fin de 1981, ce qui signifie que le prix nominal du "brut de référence" a été multiplié par plus de douze au cours des huit dernières années. S'il est peu probable que ce taux d'accroissement sera maintenu par l'OPEP pendant les années 80, les sources officielles estiment

Figure 1. Prix nominal et prix réel du pétrole brut



Source : Tableau 5.

a/ Brut léger d'Arabie Saoudite, gravité 34<sup>o</sup>-34,9<sup>o</sup>, f.o.b. Ras Tanura

**Tableau 5. Prix obtenus pour le brut léger d'Arabie saoudite**  
 Densité 34<sup>0</sup>-34,9<sup>0</sup>, American Petroleum Institute (API),  
 f.o.b. Ras Tanura, 1960-1981

Années	Prix courant (dollars par baril)	Prix réel (en dollars constants de 1975)	Coefficient déflateur a/
1960	1,50	3,42	43,9
1961	1,45	3,28	44,2
1962	1,42	3,25	43,7
1963	1,40	3,19	43,9
1964	1,33	2,99	44,5
1965	1,33	2,89	46,0
1966	1,33	2,87	46,4
1967	1,33	2,82	47,1
1968	1,30	2,95	44,1
1969	1,28	2,88	44,5
1970	1,30	2,65	49,1
1971	1,65	3,11	53,1
1972	1,90	3,25	58,4
1973	2,70	3,87	69,8
1974	9,78	11,25	86,25
1975	10,72	10,72	100,0
1976	11,51	11,29	101,9
1977	12,40	11,33	109,4
1978	12,70	10,09	125,9
1979	17,26 b/	11,91	142,7
1980	30,22 b/	19,13	158 b/
1981	34,00 b/	22,67	150 b/

Source : Banque mondiale, Tendances des prix et du commerce des produits de base (Washington, D.C., août 1980).

a/ Indice international des prix : il s'agit de l'indice de la valeur unitaire c.a.f. des exportations de produits manufacturés pour les pays développés à économie de marché.

b/ Les données récentes ou révisées sont tirées de la publication des Nations Unies intitulée Bulletin mensuel de statistiques, volume XXXVI, No 3, (mars 1982).

toutes que le cours mondial du pétrole continuera à augmenter en termes réels pendant toute la décennie [3], [4], [5] 2/.

Plusieurs raisons expliquent pourquoi la hausse du prix du pétrole entraîne une augmentation générale des prix de l'énergie. Tout d'abord, comme l'indique la figure II, les prix des combustibles possibles ont toujours suivi une évolution commune, en direction aussi bien qu'en intensité. D'ailleurs, depuis 1973, la courbe suivie par les prix du pétrole brut a été virtuellement identique à celle du prix pondéré (ou combiné) des combustibles fossiles sur le marché international (voir figure III). En second lieu, on ne pense pas que l'importance relative du pétrole par rapport aux importations totales d'énergie se modifiera de façon sensible pendant les années 80. Par exemple, les pays en développement importateurs de pétrole ont acheté 6,1 milliards de barils d'équivalent pétrole par jour en 1976, dont 6,0 millions de barils de pétrole (le reste, soit 0,1 million de barils, consistait en charbon). Les récentes projections de Lambertini [6] indiquent que la totalité de leurs importations prévues d'énergie en 1990, soit 10,8 millions de barils par jour, consistera en pétrole. De même, la part du pétrole importé dans la consommation totale d'énergie des pays industrialisés est demeurée virtuellement inchangée depuis 1973, au niveau approximatif de 40 %, malgré le phénomène sans précédent de la hausse du cours du pétrole, de sorte qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à un changement sensible de ce chiffre pendant la décennie à venir. En troisième lieu, les possibilités de remplacement du pétrole par d'autres fournitures d'énergies classiques ou nouvelles sont assez limitées, surtout dans les pays en développement [7]. Dans les pays industrialisés, les résultats empiriques obtenus par Griffin [8] n'indiquent qu'un degré modeste de substitution de combustibles 4/. On ne pense pas que l'utilisation de types d'énergie non classiques puisse jouer, à brève échéance, un rôle important dans les pays industrialisés [9].

La hausse du prix du pétrole pendant les années 70 a eu diverses conséquences, d'ailleurs liées entre elles sur l'économie mondiale. On trouvera plus loin une étude plus détaillée de certains aspects de ces conséquences économiques, mais la situation générale peut être définie comme suit 5/. Si la mesure dans laquelle la stagflation mondiale des années 70 a été provoquée par le renchérissement du pétrole demeure très hypothétique,

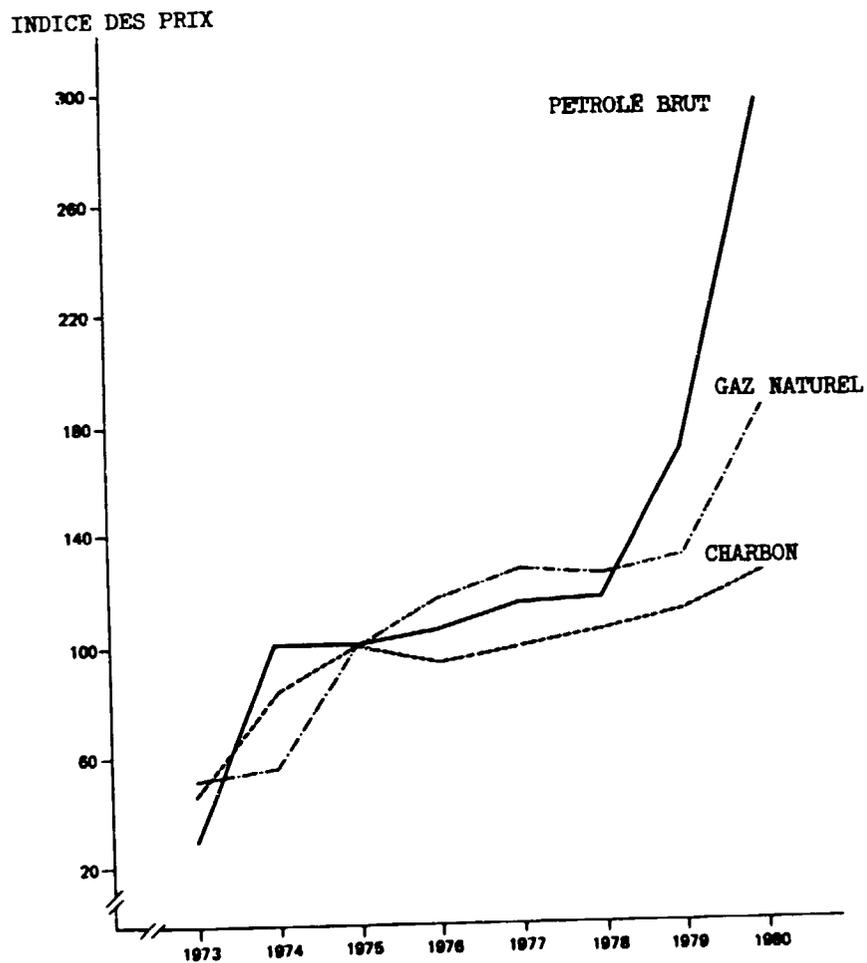
---

3/ Il convient de noter que le consensus officiel concerne la tendance séculaire des prix réels du pétrole et il n'est pas exclu que les prix réels du pétrole puissent présenter, au cours de la décennie, des variations parfois assez considérables par rapport à cette tendance. Par conséquent, l'"assouplissement" actuel des prix mondiaux du pétrole n'est pas forcément incompatible avec le consensus officiel.

4/ Griffin obtient pour l'élasticité croisée des prix des estimations de 0,25 pour le gaz naturel et de 0,48 pour le charbon, par rapport au prix du fuel, pour la production d'électricité dans les Etats membres de l'OCDE.

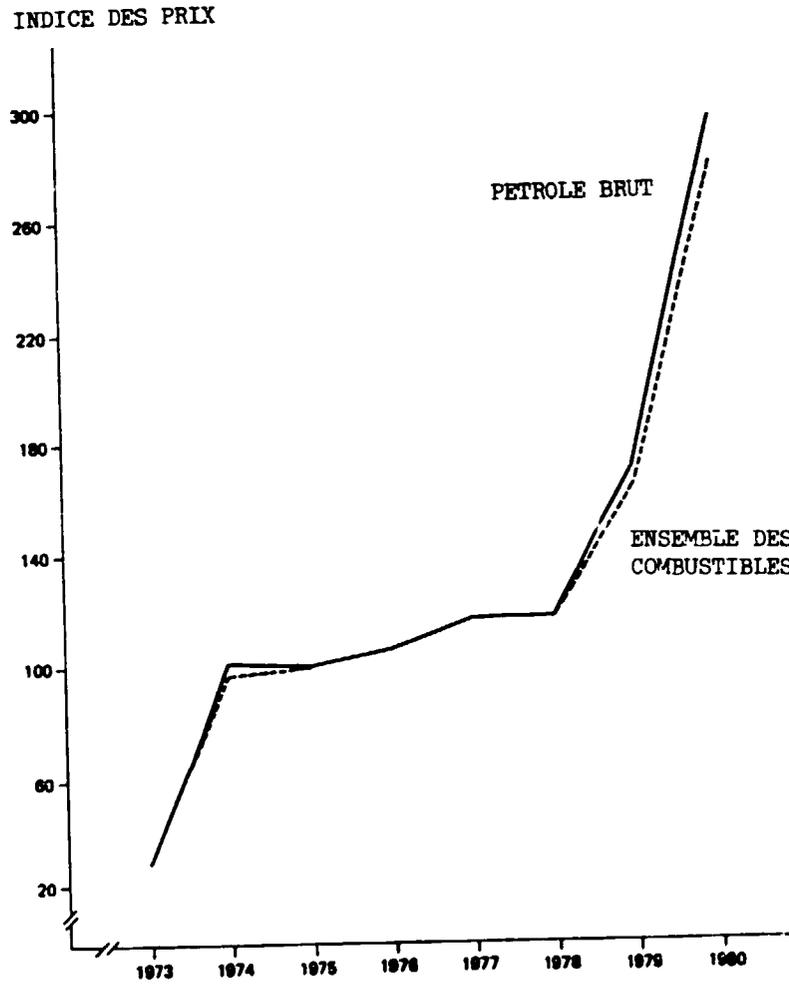
5/ On trouvera dans l'ouvrage de Fried et Schultze, éditeurs, un excellent aperçu sur les incidences de la hausse des cours du pétrole de 1973-1974 sur l'économie mondiale [10].

Figure II. Indices des prix mondiaux d'exportation de certains combustibles  
(1975 = 100)



Source : Bulletin mensuel de statistiques des Nations Unies, volume XXXV,  
Numéro 4 (avril 1981).

Figure III. Indices des prix mondiaux d'exportation pour le pétrole brut  
et pour l'ensemble des combustibles  
(1975 = 100)



Source : Bulletin mensuel de statistiques des Nations Unies, vol. XXXV,  
Numéro 4 (avril 1981).

l'un des effets de la hausse brutale des cours mondiaux du pétrole en 1973-1974 a été le fléchissement de la demande globale et la flambée inflationniste des prix qui en est résultée dans les pays industriels et les pays en développement importateurs de pétrole (voir tableau 6). Dans les pays industriels, la croissance économique réelle est tombée de 6 % en 1973 à pratiquement zéro en 1974, et ensuite à moins 1 % en 1975. Entre-temps, le taux d'inflation avait pratiquement triplé le taux de 4 % à long terme en 1974, et s'était maintenu à 11 % en 1975, pour retomber ensuite à 7 %. On a observé une réaction légèrement différente dans les pays en développement importateurs de pétrole. Si l'inflation s'est accrue pendant la période biennale 1974-1975 proportionnellement aux mêmes taux (environ 50 %) que dans le monde industrialisé, le déclin des taux de croissance économique réelle a été beaucoup moins marqué. Une explication plausible de ce phénomène est que, dans les pays en développement importateurs de pétrole, les problèmes posés par la hausse des cours du pétrole concernent principalement leur incidence sur les recettes et réserves en devises, plutôt que la demande globale. D'ailleurs, n'étaient-ce les emprunts considérables qu'ils ont contractés pour financer leurs déficits en compte courant pendant la période 1973-1978, il ne fait guère de doute que les taux de croissance économiques réels des pays en développement non producteurs de pétrole auraient été bien plus faibles 6/.

Une seconde incidence de la hausse brutale des cours du pétrole a été le transfert de revenus des consommateurs aux producteurs d'énergie. Si les producteurs accumulent initialement des montants considérables d'excédents non utilisés, ceux-ci se recyclent progressivement vers les consommateurs de pétrole à la faveur de l'accroissement des montants déboursés pour l'achat d'exportations, de l'aide au développement et des investissements directs. Powelson [11] a estimé que sur les 63 milliards de dollars supplémentaires que les pays industriels ont payé à l'OPEP pour leurs importations de pétrole en 1975, par rapport à 1970, ils en ont récupéré 35 milliards au titre de l'accroissement des exportations, 4 milliards sous forme d'investissements directs et plus de 16 milliards de dollars sous forme de réserves détenues à titre de dépôts et de garanties. Les pays en développement importateurs de

---

6/ A l'exclusion des transferts officiels, les déficits en compte courant des pays en développement importateurs de pétrole se sont élevés en valeur réelle (dollars constants de 1977), à 9,2 milliards de dollars en 1973, 44,4 milliards en 1975, 23,5 milliards en 1978 et 42,2 milliards en 1980, après la hausse des cours du pétrole de 1979. Ces montants représentaient respectivement 1,1; 5,1; 2,3 et 3,9 % du PNB [5].

**Tableau 6. Taux comparés de croissance et d'inflation dans les pays industriels et dans les pays en développement non producteurs de pétrole 1973-1978**

Groupes économiques	1962- 1972 <u>a/</u>	1973	1974	1975	1976	1977	1978
<b><u>Pays industriels</u></b>							
Taux d'inflation <u>b/</u>	4,1	7,3	11,9	11,0	7,1	7,1	7,0
Taux de croissance réelle <u>c/</u>	4,6	6,1	0,2	-0,9	5,4	4,0	4,0
<b><u>Pays en développement importateurs de pétrole</u></b>							
Taux d'inflation <u>d/</u>	10,1	22,1	33,0	52,9	29,9	29,7	24,6
Taux de croissance réelle <u>e/</u>	6,1	7,3	5,3	4,1	5,0	5,1	5,2

Source : J. Dunkerley, "Adjustment to higher oil prices in oil-importing developing countries", Journal of Energy and Development, vol. V, No 2 (printemps 1980).

a/ Taux de changement annuel moyen.

b/ Pourcentage de changement du facteur déflateur du PNB.

c/ Pourcentage de changement du PNB réel.

d/ Pourcentage de changement du facteur déflateur du PIB.

e/ Pourcentage de changement du PIB réel.

ont dépensé un supplément de 11 millions de dollars pour leurs importations de pétrole en 1975 par rapport à 1970 et ont obtenu en retour 5 milliards de dollars grâce à l'accroissement de leurs exportations et plus de 1 milliard de dollars d'aide étrangère. Malheureusement, la balance commerciale des pays en développement importateurs de pétrole à l'égard des pays industriels s'est détériorée d'un montant supérieur à 12 milliards de dollars en 1975 par rapport à 1970. Par conséquent, par rapport à 1970, les pays en développement importateurs de pétrole accusaient en 1975 un déficit supplémentaire de 17 milliards de dollars, qui a été financé en grande partie au moyen d'emprunts publics et bancaires contractés dans les pays industriels et auprès d'organismes de prêts internationaux, ainsi qu'en prenant sur leurs réserves. L'analyse de Powelson démontre l'importance de l'impact aussi bien indirect que direct que la hausse du cours du pétrole décidée par l'OPEP a eu sur l'économie mondiale. Toutefois, son analyse est faussée du fait qu'elle néglige les répercussions de la hausse des cours du pétrole sur les termes de l'échange. C'est pourquoi le problème du transfert des revenus sera considéré de plus près dans la section suivante.

Une troisième incidence de la hausse des cours mondiaux du pétrole a été l'accroissement du fardeau de la dette des consommateurs de pétrole résultant de la portion "impayée" des importations actuelles de pétrole, c'est-à-dire la différence entre l'accroissement des importations de pétrole et la modification nette des exportations. Les accroissements correspondants des réserves des producteurs de pétrole tendent à être détenus dans les pays industriels et constituent à ce titre des créances à valoir sur des biens et services qui seront produits à l'avenir dans le monde industrialisé. Grâce à l'inflation et à la dévaluation de la monnaie, entre autres, les pays industriels sont en mesure de se défendre au cas où ces créances leur seraient présentées. Malheureusement pour les pays en développement importateurs de pétrole, dont les dettes sont exprimées en monnaies autres que les leurs, ils ne disposent pas de mesures défensives analogues et doivent compter sur les emprunts et le financement public (y compris l'assistance). L'aggravation des comptes courants de ces pays diminue leur aptitude à assurer le service de la dette (et, par conséquent, leur solvabilité) de sorte que leurs emprunts commerciaux risquent de coûter plus cher, et il leur faudra utiliser une proportion plus importante de leurs emprunts pour rembourser le capital et l'intérêt sur leurs dettes non amorties <sup>7/</sup>. Par exemple, en 1975, plus de la moitié des 49 milliards de dollars empruntés par les pays en développement à longue ou moyenne échéance était disponible pour les importations et la constitution de réserves, alors qu'en 1980 moins d'un tiers des 97 milliards de dollars d'emprunts correspondants étaient disponibles à ces fins.

---

<sup>7/</sup> La hausse du coût des emprunts commerciaux semble toutefois avoir été déterminée dans une large mesure par l'inflation plutôt que par les risques accrus d'insolvabilité, surtout ces dernières années. Par exemple le taux d'intérêt interbanques de Londres (LIBOR) était de 6,3 % en 1976, avec une marge de 1,7 % pour les pays en développement. En 1979 ce taux était de 12,1 %, mais la marge pour les pays en développement était tombée à 0,9 %.

Les faits suggèrent nettement que le problème de la dette a pesé plus lourd dans les pays importateurs de pétrole à revenus moyens que dans les pays importateurs de pétrole à faibles revenus. De 1970 à 1978, la dette publique extérieure exprimée en pourcentage du PNB est passée de 13,1 à 21,7 pour les pays à faibles revenus et de 10,8 à 17,6 pour le groupe des pays à revenus moyens. Toutefois, le service de la dette, capital et intérêts, s'est alourdi en termes de pourcentage du PNB, passant de 1,2 à 1,7 pour les pays à faibles revenus, mais de 1,5 à 2,9 pour les pays à revenus moyens. Le service de la dette, en tant que pourcentage des exportations, s'est même allégé dans les pays à faibles revenus, diminuant de 12,3 à 11,7, alors que pour les pays à revenus moyens cette charge est passée de 9,3 à 13,8. A la fin de 1978, les réserves des pays à faibles revenus couvraient 3,5 mois d'importations, alors que les réserves des pays à revenus moyens ne représentaient que 2,5 mois. En dollars constants de 1977, la Banque mondiale signale que pendant la période 1975-1980, la dette totale des pays à faibles revenus est passée de 30,9 milliards à 32,3 milliards de dollars (soit un accroissement de 4,5 %), alors que les chiffres correspondants pour les pays à revenus moyens étaient de 115,5 et 171,2 milliards de dollars (soit un accroissement de 48,2 %) [5]. On admet généralement que les perspectives de croissance pour les années 80 dans les pays importateurs de pétrole à revenus moyens ne seront favorables que s'ils réussissent à réduire progressivement leur dépendance à l'égard d'emprunts extérieurs grâce à l'expansion de leurs exportations [12] 8/.

---

8/ Une récente étude inédite réalisée par l'ONUDI montre toutefois que pour la période 1973-1979 les déficits des échanges bilatéraux des pays les moins avancés avec les pays de l'OPEP et les pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont été couverts par une APD bilatérale; l'APD bilatérale fournie par l'OPEP, en particulier, a couvert plus de 95 % du total des factures d'importation des pays les moins avancés au cours de cette période. Pour les pays en développement importateurs de pétrole qui ne font pas partie du groupe des pays les moins avancés, au cours de cette même période l'APD a financé 39,4 % des déficits de leurs échanges bilatéraux avec les pays du CAD, 34,1 % de leurs déficits avec les économies planifiées et 14 % de leurs déficits à l'égard des pays de l'OPEP. La différence d'importance relative de l'APD consacrée aux déficits commerciaux de ces deux groupes provient principalement de la divergence entre les ordres de grandeur de leurs déficits commerciaux. Par exemple, en 1979, les déficits commerciaux des pays les moins avancés ne représentaient que 10 % de ceux des pays en développement importateurs de pétrole, exception faite des pays les moins avancés.

## INCIDENCES DE LA HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE SUR LE COMMERCE

### Effets sur les termes de l'échange

La hausse des cours mondiaux du pétrole accroît de façon directe le coût des importations des nations consommatrices de pétrole, mais les affecte aussi indirectement en raison du renchérissement d'autres produits importés. Comme il a été mentionné plus haut, ces effets indirects peuvent être assez considérables et, aux fins de l'analyse, on peut considérer qu'ils résultent de la modification des prix relatifs des produits résultant de la hausse initiale des cours du pétrole. Etant donné que tout accroissement du coût des importations doit être assumé en fin de compte par les pays consommateurs de pétrole, la somme des effets directs et indirects de la hausse du cours du pétrole constitue une mesure plus significative de l'incidence de la hausse des prix de l'énergie que ne l'est l'impact direct considéré isolément. La façon dont le problème est abordé dans le présent article s'inspire du schéma mis au point par Tims [13] pour l'étude de la hausse des prix intervenue au cours de la période 1973-1974, mais nous avons adopté une autre classification par pays. Afin de mettre en relief la situation de l'OPEP dans le cadre de l'économie mondiale, nous nous sommes contentés de répartir les pays en développement en deux groupes, à savoir ceux qui sont membres de l'OPEP et ceux qui ne le sont pas. En outre, nous avons réuni dans une seule catégorie les pays développés, afin de dégager le rôle qu'ils ont joué lors des deux principales hausses des cours mondiaux du pétrole pendant les années 70.

La ventilation des exportations et des importations en cinq catégories principales de produits est indiquée au tableau 7 pour chaque groupe de pays pour 1973 et pour 1978. Ces années précèdent plus ou moins immédiatement les années pendant lesquelles sont intervenues des hausses brutales des prix mondiaux du pétrole. Les pourcentages de la ventilation de ces produits, de même que les volumes des exportations et des importations fournis au tableau 8, indiquent la balance commerciale de chacun de ces groupes pour chacune des principales catégories de produits, à savoir : a) toutes denrées alimentaires; b) matières premières agricoles; c) minerais et métaux; d) combustibles; et e) articles manufacturés. Il convient de noter que cette classification des produits couvre plus de 95 % du commerce international de chacun des groupes considérés, de sorte qu'elle inclut virtuellement la totalité de leurs échanges. Les indices des prix à l'exportation pour chaque groupe de produits pendant les périodes 1973-1975 et 1978-1980 figurent aussi au tableau 8. On peut donc déterminer l'effet exercé sur les termes de l'échange par les deux principales hausses des cours du pétrole en exprimant la balance commerciale des produits en 1973, en fonction du niveau des prix en 1974 et 1975 et la balance commerciale des produits en 1978 en fonction du niveau des prix en 1979 et 1980.

Mais cette méthode n'est pas sans inconvénients. Tout d'abord, elle ne tient pas compte de l'incidence de la modification du volume des échanges entre 1973 et 1978 et néglige en conséquence le mode d'ajustement de chaque groupe à la hausse des cours du pétrole pendant cette période intermédiaire. Ces imperfections seront rectifiées dans la section suivante qui traite des incidences sur la balance des paiements. En second lieu, on suppose ici que les prix à l'exportation (c'est-à-dire le prix en dollars sur le marché libre) pour chacune des catégories de produits coïncident avec les prix d'importation. Cela n'a pu être évité, faute de données. Enfin, les effets des termes de l'échange indiqués ci-dessous exagèrent certainement l'incidence

**Tableau 7. Ventilation des échanges par principaux groupes de produits en 1973 et 1978**

Catégorie de produits	Pays développés		Pays en développement		Pays de l'OPEP		Pays non membres de l'OPEP	
	1973	1978	1973	1978	1973	1978	1973	1978
<b>A. Ventilation des exportations des économies de marché (en pourcentage)</b>								
Toutes denrées								
alimentaires <u>a/</u>	13,7	11,6	21,3	16,4	3,6	2,3	32,7	29,6
Matières premières								
agricoles <u>b/</u>	5,1	3,6	9,3	4,8	4,7	1,6	12,3	7,7
Minerais et métaux <u>c/</u>	10,8	9,4	8,8	5,4	1,4	0,7	13,6	9,8
Combustibles <u>d/</u>	3,5	4,6	39,6	52,8	88,7	93,5	7,9	15,0
Articles manufacturés <u>e/</u>	65,6	69,2	20,0	20,1	1,4	1,3	32,0	37,6
<b>B. Ventilation des importations des économies de marché (en pourcentage)</b>								
Toutes denrées								
alimentaires <u>a/</u>	15,0	12,6	14,7	11,5	13,4	10,9	15,0	11,7
Matières premières								
agricoles <u>b/</u>	6,3	4,4	4,6	2,9	2,4	1,3	5,1	3,7
Minerais et métaux <u>c/</u>	10,7	8,2	8,2	7,0	10,2	7,5	7,8	6,8
Combustibles <u>d/</u>	12,3	19,2	8,4	13,4	1,4	2,2	10,0	18,6
Articles manufacturés <u>e/</u>	54,6	54,2	59,7	61,2	69,9	73,7	57,3	55,3

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Manuel de statistiques du commerce international et du développement, 1976. (Publication des Nations Unies, Numéro de vente : E/F.76.II.D.3.) et Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Manuel de statistiques du commerce international et du développement, Supplément pour 1980 (Publication des Nations Unies, Numéro de vente : E/F.80.II.D.10).

- a/ Classification type pour le commerce international (CTCI) 0, 1, 22 et 4.
- b/ CTCI 2, excepté 22, 27 et 28.
- c/ CTCI, 27, 28, 67 et 68.
- d/ CTCI 3.
- e/ CTCI 5-8, excepté 67 et 68.

**Tableau 8. Balances commerciales pour les principales catégories de produits en 1973 et 1978**

Catégorie commerciale ou groupe de produits	Pays déve- loppés		Pays en déve- loppement		Pays de l'OPEP		Pays non membres de l'OPEP	
	1973	1978	1973	1978	1973	1978	1973	1978

**A. Exportations et importations de toutes les catégories de produits  
(en milliards de dollars)**

Exportations	406,7	872,0	108,8	300,8	42,7	144,9	66,1	155,9
Importations	408,9	863,5	104,0	303,5	20,2	97,1	83,8	206,4

**B. Balances commerciales pour les principaux produits a/ b/  
(en milliards de dollars)**

Toutes denrées alimentaires	(5,6)	(7,6)	7,9	14,4	(1,2)	(7,3)	9,0	22,0
Matières premières agricoles	(5,0)	(6,6)	5,3	5,6	1,5	1,1	3,9	4,4
Minerais et métaux	0,2	11,2	1,0	(5,0)	(1,5)	(6,3)	2,5	1,2
Combustibles	(36,1)	(125,7)	34,3	118,2	37,6	133,4	(3,2)	(15,0)
Biens manufacturés	43,5	135,4	(40,2)	(125,3)	(13,5)	(69,7)	(26,9)	(55,5)
Ensemble des principaux produits	(3,0)	6,7	8,3	7,9	22,9	51,2	(14,7)	(42,9)

**C. Indices des prix à l'exportation pour les principaux groupes de produits  
(1975-1977 = 100)**

	1973	1974	1975	1978	1979	1980
Toutes denrées						
alimentaires	70	104	82	108	117	136
Matières premières						
agricoles	92	102	85	123	151	168
Minerais et métaux	91	120	98	111	143	164
Combustibles (1975 = 100)	32	97	100	117	165	281
Biens manufacturés (1975 = 100)	73	89	100	125	143	155

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Manuel de statistiques du commerce international et du développement, 1976. (Publication des Nations Unies, Numéro de vente : E/F.76.II.D.3.).

a/ Les chiffres indiqués entre parenthèses représentent des montants négatifs.

b/ Les quantités indiquées pour les pays de l'OPEP et pour les pays non membres de l'OPEP ne correspondent pas nécessairement d'une façon précise aux quantités indiquées pour les pays en développement, étant donné qu'il s'agit de chiffres ronds.

réelle de la hausse des prix d'énergie. Par exemple, les politiques nationales internes, notamment dans les pays développés, ainsi que les mauvaises récoltes enregistrées dans le monde et l'effondrement définitif du système de taux de change stabilisé introduit après la guerre au début des années 70 ont certainement exercé une influence considérable sur ces incidences.

Les données relatives à ces effets des termes de l'échange figurent au tableau 9. Le déficit de 3 milliards de dollars pour tous les produits importants concernant les pays développés en 1973 a accusé une augmentation de près de 67 milliards de dollars en prix de 1974 et de plus de 61 milliards de dollars en prix de 1975. Cette différence a été due principalement à l'accroissement des coûts d'importation des combustibles (qui ont augmenté de 73 milliards de dollars en 1974 et de 77 milliards de dollars en 1975) qui n'ont été que légèrement contrebalancés par le relèvement des recettes provenant de l'exportation d'articles manufacturés (qui ont augmenté de 10 milliards de dollars en 1974 et de 16 milliards de dollars en 1975)

De façon plus nette encore, l'excédent de près de 7 milliards de dollars des pays développés en 1978 a été remplacé par un déficit de 24 milliards de dollars en prix de 1979 et par un énorme découvert de 136 milliards de dollars en prix de 1980. Ici encore, cette évolution a résulté principalement de la hausse des prix des combustibles (qui se sont accrus de 52 milliards de dollars en 1979 et de 176 milliards de dollars en 1980), qui n'ont été que marginalement compensés par l'accroissement des recettes sur les biens manufacturés (qui ont accusé une augmentation de 20 milliards de dollars en 1979 et de 33 milliards de dollars en 1980). L'excédent commercial du groupe des pays en développement, qui était de 8 milliards de dollars en 1973, s'est élevé respectivement à 74 milliards et 67 milliards de dollars en prix de 1974 et de 1975. Leur excédent de 8 milliards de dollars en 1978 a atteint 40 milliards de dollars en prix de 1979 et a dépassé 146 milliards en prix de 1980. Aussi bien en 1973 qu'en 1978, les effets sur les termes de l'échange ont gonflé les excédents attribuables aux combustibles bien plus que les déficits imputables aux biens manufacturés. Toutefois, il semblerait que le fait d'avoir groupé les pays membres de l'OPEP et les pays non membres masque plus de choses qu'il ne révèle.

Les pays de l'OPEP, contrairement à leurs homologues non membres dans le monde en développement, ont enregistré des excédents commerciaux aussi bien en 1973 qu'en 1978. Les mouvements des prix des combustibles en 1974 et en 1975 ont déterminé d'importants transferts de revenus par rapport au volume des exportations de combustibles en 1973, qui ont eu pour effet de multiplier par quatre leur excédent commercial en 1973 en termes des niveaux de prix de 1974 et 1975. De même, l'excédent commercial des pays de l'OPEP, qui atteignait 51 milliards de dollars en 1978, a pratiquement doublé en prix de 1979 et plus que quadruplé en prix de 1980.

Entre-temps, la modification des termes de l'échange pour les principaux produits a exacerbé les déficits commerciaux de 1973 et de 1978 des pays en développement non membres de l'OPEP. Le supplément de 7 milliards de dollars payé sur le volume des échanges de 1973 en 1974 est passé à plus de 15 milliards de dollars en 1975. Cette soudaine augmentation a été due principalement à la hausse des prix de leurs principaux produits d'importation, les combustibles et les articles manufacturés, mais elle est aussi attribuable en partie à la chute des prix de toutes les denrées alimentaires, qui constituent le plus clair de leurs exportations. Si le prix des denrées alimentaires a régulièrement augmenté en 1979 et en 1980, le déficit commercial des pays non membres de l'OPEP en 1978, qui s'élevait à 43 milliards de dollars, a atteint 55 milliards de dollars en 1979 et 69 milliards de dollars en 1980, en raison de la hausse encore plus rapide du prix des articles manufacturés et surtout des combustibles.

Une autre façon de calculer la valeur des gains et des pertes résultant de la modification des termes de l'échange consiste à établir une classification des pays en développement en fonction de leurs revenus. Le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a récemment publié des indices de la valeur unitaire sur la base d'une telle classification, et ces indices sont présentés au tableau 10. Malheureusement, comme ces indices ne sont pas disponibles pour l'année 1980, on ne peut qu'examiner l'accroissement des cours du pétrole pour la période 1973-1974. Comme précédemment, les gains importants que les nouveaux prix ont apporté aux pays en développement par rapport aux pays développés tend à masquer le fait que les pays exportateurs de pétrole ont été les grands gagnants alors que les pays en développement importateurs de pétrole ont été plutôt perdants pour ce qui est de leur balance commerciale en 1973. C'est ainsi qu'en 1974 les termes de l'échange, qui ont été désastreux pour les pays développés ont en fait amélioré la balance commerciale des pays en développement à revenus faibles ou moyens, contrairement à ce qui s'est passé dans les pays les moins avancés. L'évolution ultérieure des termes de l'échange en 1976 et 1978, a légèrement favorisé les pays développés par rapport aux pays en développement, encore que cette évolution n'ait eu que des incidences négligeables sur les balances commerciales respectives de ces deux groupes de pays. Dans le groupe des pays en développement, les termes de l'échange en 1976 ont favorisé les exportateurs de pétrole par rapport aux importateurs de pétrole, et notamment par rapport à ceux qui rentrent dans la catégorie des pays à faibles revenus. L'amélioration des termes de l'échange de 1976 dans les pays les moins avancés a sans doute résulté en grande partie de la montée en flèche des produits primaires en 1976-1977 (ces produits représentent en gros 90 % de leurs exportations). Le mouvement des termes de l'échange en 1978 a été particulièrement défavorable pour les exportateurs de pétrole ainsi que pour les importateurs de pétrole à revenus moyens, sans doute en raison de la forte hausse des prix des biens manufacturés provenant des pays développés, qui représentaient respectivement quelque 60 et 70 % de leurs importations.

Tableau 9. Incidences sur les termes de l'échange ventilées par principaux produits et par groupes économiques en 1973-1975 a/ et en 1978-1980 (en milliards de dollars)

Groupes économiques et catégories de produits	Quantités en 1973			Quantités en 1978			Modifications nettes des balances commerciales			
	Prix de 1973	Prix de 1974	Prix de 1975	Prix de 1978	Prix de 1979	Prix de 1980	1974	1975	1979	1980
<b>Pays développés</b>										
Toutes denrées alimentaires	(5,6)	(8,3)	(6,6)	(7,6)	(8,2)	(9,6)	(2,7)	(1,2)	(0,6)	(2,0)
Matières premières agricoles	(5,0)	(5,5)	(4,6)	(6,6)	(8,1)	(9,0)	(0,5)	0,4	(1,5)	(2,4)
Minerais et métaux	0,2	0,3	0,2	11,2	14,4	16,5	0,1	0,0	3,2	5,3
Combustibles	(36,1)	(109,4)	(112,8)	(125,7)	(177,3)	(301,9)	(73,0)	(76,7)	(51,6)	(176,2)
Biens manufacturés	43,5	33,0	59,6	135,4	154,9	167,9	9,5	16,1	19,5	32,5
Ensemble des principaux produits	(3,0)	(69,9)	(64,2)	6,7	(24,3)	(136,1)	(66,9)	(61,2)	(31,0)	(147,8)
<b>Pays en développement</b>										
Toutes denrées alimentaires	7,9	11,7	9,3	14,4	15,6	18,1	3,2	1,4	1,2	3,7
Matières premières agricoles	5,3	5,9	4,9	5,6	6,9	7,6	0,6	(0,4)	1,3	2,0
Minerais et métaux	1,0	1,3	1,1	(5,0)	(6,4)	(7,4)	0,3	0,1	(1,4)	(2,4)
Combustibles	34,3	14,0	107,2	118,2	166,7	283,9	69,7	72,9	48,5	165,7
Biens manufacturés	(40,2)	(49,0)	(55,1)	(125,3)	(143,3)	(155,4)	(8,8)	(14,9)	(18,0)	(30,1)
Ensemble des principaux produits	8,3	73,9	67,4	7,9	39,5	146,8	61,0	59,1	31,6	138,9
<b>Pays de l'OPEP</b>										
Toutes denrées alimentaires	(1,2)	(1,8)	(1,4)	(7,3)	(7,9)	(9,2)	(0,6)	(0,2)	(0,6)	(1,9)
Matières premières agricoles	1,5	1,7	1,4	1,1	1,4	1,5	0,2	(0,1)	0,3	0,4
Minerais et métaux	(1,5)	(0,2)	(1,6)	(6,3)	(8,1)	(9,3)	(0,5)	(0,1)	(1,8)	(3,0)
Combustibles	37,6	114,0	117,5	133,4	188,1	320,4	76,4	79,9	54,7	187,0
Biens manufacturés	(13,5)	(16,5)	(18,5)	(69,7)	(79,7)	(86,4)	(3,0)	(5,0)	(10,0)	(16,7)
Ensemble des principaux produits	22,9	95,4	97,4	51,2	93,8	217,0	72,5	74,5	42,6	165,8
<b>Pays non membres de l'OPEP</b>										
Toutes denrées alimentaires	9,0	13,4	10,5	22,0	23,8	27,7	4,4	1,5	1,8	5,7
Matières premières agricoles	3,9	4,3	3,6	4,4	4,8	6,0	0,4	(0,3)	0,4	1,6
Minerais et métaux	2,5	3,3	2,7	1,2	1,5	1,8	0,8	0,2	0,3	0,6
Combustibles	(3,2)	(9,7)	(10,0)	(15,0)	(21,2)	(36,0)	(6,5)	(6,8)	(6,2)	(21,0)
Biens manufacturés	(26,9)	(32,8)	(36,5)	(55,5)	(63,5)	(68,8)	(5,9)	(9,9)	(8,0)	(13,3)
Ensemble des principaux produits	(14,7)	(21,5)	(30,0)	(42,9)	(54,6)	(69,3)	(6,8)	(15,3)	(11,7)	(26,4)

a/ Les chiffres indiqués entre parenthèses représentent des quantités négatives.

### Incidences des recettes d'exportation

L'évolution des termes de l'échange d'un pays fournit une mesure approximative de la modification du pouvoir d'achat de ses exportations. Ce n'est toutefois qu'une mesure approximative, qui ne tient pas compte du volume des exportations. Par exemple, si l'on voulait évaluer les incidences de la hausse des cours du pétrole sur les recettes d'exportation, il faudrait considérer les modifications du volume des exportations ainsi que les changements en termes de prix relatifs. De plus, pour déterminer le pouvoir d'achat de ces recettes, il faudrait affecter les recettes d'exportation d'un coefficient déflateur correspondant à un certain niveau général des prix internationaux (à l'exception des cours du pétrole). Cette méthode est celle qui a été adoptée récemment par la Banque mondiale [5] pour préciser les incidences de la hausse des cours du pétrole sur les possibilités d'achat des pays importateurs de pétrole en fonction de leurs recettes d'exportation (voir tableau 11). Le coefficient déflateur des prix qui a été retenu est l'indice des prix d'exportation des pays industriels pour tous les biens ainsi que les services non factoriels. La composante correspondant au volume des exportations qui figure dans le tableau traduit la modification du volume des exportations pendant la période 1970-1980 tandis que les prix d'exportation relatifs ont été fixés à leur niveau de 1970. La composante prix est la différence entre l'accroissement des recettes réelles d'exportation au cours de cette période et la composante correspondant au volume des exportations.

Pendant les années 70, les recettes d'exportation réelles (en dollars de 1978) ont augmenté de 471 milliards de dollars (soit 71 %) pour les pays industriels, de 245 milliards (soit 377 %) pour les pays exportateurs de pétrole et de 121 milliards (84 %) pour les pays importateurs de pétrole. Manifestement, tous les pays exportateurs de pétrole ont bénéficié de la situation grâce à l'accroissement de leurs prix d'exportation relatifs, qui ont représenté plus de 90 % du supplément de pouvoir d'achat de leurs exportations. Pour les pays importateurs de pétrole, l'accroissement des recettes réelles d'exportation a résulté principalement de l'augmentation du volume de leurs exportations (97 % d'accroissement pour le groupe des pays à revenus moyens et 233 % d'accroissement pour les pays à faibles revenus). Pratiquement toute la dilatation du pouvoir d'achat résultant des exportations des pays importateurs de pétrole a cependant profité aux pays à revenus moyens. Les pays de cette catégorie ont vu s'accroître de 32 % leurs recettes réelles sur leurs exportations de produits primaires autres que les combustibles et de 194 % sur leurs exportations de produits manufacturés au cours de la décennie. Dans les deux cas, la forte incidence du volume des exportations n'a été que partiellement réduite par la chute relative des prix à l'exportation. De fait, l'accroissement des exportations de produits manufacturés des pays de ce groupe a été de près de 300 % et a entraîné une modification sensible de la structure de leurs exportations de produits au cours de la décennie. Comme l'indique le tableau 12, les produits manufacturés par les pays à revenus moyens ont représenté un tiers de leurs exportations en 1970, mais près de la moitié en 1980, vraisemblablement en raison de la pénétration accrue de leurs produits manufacturés sur les marchés des pays industriels, ainsi que de l'expansion de leur commerce de produits manufacturés au cours de la décennie.

Tableau 10. Gains et pertes des termes de l'échange, 1973-1978 a/

Groupes économiques et rubriques	Indices de la valeur unitaire (1975 = 100)				Catégories commerciales	Quantités en 1973 (milliards de dollars)				Balance commerciale en 1973 b/ (milliards de dollars)			
	1973		1974			1976		1978		1973		1978	
	1973	1974	1976	1978		Prix de 1973	Prix de 1974	Prix de 1976	Prix de 1978	1973	1974	1976	1978
<b><u>Pays développés</u></b>													
Prix à l'exportation	72	89	100	123	Exportations f.o.b.	408,1	504,5	566,8	697,2				
Prix à l'importation	65	92	101	122	Importations c.a.f.	429,9	608,5	668,0	806,9	(19,8)	(22,5)	(22,0)	(21,8)
Termes de l'échange	110	97	99	100	Balance commerciale	(21,3)	(104,0)	(101,2)	(109,7)				
<b><u>Pays en développement</u></b>													
Prix à l'exportation	44	101	104	118	Exportations f.o.b.	110,5	253,5	261,2	196,3				
Prix à l'importation	68	95	102	122	Importations c.a.f.	98,9	138,2	148,4	177,4	7,5	12,3	11,8	11,3
Termes de l'échange	65	106	102	97	Balance commerciale	11,6	115,4	112,8	118,9				
<b><u>Pays exportateurs de pétrole c/</u></b>													
Prix à l'exportation	26	93	107	118	Exportations f.o.b.	44,2	158,1	181,9	200,6				
Prix à l'importation	73	94	101	125	Importations c.a.f.	22,4	26,8	31,0	38,4	7,8	21,6	23,1	20,5
Termes de l'échange	36	99	106	94	Balance commerciale	21,8	129,3	150,9	162,2				
<b><u>Pays importateurs de pétrole d/</u></b>													
Prix à l'exportation	71	102	102	119	Exportations f.o.b.	66,0	94,8	94,8	110,6				
Prix à l'importation	65	94	103	121	Importations c.a.f.	76,4	110,5	121,1	142,2	(9,4)	(9,4)	(10,4)	(10,5)
Termes de l'échange	109	109	99	98	Balance commerciale	(10,3)	(15,7)	(26,3)	(31,6)				
<b><u>Pays à revenus moyens e/</u></b>													
Prix à l'exportation	53	93	101	113	Exportations f.o.b.	17,2	30,2	32,8	36,7				
Prix à l'importation	68	94	102	122	Importations c.a.f.	17,6	24,3	26,4	31,6	(0,5)	(0,4)	(0,4)	(0,4)
Termes de l'échange	78	99	99	93	Balance commerciale	(0,4)	5,9	6,4	5,1				

Pays à faibles revenus f/

Prix à l'exportation	66	107	103	127	Exportations f.o.b.	20,8	33,7	32,5	40,0				
Prix à l'importation	66	94	102	122	Importations c.a.f.	22,3	31,8	34,5	41,2				
Termes de l'échange	100	114	101	104	Balance commerciale	(1,5)	1,9	(2,0)	(1,2)	(1,5)	(1,3)	(1,5)	(1,4)

Pays les moins avancés g/

Prix à l'exportation	75	97	114	136	Exportations f.o.b.	2,7	3,5	4,1	4,9				
Prix à l'importation	70	95	102	123	Importations c.a.f.	4,0	5,4	5,8	7,0				
Termes de l'échange	107	102	112	111	Balance commerciale	(1,2)	(1,9)	(1,7)	(2,1)	(1,1)	(1,2)	(1,1)	(1,1)

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Manuel de statistiques du commerce international et du développement, Supplément pour 1980 (Publication des Nations Unies, No de vente : E/F.80.II.D.10).

- a/ Les chiffres entre parenthèses représentent des quantités négatives.
- b/ Balance commerciale de 1973 ajustée en fonction des termes de l'échange applicables à l'époque.
- c/ Principaux exportateurs de pétrole pour lesquels le pétrole et les produits pétroliers représentaient plus de 50 % de leurs exportations totales en 1974. Outre les membres de l'OPEP, ces pays comprennent l'Angola, Bahreïn, le Brunéi, Oman ainsi que la Trinité-et-Tobago.
- d/ Pays en développement non classés parmi les principaux exportateurs de pétrole.
- e/ PIB par habitant s'élevant en 1977 de 500 à 1 000 dollars. Ce groupe comprend les pays membres de l'OPEP et l'Equateur.
- f/ PIB par habitant inférieur à 500 dollars en 1977. Ce groupe de pays comprend l'Angola et deux pays membres de l'OPEP, l'Indonésie et le Nigéria.
- g/ La liste officielle des Nations Unies comprend 30 pays (voir annexe, tableau A.1).

Tableau 11. Pouvoir d'achat des exportations de l'ensemble des biens et des services non facteurs, 1970-1980

	Pays importateurs de pétrole			Pays exportateurs de pétrole	Pays industriels à économie de marché
	à faible revenu	à revenu intermédiaire	Total		
Evolution des termes de l'échange à l'égard des pays industriels à économie de marché	-16	+ 2	0	+247	---
Pouvoir d'achat total des exportations (milliards de dollars de 1978)					
Niveau de 1970	17	127	144	65	664
Accroissement 1970-1980	3	118	121	245	471
Facteur volume	7	114	121	21	461
Facteur prix d'exportation relatifs	- 4	4	0	224	---
Accroissement en pourcentage du niveau de 1970					
Accroissement total	18	93	84	377	71
Facteur volume	42	90	84	32	71
Facteur prix d'exportation relatifs	-24	3	0	345	---

Source : Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1981 (Washington, D.C., 1981).



Par contre, pendant les années 70 les pays à faibles revenus ont vu tomber leur part des recettes réelles d'exportation des pays importateurs de pétrole de 12 % en 1970 et 8 % en 1980, par suite de la détérioration comparativement plus forte de leurs prix d'exportation relatifs et de l'expansion comparativement limitée du volume de leurs exportations. Au cours de cette décennie, ces pays ont bénéficié d'un accroissement de 18 % de leurs recettes sur les exportations de produits primaires autres que les combustibles et de 26 % seulement sur leurs exportations d'articles manufacturés. Comme on peut le voir au tableau 12, les produits primaires autres que les combustibles constituent les principales exportations des pays africains à faibles revenus. Ces pays ont eu tendance à exporter surtout des produits primaires pour lesquels la demande n'augmente que lentement (par exemple, les métaux et les minerais) et se sont avérés relativement incapables de diversifier leurs exportations en fonction de l'évolution des prix, ce qui explique en partie l'amélioration assez faible du pouvoir d'achat du groupe des pays à faibles revenus exportateurs de produits primaires pendant les années 70. Les réalisations assez décevantes en fait de pouvoir d'achat des pays à faibles revenus en ce qui concerne leurs produits d'exportation manufacturés ont résulté principalement de l'accroissement beaucoup plus faible du volume de leurs exportations par rapport à celui des exportations des pays à revenus moyens. C'est ce qu'on peut voir au tableau 12. Par exemple, quoique les pays asiatiques à faibles revenus (y compris l'Inde) aient une structure commerciale analogue à celle des pays à revenus moyens, le volume de leurs échanges a été bien inférieur (par exemple, dans ces pays les exportations sont trois fois moins considérables en fonction du PIB).

Enfin, il convient de noter que la part relative des importations de combustibles s'est accrue d'une façon beaucoup plus accusée pour les pays à faibles revenus (en fait, elles ont augmenté de près de huit fois pour les pays d'Asie) que pour les pays à revenus moyens. En conséquence, les pays importateurs de pétrole à faibles revenus n'ont bénéficié que des recettes d'exportation comparativement inférieures, tout en devant faire face à des demandes relativement plus considérables sur leurs recettes. En valeur réelle, environ 5 % de leurs recettes d'exportation avaient suffi à couvrir leurs importations de pétrole en 1970; en 1980, ce chiffre était d'environ 55 %. Mises à part les importations de combustibles, le pouvoir d'achat de leurs exportations a diminué en fait d'environ 30 % au cours de cette décennie, ce qui a manifestement réduit les sommes disponibles pour l'achat d'autres produits d'importation. D'autre part, environ 10 % des recettes réelles des pays importateurs de pétrole à revenus moyens provenant de leurs exportations avaient été consacrés aux importations de combustibles en 1970; en 1980, ce chiffre était approximativement de 27,5 %. On voit donc que, par rapport aux pays importateurs de pétrole à faibles revenus, les pays à revenus moyens ont consacré une fraction presque deux fois plus considérable du pouvoir d'achat résultant de leurs exportations à l'achat de combustibles étrangers au début de la décennie, mais deux fois moins à la fin de cette décennie. Même si un peu plus de la moitié de l'accroissement de leurs recettes d'exportation a été absorbée par l'accroissement du coût des importations de combustibles au cours de la décennie, le pouvoir d'achat de leurs exportations, compte non tenu des importations de combustibles, a toutefois augmenté de plus de 50 %, ce qui représente un supplément de 60 milliards de dollars en valeur réelle, disponible pour les autres importations. Par contre, les pays importateurs de pétrole à faibles revenus ont vu s'accroître le coût de leurs importations de combustibles au cours de la décennie dans une proportion équivalant à près de trois fois l'expansion de leurs recettes d'exportation réelles.

INCIDENCES DE LA HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE SUR  
LA BALANCE DES PAIEMENTS

Impacts externes et modes d'ajustement

Une description plus complète et plus concrète des incidences de la hausse des prix de l'énergie sur le commerce des pays en développement importateurs de pétrole a été fournie par Balassa [14], qui a ventilé l'évolution de la balance des paiements de ces pays pendant la période 1974-1978 en modifications des prix et des volumes de l'échange, en comparant les prix avec les niveaux qu'ils avaient atteint pendant la période 1971-1973 et les volumes avec les tendances constatées pendant la décennie 1963-1973. En particulier, il considère les effets cumulatifs des prix internationaux (c'est-à-dire des termes de l'échange) et du volume des exportations examinés plus haut comme les incidences exogènes, ou impacts externes, de la hausse des prix du pétrole dans des conditions applicables aux petits pays importateurs de pétrole. Les modes de financement de ces impacts, c'est-à-dire les modes d'ajustement, comprennent les ajustements structurels (à savoir la pénétration sur les marchés d'exportation et la production de substitution), le financement extérieur réel additionnel et le ralentissement de la croissance. On peut donc considérer les modes d'ajustement comme représentant les stratégies générales adoptées par les pays importateurs de pétrole pour se procurer des fonds et les impacts externes comme les utilisations correspondantes de ces fonds (voir tableau 13).

"Les effets des prix internationaux" indiqués dans ce tableau reflètent les mouvements moyens des prix d'exportation et d'importation par rapport aux prix mondiaux (indice des valeurs unitaires des exportations de produits manufacturés F.O.B. en provenance des pays développés) pendant la période 1974-1978, par rapport à la période de base 1971-1973. "Les effets des prix à l'exportation" sont un simple corollaire de l'évolution des termes de l'échange, calculé dans l'hypothèse d'un équilibre des échanges au prix de la période de base, alors que les "effets des prix à l'importation" traduisent les répercussions de la hausse des prix d'importation sur des échanges non équilibrés 9/. Les effets des prix à l'exportation reflètent donc la mesure

---

9/ On peut exprimer symboliquement les incidences sur les prix internationaux par la notation  $P_{01}^m M_1 - P_{01}^x X_1$  où  $M_1$  et  $X_1$  représentent les niveaux respectifs des importations et des exportations pendant la période 1 (1974-1978), calculés en prix de la période 0 (1971-1973), et où  $P_{01}^m$  et  $P_{01}^x$  représentent les modifications respectives des importations et des exportations, exprimées en pourcentage, entre la période 0 et la période 1. Cette expression peut alors se décomposer en une incidence qui tient uniquement aux termes de l'échange, soit  $(P_{01}^m - P_{01}^x) X_1$  et en un effet dû au déficit de la balance commerciale, soit  $(M_1 - X_1) P_{01}^m$ . Le premier de ces termes correspond aux effets de l'évolution des prix d'exportation indiqués au tableau 13, et le second, aux incidences des prix d'importation.

Tableau 13. Effets des chocs extérieurs sur la balance des paiements et modes d'ajustement par groupes de pays en développement importateurs de pétrole, moyennes pour 1974-1978

(en pourcentage du PNB)

Poste	Pays semi-industrialisés	Pays de production primaire	Pays fortement peuplés d'Asie du Sud a/	Pays les moins avancés
<b>Chocs extérieurs</b>				
Effets des prix internationaux	0,90		1,65	
1,26      0,14				
Effets des prix à l'exportation	-0,83		-3,21	
-0,19      -2,07				
Effets des prix à l'importation	1,73		4,86	
1,45      2,21				
Effets du volume des exportations	0,91	1,99	0,69	
1,39				
Total	1,81	3,64	1,95	
1,53				
<b>Modes d'ajustement</b>				
Ajustement structural	0,78		0,61	
-0,31      -2,03				
Pénétration des marchés d'exportation	0,09		0,30	
-0,51      -3,49				
Remplacement des importations	0,69		0,31	
0,20      1,46				
Financement extérieur réel additionnel b/ c.	0,45		2,54	
2,35      3,03				
Ralentissement de la croissance	0,58		0,49	
-0,09      0,53				
Total	1,81	3,64	1,95	
1,53				

Source : Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1981 (Washington, D.C. 1981).

a/ Les chiffres indiqués pour ce groupe représentent les moyennes pour la période 1974-1977.

b/ Financement extérieur nominal ajusté en fonction de l'indice des prix internationaux.

c/ Comprend les variations des flux de capitaux, des réserves, des services et des transferts.

dans laquelle le pouvoir d'achat des exportations s'est modifié par suite du changement des termes réels de l'échange, tandis que "les effets des prix à l'importation" représentent la mesure dans laquelle le déficit commercial s'est modifié par suite de l'évolution des prix réels d'importation. En revanche, "les effets du volume des exportations" reflètent le déclin de la demande d'exportation résultant de la récession mondiale apparente survenue au milieu des années 70. Ces effets correspondent à la différence entre les exportations "tendanciennes" et les exportations "hypothétiques". Pour les premières, on a supposé que le taux de croissance des exportations n'a pas changé entre la période 1971-1973 et la décennie 1963-1973 et, de plus, que la part des exportations dans le commerce mondial pendant la période de base 1971-1973 s'est maintenue. Quant aux exportations "hypothétiques", on a retenu le taux effectif de croissance des exportations à partir de 1971-1973 en supposant que la part des exportations dans le commerce mondial pendant la période de base 1971-1973 est restée inchangée.

Pour en venir aux modes d'ajustement, les ajustements structurels se décomposent en pénétration sur les marchés d'exportation et en remplacement des importations. Le premier élément correspond à la différence entre les exportations effectives et hypothétiques, tandis que le second est la différence entre les importations hypothétiques et effectives. Les importations hypothétiques sont déterminées sur la base du taux effectif de croissance du PNB à partir de la période 1971-1973, dans l'hypothèse où l'élasticité-revenu de la demande d'importation pendant la période 1963-1973 se serait maintenue. D'autre part, le calcul des importations tendanciennes suppose non seulement que l'élasticité-revenu de la demande d'importation en 1963-1973 s'est maintenue, mais aussi que la croissance du PNB à partir de la période 1971-1973 a accusé le même rythme que pendant la période 1963-1973. Le poste "ralentissement de la croissance" du tableau 13 représente donc tout simplement la différence entre les importations tendanciennes et les importations hypothétiques. Le poste "financement extérieur réel additionnel" correspond à la différence entre l'insuffisance des ressources réelles et celle des ressources tendanciennes. La première de ces pénuries n'est autre que la balance commerciale effective exprimée en termes réels; la deuxième est le déficit commercial tendanciel (c'est-à-dire les importations tendanciennes moins les exportations tendanciennes) calculé en prix de la période de base 1971-1973.

Les données qui figurent au tableau 13 sont des moyennes pour la période 1974-1978, exprimées en pourcentage du PNB. Le groupement des pays correspond à celui qui a été adopté par la Banque mondiale [1] et n'est pas particulièrement utile aux fins présentes : il suffit toutefois à illustrer la méthode de Balassa dans un cas concret. Le groupe des pays semi-industrialisés comprend les pays suivants à revenus moyens : Argentine, Brésil, Colombie, Egypte, Israël, Mexique, Philippines, Portugal, République de Corée, Singapour, Turquie, Uruguay et Yougoslavie. Ce groupe n'est guère homogène quant au niveau de développement et aux structures commerciales. Son PNB par habitant en 1979 variait de moins de 500 dollars pour l'Egypte à plus de 4 000 dollars pour Israël. Le rapport exportations/PIB en 1979 variait de 4 pour la Turquie à près de 160 pour Singapour. De plus, l'Egypte et le Mexique figurent parmi les exportateurs mondiaux de pétrole. Le groupe des pays de production primaire comprend 17 pays à revenus moyens et 6 pays à faibles revenus. Les pays à revenus moyens sont les suivants : Bolivie, Chili, Costa-Rica, Côte d'Ivoire, Ghana, Honduras, Jamaïque, Kenya, Libéria, Malaisie, Maroc, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, République-Unie du Cameroun, Thaïlande, Tunisie et Zambie. Les pays à faibles revenus sont les suivants : Birmanie, Madagascar, Mauritanie, Sierra Leone, Sri Lanka et Zaïre. Superficiellement, le groupe des pays de production primaire paraît au

moins aussi hétérogène que celui des pays semi-industrialisés. Ici encore, les producteurs primaires comprennent plusieurs exportateurs de pétrole, à savoir la Bolivie, la Malaisie, le Pérou et la Tunisie. Le groupe des pays "très peuplés d'Asie du Sud" comprend le Bangladesh, l'Inde et le Pakistan. Cela est assez malencontreux aux fins présentes, car le Bangladesh compte parmi les pays les moins avancés. Les données fournies au tableau 13 pour les pays les moins avancés ne concernent en fait que huit d'entre eux : l'Ethiopie, le Malawi, le Mali, la Somalie, le Soudan, l'Ouganda, la République centrafricaine et la République-Unie de Tanzanie. Bref, il va sans dire que les données du tableau 13 doivent être interprétées avec la plus grande prudence.

Les incidences des prix internationaux ont été négatives pour chacun de ces groupes de pays, mais surtout pour les producteurs primaires et les pays très peuplés d'Asie du Sud, parce que d'importants mouvements défavorables des prix réels d'importation y ont totalement effacé l'évolution favorable mais moins importante des prix réels à l'exportation. De même, les incidences de l'évolution du volume des exportations ont été défavorables pour chacun de ces groupes, mais surtout pour les pays très peuplés d'Asie du Sud et pour les pays les moins développés, sans doute par suite du déclin de la demande d'exportations mondiales résultant de la récession survenue en 1974-1975 dans les pays de l'OCDE. Les impacts externes ont représenté de 1,5 à 2 % du PNB pendant la période 1974-1978 dans les pays semi-industrialisés, les pays très peuplés d'Asie du Sud et les pays les moins avancés, mais plus de 3,5 % du PNB pendant la période 1974-1978 pour les pays de production primaire. Les chiffres montrent que les effets de l'évolution des prix internationaux et du volume des exportations ont constitué des impacts externes de signification équivalente, aussi bien dans les pays semi-industrialisés que dans les pays de production primaire. Toutefois, ces incidences ont été deux fois plus fortes dans ce dernier groupe. Les pays semi-industrialisés, caractérisés par une proportion importante de manufactures dans leur production et leurs exportations, ont fait preuve d'une souplesse beaucoup plus grande pour réagir à l'évolution défavorable des prix et ont eu recours dans une bien moindre mesure au ralentissement du commerce des produits de base. Par contre, les producteurs primaires tendent à avoir des structures de production assez peu flexibles (de sorte qu'ils sont moins à même de réagir devant les mouvements des prix internationaux) et des structures d'exportation axées plutôt sur des productions à croissance lente. Si les producteurs primaires de caractère essentiellement agricole, tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana et Sri Lanka ont subi surtout les effets adverses de l'évolution du volume des exportations que des mouvements des prix pendant la période 1974-1978, les pays de production primaire fondée sur des minerais, tels que la Mauritanie, le Zaïre et la Zambie, ont plus souffert de l'évolution des prix que de celle du volume de leurs exportations. Enfin, il convient de noter que les pays très peuplés d'Asie du Sud semblent avoir accusé beaucoup plus sérieusement les incidences défavorables de l'évolution des prix internationaux. Ce phénomène constaté dans les pays très peuplés d'Asie du Sud s'explique apparemment par l'accroissement de la proportion des combustibles dans les importations, combiné avec la hausse des prix réels des combustibles; on notera que virtuellement tous les effets négatifs affectant les cours internationaux se répercutent sur les prix d'importation. Pour les pays les moins avancés, l'effet défavorable sur le volume des exportations est attribuable au ralentissement de l'expansion des marchés mondiaux pour les produits primaires, ainsi qu'à la contraction de leur part sur les marchés d'exportation. Ce dernier facteur résulte peut-être d'une productivité médiocre et de politiques nationales inefficaces, notamment dans le secteur agricole.

Les modes d'ajustement à ces impacts externes sur le plan des échanges mondiaux ont considérablement varié entre les différents groupes de pays mentionnés au tableau 13. Les pays semi-industrialisés ont adopté, dans des proportions à peu près égales, des mesures d'ajustement structural (telles que productions visant à remplacer les importations), de financement extérieur et de ralentissement de la croissance. Il ne faut toutefois pas oublier que ce groupe présente une grande diversité, de sorte qu'il y a des différences considérables entre les stratégies spécifiques adoptées par chacun de ces pays. C'est ainsi que la République de Corée a adopté principalement une politique d'ajustement structural, que le Brésil a contracté des emprunts importants et qu'Israël a surtout ralenti sa croissance. Les producteurs primaires ont également eu recours à des politiques de ralentissement de la croissance et d'ajustement structural, mais dans une bien moindre mesure que les pays semi-industrialisés. Le degré restreint de souplesse de leur production et la faible diversification de leurs exportations (surtout dans les économies à base de minerais) les ont obligés à faire appel au financement externe à concurrence de 70 % des fonds qui leur étaient nécessaires. Les pays très peuplés d'Asie du Sud ont compté exclusivement sur le financement extérieur pendant la période 1974-1978. En fait, l'amenuisement de leur part des marchés d'exportation et leur réticence à ralentir leur croissance ont fait que leur financement extérieur a dépassé de 20 % l'effet des chocs externes. Si les pays les moins avancés ont adopté, dans une certaine mesure, une politique de ralentissement de la croissance, la sérieuse réduction de leur part des marchés d'exportation a nécessité un financement extérieur considérable (représentant près du double de l'effet des chocs externes en 1974-1978). Evidemment, étant donné leur maigre revenu par habitant, toute politique de ralentissement de la croissance aurait forcément entraîné des conséquences extrêmement fâcheuses. Pendant les années 70, le PIB par habitant a augmenté de 0,5 % ou moins dans la moitié des pays les moins avancés et a décliné dans un tiers de ces pays (voir annexe, tableau A.1). Trois des pays les moins développés (Le Cap-Vert, la République centrafricaine et le Mali) ont accusé des taux de croissance négatifs du PIB par habitant aussi bien pendant les années 70 que pendant les années 60.

#### Financement extérieur et ajustement

En valeur nominale, les déficits en compte courant des pays en développement non producteurs de pétrole sont passés de 9 milliards de dollars en 1970 à 70 milliards en 1980, par suite de l'aggravation de leurs pénuries de ressources. Pour l'ensemble de ce groupe, l'alourdissement sensible des intérêts à rembourser, qui sont passés de 1,4 milliard de dollars en 1970 à 22,5 milliards en 1980, a été compensé dans une large mesure par les versements renvoyés au pays par les travailleurs émigrés <sup>10/</sup>. Environ 50 milliards de dollars du déficit de 1980 ont été couverts au moyen de l'APD (ce qui représente un tiers du déficit, financé de façon égale par les dons et les prêts à des conditions de faveur), ainsi que par des emprunts à moyen ou long terme (deux tiers, provenant principalement de banques commerciales). L'utilisation des réserves et les emprunts à court terme ont fourni 14 milliards de dollars, et le reste a été financé par des investissements privés directs (presque exclusivement dans les pays à revenus moyens). Comme toujours, une distinction capitale entre les importateurs de pétrole à faibles revenus et à revenus moyens tient à leur mode de financement à long terme.

<sup>10/</sup> Les principaux pays qui ont bénéficié de versements envoyés d'Europe ont été le Maroc, le Portugal, la Turquie et la Yougoslavie. Les principaux bénéficiaires de versements parmi les Etats du Golfe ont été les pays arabes (notamment l'Egypte, la Jordanie et le Yémen) et le Pakistan.

Près de 90 % des apports nets de capitaux vers les pays à faibles revenus ont pris la forme d'APD en 1980. Malheureusement, leur part d'APD par rapport aux pays importateurs de pétrole à revenus moyens est tombée de 50 à 40 % au cours de la décennie. De plus, pendant la seconde moitié de la décennie, le montant total de l'APD est demeuré constant en valeur réelle. La Banque mondiale [1] note qu'en 1979 la part de l'assistance bilatérale dont ont bénéficié les pays à faibles revenus n'a représenté qu'un tiers de l'aide bilatérale fournie aux pays à revenus moyens. Si l'assistance multilatérale a quelque peu compensé ce déséquilibre, il semble urgent de procéder à une redistribution de l'aide fournie à des conditions de faveur aux pays importateurs de pétrole à faibles revenus, vu qu'ils n'ont que peu de possibilités d'obtenir des prêts privés.

Pendant les années 70, les pays importateurs de pétrole à revenus moyens ont eu recours dans une bien forte mesure aux emprunts commerciaux pour assurer leur financement à long terme. Les prêts privés ont représenté 57 % de leurs apports nets de capitaux en 1970, 70 % en 1975 et 68 % en 1980. En termes réels (dollars de 1978), les dettes à moyen et à long terme non amorties des importateurs de pétrole s'élevaient à 250 milliards de dollars en 1980, dont 85 % pour les pays à revenus moyens. Le chiffre correspondant était de 70 % en 1970. Leur dette a augmenté à un taux réel de 11,4 % au cours de la décennie, contre 2,6 % seulement pour les pays à faibles revenus. Par opposition à ceux-ci, qui ont continué à contracter des emprunts auprès de sources classiques (à savoir, prêteurs bilatéraux et institutions multilatérales), les pays à revenus moyens se sont adressés surtout aux prêteurs privés pendant les années 70. En valeur nominale, leurs dettes à moyen et à long terme sont passées de 33 milliards de dollars en 1970 à 253 milliards en 1980, et 80 % de cet accroissement ont été financés par des créancier privés. En conséquence, même si leur possibilité d'assurer le service de la dette ne semble pas avoir été affectée, les pays à revenus moyens tendent à devoir payer sur leur dette des taux d'intérêt plus élevés et à échéance plus courte. Il en résulte que les fonds d'emprunt disponibles pour les importations et les réserves (c'est-à-dire, après déduction des intérêts et de l'amortissement) sont tombés de 40 % environ en 1970 à approximativement 20 % en 1980.

Il est à peine nécessaire de rappeler que le financement à long terme des économies les moins avancées diffère de celui des pays importateurs de pétrole à faibles revenus en termes de proportion mais non de nature. Les apports de capitaux fournis par le CAD (à savoir, investissements directs à l'étranger, crédits à l'exportation et investissements bilatéraux de portefeuille), ainsi que les autres prêts des banques internationales, sont tombés de 12 % de l'ensemble des apports nets de capitaux en 1970 à environ 4 % en 1973 et en 1974, lors de la première hausse des cours du pétrole. Heureusement, un accroissement sensible de l'aide, tant bilatérale que multilatérale, a permis aux pays les moins développés de préserver la situation de leurs réserves (voir tableau 14). Si le financement privé a retrouvé son niveau de 10 % pendant la période 1975-1977, c'est le maintien de niveaux élevés d'assistance qui a principalement permis à ces pays d'améliorer leurs réserves au cours de cette période. Malheureusement, la détérioration de la balance commerciale en 1978, conjuguée avec l'insuffisance de l'aide et du financement privé, ont entraîné une perte de réserves représentant approximativement 2 % de leur PNB. En revanche, les pays importateurs de pétrole ont réussi à maintenir leurs réserves en 1978, grâce surtout à l'accroissement du financement privé, qui a représenté plus de 60 % des apports nets de capitaux dans les pays

Tableau 14. Récapitulation de la balance des paiements des pays en développement importateurs de pétrole, 1973-1978

A. Récapitulation de la balance des paiements des pays en développement, 1973-1978 (en milliards de dollars)							B. Récapitulation de la balance des paiements des pays les moins avancés, 1973-1978 (en milliards de dollars)						
Balance des paiements	1973	1974	1975	1976	1977	1978	Balance des paiements	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Déficit en compte courant	10,8	30,8	39,7	27,5	25,6	34,3	Déficit en compte courant	1,2	2,5	3,3	1,6	1,8	3,7
Déficit sur les biens, f.o.b.	5,6	22,9	30,5	17,9	15,2	22,5	Déficit sur les biens, f.o.b.	0,9	2,0	2,8	1,7	2,2	4,0
Déficit net sur les services	7,7	11,2	13,1	14,0	16,2	19,3	Déficit net sur les services	0,6	0,9	1,1	1,0	1,2	1,5
Moins : transferts privés	- 2,5	- 3,4	- 3,9	- 4,4	- 5,8	- 7,5	Moins : transferts privés	-0,3	-0,3	-0,5	-1,1	1,6	-1,8
Financement à long terme	17,8	31,9	38,7	42,1	43,2	49,4	Financement à long terme	1,5	2,3	3,8	3,1	3,4	3,7
Financement bilatéral	14,6	27,9	33,5	36,6	36,6	42,0	Financement bilatéral	1,0	1,5	2,5	2,0	2,2	2,3
APD a/	5,1	7,9	10,3	9,6	8,5	9,1	APD a/	0,7	1,2	2,0	1,6	1,8	1,9
Divers b/	9,5	20,0	22,8	27,0	28,1	32,9	Divers b/	0,3	0,3	0,5	0,4	0,4	0,4
Financement multilatéral	2,4	3,4	4,6	4,8	6,1	6,8	Financement multilatéral	0,4	0,7	1,1	1,0	1,1	1,2
APD c/	1,3	1,9	2,5	2,7	3,7	3,9	APD c/	0,4	0,7	1,0	0,9	1,0	1,2
Divers c/	1,1	1,5	2,1	2,1	2,4	2,9	Divers c/	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0
Pays socialistes	0,9	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	Pays socialistes	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Financement à court terme	0,8	0,7	- 0,7	- 4,8	- 4,7	- 2,0	Financement à court terme	-0,2	0,1	-0,4	-0,8	-0,6	-0,1
Evolution des réserves (et postes connexes) d/	- 7,8	- 1,8	1,6	- 9,8	-13,0	-13,1	Evolution des réserves (et postes connexes) d/	-0,1	0,1	0,0	-0,7	-1,0	-0,1

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Manuel de statistiques du commerce international et du développement, Supplément pour 1980 (Publication des Nations Unies, No de vente : E/F.80.II.D.10).

a/ APD provenant à la fois des pays membres de l'OPEP et du CAD.

b/ Y compris les autres apports publics fournis par les Etats membres de l'OPEP et du CAD, les apports privés en provenance des pays membres du CAD et les autres prêts accordés par les banques internationales.

c/ Y compris les autres apports publics des Etats membres de l'OPEP et du CAD.

d/ Les chiffres négatifs correspondent à des augmentations et les chiffres positifs à des réductions.

importateurs de pétrole en 1978, alors qu'ils ne s'élevait qu'à 7 % pour les pays les moins avancés. Si l'on considère qu'à peine 40 % des apports nets de capitaux dans les pays importateurs de pétrole ont été financés par le secteur privé en 1970, on se rend compte que l'expansion générale de ce type de financement à long terme n'a pas été à la portée des pays les moins avancés pendant toute cette décennie. On ne pense pas que cette tendance se modifiera pendant les années 80, ce qui entraîne des conséquences assez évidentes quant au maintien de niveaux élevés de financement public.

#### INCIDENCES DE LA HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE SUR L'INDUSTRIALISATION

##### HYPOTHESES ET PROJECTIONS

L'évaluation la plus complète et la plus fouillée de l'incidence de la hausse des prix de l'énergie pendant les années 80 sur le taux de croissance des pays en développement est celle de la Banque mondiale [1]. C'est pourquoi on prendra ici comme point de départ les hypothèses et les projections qu'elle a utilisées pour construire son modèle mondial. Entre les deux scénarios distincts analysés par la Banque mondiale, ce sont les hypothèses et les projections correspondant au scénario "supérieur" qui ont été retenues. Ce scénario correspond à un ajustement plus réussi à la seconde hausse des cours du pétrole survenue dans l'économie mondiale en 1979-1980 que le scénario "inférieur", qui correspond à des taux de croissance économique des pays en développement en 1980-1985 comparables à ceux des années 70 et à des taux de croissance en 1985-1990 comparables à ceux qui ont été enregistrés pendant les années 60 (voir tableau 15). Si le scénario inférieur diffère du scénario supérieur, c'est essentiellement parce qu'il est moins optimiste quant à la cadence de la reprise économique au début des années 80 dans les pays industriels. Le ralentissement concomitant de leur demande d'importation et l'intensification possible du protectionnisme auraient pour effet de réduire la part des exportations et les taux de croissance (surtout en ce qui concerne les produits manufacturés) des pays en développement. De plus, dans des conditions économiques nationales difficiles, les pays industriels auront peut-être tendance à réduire leurs apports de prêts et d'investissements aux pays en développement, ainsi que le pourcentage de leur APD. Ces facteurs se traduiraient par un taux de croissance de 4,5 % dans les économies en développement pendant les années 80, au lieu du chiffre prévu de 5,7 % dans le cas du scénario supérieur 11/.

Dans le scénario supérieur, on prévoit que la croissance annuelle moyenne des exportations sera de 4,8 % pendant les années 80 dans les pays industriels (contre 4,3 % pendant les années 70) et de 7,2 % dans les pays en développement (contre 4,7 % pendant les années 70). Pour les pays en développement, on estime que les exportations des importateurs de pétrole augmenteront à une cadence annuelle moyenne de 8,2 % (au lieu de 6,3 % pendant

---

11/ En dernière analyse, le choix d'un scénario résulte d'une décision subjective. Si les besoins en capitaux mentionnés à la section suivante peuvent présenter des variations considérables, le choix du scénario n'affecte nullement la valeur de l'analyse sur le plan théorique.

Tableau 15. Taux de croissance annuelle moyenne du PIB  
(pourcentage)

Groupes économiques	1960-1970	1970-1980	1980-1985	1985-1990	1980-1990
Pays industriels	5,1	3,3	3,3	4,0	3,6
Pays en développement	5,9	5,1	5,3	6,1	5,7
Exportateurs de pétrole	6,5	5,2	6,2	6,8	6,5
Importateurs de pétrole	5,7	5,1	5,0	5,8	5,4
Pays à revenus moyens	6,2	5,6	5,2	6,1	5,6
Pays à faibles revenus	4,2	3,0	4,0	4,3	4,1

Source : Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1981.  
(Washington, D.C., 1981).

les années 70), tandis que les exportations des pays exportateurs de pétrole augmenteraient à un rythme annuel moyen de 3,8 % (au lieu de 1,6 % pendant les années 70). On envisage donc que les exportations accuseront une croissance proportionnellement plus rapide dans les pays exportateurs de pétrole que dans les pays importateurs de pétrole au cours de cette décennie par rapport à la décennie précédente, parce qu'on estime que ce seront seulement les exportations de combustibles qui augmenteront à une cadence sensiblement plus rapide que pendant les années 80 <sup>12/</sup>. Les réalisations économiques des importateurs de pétrole dépendront entre autres de la mesure dans laquelle ils s'avèreront capables de maintenir les taux actuels d'épargne intérieure (environ 22 % du PJB) et de restructurer leurs échanges. Leurs exportations s'élèvent actuellement à 22 % de leur PIB, et le scénario supérieur suppose que ce chiffre pourra être porté à 28 % à partir de 1990. Mais, chose non moins importante, les pays en développement importateurs de pétrole devront réduire leur subordination par rapport au pétrole pendant les années 80 s'ils veulent réaliser les taux de croissance économique prévus au tableau 15. En termes réels, on prévoit que leurs importations de combustible tomberont de 2,7 % du PIB en 1980 à 2,3 % en 1990, ce qui aurait pour effet d'accroître le pouvoir d'achat de leurs recettes d'exportation, compte non tenu des combustibles, de 11 milliards de dollars par an (en 1980) à plus de 12 milliards par an d'ici 1990. Le bénéfice ultime de cette performance prendrait la forme d'un accroissement du revenu moyen. En 1980, le PNB par habitant était de 220 dollars dans les pays à faibles revenus et de 1 710 dollars dans les pays à revenus moyens. Le scénario supérieur prévoit une croissance de 1,8 et de 3,4 % par an respectivement pendant les années 80, alors que le scénario inférieur envisage une croissance ne dépassant pas 0,7 et 2,1 % respectivement par an.

On envisage notamment que les prix du pétrole augmenteront de 3 % par an en dollars constants de 1980. On s'attend à ce que cela ait pour conséquence une utilisation plus économique de l'énergie, notamment dans les pays industriels à économie de marché, de même que des fournitures plus importantes d'énergie, notamment de charbon. La Banque mondiale [1] estime que cette évolution supposée des prix déterminera d'ici 1990 une économie de 44 millions de barils d'équivalent pétrole par jour, dans l'hypothèse d'une croissance zéro des prix, et plus des deux tiers de ces économies interviendront dans les pays industriels à économie de marché. Ce groupe consommait 53 % de l'énergie mondiale en 1980 et 58 % des 60 millions de barils de pétrole utilisés quotidiennement dans le monde. Si l'on ne pense pas que leurs importations journalières, qui s'élèvent à 22 millions de barils d'équivalent pétrole, se modifieront pendant les années 80, on estime que leurs parts relatives dans le volume total d'énergie et de pétrole diminueront au cours de la décennie,

---

<sup>12/</sup> En termes réels (dollars de 1978), on suppose que le taux de croissance annuelle moyenne pour les combustibles pendant les années 80 a été de 3,7 % par rapport à sa croissance zéro pendant les années 70. On suppose aussi que les exportations d'articles manufacturés et les exportations de produits primaires autres que les combustibles des pays en développement ont augmenté respectivement pendant les années 80 à des taux annuels réels de 12,2 % et 5,3 %, chiffres très proches des taux comparables enregistrés pendant les années 70.

tombant respectivement de 53 à 47 % et de 58 à 51 %. Parallèlement, on pense que les parts relatives des pays en développement importateurs de pétrole dans l'utilisation mondiale d'énergie et de pétrole gagneront en importance, passant respectivement de 10 à 13 % et de 12 à 15 %. Pratiquement tout l'accroissement estimatif de leur consommation, soit 10 millions de barils d'équivalent pétrole par jour, sera composé de combustibles non classiques (pétrole, charbon, gaz naturel et électricité). Le taux de croissance de la demande totale d'énergie dans le monde tombera de 4 % à moins de 3 % d'ici 1990 dans le cas du scénario supérieur. Il va sans dire que la réalisation de ce scénario suppose que les pays industriels à économie de marché continuent à appliquer des politiques qui ne répercutent pas l'incidence de la hausse des prix de l'énergie sur les consommateurs finals 13/.

On pense que la croissance annuelle des fournitures mondiales d'énergie au cours de la présente décennie reproduira le taux de croissance de 3 % enregistré pendant les années 70. On estime cependant que les parts relatives de certains combustibles sont appelées à changer. On s'attend que la part de 25 % du pétrole en 1980 tombe à 5 % d'ici 1990, fléchissement qui sera rendu possible principalement par la mise en valeur des réserves de gaz naturel des pays en développement importateurs de pétrole et par une utilisation accrue du charbon dans les pays industriels. On prévoit que la production primaire d'électricité se maintiendra au niveau de 20 % des fournitures mondiales d'énergie pendant les années 80, par suite de l'expansion de l'énergie nucléaire dans les pays industriels et de l'énergie hydroélectrique dans les pays en développement importateurs de pétrole. Mais ce scénario de l'offre future d'énergie dans le monde comprend deux éléments critiques. Dans les pays industriels, on sait qu'il existe de nombreux problèmes techniques et contraintes tenant à l'environnement, dès lors qu'il s'agit des ordres de grandeur envisagés pour le développement de l'utilisation du charbon et de l'énergie nucléaire. L'exploitation à grande échelle des réserves de pétrole et de gaz naturel, ainsi que du potentiel hydroélectrique des pays en développement importateurs de pétrole nécessitera des compétences techniques considérables et des moyens de financement abondants qui n'existent tout simplement pas sur le plan national. En raison des risques économiques qu'ils comportent, de tels programmes de mise en valeur n'intéressent pas particulièrement les sociétés de production d'énergie et les prêteurs privés des pays industriels, de sorte qu'une aide multilatérale paraît indispensable dans ce domaine.

---

13/ Si les pays industriels à économie de marché (par exemple, les Etats-Unis d'Amérique) adoptaient des politiques visant à amortir l'impact de la hausse des prix de l'énergie pour les consommateurs finals, les cours mondiaux du pétrole pourraient grimper à une cadence encore plus rapide pendant toute la décennie, ce qui aurait de graves conséquences pour les pays en développement importateurs de pétrole. Pour les pays à revenus moyens en particulier, la Banque mondiale [1] a calculé qu'une accélération supplémentaire de 2 % du taux de croissance des prix réels du pétrole pourrait réduire leurs taux réels de croissance économique de 0,5 % pendant les années 80.

### Besoins en capital

Il n'est pas possible de fournir des estimations fiables des investissements nets qui seront nécessaires dans les années 80 pour assurer le développement industriel des pays importateurs de pétrole. La répartition de la production projetée pour 1990, telle qu'elle ressort du Rapport sur le développement dans le monde, 1979, figure au tableau 16. La répartition pour 1979, publiée par la Banque mondiale [1], a été utilisée pour l'année 1980, tandis que la répartition pour 1985 résulte d'une interpolation. Ces séries de chiffres, accompagnées des projections pour le scénario supérieur figurant au tableau 15, permettent de déterminer la répartition en termes de rendement réel (en dollars de 1978) pour les principaux secteurs de production : agriculture, industrie (y compris le secteur manufacturier), manufactures et services. Les chiffres de la proportion du capital (usines et matériel, plus stocks) par rapport à la production sont tirés de Stern [15] pour les pays à faibles revenus (PNB par habitant : 200 dollars) et à revenus moyens (PIB par habitant : 1 550 dollars). Les rapports globaux diffèrent des rapports directs en ce sens que les premiers comprennent à la fois les besoins directs et indirects en capitaux (c'est-à-dire les effets "multiplicateurs" du capital) pour chaque type d'activité. Malheureusement, la classification sectorielle de Stern correspond à une ventilation assez poussée (30 secteurs) et n'est pas directement applicable. Pour essayer de résoudre ce problème, on a retenu certains secteurs considérés comme typiques de domaines plus synthétiques (voir tableau 16, note d/). Les chiffres des investissements directs et globaux qui en résultent sont donc extrêmement hypothétiques et peut-être fallacieux.

Les résultats peuvent être résumés comme suit. Pour réaliser le supplément de 283 milliards de dollars de production réelle prévu pour 1985, les importateurs de pétrole à revenus moyens auront besoin de 243 milliards de dollars en investissements directs et de 421 milliards de dollars en investissements globaux. Le supplément de 435 milliards de dollars de production réelle prévu pour la seconde moitié de la décennie nécessitera 376 milliards de dollars de plus en investissements directs et 650 milliards de plus en investissements globaux. L'accroissement total envisagé de 718 milliards de dollars de rendement réel dans les pays à revenus moyens pendant les années 80 nécessitera 619 milliards de dollars en investissements directs et 1 071 milliards de dollars en investissements globaux. La croissance industrielle consommera à elle seule plus de la moitié de ces montants, car il lui faudra 319 milliards de dollars d'investissements directs et 566 milliards de dollars d'investissements globaux au cours de la décennie. Pour les importateurs de pétrole à faibles revenus, le supplément de 43 milliards de dollars de production réelle prévu pour 1985 nécessitera 42 milliards de dollars d'investissements directs et 57 milliards de dollars d'investissements globaux. L'accroissement de 56 milliards de dollars de la production réelle prévue pour la seconde moitié de la décennie exigera 54 milliards de dollars de plus en investissements directs et 74 milliards de dollars de plus en investissements globaux. L'accroissement total envisagé de 99 milliards de dollars de production réelle dans les pays à faibles revenus pendant les années 80 nécessitera 96 milliards de dollars en investissements directs et 131 milliards de dollars en investissements globaux. La croissance industrielle absorbera 43 % de leurs investissements directs, soit 42 milliards de dollars, et plus de 53 % de leurs investissements globaux, soit 70 milliards de dollars.

Tableau 16. Pays en développement importateurs de pétrole : répartition de la production, besoins directs et globaux de capital

<b>A. Répartition de la production</b>															
Groupes économiques	Agriculture (pourcentage)			Industrie (pourcentage)			Produits manufacturés a/ (pourcentage)			Services (pourcentage)			Production réelle (milliards de dollars de 1978)		
	1980	1985	1990	1980	1985	1990	1980	1985	1990	1980	1985	1990	1980	1985	1990
Pays à revenus moyens	14	12	10	36	38	41	26	28	30	50	50	49	983	1 266	1 701
Pays à faibles revenus	38	34	30	24	26	28	13	14	15	38	40	42	198	241	297

<b>B. Rapport capital/production et accroissement de la production réelle et des besoins directs et globaux d'investissements, en 1985 et en 1990</b>																
Secteurs b/	Rapport capital/production				Accroissement de la production réelle c/				Investissements directs c/				Investissements globaux c/			
	Pays à revenus moyens		Pays à faibles revenus		Pays à revenus moyens		Pays à faibles revenus		Pays à revenus moyens		Pays à faibles revenus		Pays à revenus moyens		Pays à faibles revenus	
	Direct	Total	Direct	Total	1985	1990	1985	1990	1985	1990	1985	1990	1985	1990	1985	1990
Agriculture	1,20	1,85	0,83	1,69	14	18	7	7	17	22	6	6	26	33	12	12
Industrie	0,93	1,65	1,22	2,02	127	216	15	20	118	201	18	24	210	356	30	40
Manufactures	0,86	1,35	1,05	1,78	98	156	8	11	84	134	8	12	132	211	14	20
Services	0,76	1,30	0,84	1,46	142	201	21	29	108	153	18	24	185	261	31	42

Source : Banque mondiale.

a/ La production manufacturière fait partie du secteur industriel.

b/ Correspondant aux anciennes définitions de la CITI, à savoir : agriculture, sauf production animale, cultures oléagineuses, céréales et racines; industrie (393-395, 399); articles manufacturés (37); services (852-854).

c/ Excédent par rapport aux chiffres correspondants pour 1980, en milliards de dollars.

Outre les besoins en capitaux pour l'industrialisation, les pays en développement importateurs de pétrole auront également besoin de fonds d'investissement pour le développement de la production d'énergie. L'utilisation de ces fonds a été brièvement exposée dans la section précédente. La Banque mondiale [1] estime que l'expansion de la production énergétique nécessitera des ressources en capitaux de l'ordre de 40 milliards par an en dollars constants de 1980 pendant la période 1980-1985 et de 50 milliards de dollars pendant la période 1985-1990, soit un total de 450 milliards de dollars pour la décennie. Malheureusement, on ne connaît pas la répartition de ces montants entre les pays à faibles revenus et les pays à revenus moyens. En supposant que ces montants puissent être répartis entre ces groupes proportionnellement à leurs parts respectives du PIB total de l'ensemble des importateurs de pétrole, les investissements réels (en dollars de 1978) à consacrer au développement énergétique se monteront à 133 milliards de dollars pendant la période 1980-1985 dans les pays à revenus moyens et atteindra 165 milliards pendant la période 1985-1990. Dans les pays à faibles revenus, les montants correspondants seront de 26 et 33 milliards de dollars. Les besoins en capitaux pour l'industrialisation, plus les besoins en capitaux pour le développement énergétique, s'élèveront donc à 554 milliards de dollars pendant la période 1980-1985 pour les pays à revenus moyens et atteindront 815 milliards de dollars pendant la période 1985-1990. Pour les pays à faibles revenus, les montants correspondants seront de 83 et 107 milliards de dollars. Sur la base du taux d'accumulation de l'épargne intérieure, fixé à 22 % pour ces groupes de pays, ces dépenses d'investissement représenteront près de la moitié de l'épargne intérieure des pays à revenus moyens pendant les années 80 et plus d'un tiers de l'épargne intérieure des pays à faibles revenus.

Enfin, les pays en développement importateurs de pétrole auront besoin de capitaux pendant toute la décennie pour financer leurs déficits courants. Ces apports de capitaux sont liés à leur industrialisation parce que les emprunts et les dons utilisés pour financer le découvert de la balance commerciale tendent à laisser moins de capitaux extérieurs disponibles pour le financement de la croissance économique. En valeur réelle (dollars de 1978), on s'attend que le déficit courant des pays à faibles revenus passe de 9 milliards de dollars en 1980 à 15 milliards en 1990, alors que pour les pays à revenus moyens, ce déficit se maintiendra vraisemblablement au niveau de 45 milliards de dollars. On espère que le groupe des pays importateurs de pétrole financera ces déficits grâce à des niveaux plus élevés d'aide bilatérale et multilatérale, d'investissements directs privés et de prêts commerciaux. Le niveau et la répartition de l'APD sont particulièrement importants dans le cas du scénario supérieur de la Banque mondiale. En particulier, on suppose que les pays donateurs du CAD continueront à fournir à 0,37 % de leurs PNB cumulés et que 50 % de l'APD seront réservés aux pays à faibles revenus. Si ces objectifs ne sont pas atteints, les années 80 pourraient être plus difficiles pour les importateurs de pétrole à faibles revenus, puisque l'APD couvre quelque 14 % de leurs investissements et 20 % de leurs importations.

#### RESUME ET CONCLUSIONS

L'aperçu qui vient d'être fourni sur les principales incidences des deux crises de l'énergie des années 70 montre que ces incidences ont pris la forme : a) d'effets sur le volume des exportations, déterminés principalement par la récession qui a affecté les importations des pays développés; b) d'effets sur les termes de l'échange résultant de la réallocation de

ressources par suite de la hausse des prix du pétrole; et c) d'effets sur la charge de la dette provoqués par la détérioration de la balance des paiements courants des pays en développement importateurs de pétrole, ainsi que par l'accroissement de leurs besoins en capitaux pour l'industrialisation et l'expansion de la production d'énergie.

Pour ce qui est des effets sur les termes de l'échange des hausses du prix du pétrole survenues en 1973-1974 et en 1979-1980, leur évolution ultérieure a fortement favorisé les pays en développement par rapport aux pays développés et, parmi les pays en développement, les exportateurs de pétrole (pays membres de l'OPEP) par rapport aux importateurs de pétrole. En particulier, ce dernier groupe a subi les conséquences de la très forte hausse du prix de leurs combustibles et de leurs importations d'articles manufacturés, ainsi que de la stabilité relative des prix de leurs exportations de produits agricoles et primaires (voir tableau 9) : les pays à revenus moyens s'en sont tirés relativement mieux que les pays à faibles revenus et, ce qui n'a rien de surprenant, ce sont les pays les moins avancés qui ont le plus souffert de ces hausses (voir tableau 10). L'analyse des effets de l'évolution du volume des exportations en termes de pouvoir d'achat a montré que, pendant les années 70, pratiquement tout l'accroissement des recettes d'exportation réelles des pays importateurs de pétrole a profité aux pays à revenus moyens, parce que la forte expansion de leurs exportations n'a été que partiellement contrecarrée par la chute des prix relatifs de ces exportations (voir tableau 12). Les exportations relativement peu diversifiées des pays à faibles revenus consistant essentiellement en productions présentant un faible taux de croissance semblent expliquer les recettes assez médiocres réalisées par ces pays.

Dans l'analyse de l'évolution de la balance des paiements des pays en développement importateurs de pétrole, le nouveau modèle de Balassa, fondé sur "l'ajustement à l'impact" [14] a été appliqué à la période 1974-1978, qui a succédé à la première crise de l'énergie. Adaptée d'après le modèle global de la Banque mondiale [1], la couverture par pays ne convient pas très bien au cadre retenu pour la présente étude. Le modèle montre cependant que les importateurs de pétrole ont adopté des politiques très différentes pour faire face à l'évolution fâcheuse des termes de l'échange et du volume des exportations par suite de la hausse brutale des cours mondiaux du pétrole (voir tableau 13). Alors que les pays semi-industrialisés ont eu à peu près également recours à des ajustements structurels (et surtout substitution de productions locales aux importations), au financement extérieur et au ralentissement de la croissance, les pays très peuplés de l'Asie du Sud ont compté exclusivement sur le financement extérieur. Les pays de production primaire ont aussi dû largement dépendre du financement extérieur, bien qu'ils aient réussi à adopter d'une façon restreinte des politiques de ralentissement de la croissance et d'ajustement structural. Les pays les moins développés ont abondamment utilisé le financement extérieur et ont dû, malheureusement, appliquer dans une certaine mesure une politique de ralentissement de la croissance. Pendant toutes les années 70, les importateurs de pétrole à faibles revenus - et a fortiori les pays les moins avancés - avaient tiré la quasi-totalité de leur financement à long terme de l'APD (voir tableau 14). D'autre part, les importateurs de pétrole à revenus moyens s'étaient procuré les trois quarts de leur financement extérieur sous forme d'emprunts commerciaux.

Enfin, dans l'examen des conséquences à long terme de la hausse des prix de l'énergie dans les pays en développement importateurs de pétrole, les suppositions fondamentales et les différentes projections utilisées dans notre analyse ont été adaptées d'après le scénario supérieur du modèle global de la Banque mondiale [1] et ont servi à déterminer les besoins en capitaux des pays importateurs de pétrole en vue de l'industrialisation. Si les résultats sont très hypothétiques (voir tableau 16), il a été démontré que le niveau de l'industrialisation, que suppose le scénario supérieur, justifie un investissement total en termes réels de 1 071 milliards de dollars pendant les années 80 pour les pays à revenus moyens. Un investissement total de 131 milliards de dollars en termes réels sera nécessaire pendant les années 80 dans les pays à faibles revenus pour atteindre le niveau d'industrialisation prévu dans le scénario le plus élevé. La croissance industrielle représente à elle seule plus de la moitié de ces montants pour les deux groupes de pays. Si l'on y ajoute les besoins en capital pour le développement énergétique au cours de la décennie, on atteint le chiffre de 1 369 milliards de dollars pour les pays à revenus moyens et de 190 milliards pour les pays à faibles revenus. Les importateurs de pétrole ne réussiront peut-être pas à financer ces investissements sur leur épargne intérieure, de sorte que, pour les pays à revenus moyens, la première priorité doit consister à continuer à s'assurer un crédit commercial suffisant et, pour les pays à faibles revenus, à obtenir des quantités plus fortes d'APD pendant toute la décennie.

#### REFERENCES

1. Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1981 (Washington, D.C., 1981).
2. Institut international d'analyse appliquée des systèmes, Energy in a Finite World (Cambridge, Ballinger, 1981), vol. II.
3. Organisation de coopération et de développement économiques, Perspectives économiques (Paris, 1980).
4. Fonds monétaire international, Etude annuelle (Washington, D.C., 1980).
5. Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1980 (Washington, D.C., 1980).
6. A. Lambertini, "World energy prospects and the developing world", Finance and Development, vol. XVI, No 4 (décembre 1979).
7. D.G. Fallen-Bailey et T.A. Byer "Energy options and policy issues in developing countries", document de travail No 350, rédigé par le secrétariat de la Banque mondiale (août 1979).
8. J.M. Griffin, "Inter-fuel substitution possibilities : a translog application to intercountry data", International Economic Review, vol. XVIII, No 3 (octobre 1977).
9. Energy : Global Prospects 1985-2000 : Report of the Workshop on Alternative Energy Strategies (New York, McGraw-Hill, 1977).

10. E.R. Fried et C.L. Schultze, éditeurs, Higher Oil Prices and the World Economy (Washington, D.C., Brookings, 1975).
11. J.R. Powelson, "The oil price increase : impacts on industrialized and less developed countries", Journal of Energy and Development, vol. III, No 1 (automne 1977).
12. J.A. Holsen, "Growth prospects for the non-oil middle-income countries, 1977-85", Finance and Development, vol. XIV, No 2 (juin 1977).
13. W. Tims, "The developing countries", dans E.R. Fried et C.L. Schultze, éditeurs, Higher Oil Prices and the World Economy (Washington, D.C., Brookings, 1975).
14. B. Balassa, "The newly industrializing developing countries after the oil crisis", Weltwirtschaftliches Archiv, vol. CXVII, No 1 (1981).
15. J.J. Stern, "The employment impact of industrial investment", document de travail, No 255, rédigé par le secrétariat de la Banque mondiale (juin 1977).

## ANNEXE

## TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau A.1. Indicateurs macro-économiques applicables aux pays les moins avancés a/

Pays	Population		Superficie (Km <sup>2</sup> )	PIB par habitant		Répartition du PIB (pourcentage)				Répartition de la main-d'oeuvre (pourcentage)				
	Milieu de 1978 (millions d'habitants)	Taux moyen de croissance annuelle 1970-1978 (pourcentage)		1978 (dollars courants)	Croissance annuelle (dollars de 1970) (pourcentage)		Agriculture		Industrie		Agriculture		Industrie	
					1960/ 1970	1970/ 1979	1960	1978	1960	1978	1960	1978		
													1960	1978
Afghanistan b/	14,6	2,2	647	240	0,2	2,0	57	49	10	25	85	79	6	9
Bangladesh	84,7	2,7	144	90	0,8	2,8	61	57	8	13	87	74	3	11
Bénin	3,3	2,8	113	230	1,3	0,3	55	31	8	13	54	46	9	15
Bhoutan	1,2	2,1	47	100	---	---	---	---	---	---	95	93	2	2
Botswana b/	0,8	3,0 c/	600	230	3,7	3,1	---	24	---	31	---	---	---	---
Burundi d/	4,5	2,0	28	140	-4,9	1,2	76	47	8	24	90	85	3	5
Cap-Vert d/	0,3	1,9 c/	4	150	-1,7	-2,0	13	35	1	7	---	---	---	---
Comores d/	0,4	4,6 c/	2	180	3,7	-3,2	64	47	7	23	---	---	---	---
Ethiopie	31,0	2,5	1 222	120	1,9	-0,2	65	54	12	13	88	81	5	7
Gambie d/	0,6	2,6 c/	11	230	0,5	-0,5	58	59	2	5	---	---	---	---
Guinée	5,1	2,9	246	210	-0,8	0,2	56	32	36	41	88	82	6	11
Haïti b/	4,8	1,7	28	260	-1,2	1,7	49	41	14	19	80	70	6	8
Haute-Volta	5,6	1,6	274	160	2,7	-1,0	62	38	14	20	92	83	5	12
Laos	3,3	1,3	237	90	2,1	-2,6	---	60	---	14	83	75	4	7
Lesotho	1,3	2,3	30	280	2,0	0,5	---	36	---	15	93	87	2	4
Malawi	5,7	2,9	118	180	1,9	3,6	58	43	11	19	92	86	3	5
Maldives	0,1	3,8 c/	0,3	150	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Mali	6,3	2,5	1 240	120	-2,1	-0,2	55	37	10	18	94	88	3	6
Népal	13,6	2,2	141	120	0,2	0,3	---	62	---	12	95	93	2	2
Niger	5,0	2,8	1 267	220	1,8	1,8	69	43	9	17	95	91	1	3
Ouganda	12,4	2,9	236	280	1,5	-3,2	52	57	13	7	89	83	4	6

République centrafricaine	1,9	2,2	623	250	-0,5	-0,4	51	36	10	18	94	89	2	3
République-Unie de Tanzanie	16,9	3,0	945	230	5,0	1,9	57	51	11	13	89	83	4	6
Rwanda	4,5	2,9	26	180	2,0	3,0	81	46	7	22	95	91	1	2
Samoa b/	0,2	1,0 c/	3	455 e/	---	---	--	49	--	7	--	61 f/	--	8 f/
Somalie	3,7	2,3	638	130	-0,6	1,1	67	60	13	11	88	82	4	7
Soudan	17,4	2,6	2 505	320	0,2	0,5	58	43	15	12	86	79	6	9
Tchad	4,3	2,2	1 284	140	-1,7	0,5	55	52	12	13	95	86	2	6
Yémen	5,6	1,9	195	520	2,3	3,4	--	35	--	14	83	76	7	11
Yémen démocratique b/	1,8	1,9	333	420	-4,9	2,5	--	19	--	28	70	60	15	21

Source : Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1980 (Washington, D.C., 1980), sauf indication contraire.

a/ Le secteur agricole comprend l'agriculture, la sylviculture, la chasse et la pêche. Le secteur industriel comprend les industries extractives, la production manufacturière, la construction, ainsi que la fourniture de l'électricité, d'eau et de gaz. Toutes les autres branches de l'activité économique sont généralement classées parmi les services, qui constituent un poste résiduel dans le présent tableau.

b/ Les données relatives à la répartition du PIB proviennent de l'Annuaire statistique pour 1978, pour la dernière année pour laquelle on possède des chiffres : Afghanistan (1977), Botswana (1976), Haïti (1976), Samoa (1972) et Yémen démocratique (1970).

c/ Taux moyen de croissance annuelle de la population pendant la période 1970-1977, Annuaire statistique pour 1978 (Publication des Nations Unies, Numéro de vente : E/F.79.XVII.1).

d/ Les données concernant la répartition du PIB au Burundi, au Cap-Vert, aux Comores et en Gambie sont tirées de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Manuel de statistiques du commerce international et du développement, 1979 (Publication des Nations Unies, Numéro de vente : E/F.79.II.D.2). Les informations les plus récentes remontent à 1977.

e/ PIB nominal par habitant de Samoa en 1977 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Manuel de statistiques du commerce international et du développement, Supplément pour 1980 (Publication des Nations Unies, Numéro de vente : E/F.80.II.D.10).

f/ Répartition de la main-d'oeuvre à Samoa en 1976 (Bureau international du Travail, Annuaire des statistiques du travail, 1980 (Genève, 1980)).

Tableau A.2. Production et consommation d'énergie commerciale dans les pays les moins avancés, 1960 z/-1979

Pays b/	Année	Production				Consommation			Electricité		
		Total c/ (milliers de tonnes d'équi- valent charbon)	Charbon (pourcen- tage)	Gaz (pourcen- tage)	Hydro- électri- cité (pourcen- tage)	Total (milliers de tonnes d'équi- valent charbon)	Par habitant (kilogrammes d'équivalent charbon)	Rapport production/ consomma- tion (pourcen- tage) e/	Production (millions de kWh)	Thermique (pourcen- tage)	Consomma- tion par habitant (kWh)
Afghanistan	1960	62	77		23	208	15	30	119	5	9
	1970	3 443	5	94	1	690	46	499	396	4	27
	1979	3 335	7	90	3	1 203	78	277	880	26	57
Bangladesh	1972	636		94	6	1 729	24	37	1 235	76	17
	1979	1 301		94	6	3 276	38	40	2 355	74	27
Bénin	1960	0				82	39	0	10	100	5
	1970	0				136	50	0	33	100	12
	1979	0				199	57	0	5	100	25
Botswana	1970	...				...			30	100	...
	1979	...				...			420	100	...
Burundi	1962	0				30	10	0	0	100	5
	1973	3	100			33	9	9	1	100	6
	1979	10	100			58	13	17	1	100	8
Cap-Vert	1960	0				9	45	0	1	100	5
	1970	0				13	49	0	7	100	26
	1979	0				48	150	0	9	100	28
Comores	1962	0				5	22	0	1	100	5
	1970	0				12	44	0	2	100	7
	1979	0				19	58	0	4	100	12
Ethiopie	1960	6			100	173	8	3	102	55	5
	1970	32			100	675	27	5	502	50	21
	1979	48			100	501	16	10	720	46	24
Gambie	1960	0				9	24	0	5	100	13
	1970	0				22	48	0	13	100	28
	1979	0				69	118	0	35	100	60

Guinée	1961	1		100	308	97	0	134	93	42
	1970	3		100	361	92	1	388	94	99
	1979	10		100	414	85	2	495	84	101
Haïti	1960	0			132	36	0	90	100	25
	1972	9		100	178	41	5	118	47	28
	1979	26		100	256	52	10	280	23	57
Haute-Volta	1960	0			24	5	0	8	100	2
	1970	0			69	13	0	27	100	5
	1979	0			156	23	0	90	100	13
Laos	1960	0			41	18	0	13	100	6
	1971	1		100	204	42	0	16	38	29
	1979	71		100	239	52	30	600	4	102
Malawi	1964	1		100	139	37	1	57	82	15
	1970	16		100	184	41	9	145	10	32
	1979	71		100	317	54	22	340	10	58
Maldives	1970	...			...			1	100	9
	1979	...			...			3	100	21
Mali	1960	0			63	15	0	15	100	4
	1970	3		100	100	20	3	57	51	11
	1979	6		100	179	28	4	100	55	15
Népal	1960	1		100	42	5	2	11	36	1
	1970	7		100	155	14	5	76	29	7
	1979	18		100	144	11	13	195	26	15
Niger	1960	0			16	5	0	8	100	3
	1970	0			97	24	0	35	100	10
	1979	0			227	44	0	46	100	15
Ouganda	1960	49		100	224	30	22	420	57	34
	1970	94		100	694	71	14	778	2	54
	1979	79		100	362	27	22	650	2	34
Rwanda	1962	1		100	43	15	2	10	0	3
	1970	11	9	91	39	11	28	31	1	21
	1979	21	5	95	95	20	22	160	2	39

Tableau A.2. (suite)

Pays b/	Année	Production				Consommation			Electricité		
		Total c/ (milliers de tonnes d'équi- valent charbon)	Charbon (pourcen- tage)	Gaz (pourcen- tage)	Hydro- électri- cité (pourcen- tage)	Total (milliers de tonnes d'équi- valent charbon)	Par habitant (kilogrammes d'équivalent charbon)	Rapport production/ consomma- tion (pourcen- tage) e/	Production (millions de kWh)	Thermique (pourcen- tage)	Consomma- tion par habitant (kWh)
Samoa	1962	1			100	11	87	9	6	17	51
	1970	1			100	16	113	6	11	45	77
	1979	1			100	39	250	3	30	77	192
Somalie	1960	0				42	19	0	11	100	5
	1970	0				103	37	0	28	100	10
	1979	0				284	80	0	72	100	20
Soudan	1963	3			100	759	59	0	163	85	13
	1970	12			100	2 088	148	1	392	74	28
	1979	61			100	2 279	128	3	900	44	50
République centrafricaine	1960	1			100	47	37	1	8	0	6
	1970	5			100	102	57	5	47	6	26
	1979	7			100	88	41	7	62	6	29
République-Unie de Tanzanie d/	1960	14	14		86	423	...	3	166	43	...
	1970	41	7		93	762	57	5	479	36	36
	1979	67	3		97	778	43	9	700	25	39
Tchad	1960	0				35	12	0	8	100	3
	1970	0				60	16	0	42	100	12
	1979	0				97	22	0	63	100	14
Yémen	1961	0				38	8	0	7	100	2
	1970	0				81	17	0	18	100	4
	1979	0				396	68	0	72	100	12
Yémen démocratique	1960	0				296	299	0	144	100	146
	1970	0				388	270	0	192	100	134
	1979	0				956	520	0	245	100	133

Source : Voir le tableau 2 dans le présent chapitre.

a/ Ou année pour laquelle on dispose de données.

b/ Données non disponibles pour le Bhoutan et le Lesotho.

c/ "0" signifie moins de 0,5.

d/ Les chiffres indiqués pour 1960 concernant la République-Unie de Tanzanie sont ceux du Tanganyika et de Zanzibar.

Tableau A.3. Ressources combustibles fossiles et en énergie nucléaire  
et hydroélectrique des pays les moins avancés

A. Ressources en pétrole et gaz, 1979				
Pays	Ressources certaines (millions de tonnes d'équivalent charbon)	Production (milliers de tonnes d'équivalent charbon a/	Rapport réserves/ production	
Afghanistan	...	3,0	...	
Bangladesh	337,2 b/	1,2	281	
Rwanda	...	0	...	

B. Ressources en charbon, 1977				
Pays	Ressources (millions de tonnes d'équi- valent charbon)	Réserves (millions de tonnes d'équi- valent charbon)	Production (milliers de tonnes d'équi- valent charbon)	Rapport réserves/ production
Afghanistan	85	...	250	...
Bangladesh	1 614	591	0	...
Botswana	100 000	3 500	330	10 600
Burundi	...	...	10	...
Haïti	7	...	0	...
Malawi	14	...	0	...
République-Unie de Tanzanie	360	...	2	...

C. Ressources en uranium, 1979				
Pays	Ressources (en tonnes)	Réserves (en tonnes)	Production (en tonnes) a/	Rapport réserves/ production
Niger	213	160	2,3	70
République centrafricaine	18	18	0	...

Tableau A.3. (suite)  
D. Capacité de production d'énergie hydroélectrique, 1977

Pays	Total (milliers de kilowatts)	En exploitation	En construction a/	Prévu a/
Afghanistan	245	245	0	0
Bangladesh	756	80	50	100
Ethiopie	468	205	0	262
Guinée	50	50	..	...
Haïti	47	47	..	...
Laos	47	47	..	...
Malawi	667	67	90	510
Mali	6	6	..	...
Népal	36	36	..	...
Ouganda	156	156	..	...
République centrafricaine	16	16	..	...
République-Unie de Tanzanie	188	188	..	...
Rwanda	165	34	0	128
Samoa	1	1	0	0
Soudan	110	110	0	0

Source : Pour les chiffres de la production et les données relatives aux ressources en uranium et à l'énergie hydro-électrique, Annuaire des statistiques mondiales de l'énergie, 1979 (Publication des Nations Unies, No de vente : E/F.80.XVII.10); pour les ressources et les réserves en combustibles fossiles, Banque mondiale, Energy in the Developing Countries (Washington, D.C., août 1980).

a/ "0" signifie moins de 0,5.

b/ Y compris 4,9 millions de tonnes de pétrole et 332,3 millions de tonnes de gaz naturel non associé au pétrole.

LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL AU ZIMBABWE\*

secrétariat de l'ONUDI

APERCU ECONOMIQUE GENERAL

Attirés par l'or et d'autres ressources nationales, les Européens (surtout d'origine britannique) ont commencé à s'installer au Zimbabwe à la fin du 19ème siècle, se déplaçant vers le nord à partir de l'Afrique du Sud. Le pays a été gouverné par la British South Africa Company jusqu'en 1923, époque à laquelle il est devenu la colonie britannique (jouissant à maints égards de l'autodétermination) de Rhodésie du Sud. En 1953, la colonie a été fusionnée avec la Rhodésie du Nord et le Nyassaland (aujourd'hui la Zambie et le Malawi) pour devenir la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland. Après l'éclatement de la Fédération en 1963, un différend sur les conditions de l'indépendance entre le gouvernement contrôlé par la minorité blanche (le front rhodésien) de Rhodésie (comme le pays s'appelait à l'époque) et le Gouvernement britannique (la première insistant sur la ségrégation raciale, et le second sur le pouvoir majoritaire) a abouti à une déclaration unilatérale d'indépendance (DUI) en 1965. La DUI n'a été acceptée ni par le concert des nations, ni par la majorité noire de Rhodésie, représentée par l'Union populaire africaine du Zimbabwe (Zimbabwe African People's Union : ZAPU) et l'Union nationale africaine du Zimbabwe (Zimbabwe African National Union, ZANU). Des sanctions économiques, qui n'ont rencontré qu'un succès partiel, ont été appliquées par les Nations Unies, le ZANU et le ZAPU (organisés en Front patriotique et soutenu par les gouvernements des pays voisins aux mains des Noirs) ont pris les armes dans une guerre de guérilla. En 1978, un

---

\* Dans le présent article, les valeurs sont exprimées en dollars courants ou constants des Etats-Unis, ou en dollars courants du Zimbabwe (\$ Zim), suivant les cas. Le taux de change du dollar du Zimbabwe par rapport au dollar des Etats-Unis était de 0,7194 à la fin de septembre 1981. On a utilisé diverses sources d'informations et c'est pourquoi l'on trouvera peut-être certaines divergences dans les tableaux. Par exemple, la valeur ajoutée du secteur manufacturier indiquée dans les statistiques des comptes nationaux est différente de celle qui est signalée dans les statistiques industrielles, en raison d'une différence de définition. Il existe plusieurs séries différentes de données relatives au commerce et les chiffres des comptes nationaux indiqués ici (d'après les données de la CEA) sont différents de ceux qui ont été fournis par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

La période considérée est essentiellement 1970-1980. On trouvera des données portant sur les années 60 dans une étude précédente de l'ONUDI, "Southern Rhodesia (Zimbabwe) : statistical review of industrial development, 1960-1976" [Rhodésie du Sud (Zimbabwe) : étude statistique du développement industriel, 1960-1976] (disponible au secrétariat de l'ONUDI, Service des études par région et par pays). Tous les taux de croissance sont indiqués sur une base annuelle et, sauf indication contraire, ceux qui portent sur plusieurs années ont été calculés sur la base d'une moyenne arithmétique non pondérée (coefficient de pondération identique pour chaque année).

règlement interne basé sur le partage du pouvoir est intervenu entre le Front rhodésien et deux groupes politiques noirs ne faisant pas partie du Front. Toutefois, la guérilla et les sanctions économiques se sont poursuivies et le Gouvernement rhodésien s'est trouvé dans une position de plus en plus difficile sur le plan militaire, politique et économique. Un accord est finalement intervenu (Accord de Lancaster House) à la fin 1979 avec le Front patriotique et le Gouvernement du Royaume-Uni. Le droit d'organiser des élections "libres et équitables" et l'adoption d'une nouvelle constitution, réservant certains droits à la minorité, a été reconnu. Les élections ont donné une majorité au ZANU - Front patriotique (ZANU-PF) dirigé par Robert Mugabe et, le 18 avril 1980, le Zimbabwe a accédé à une indépendance internationalement reconnue avec M. Mugabe comme Premier ministre et chef de la coalition ZANU-PF/Front patriotique. Les sanctions économiques ont été levées.

Le Zimbabwe est un pays enclavé, d'une superficie de 390 560 km<sup>2</sup>, adjacent au Mozambique à l'est, à la Zambie au nord, au Botswana et à la Namibie (couloir de Caprivi) à l'ouest et à l'Afrique du Sud au sud. Sa population était de 7,36 millions d'habitants en 1980 (19 habitants par km<sup>2</sup>), dont environ 223 000 (3 %) étaient Européens et 37 000 (0,5 %) Asiatiques ou autres. La capitale, Harare (autrefois Salisbury) et Bulawayo sont les villes principales (où habitent 8,8 et 5,1 % de la population).

Avant l'indépendance, le Zimbabwe dépendait dans une large mesure de l'Afrique du Sud pour ses liens commerciaux et ses voies de transport vers le reste du monde. Depuis lors, le Zimbabwe s'est efforcé de réduire sa dépendance à l'égard de l'Afrique du Sud, tout en maintenant de bonnes relations avec ce pays. Les connections ferroviaires qui aboutissent à la mer en passant par le Mozambique sont en voie d'amélioration et le Zimbabwe a rejoint la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), qui comprend neuf pays membres <sup>1/</sup>, ainsi que le Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Communauté économique européenne (groupe ACP-CEE).

Le Zimbabwe a la chance de posséder d'abondantes réserves de ressources minérales (à l'exception du pétrole) et des secteurs commercial, agricole et industriel relativement bien développés. Jusqu'à l'accès à l'indépendance, les compétences en matière de technique, de gestion et de direction des entreprises qui ont été à la base de l'état de développement relativement avancé du pays étaient en grande partie le fait de la minorité européenne. L'un des problèmes les plus importants et les plus difficiles qui se posent au nouveau régime consiste à conserver ces compétences tout en améliorant les conditions économiques et les compétences de la majorité noire.

On trouvera un aperçu général sur l'économie du Zimbabwe aux tableaux 1, 2 et 3. La population a augmenté à un taux annuel moyen de 3,32 % entre 1970 et 1980, c'est-à-dire un peu plus rapidement que la moyenne pour l'Afrique en développement (2,89 %), de sorte que la part du Zimbabwe dans la population totale de l'Afrique en développement est passée de 1,61 % en 1970 à 1,67 % en

<sup>1/</sup> Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, République-Unie de Tanzanie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

Période	Population	Main-d'oeuvre	PIB (aux prix du marché)	Formation brute de capital	Exportations	Importations	PIB par habitant (dollars des Etats-Unis de 1970)
	---- (en millions) ----		---- (millions de dollars courants des Etats-Unis) ----				
1970	5,31	1,87	1 467	311	456	441	276
1975	6,25	2,13	2 689	798	807	879	328
1980	7,36	2,42	5 057	727	1 391	1 626	267
	----- Part du Zimbabwe dans le total pour l'Afrique en développement ----- (en pourcentage)						Taux du PIB par habitant par rapport à celui de l'Afrique en développement
1970	1,61	1,44	2,31	2,82	2,97	2,92	1,44
1975	1,65	1,47	1,77	1,99	1,89	1,76	1,55
1980	1,67	1,48	1,35	0,77	1,29	1,73	1,11
	----- Taux de croissance réelle au Zimbabwe <u>a/</u> (en pourcentage) -----						
1970-1971	3,37	2,72	14,89	12,61	7,98	12,06	11,23
1971-1972	3,30	2,60	9,63	0,00	18,47	2,83	6,19
1972-1973	3,28	2,53	3,03	30,40	3,60	9,09	- 0,31
1973-1974	3,28	2,52	9,34	27,61	-4,40	4,04	5,85
1974-1975	3,32	2,55	- 1,41	- 8,89	- 6,54	- 4,85	- 4,65
1975-1976	3,39	2,63	- 1,43	-29,55	4,92	- 27,04	- 4,57
1976-1977	3,42	2,61	- 7,40	-10,49	- 7,65	- 8,04	-10,54
1977-1978	3,46	2,63	- 3,14	-25,11	6,42	- 9,13	- 6,07
1978-1979	3,33	2,63	0,39	-21,23	-1,01	0,00	- 3,04
1979-1980	3,08	2,63	7,99	9,93	1,78	37,66	4,71
1970-1975	3,31	2,58	7,10	12,35	3,82	4,63	3,66
1975-1980	3,34	2,63	- 0,72	-15,29	0,89	- 1,31	- 3,90
1970-1980	3,32	2,61	3,19	- 1,47	2,36	1,66	- 0,24
	----- Taux de croissance réelle dans l'Afrique en développement <u>a/</u> (en pourcentage) -----						
1970-1975	2,79	2,27	4,86	13,27	0,56	9,14	1,99
1975-1980	3,00	2,41	5,73	6,03	4,02	3,08	2,62
1970-1980	2,89	2,34	5,29	9,65	2,29	6,11	2,31

Source : Informations (imprimés d'ordinateur) fournies par la CEA et calculs du secrétariat de l'ONUDI; les données relatives à la population et à la main-d'oeuvre en 1960-1978 proviennent de la base de données de l'ONUDI; ces informations ont été fournies par le Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat de l'ONU; on a supposé que les taux de croissance de la masse de main-d'oeuvre en 1979-1980 ont été égaux aux taux de croissance de 1978; le taux de croissance de la population en 1979-1980 provient du Population and Vital Statistics Report (Publication des Nations Unies, ST/ESA/STAT/SER.A/132 (1980) et ST/ESA/STAT/SER.A/137 (1981)).

a/ Tous les taux sont fondés sur des valeurs tirées de données exprimées en dollars des Etats-Unis de 1970, les taux pour des années multiples étant calculés sur la base d'une moyenne arithmétique non pondérée (coefficient de pondération identique pour chaque année).

1980 (tableau 1). L'expansion de la masse de main-d'oeuvre au cours de cette période a été en moyenne de 2,61 %, ce qui est inférieur au croît de la population, mais supérieur à l'expansion de la masse de main-d'oeuvre de l'ensemble de l'Afrique en développement (2,34 %).

Le PIB aux prix du marché a augmenté, en valeur réelle (prix de 1970) à un taux moyen de 3,19 % de 1970 à 1980, alors que ce taux a été de 5,29 % pour l'Afrique en développement; mais on a enregistré une croissance négative du PIB, résultant de la guérilla et des sanctions, de même que des termes moins favorables des échanges internationaux pendant la période 1975-1978. Il y a eu une reprise en 1980 (croissance de 7,99 %), mais divers problèmes, qui seront examinés plus loin, ont vraisemblablement provoqué une réduction de la croissance réelle du PIB, qui serait tombée à environ 4 % en 1981 [1]. La part du Zimbabwe dans le PIB total de l'Afrique en développement est tombée de 2,31 % en 1970 à 1,35 % en 1980. La croissance moyenne du PIB par habitant au cours de cette période a été de - 0,24 % contre un taux de croissance de 2,31 % pour l'Afrique en développement. Le PIB par habitant au Zimbabwe a dépassé de 44 % la moyenne pour l'Afrique en développement en 1970, de 55 % en 1975, mais seulement de 11 % en 1980.

La formation brute de capital, en prix constants, a nettement diminué pendant la période 1975-1979, et a décliné en moyenne de 1,47 % pendant la période 1970-1980, alors qu'on a enregistré un accroissement de 9,65 % pour l'Afrique en développement. La part du Zimbabwe dans la formation totale de capital brut de l'Afrique en développement est tombée de 2,82 % en 1970 à 0,77 % en 1980.

Les exportations ont augmenté, en prix constants, à une cadence moyenne de 2,36 % pendant la période 1970-1980, alors que les importations ont augmenté en moyenne de 1,66 %, mais les importations ont dépassé les exportations en 1980, surtout à cause de l'accroissement de 37,66 % intervenu cette année là. La part du Zimbabwe dans les exportations totales de l'Afrique en développement est tombée de 2,97 % en 1970 à 1,29 % en 1980, et sa part des importations a fléchi un peu moins, tombant de 2,92 à 1,73 %. On prévoit que les importations du Zimbabwe continueront à augmenter rapidement pendant la période 1981-1983, grâce à l'aide étrangère promise, qui s'élève à 2 millions de dollars des Etats-Unis, mais l'expansion des exportations dépendra des fluctuations des prix mondiaux des produits de base et de facteurs internes (voir la section suivante).

La part des dépenses publiques pour la consommation finale par rapport au PIB est passée de 12,0 % en 1970 à 20,2 % en 1980 et les dépenses privées pour la consommation finale ont augmenté de 65,7 % à 70,0 %, tandis que la part de la formation brute de capital tombait de 21,2 % à 14,4 %; dans l'Afrique en développement, la part de la formation de capital est passée de 17,4 % en 1970 à 25,3 % en 1980 (voir tableau 2). La formation brute réelle de capital par salarié a augmenté de 166 dollars des Etats-Unis en 1970 à 249 dollars en 1975, mais est brusquement tombée à 90 dollars en 1980, alors que le chiffre pour l'Afrique en développement passait de 85 dollars des Etats-Unis en 1970 à 167 dollars en 1980. La proportion de la main-d'oeuvre par rapport à la population est tombée de 35,2 % en 1970 à 32,9 % en 1980, ce qui est comparable au fléchissement constaté dans l'Afrique en développement : de 39,2 à 37,1 %.

Tableau 2. Choix d'indicateurs comparatifs pour 1970-1975 et 1980  
au Zimbabwe et dans les pays africains en développement a/

Indicateurs	1970	1975	1980
	Pourcentage		
<b>Répartition du PIB par type de dépenses</b>			
Dépenses publiques pour la consommation finale	12,0 (14,6)	12,6 (16,2)	20,2 (15,2)
Dépenses privées pour la consommation finale	70,0 (55,7)	65,7 (67,5)	60,4 (62,4)
Formation brute de capital	21,2 (17,4)	29,7 (26,3)	14,4 (25,3)
Exportations nettes	- 4,6 (3,8)	1,0 (0,4)	- 2,6 (- 4,9)
Part des exportations des biens et services dans le PIB	31,1 (24,2)	30,0 (28,0)	27,5 (28,9)
Part des exportations dans le commerce total	46,1 (53,5)	50,9 (50,5)	47,9 (46,0)
<u>Dollars des Etats-Unis de 1970</u>			
Exportations par habitant	76 (43)	86 (47)	86 (42)
Formation brute de capital par salarié	166 (85)	249 (141)	90 (167)
<u>Pourcentage</u>			
Main-d'oeuvre exprimée en pourcentage de la population totale	32,9 (37,1)	35,2 (39,2)	34,1 (38,2)

Source : Informations (imprimés d'ordinateur) fournies par la CEA et calculs du secrétariat de l'ONUDI; données concernant la population et la main-d'oeuvre : voir tableau 1.

a/ Les chiffres concernant l'Afrique en développement sont indiqués entre parenthèses. Ces chiffres sont fondés sur les prix en dollars courants des Etats-Unis, sauf pour les exportations par habitant et la formation brute de capital par salarié.

La part des exportations dans le PIB est tombée de 31,1 % en 1970 à 27,5 % en 1980, alors que pour l'Afrique en développement, elle passait de 24,2 % à 28,9 %. La part des exportations nettes (exportations moins importations) dans le PIB a décliné de 1,0 % (excédent) en 1970 à - 4,6 % (déficit) en 1980, et la proportion des exportations par rapport aux échanges (c'est-à-dire la proportion des exportations par rapport à la somme des exportations et importations) a fléchi de 50,9 % en 1970 à 46,1 % en 1980. Pour l'Afrique en développement, cette proportion est tombée de 50,5 % en 1970 à 46,0 % en 1975, pour remonter à 53,5 % en 1980. Les exportations par habitant ont fléchi en valeur réelle, de 86 dollars des Etats-Unis en 1970 à 76 dollars en 1980 (pour l'Afrique en développement, le déclin a été de 47 dollars des Etats-Unis en 1970 à 43 dollars en 1980).

Le tableau 3 indique la répartition du PIB par secteurs économiques, ainsi que la proportion des parts par secteur du Zimbabwe par rapport à celles qui ont été enregistrées pour l'Afrique en développement en 1970, 1975 et 1980, de même que les taux réels de la croissance par secteur au Zimbabwe et dans les pays africains en développement. Les parts de l'agriculture, de la production manufacturière, de la construction, de l'administration publique et de la défense ont augmenté entre 1970 et 1975, alors que la part des autres secteurs déclinait. De 1975 à 1980, les parts des industries extractives, du commerce, de l'administration publique et de la défense ont augmenté, l'accroissement le plus considérable ayant été enregistré dans ce dernier secteur (de 10,72 à 15,85 %). Ce sont surtout les parts de la production manufacturière et les services dans le PIB du Zimbabwe, mais aussi celles des secteurs des transports et communications, de l'administration publique et de la défense nationale qui ont été bien plus élevées en 1980 que pour l'ensemble des pays africains en développement, alors que les parts de l'agriculture, des industries extractives et de la construction étaient bien inférieures à la moyenne pour l'Afrique en développement. Par rapport à 1970, la proportion de la part dans le PIB du Zimbabwe par rapport à cette part pour l'ensemble des pays africains en développement a considérablement augmenté en 1980 pour les secteurs de la production manufacturière, des services et de l'administration publics et de la défense nationale, et a accusé un déclin sensible pour les industries extractives et la construction.

La production manufacturière, qui représentait près de 24 % du PIB en 1980, a augmenté en moyenne de 3,78 % en valeur réelle pendant la période 1970-1980, alors que la croissance moyenne du PIB (au coût des facteurs) a été de 2,84 %, quoique la VAM ait fléchi au cours de la période 1975-1978. La VAM réelle de l'Afrique en développement s'est accrue à un taux moyen de 5,54 % pendant la période 1970-1980, c'est-à-dire un peu plus rapidement que le taux de croissance du PIB (5,23 %). Les autres services (8,30 %), les industries extractives (7,23 %), l'administration publique et la défense (6,71 %), les transports et communications (3,37 %) et l'agriculture (3,30 %) ont également augmenté au Zimbabwe à une cadence moyenne plus rapide que le taux de croissance du PIB pendant la période 1970-1980, alors que les taux de croissance pour le commerce, les services et la construction ont été en moyenne de 1,18, 0,5 et - 0,78 % respectivement.

PRINCIPAUX FACTEURS ET POLITIQUES QUI ONT AFFECTE  
LA PRODUCTION MANUFACTURIERE ET LE COMMERCE

Au moment de la DUI, c'est-à-dire en 1965, le Zimbabwe possédait l'un des secteurs industriels les plus développés de l'Afrique en développement, et cette situation s'est maintenue pendant la fin des années 60 et au début des années 70. Une grande partie de cette avance a toutefois été perdue pendant la période 1975-1978, et la reconstruction économique ne fait que commencer.

La production manufacturière du Zimbabwe est fondée essentiellement sur l'exploitation de ressources agricoles et minérales abondantes par des entreprises privées disposant de compétences techniques et gestionnelles et de ressources en capital bien supérieures à la moyenne de l'Afrique en développement et soutenues par une infrastructure bien développée. On examinera brièvement ci-dessous la situation de l'offre pour chacun de ces facteurs.

Les produits provenant de l'agriculture et de la sylviculture fournissaient la moitié de la VAM en 1979 <sup>2/</sup>. Jusqu'à l'indépendance, la production agricole commerciale se trouvait presque entièrement aux mains d'un nombre relativement restreint d'exploitants européens utilisant des techniques modernes (outillage agricole, engrais chimiques, etc.). Les prix payés aux agriculteurs étaient généralement inférieurs aux prix du marché, mais les gages des travailleurs salariés étaient également bas. La principale culture de rapport était le tabac, bien que la viande de boeuf, le coton et le maïs fussent également importants. Environ la moitié des terres agricoles était détenue en propriété tribale, mais la production de ces superficies était faible (pour la plupart, elle correspondait au niveau de subsistance).

Cette structure est maintenant en passe de changer. Un des principaux objectifs du gouvernement est d'accroître la production agricole, notamment sur les terres tribales, et d'augmenter les revenus des agriculteurs noirs. A cette fin, les prix payés aux fermiers pour la plupart des denrées ont été considérablement relevés (et correspondent de plus près aux prix mondiaux), ainsi que les niveaux minima des salaires des manoeuvres agricoles <sup>3/</sup>. Les terres abandonnées par les agriculteurs européens pendant la guérilla sont en train d'être distribuées aux cultivateurs noirs. Avec le déclin des prix mondiaux du tabac, l'exploitation du sol est passée de la culture du tabac à d'autres récoltes, surtout le maïs, pour lesquelles on prévoit une production exceptionnelle en 1981. D'importantes exportations de maïs et de blé vers d'autres pays africains, ainsi que la fourniture de facteurs de production

---

<sup>2/</sup> Denrées alimentaires, boissons, tabacs, textiles, articles d'habillement, industrie du bois, papiers, imprimerie et édition.

<sup>3/</sup> Un nouvel accroissement de 66 % du salaire minimum des manoeuvres agricoles vient d'être annoncé pour 1982.

Tableau 3. PIB par secteur d'origine en 1970, 1975 et 1980, comparaisons entre le Zimbabwe et l'Afrique en développement et taux réels de croissance

Période	Agriculture, sylviculture, chasse, pêche	Mines et carrières	Production manufacturière	Electricité, gaz, eau	Construction	Commerce	Transports et communications	Administration publique et défense	Autres services	PIB au coût des facteurs (millions de dollars des Etats-Unis en valeur courante)
----- Parts du PIB <u>a/</u> (en pourcentage) -----										
1970	15,60	7,24	21,30	3,26	5,61	22,53	8,97	10,50	7,14	1 373,37
1975	16,56	6,75	24,28	2,95	6,06	20,85	8,52	10,72	6,11	2 549,53
1980	13,54	8,56	23,80	2,90	3,95	20,99	7,64	15,85	5,46	4 735,43
--- Proportion des parts des secteurs dans le PIB du Zimbabwe par rapport aux parts des secteurs dans le PIB de l'Afrique en développement ---										
1970	0,47	0,74	2,24	2,76	1,07	1,12	1,73	1,16	1,07	1,00
1975	0,61	0,42	2,57	3,04	0,82	1,08	1,65	1,15	1,13	1,00
1980	0,55	0,40	3,12	3,49	0,48	1,10	1,61	1,62	1,37	1,00
----- Taux de croissance réelle au Zimbabwe <u>b/</u> (en pourcentage) -----										
1970-1971	26,79	22,54	3,35	0,00	- 3,64	5,43	13,64	-33,01	104,29	12,64
1971-1972	13,92	5,75	14,82	6,25	22,64	11,16	8,00	7,25	- 4,90	9,41
1972-1973	-10,86	-14,13	8,06	20,59	- 1,54	2,70	2,78	14,86	19,85	2,90
1973-1974	37,06	11,39	7,46	-19,51	-10,94	17,67	6,31	10,59	- 19,02	9,08
1974-1975	- 6,67	35,23	- 1,04	3,03	1,75	- 7,03	5,08	8,51	- 17,42	- 1,69
1975-1976	7,14	- 3,36	- 5,97	- 9,88	1,72	- 0,59	- 1,61	1,96	- 11,93	- 2,02
1976-1977	- 4,44	- 2,61	- 5,22	-29,03	-13,56	-16,61	- 2,46	- 5,77	3,13	- 7,12
1977-1978	-25,58	15,18	- 1,18	13,64	-43,14	1,66	- 8,40	39,80	- 1,01	- 3,13
1978-1979	-11,46	1,55	8,77	8,00	31,03	-10,20	- 1,83	7,30	8,16	0,34
1979-1980	7,05	0,76	8,79	7,41	7,89	7,73	12,15	15,65	1,89	7,97
1970-1975	12,05	12,16	6,53	2,07	1,65	5,99	7,16	1,64	16,56	6,47
1975-1980	- 5,46	2,30	1,04	- 1,97	- 3,21	- 3,62	- 0,43	11,79	0,05	- 0,79
1970-1980	3,30	7,23	3,78	0,05	- 0,78	1,18	3,37	6,71	8,30	2,84
----- Taux de croissance réelle de l'Afrique en développement <u>b/</u> (en pourcentage) -----										
1970-1975	1,39	- 1,69	6,11	6,33	13,20	6,13	9,32	10,62	4,88	4,87
1975-1980	1,21	4,45	4,97	6,94	9,78	5,62	7,38	11,95	4,81	5,59
1970-1980	1,30	1,38	5,54	6,64	11,49	5,88	8,35	11,28	4,84	5,23

Source : Informations (imprimés d'ordinateur) fournies par la CEA et calculs du secrétariat de l'ONITD.

a/ Fondé sur des données exprimées en dollars courants des Etats-Unis. La somme des parts est supérieure à 100 % parce que les données comprennent des commissions bancaires implicites, qui sont déduites du PIB au coût des facteurs.

b/ Tous les taux sont fondés sur des valeurs tirées de données exprimées en dollars de 1970 des Etats-Unis; les taux pour des années multiples étant calculés sur la base d'une moyenne arithmétique non pondérée (coefficient de pondération identique pour chaque année).

additionnels aux industries de traitement du Zimbabwe (à l'exception du tabac) paraissent possibles au cours des quelques années à venir, à condition que les niveaux de production des agriculteurs européens, dont les décisions en la matière dépendront dans une large mesure de l'évolution relative des prix des denrées et du niveau des salaires, ainsi que de leurs sentiments de sécurité, puissent être maintenues.

Les industries extractives, qui sont dans une large mesure aux mains de sociétés transnationales, représentent une proportion importante des exportations du Zimbabwe et fournissent les principales matières premières pour ses industries des métaux de base, sa métallurgie et son industrie mécanique (qui ont représenté plus de 30 % de la VAM en 1979). Le pays est riche en ressources minérales, qui offrent une bonne base pour l'implantation d'industries de traitement des minéraux. En termes de valeur, en 1979, les principaux produits ont été l'or, l'asbeste, le nickel, le cuivre et le charbon. De nouveaux investissements ont été engagés dans la production de tous ces minéraux, et l'on espère découvrir de nouvelles réserves d'ici quelques années. Les perspectives sont donc bonnes, bien qu'elles dépendent en partie des politiques de l'Etat en matière d'investissements par les transnationales et des fluctuations des prix mondiaux.

L'un des problèmes les plus importants auxquels le gouvernement doit faire face est la nécessité de conserver les compétences et les capitaux des salariés et entrepreneurs blancs tout en développant le potentiel des travailleurs et entrepreneurs noirs et en créant pour eux de nouvelles possibilités de participation à l'économie. Ce ne sera pas une tâche facile, mais elle est néanmoins indispensable si l'on veut assurer le développement futur. Jusque là, la politique du gouvernement a remporté certains succès dans ce domaine.

L'infrastructure du Zimbabwe est bien développée mais il faudrait des investissements supplémentaires pour compenser les faibles niveaux des investissements pendant la période de troubles internes. Il est particulièrement urgent d'améliorer le réseau ferroviaire. A cause de la détérioration des relations politiques avec l'Afrique du Sud, la liaison par rail avec ce pays ne peut plus être considérée comme assurée. La liaison par rail avec le Mozambique est donc en voie d'amélioration.

Les perspectives du secteur manufacturier dépendront des stratégies générales qui seront adoptées dans les secteurs économique, social et politique, ainsi que de programmes industriels spécifiques. En définissant le premier groupe de stratégies, il faudra accorder une attention toute particulière aux conditions indispensables de réussite, qui sont les suivantes :

- a) maintien de la paix intérieure, c'est-à-dire le maintien de relations acceptables entre les groupes raciaux et tribaux, le contrôle des groupes armés, la réinstallation des personnes qui ont été déplacées pendant la guérilla et la réduction du chômage (qui atteindrait le niveau élevé de 40 % [2]);
- b) le ralentissement de l'exode des Blancs;
- c) une administration économique plus rigoureuse, notamment en ce qui concerne le contrôle des importations, l'inflation et le déficit public et la masse monétaire, tous facteurs qui ont fortement augmenté depuis 1980;

d) maintien de la confiance des investisseurs privés étrangers et des donneurs d'aide;

e) maintien de liens économiques avec l'Afrique du Sud, tout en développant les relations avec d'autres pays d'Afrique australe, et notamment le groupe de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe;

f) poursuite de l'expansion des secteurs de l'agriculture, des industries extractives, des transports, de l'énergie et de la construction.

Bien qu'elle échappe dans une large mesure au contrôle exercé par la politique nationale, la réussite économique dépendra aussi en partie de la stabilité des termes des échanges internationaux du pays.

La politique industrielle devra viser notamment les objectifs suivants :

a) remplacement des outillages désuets ou usés;

b) formation de nouveaux travailleurs et cadres qualifiés;

c) renforcement des petites industries;

d) élimination des industries non compétitives créées sur le marché protégé de la période de la DUI;

e) obtention de montants plus importants de devises pour l'industrie afin de développer les achats de facteurs de production importés (la réduction ou l'élimination des contingents d'importation contribuerait dans une large mesure à réduire les bouchons graves qui existent actuellement dans ce domaine, d'autant plus qu'ils affectent les disponibilités de pièces de rechange et de matériaux nécessaires au processus de production).

#### DEVELOPPEMENT ET MODIFICATION DE LA STRUCTURE DE LA PRODUCTION MANUFACTURIERE

Dans ce secteur, on trouvera ci-après une analyse des différents indicateurs clefs qui concernent les manufactures du Zimbabwe. C'est essentiellement la période 1970-1980 qui sera considérée.

La VAM réelle par habitant (en prix de 1970) a régulièrement augmenté, passant de 55,10 dollars des Etats-Unis en 1970 à 66,64 dollars en 1974, pour tomber ensuite à 50,85 dollars en 1978 et remonter à 56,49 dollars en 1980 (tableau 4). L'accroissement annuel moyen pendant la période 1970-1980 n'a été que de 0,05 %. La VAM par habitant a été 3,37 fois plus élevée que la moyenne pour l'Afrique en développement en 1970 et 3,51 fois plus considérable en 1974, mais seulement 2,53 fois plus élevée en 1978 et 2,68 fois en 1980. La part du Zimbabwe dans la VAM de l'Afrique en développement (en prix courants) a atteint 5,90 % en 1972, mais cette proportion était tombée à 3,05 % en 1978 (4,37 % en 1980).

Les denrées alimentaires, les boissons et les tabacs ont fourni 18,2 % de la VAM du Zimbabwe en 1975; les textiles, les articles d'habillement et l'industrie du cuir ont fourni 16,9 %; l'industrie du bois, le papier, ainsi

Tableau 4. VAM réelle par habitant et taux annuels de croissance au Zimbabwe, proportion de la VAM par habitant par rapport à la VAM par habitant de l'Afrique en développement et part dans la VAM de l'Afrique en développement, 1970-1980

Année	VAM réelle par habitant (dollars de 1970 des Etats-Unis)	Taux de croissance annuelle de la VAM réelle par habitant (pourcentage) a/	Proportion de la VAM du Zimbabwe par habitant par rapport à la VAM par habitant de l'Afrique en développement	Part du Zimbabwe dans la VAM de l'Afrique en développement (pourcentage) b/
1970	55,10	----	3,37	5,41
1971	55,08	- 0,03	3,26	5,81
1972	61,23	11,17	3,44	5,90
1973	64,14	4,75	3,41	5,48
1974	66,64	3,90	3,51	5,69
1975	63,84	- 4,20	3,33	4,68
1976	58,08	- 9,02	3,03	3,88
1977	53,23	- 8,35	2,74	3,32
1978	50,85	- 4,47	2,53	3,05
1979	53,53	5,27	2,56	3,40
1980	56,49	5,53	2,68	4,37

Source : Informations (imprimés d'ordinateur) fournies par la CEA et calculs du secrétariat de l'ONUDI; chiffres de la population tirés de la base de données de l'ONUDI; renseignements fournis par le Département des affaires économiques et sociales internationales du Secrétariat de l'ONU.

a/ Les moyennes annuelles non pondérées sont de : 3,12 % pour 1970-1975; -2,21 % pour 1975-1980 et 0,65 % pour 1970-1980.

b/ Fondées sur des données exprimées en dollars courants des Etats-Unis.

que l'imprimerie et l'édition, 10,0 %; les produits chimiques et connexes, 14,1 %; la sidérurgie, 13,5 %; et la fabrication d'ouvrages en métaux, y compris la construction de machines et de matériel de transport, 19,8 % (tableau 5) 4/. Les parts du Zimbabwe dans la sidérurgie, la construction de machines (à l'exclusion de machines électriques) et la fabrication de produits chimiques non industriels ont été au moins deux fois plus élevés que la moyenne pour l'Afrique en développement dans ces secteurs (4,91 fois plus pour la sidérurgie), mais les parts des industries alimentaires, de l'industrie du cuir (à l'exclusion des chaussures), de la fabrication de divers dérivés du pétrole et de la fabrication des grès ont toutes été inférieures à la moitié de la moyenne pour l'Afrique en développement. Le Zimbabwe a fourni 30,1 % de la production sidérurgique de l'Afrique en développement, et aussi plus de 10 % de sa production d'articles d'habillement (à l'exclusion des chaussures), des produits chimiques industriels, des articles en matière plastique, d'ouvrages en métaux (à l'exclusion des machines et du matériel), des machines (à l'exclusion des machines électriques) et du matériel médicochirurgical et scientifique.

Comme l'indique le tableau 6, la VAM a augmenté à prix constants à des taux variant entre 7,2 et 12,3 % pendant la période 1971-1974; des fléchissements ont été enregistrés de 1975 à 1978 et une reprise en 1979 et 1980, avec des taux de croissance de 9,6 et 14,8 %. Les données pour les cinq premiers mois de 1981 (croissance de 4,1 %) indiquent un ralentissement du taux de croissance en 1981, mais le gouvernement estime que le taux annuel moyen de croissance réelle au cours de la période 1981-1984 sera d'environ 11 %. Le taux moyen pour la période 1970-1980 a été de 4,3 % (7,5 % en 1970-1975 et 1,1 % en 1975-1980).

Pendant la période 1970-1980, la croissance moyenne la plus élevée (11,6 %) a été enregistrée pour la branche 390 du code CITI (autres industries manufacturières), des taux de 6,0 à 6,5 % ayant été constatés pour les denrées alimentaires, les boissons et tabacs, ainsi que pour les textiles. Une faible croissance d'environ 2 % a été notée pour les articles d'habillement et les chaussures, les produits minéraux non métalliques et le matériel de transport. En 1979 et 1980, c'est-à-dire pendant la période de reprise économique, des taux de croissance élevés ont été enregistrés dans presque tous les secteurs. Au cours de la période 1981-1984, on pense que la croissance la plus forte (14 % de croissance annuelle moyenne) concernera le secteur des denrées alimentaires et la plus faible (6 %), ceux du matériel de transport et des produits minéraux non métalliques.

---

4/ Les chiffres relatifs à la VAM indiqués ici et dans les tableaux suivants sont fondés sur les statistiques industrielles plutôt que sur les comptes nationaux, comme dans les tableaux précédents. Les deux séries de chiffres ne sont pas exactement comparables.

Code de la CITI (avec description des secteurs)	Parts de la VAM pour chaque secteur (pourcentage)	Proportion entre les parts du Zimbabwe par secteur par rapport aux parts par secteur de l'Afrique en développement a/	Part du Zimbabwe dans la valeur ajoutée par secteurs de l'Afrique en développement a/ (pourcentage)
311 et 312 - Industries alimentaires	9,2	0,44	2,7
313 - Fabrication des boissons	5,9	0,91	5,6
314 - Industries du tabac	3,1	0,77	4,7
321 - Industries textiles	8,7	0,58	3,6
322 - Fabrication d'articles d'habillement, à l'exclusion des chaussures	5,8	1,86	11,4
323 - Industrie du cuir, à l'exclusion des chaussures et des articles d'habillement	0,2	0,25	1,5
324 - Fabrication des chaussures, à l'exclusion des chaussures en caoutchouc et des chaussures en matière plastique	2,2	1,34	8,2
331 - Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois, à l'exclusion des meubles	1,5	0,52	3,2
332 - Fabrication de meubles et d'accessoires, à l'exclusion des meubles et accessoires faits principalement en métal	1,8	1,40	8,6
341 - Fabrication de papier et d'articles en papier	2,7	1,15	7,1
342 - Imprimerie, édition et industries annexes	4,0	1,56	9,6
351 - Industrie chimique	4,9	2,01	12,3
352 - Fabrication d'autres produits chimiques	5,3	1,03	6,3
353 - Raffineries de pétrole	0,0	0,00	0,0
354 - Fabrication de divers dérivés du pétrole et du charbon	0,3	0,29	1,8
355 - Industrie du caoutchouc	1,9	1,25	7,7
356 - Fabrication d'ouvrages en matière plastique n.c.a.	1,7	1,85	11,4
361 - Fabrication des grès, porcelaines et faïences	0,1	0,28	1,7
362 - Industrie du verre	0,0	0,00	0,0
369 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	4,5	1,13	6,9
371 - Sidérurgie	13,5	4,91	30,1
372 - Métaux non ferreux	1,4	1,00	6,1
381 - Fabrication d'ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines et du matériel	9,1	1,69	10,4
382 - Construction de machines, à l'exclusion de machines électriques	3,8	2,57	15,8
383 - Fabrication de machines, appareils et fournitures électriques	2,9	1,25	7,7
384 - Construction de matériel de transport	4,0	1,19	7,3
385 - Fabrication de matériel médicochirurgical, d'instruments de précision, d'appareils de mesure et de contrôle non classés ailleurs	0,1	1,67	10,2
390 - Autres industries manufacturières	1,2	0,93	5,7
VAM totale	844 800 dollars des Etats-Unis b/	1,00	6,1

Source : Base de données de l'ONUDI; informations fournies par le Bureau de statistique des Nations Unies; les calculs des données comparatifs ont été effectués par le secrétariat de l'ONUDI.

a/ Les données indiquées pour l'Afrique présentent des omissions de pays et de secteurs.

b/ En dollars des Etats-Unis de 1975.

Tableau 6. Zimbabwe. VAM par branches du code de la CITI a/ : taux de croissance réelle en 1970-1980 et taux prévus pour 1980-1984 (Pourcentage)

Secteurs (code CITI <u>a/</u> )	Taux de croissance réelle <u>b/</u>										1970-	1975-	1970-	1980-
	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80 <u>c/</u>	1975 <u>d/</u>	1980 <u>d/</u>	1980 <u>d/</u>	1984 <u>e/</u>
311 et 312	11,0	7,4	13,8	0,0	1,0	5,0	8,6	- 3,4	10,0	6,1	6,6	5,3	6,0	14
313 et 314	6,1	11,4	14,1	7,9	4,2	3,0	- 5,7	1,0	4,1	18,9	8,7	4,3	6,5	8
321	11,3	15,2	7,7	5,1	- 2,8	- 8,9	0,0	- 1,0	16,7	16,8	7,3	4,7	6,0	11
322 et 324	6,9	8,6	0,0	5,0	- 5,6	- 4,9	- 4,1	- 8,7	10,8	18,1	3,0	2,2	2,6	8
323 et 385	11,1	12,5	4,4	7,4	- 0,9	- 6,9	...	...	---	---	4,6 <u>f/</u>	...	...	...
331 et 332	5,9	7,8	6,2	6,8	- 9,0	- 7,9	-14,0	- 2,4	24,7	25,9	3,5	5,3	4,4	9
341 et 342	6,3	11,9	4,3	11,2	- 0,2	- 8,9	- 5,4	5,8	8,8	16,7	5,1	3,4	4,2	11
351, 352 et 353	8,5	13,0	0,0	9,2	5,3	-10,9	- 1,0	0,0	2,3	20,5	7,2	2,2	4,7	12
354	5,6	20,0	-17,7	23,0	9,9	- 4,9	...	...	...	...	6,0 <u>f/</u>	...	...	...
355	10,5	19,0	- 5,9	- 4,2	11,1	- 6,9	...	...	...	...	3,9 <u>f/</u>	...	...	...
356	40,0	21,4	16,5	26,3	-19,9	- 6,9	...	---	...	...	12,9 <u>f/</u>	...	...	...
361,362 et 369	15,5	11,0	8,8	10,1	- 8,2	-12,9	-19,4	-19,9	19,6	16,6	7,4	-3,2	2,1	6
371, 372, 381, 382 et 383	16,4	14,1	14,8	8,6	- 0,9	- 7,9	-12,9	- 1,2	8,9	11,0	10,6	-0,4	5,1	11
384	15,7	6,2	- 9,7	4,3	4,2	-20,9	- 5,0	-13,2	13,8	23,0	4,1	-0,5	1,8	6
390	1,5	43,9	10,5	2,9	- 7,3	0,0	6,0	0,0	8,5	30,5	10,3	9,0	11,6	11
Production manufacturière totale	11,5	12,3	8,0	7,2	- 1,5	- 6,5	-10,0 <u>g/</u>	- 2,4	9,6	14,8	7,5	1,1	4,3	11

Source : Sauf indication contraire, base de données de l'ONUDI; informations fournies par le Bureau de statistique des Nations Unies, avec les estimations et calculs de données comparatives effectués par le secrétariat de l'ONUDI.

a/ Pour les descriptions des secteurs, voir tableau 5.

b/ Sauf indications figurant aux notes de base de page c/ et e/, tous les taux sont fondés sur des valeurs tirées de données exprimées en dollars des États-Unis de 1970.

Contrairement à la tendance observée dans de nombreux pays en développement, la VAM a eu tendance à augmenter un peu plus rapidement en prix courants que la production brute pendant la période 1963-1980, ce qui indique que l'accroissement de la facture des salaires a été due à la création d'emplois nouveaux. De 1963 à 1978, l'emploi a augmenté en moyenne (tendance) de 4,9 % seulement, bien que les accroissements de 1979 (7,0 %) et de 1980 (10,2 %) aient été légèrement plus élevés <sup>5/</sup>. L'emploi s'est en fait contracté en 1966 ainsi que pendant la période 1976-1978. Le nombre des établissements a augmenté à un taux tendanciel de 2,8 % de 1963 à 1974 (dernière année pour laquelle on dispose de données), ce qui indique que seule une petite proportion de la croissance de la VAM peut être attribuée à la création de nouveaux établissements, le reste correspondant à l'accroissement de la VAM par établissement.

Le tableau 8 indique la part de chaque branche dans la production brute, la valeur ajoutée, la formation de capital, les salaires, les emplois et le nombre d'établissements en 1963, 1970, 1975 et 1979 (1963, 1970 et 1974 pour les établissements). En 1979 les branches les plus importantes sur le plan de la production brute ont été les industries alimentaires (23,5 % du total), les manufactures diverses (12,5 %), la sidérurgie et les autres métaux (12,4 %) et les textiles (11,2 %) <sup>6/</sup>. Les parts de la sidérurgie et des autres métaux, ainsi que des textiles, ont considérablement augmenté au cours de cette période, tandis que la part du matériel de transport tombait de 10,7 % en 1963 à 2,7 % seulement en 1979.

---

<sup>5/</sup> Valeur ajoutée par salarié, majorée de la différence entre la croissance de la valeur ajoutée et celle de l'emploi.

<sup>6/</sup> Au tableau 8, la note de bas de page c) fournit une ventilation plus détaillée de ces produits pour 1979.

Tableau 7. Zimbabwe : choix d'indicateurs de la structure du secteur manufacturier  
- taux de croissance pour l'ensemble du secteur manufacturier, 1963-1980  
(Pourcentage)

Périodes	Taux de croissance a/											
	Production brute	Valeur ajoutée	Formation brute de capital fixe	Salaires	Emplois	Etablissements	Valeur ajoutée par salarié	Valeur ajoutée par établissement	Part des salaires dans la valeur ajoutée	Part de la formation brute de capital fixe dans la valeur ajoutée	Taux investissements/excédents b/	Part de la valeur ajoutée dans la production brute
1963/64	10,0	12,0	-18,8	8,1	1,7	2,3	10,2	9,6	-3,5	-27,6	-30,2	1,9
1964/65	14,7	13,1	-2,0	8,2	3,1	0,1	9,8	13,0	-4,3	-13,5	-16,5	-1,4
1965/66	-6,9	-6,6	10,4	0,9	-0,8	-4,7	-5,8	-2,1	8,2	18,4	27,2	0,3
1966/67	2,7	5,6	14,3	6,9	3,6	1,5	1,9	4,0	1,3	8,2	9,7	2,8
1967/68	11,4	14,6	94,0	9,7	9,2	5,6	5,0	8,5	-4,3	69,3	61,9	2,9
1968/69	19,5	18,0	0,6	13,8	10,5	4,8	6,8	12,6	-3,6	-14,7	-17,5	-1,3
1969/70	17,7	20,8	-5,7	13,8	8,8	3,8	11,0	16,4	-5,8	-22,0	-25,8	2,6
1970/71	14,0	14,5	18,6	9,0	7,0	7,3	7,0	6,7	-4,9	3,6	-0,4	0,4
1971/72	14,5	13,5	10,5	14,3	8,3	3,2	4,8	10,0	0,7	-2,6	-2,2	-0,9
1972/73	15,2	15,2	74,7	13,8	3,9	1,2	10,8	13,7	-1,2	49,9	49,1	0,0
1973/74	23,8	23,0	40,3	18,5	7,4	1,6	14,6	21,1	-3,7	14,0	11,1	-0,3
1974/75	9,9	10,8	23,6	15,7	2,6	...	8,0	...	4,4	11,6	15,0	0,3
1975/76	2,5	2,5	-36,9	6,5	-3,1	...	5,3	...	3,9	-38,6	-36,9	0,0
1976/77	1,5	-1,5	-27,8	4,3	-3,8	...	2,4	...	5,9	-26,8	-23,3	-3,0
1977/78	7,3	12,9	-21,3	6,0	-1,7	...	15,0	...	-6,1	-30,3	-33,8	5,2
1978/79	20,5	20,3	11,9	17,8	7,0	...	13,2	...	-2,1	-6,9	-8,2	-0,1
1979/80	14,2	15,6	...	---	10,2	... c/	5,0	... c/	---	---	---	1,2
1963/78 (tendance)	11,6	12,2	13,7	10,9	4,9	2,8 c/	7,3	10,3 c/	-1,0	-4,4	-8,4 d/	0,7
1963/78 (cumulé)	10,2	10,9	6,5	9,9	3,7	2,4 c/	7,0	10,2 e/	-1,0	-3,7	-4,8	0,6

- 158 -

Source : Pour la période 1963-1978, base de données de l'ONUDI; informations fournies par le Bureau de statistique des Nations Unies; les données pour 1978/79 proviennent du Bureau central des statistiques, Census of Production 1979/80 - Mining, Manufacturing, Construction, Electricity and Water supply; les données pour 1979/80 ont été fournies par l'ONUDI; les données comparatives ont été estimées et calculées par le secrétariat de l'ONUDI.

a/ Tous les taux de croissance sont tirés de valeurs exprimées en dollars courants du Zimbabwe.

b/ Défini comme correspondant aux investissements (formation brute de capital fixe) divisés par les excédents d'exploitation (valeur ajoutée moins les salaires).

c/ 1963-1974.

d/ Moyenne non pondérée.

e/ 1963-1974, moyenne non pondérée.

Tableau 8. Zimbabwe : production brute, valeur ajoutée, formation brute de capital fixe, facture des salaires, emplois et établissements : part des différents secteurs dans la production manufacturière totale, avec indication des valeurs totales par branches du CITI, en 1963, 1970, 1975 et 1979 a/

Secteurs (code CITI b/)	Production brute				Valeur ajoutée				Formation brute de capital fixe			
	1963	1970	1975	1979	1963	1970	1975	1979 <sup>c</sup>	1963	1970	1975	1979
Part des différents secteurs (en pourcentage du total)												
311 et 312	24,3	22,6	19,7	23,5	13,4	12,2	10,3	13,7	11,7	19,1	14,7	24,5
313	3,8	4,3	4,9	4,7	5,9	6,2	7,0	6,7	4,8	6,7	7,4	9,2
314	4,7	2,6	2,1	2,7	7,1	3,8	3,1	4,0	10,7	1,5	1,1	2,3
321	6,6	8,9	10,4	11,2	6,4	7,1	7,7	9,4	3,1	11,8	14,1	6,3
322F(=322 et 324)	7,0	7,0	6,7	6,0	7,1	7,5	8,0	6,9	2,7	4,7	3,4	3,4
331	1,9	2,1	1,3	1,8	2,2	2,5	1,5	2,2	2,6	3,7	0,9	2,3
332	1,8	1,6	1,5	1,4	2,1	2,0	1,8	1,4	0,3	4,4	0,5	2,7
341	2,4	2,4	3,0	2,0	2,6	2,7	2,8	1,7	1,6	2,0	2,1	4,0
342	3,1	2,9	2,6	2,7	5,3	4,4	4,1	3,9	2,3	1,9	2,2	2,8
355	2,4	1,7	1,8	2,0	2,8	2,0	2,2	2,2	0,5	4,2	0,6	1,8
361B(=361, 362 et 369)	2,7	3,8	3,7	2,6	4,2	5,5	4,6	3,6	1,5	5,8	2,4	3,9
371A(=371 et 372)	6,1	8,7	11,7	12,4	6,8	10,5	14,0	15,6	3,9	7,9	35,7	5,3
381A(=381 et 382)	6,8	10,3	10,4	9,0	8,2	11,4	12,8	10,8	3,4	10,6	6,4	10,7
383	2,2	3,2	3,0	2,7	2,4	3,1	2,9	2,6	1,3	1,8	0,9	2,4
384	10,7	5,5	3,9	2,7	10,4	6,0	3,7	3,1	3,3	3,2	1,3	2,9
Divers	13,2	12,1	13,1	12,5	13,1	13,3	13,7	12,3	46,5	10,7	6,1	15,5
Valeurs en dollars du Zimbabwe												
<b>Total</b>	<b>340 830</b>	<b>643 340</b>	<b>1 317 700</b>	<b>1 771 591</b>	<b>127 020</b>	<b>258 850</b>	<b>528 400</b>	<b>724 654</b>	<b>17 510</b>	<b>32 230</b>	<b>126 600</b>	<b>50 663</b>

Source : Base de données de l'ONUDI, informations fournies par le Bureau de statistiques des Nations Unies, avec estimations de l'ONUDI; sauf pour 1979, les données proviennent du Bureau central des statistiques, Census of Production, 1979/80 Mining, Manufacturing, Construction, Electricity and Water Supply (Zimbabwe, 1981). Tableaux 2 et 6.

a/ Pour les établissements : 1963, 1970 et 1974. En 1979 le nombre des établissements s'élevait à 1 342 pour l'ensemble du secteur manufacturier.

b/ On trouvera les descriptions des différents secteurs au tableau 5. Le poste "divers" comprend les branches 323, 351, 352, 353, 354, 356, 385 et 390.

c/ Les valeurs ajoutées pour 1979 ont été ventilées comme suit : 311 - produits laitiers et alimentaires non classés ailleurs (35,3 % du total), céréales et dérivés, chocolat et confiseries (2,9 %); conditionnement de fruits et légumes (1,5 %); 313 - boissons alcoolisées (75,0 %), articles tricotés, cordes, cordages (13,6 %), autres textiles (4,7 %); 322 - habillement (63,3 %) chaussures (36,7 %); 361B - grès (16,6 %); 384 - production et remise en état de véhicules automobiles (61,3 %), autres matériels de transport et réparations (38,7 %); divers - insecticides et pesticides (25,1 %), articles en plastique (14,5 %), autres articles manufacturés (12,3 %), produits chimiques de base et dérivés du pétrole (26,0 %), viande (22,4 %), produits de boulangerie (11,9 %), boissons non alcoolisées (25,0 %); 321 - textiles de coton (81,7 %), verre et autres articles non métalliques (83,4 %), savons, produits pharmaceutiques (27,7 %), engrais chimiques (7,4 %), produits chimiques non classés ailleurs (7,2 %), peintures (5,7 %).

Tableau 8. (suite)

<u>Salaires</u>				<u>Emplois</u>				<u>Etablissements</u>		
1963	1970	1975	1979	1963	1970	1975	1979	1963	1970	1974
11,1	12,0	11,7	14,5	13,6	13,9	13,8	15,4	12,3	12,9	10,6
3,6	3,9	4,8	5,1	2,9	3,1	4,5	4,2	3,1	3,2	2,6
7,9	3,8	3,2	3,5	9,2	3,5	3,3	3,5	1,3	1,1	1,0
5,8	7,0	6,9	7,8	9,3	9,7	9,8	10,8	4,2	4,2	4,0
7,3	9,1	8,6	7,8	11,7	13,1	12,3	11,5	11,1	11,4	10,7
2,3	2,6	1,7	2,6	5,1	5,0	2,9	5,6	4,4	4,3	4,0
2,2	2,4	2,4	2,0	3,0	3,9	3,4	3,0	5,8	4,0	4,3
2,2	2,3	2,6	1,9	2,1	1,9	1,9	1,4	1,4	1,6	1,4
6,5	6,1	5,5	5,6	3,3	3,0	2,9	3,2	6,2	7,1	6,3
2,3	1,7	1,5	1,6	1,5	1,1	1,2	1,4	1,5	1,4	1,3
3,8	4,5	4,5	3,5	4,4	6,4	5,8	4,4	5,4	5,5	5,6
8,0	8,6	12,6	12,9	6,2	6,8	9,7	9,4	2,1	2,1	2,7
9,4	13,3	15,5	12,4	8,8	12,1	13,8	11,9	16,9	19,2	23,5
2,3	3,0	3,3	3,9	2,5	3,0	3,4	3,4	4,1	3,6	3,9
16,5	10,0	4,9	4,2	9,8	5,8	3,7	3,2	11,3	3,8	3,6
8,8	9,7	10,4	10,9	6,8	7,8	7,5	7,8	9,1	14,5	14,6
Valeurs en dollars du Zimbabwe				Nombre de salariés				Nombre d'établissements		
64 060	114 840	223 100	309 361	80 850	114 230	151 700	147 423	1 022	1 161	1 323

Comme dans la plupart des pays en développement, la part des industries alimentaires dans la valeur ajoutée, soit 13,7 % en 1979, de même que les parts des boissons et des tabacs ont été bien plus faibles que les parts de ces secteurs dans la production brute. A part les industries alimentaires, plus de 10 % de la valeur ajoutée en 1970, 1975 et 1979 ont été fournis par la sidérurgie et les autres métaux, les autres industries manufacturières, la fabrication d'ouvrages en métaux et de machines autres qu'électriques, alors qu'en 1963 seuls les secteurs des industries alimentaires, des articles manufacturés divers et du matériel de transport avaient compté chacun plus de 10 % de la valeur ajoutée.

La part des différentes branches dans la formation de capital a beaucoup varié selon les années. En 1970 et 1979, les industries alimentaires ont fourni la plus forte part de la formation de capital (19,1 et 24,5 %). La sidérurgie et les métaux non ferreux ont compté pour 35,7 % de la formation de capital en 1975, et les produits manufacturés divers, pour 46,5 % en 1963.

Les parts dans la facture des salaires des industries alimentaires, de la sidérurgie et des métaux non ferreux ainsi que des articles manufacturés divers sont passées de 11,1, 8,0 et 8,8 % en 1963 à 14,5, 12,9 et 10,9 % en 1979. La fabrication d'ouvrages en métaux et de machines autres qu'électriques ont représenté 12,4 % des salaires de 1979, chiffre légèrement inférieur à celui de 1975.

Les industries alimentaires, la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines autres qu'électriques, d'articles d'habillement (y compris les chaussures) et les textiles ont fourni respectivement 15,4, 11,9, 11,5 et 10,8 % de l'emploi dans le secteur manufacturier en 1979. Les industries alimentaires et la fabrication d'articles d'habillement ont également représenté plus de 10 % des emplois pendant d'autres années (de même que la fabrication d'ouvrages en métaux et de machines autres qu'électriques, sauf en 1963). En 1979, le secteur manufacturier employait 147 423 personnes (dont environ 5,8 % de femmes), soit environ 6 % de la main-d'oeuvre totale.

La fabrication d'ouvrages en métaux et de machines autres qu'électriques regroupait le plus grand nombre d'établissements de production manufacturière en 1963 (16,9 %), 1970 (19,2 %) et 1974 (23,5 %), suivis par les autres industries manufacturières diverses en 1970 (14,5 %) et 1974 (14,6 %) et par l'industrie alimentaire en 1963 (12,3 %).

Le tableau 9 indique la valeur ajoutée du secteur manufacturier par établissement en 1963, 1970 et 1974, ainsi que la valeur ajoutée par salarié, la part des salaires dans la valeur ajoutée, la part de la formation brute de capital fixe dans la valeur ajoutée, le rapport investissements/excédents et la part de la valeur ajoutée dans la production brute en 1963, 1970, 1975 et 1979. La valeur ajoutée par établissement, en prix de 1975, et passée de 349 000 dollars des Etats-Unis en 1963 à 649 000 dollars en 1974, pour tomber à environ 565 000 dollars en 1979. La valeur ajoutée par établissement pour la sidérurgie et les métaux non ferreux a atteint près de cinq fois le chiffre de l'ensemble du secteur manufacturier en 1974, pour les tabacs elle a représenté plus de trois fois la moyenne de 1974 et plus de deux fois la moyenne pour les boissons, textiles et le papier (et articles en papier). En 1974 le chiffre le plus faible de la valeur ajoutée par établissement a été observé dans l'industrie du bois, et le chiffre pour la fabrication d'ouvrages en métaux (à l'exclusion des machines électriques) n'a pas été beaucoup plus élevé, ce qui reflète la dimension relativement petite des entreprises dans ce secteur.

Tableau 9. Zimbabwe : Valeur ajoutée du secteur manufacturier par établissement et par salarié, parts de la facture des salaires et de la formation brute de capital fixe dans la valeur ajoutée, taux investissements/excédents et part de la valeur ajoutée dans la production brute, par branches de la CITI, en 1963, 1970, 1975 et 1979 a/

Branches (code CITI <sup>b/</sup> )	Valeur ajoutée par entreprise (milliers de dollars des Etats-Unis en 1975)			Valeur ajoutée par salarié (pourcentage)				Part de la facture des salaires dans la valeur ajoutée (pourcentage)			
	1963	1970	1974	1963	1970	1975	1979	1963	1970	1975	1979
311 et 312	272	379	551	3 125	3 586	3 727	4 144	42,0	43,7	48,2	45,2
313	830	894	1 415	11 299	9 447	7 368	8 246	30,4	28,0	28,8	32,7
314	1 052	1 310	1 905	1 845	4 257	5 160	5 043	56,2	44,9	43,6	37,5
321	563	1 064	1 426	3 230	4 682	4 926	4 828	45,6	44,1	37,5	35,3
322F (= 322 et 324)	423	444	507	5 080	3 920	3 316	3 673	51,5	54,0	45,0	47,7
331	126	214	262	1 376	1 872	2 749	1 457	52,5	46,6	49,4	49,8
332	114	271	289	2 824	2 878	2 885	3 300	53,8	53,2	57,4	60,0
341	862	1 018	1 405	7 181	8 446	8 000	11 314	42,2	38,0	38,5	46,0
342	281	325	448	6 592	7 947	7 750	7 218	62,2	61,9	57,2	61,8
355	500	774	863	6 354	9 754	9 056	--	40,1	37,2	31,5	36,7
361B (= 361, 362 et 369)	249	434	576	3 877	3 808	4 443	4 080	45,2	36,4	41,2	50,0
371A (= 371 et 372)	1 743	3 208	3 541	7 262	9 920	8 585	7 861	60,2	36,4	37,9	35,4
381A (= 381 et 382)	182	298	353	4 401	4 799	5 181	5 354	57,7	51,5	51,2	48,9
383	171	360	491	3 596	4 423	4 863	4 300	49,5	43,0	47,1	64,5
384	224	639	678	3 245	4 276	6 054	5 305	79,7	73,9	56,1	57,8
Divers	493	467	611	4 130	8 844	10 104	--	34,0	32,4	32,0	37,8
Total pour le secteur manufacturier	349	510	649	4 415	5 183	5 569	5 350 <sup>d</sup>	50,4	44,4	42,2	42,7

Source : Base de données de l'ONUDI; informations fournies par le Bureau de statistique des Nations Unies, avec estimations et calculs des données comparatives effectués par le secrétariat de l'ONUDI; les données pour 1979 autres que la valeur ajoutée, en valeur constante proviennent du Bureau central des statistiques, Census of Production 1979/80 - Mining, Manufacturing, Construction, Electricity and Water Supply (Zimbabwe, 1981), tableau 2 et 8;

a/ A l'exception de 1963, 1970 et 1974 pour la valeur ajoutée par établissement. La valeur ajoutée par établissement pour l'ensemble du secteur manufacturier a été de 565 096 dollars des États-Unis en 1979 (aux prix de 1975). Les données autres que les valeurs ajoutées par établissement et par salarié sont exprimées en dollars du Zimbabwe, aux prix courants.

b/ On trouvera la description des différentes branches au tableau 5. Le poste "divers" comprend les rubriques 323, 351, 352, 353, 354, 356, 385 et 390.

c/ Définis comme représentant les investissements (formation brute de capital fixe) divisés par les excédents d'exploitation (valeur ajoutée moins facture des salaires)

d/ Fondé sur un ajustement de 4 % vers le haut de la valeur ajoutée signalée pour tenir compte des lacunes dans les données relatives à la valeur ajoutée pour le poste 355 et une partie du poste "divers" (323, 354, 356 et 385), qui se sont montées à 4,2 % de la valeur ajoutée totale en 1976, dernière année pour laquelle on dispose de données concernant ces rubriques.

Tableau 9 (suite)

Part de la formation brute de capital fixe dans la valeur ajoutée (pourcentage)				Rapport investissements/excédents <sup>c/</sup>				Proportion de la valeur ajoutée dans la production brute (pourcentage)			
1963	1970	1975	1979	1963	1970	1975	1979	1963	1970	1975	1979
12,0	19,5	34,3	12,6	20,7	34,7	66,2	22,9	20,5	21,6	20,8	23,8
11,2	13,5	25,5	9,6	16,0	18,7	35,9	14,3	57,4	57,9	57,3	59,6
20,8	5,0	8,5	4,0	47,5	9,0	15,1	6,4	56,1	58,6	58,9	59,5
6,6	20,7	43,9	4,7	12,1	37,0	70,2	7,2	36,5	31,9	29,9	34,4
5,3	7,7	10,4	3,4	11,0	16,8	19,0	6,6	37,7	43,0	47,5	46,8
16,3	18,9	15,2	7,4	34,3	35,4	30,0	14,7	44,3	46,8	47,6	51,4
1,9	27,8	6,4	13,3	4,1	59,4	15,0	33,2	41,9	48,4	47,7	42,2
8,4	9,2	17,6	15,9	14,5	14,8	28,6	29,5	40,6	44,6	36,9	35,8
5,9	5,5	13,0	5,0	15,7	14,4	30,4	13,1	63,1	60,7	62,0	58,3
2,5	26,4	6,5	5,8	4,1	42,0	9,5	9,2	43,5	48,3	45,2	44,7
7,2	13,2	12,7	7,6	8,9	20,8	21,5	12,8	57,1	57,7	50,6	56,6
7,8	9,3	61,2	2,4	19,6	14,6	98,7	3,7	41,4	48,8	47,8	51,3
5,7	11,5	12,0	7,0	13,4	22,4	24,6	13,6	44,4	44,6	49,1	18,8
7,6	7,3	7,7	6,5	15,0	12,7	14,6	18,2	39,9	38,9	40,0	40,1
4,3	6,6	3,6	6,5	21,2	25,4	19,8	15,3	36,2	43,7	37,7	46,6
49,0	10,1	10,6	8,8	74,3	15,0	15,6	14,2	36,8	43,7	41,8	39,9
13,8	12,5	24,0	7,0	27,8	22,4	41,5	12,2	37,3	40,2	40,1	40,9

La valeur ajoutée par salarié, qui est une des mesures du rendement du travail (ou de l'intensité de capital) <sup>7/</sup> est passée de 4 415 dollars des Etats-Unis en 1963 à 5 569 dollars en 1975, et est retombée à 5 350 dollars en 1979 (aux prix de 1975) [3]. La valeur ajoutée par salarié dans le secteur de la fabrication du papier et d'articles en papier a atteint plus de deux fois la moyenne pour l'ensemble du secteur manufacturier en 1979, mais pour l'industrie du bois, à l'exclusion des meubles, ce chiffre n'a atteint qu'environ un quart de la valeur moyenne. Sur la base de données relatives aux années précédentes, les industries manufacturières diverses et l'industrie du caoutchouc ont probablement été parmi les branches qui ont présenté la plus forte valeur ajoutée par salarié en 1979 (on ne possède pas encore les données pour cette année-là).

La part des salaires dans la VAM est tombée de 50,4 % en 1963 à 44,4 % en 1970 et à 42,2 % en 1975. Cette part a été de 42,7 % en 1979. La part la plus forte des salaires dans la valeur ajoutée en 1979 concernait les machines électriques (nettement en hausse par rapport à 1975), l'imprimerie et l'édition (toujours en 1975) et les meubles non métalliques (également en 1975), tandis que la part la plus faible des salaires se rencontrait dans la fabrication de boissons (comme en 1963, 1970 et 1975), les industries textiles, la sidérurgie et les métaux non ferreux. La part du salaire dans le secteur du matériel de transport a atteint un maximum en 1963 et 1970, et figurait parmi les plus élevées en 1975.

---

<sup>7/</sup> Cette mesure et les mesures analogues admettent plusieurs interprétations différentes. Pour une bonne analyse de la question, voir A.S. Bhalla (éditeur) [3].

La part de la formation de capital dans la VAM est tombée de 13,8 % en 1963 à 12,5 % en 1970, a atteint 24,0 % en 1975 et est retombée à 7,0 % en 1979. Les parts les plus élevées de la formation de capital dans la valeur ajoutée en 1979 ont été observées pour la fabrication de papier et d'articles en papier, et la fabrication de meubles non métalliques, et elles ont été les plus faibles dans la sidérurgie et la production de métaux non ferreux, ainsi que dans la fabrication d'articles d'habillement (y compris les chaussures). En 1975, les proportions les plus élevées concernaient la sidérurgie et les métaux non ferreux, ainsi que les textiles, et la part la plus faible a été constatée dans le secteur du matériel de transport; en 1970, les parts les plus élevées ont été observées dans le secteur de la fabrication de meubles non métalliques et dans l'industrie du caoutchouc, et les plus faibles concernaient les tabacs ainsi que le papier et les articles en papier.

Le taux investissements/excédents, c'est-à-dire la formation de capital divisée par la valeur ajoutée moins les salaires, fournit un indicateur approximatif des coûts et bénéfices <sup>8/</sup>. Plus ce rapport est élevé, plus coûteuse est la production d'un excédent de valeur ajoutée en termes d'investissements. Le taux pour l'ensemble du secteur manufacturier est tombé de 27,8 % en 1963 à 22,4 en 1970 a atteint 41,5 % en 1975 et est tombé à 12,2 % en 1979. Dans le secteur de la fabrication d'articles d'habillement, y compris les chaussures, ce rapport a été parmi les plus bas pour chacune de ces quatre années, de même que dans celui des tabacs (sauf en 1963). La sidérurgie et les métaux non ferreux ont présenté le rapport le plus bas en 1979, mais le plus élevé en 1975.

La part de la VAM dans la production brute est passée de 37,3 % en 1963 à 40,2 % en 1970, est restée pratiquement constante en 1975 et a remonté un peu en 1979, année pour laquelle elle a atteint 40,9 %. La part de la valeur ajoutée dans la production brute en 1979 a été la plus élevée pour les tabacs, les boissons et les grès, et la plus basse pour les denrées alimentaires.

Un autre indicateur général du rendement est le coefficient marginal de capital (CMC), qui est défini comme étant l'accroissement du capital fixe divisé par la marge de valeur ajoutée. La production nette par unité d'investissement est d'autant plus élevée que le CMC est faible <sup>9/</sup>. Le tableau 10 indique les CMC calculés sur une moyenne mobile de trois ans pour les manufactures par branches de la CITI, de 1963 à 1978. Ce tableau révèle la tendance cyclique du CMC pour l'ensemble des articles manufacturés, les CMC les plus élevés ayant été atteints pendant la période 1964-1966 (2,68) et 1974-1976 (5,48).

---

<sup>8/</sup> Il ne s'agit que d'un indicateur grossier, parce qu'on n'a pas tenu compte des nombreux ajustements introduits dans l'analyse des coûts et avantages sociaux. Il convient d'utiliser des séries chronologiques fondées sur l'actualisation des prix, et non les chiffres relatifs à des années déterminées.

<sup>9/</sup> Tout comme le rapport investissements/excédents, le coefficient marginal de capital (CMC) pose des problèmes sur le plan de la théorie et du calcul; les résultats des calculs doivent donc être considérés uniquement comme des indicateurs de caractère très général.

Tableau 10. Zimbabwe : CMC du secteur manufacturier, par branches, 1963-1978  
(Moyenne mobile sur trois ans)<sup>a/</sup>

Branche du code CITI <sup>b/</sup>	1963- 1965	1964- 1966	1965- 1967	1966- 1968	1967- 1969	1968- 1970	1969- 1971	1970- 1972	1971- 1973	1972- 1974	1973- 1975	1974- 1976	1975- 1977	1976- 1978
311 et 312	1,55	1,99	2,41	1,20	1,02	1,75	1,73	1,66	1,46	1,98	1,94	1,74	1,25	0,84
313	0,80	0,46	0,52	0,77	0,96	0,60	0,53	0,59	0,61	0,24	1,52	2,70	1,44	1,29
314	(--)	(--)	(--)	0,30	0,77	0,45	1,26	1,19	0,43	0,55	0,60	1,44	0,86	1,43
321	1,75	2,01	1,83	1,58	1,19	1,11	0,77	0,69	0,48	1,08	2,29	4,29	2,74	0,76
322F (= 322 et 324)	0,40	0,42	0,46	0,47	0,50	0,36	0,41	0,37	0,32	0,41	1,07	(--)	(--)	0,42
331	1,04	1,62	2,90	1,64	0,82	1,35	2,05	2,63	0,67	1,39	2,07	(--)	2,50	0,13
332	3,38	0,50	(--)	0,42	0,53	0,96	1,02	0,94	0,37	0,43	2,17	(--)	(--)	0,56
341	0,57	1,14	1,87	1,54	0,81	0,80	1,18	0,78	0,37	0,34	2,26	(--)	(--)	6,43
342	2,67	0,96	0,86	0,47	0,50	0,45	0,43	0,41	0,32	0,45	1,21	5,50	10,00	0,57
355	(--)	(--)	(--)	0,73	0,93	0,73	1,47	1,44	0,84	0,78	1,05	1,33	5,00	0,33
361B (= 361, 362 et 369)	0,81	0,47	0,29	0,36	0,47	0,73	0,64	0,93	1,01	1,96	6,29	(--)	(--)	7,96
371A (= 371 et 372)	1,52	192,00	(--)	1,91	1,10	0,74	1,09	1,03	1,87	2,17	3,65	(--)	4,95	1,17
381A (= 381 et 382)	0,57	0,77	1,05	0,57	0,41	0,39	0,55	0,61	0,60	0,63	1,33	(--)	(--)	1,11
383	0,29	6,00	0,90	0,61	0,50	0,31	0,46	0,50	0,42	0,51	0,89	1,46	2,22	1,12
384	(--)	(--)	(--)	0,68	0,61	26,50	(--)	6,74	0,74	0,84	1,02	1,79	(--)	2,12
Divers	11,56	(--)	1,39	1,20	0,90	1,37	0,78	1,08	0,68	0,70	0,80	2,03	2,45	1,06
Total du secteur manufacturier	1,97	2,68	2,26	1,04	0,85	0,87	0,85	0,88	0,85	1,13	1,96	5,48	3,58	1,00

Source : Secrétariat de l'ONUDI, sur la base d'informations fournies par le Bureau de statistiques des Nations Unies; la valeur ajoutée pour 1979 provient du Bureau central des statistiques, Census of Production 1979/80 - Mining, Manufacturing, Construction, Electricity and Water Supply (Zimbabwe, 1981), tableau 2.

a/ Fondé sur des valeurs exprimées en dollars courants du Zimbabwe. Le CMC est défini comme étant l'accroissement du capital brut fixe au cours d'une période 0 divisée par l'accroissement de la production (valeur ajoutée) au cours de la période suivante. On utilise des moyennes mobiles de 3 ans pour lisser les résultats et réduire le nombre de cas où l'évolution de la production est négative (aucun cas, le CMC perd toute signification). Les cas où le changement de la production sur trois ans a été négatif sont indiqués par le signe "--" dans le tableau. Comme la modification de la production intervient un an après la modification des investissements (il faudrait calculer les investissements totaux nets, mais les données ne sont pas disponibles), une moyenne mobile de trois ans comprend en fait une année additionnelle de données (par exemple, le CMC pour 1975-1977 tient compte de l'évolution de la production en 1978). Plus le CMC (positif) est bas, plus favorable est le rapport investissements/productions, ce qui veut dire qu'on obtient une production avec moins d'investissements.

b/ On trouvera la description des différentes branches au tableau 5. Le poste "divers" comprend les rubriques 323, 351, 352, 354, 356, 385 et 390.

Sauf pendant les années 1974-1976 et 1975-1977, les CMC pour l'habillement et les chaussures ont été parmi les plus bas de toute la période. On a enregistré aussi des CMC relativement bas pendant la majeure partie de la période 1963-1978 pour les boissons, l'imprimerie et l'édition, la fabrication d'ouvrages en métaux et les machines (électriques ou non) et, sauf pendant le milieu des années 60, pour les articles manufacturés divers. Dans l'industrie du caoutchouc, les CMC ont été élevés au milieu des années 60 mais faibles pendant les années 70, alors que le contraire est vrai pour la fabrication des grès. Les CMC ont été particulièrement variables pour le matériel de transport, mais ils tendent à être élevés (ou négatifs, ce qui correspond à une diminution de la valeur ajoutée).

La majeure partie des industries manufacturières sont implantées à Salisbury, qui a fourni 46,4 % de la VAM et 44,0 % des emplois du secteur manufacturier en 1979, et à Bulawayo, qui a produit 23,2 % de la VAM et 28,7 % des emplois en 1979 (tableau 11). D'autres centres manufacturiers sont Que Que et Redcliff, Gwelo et Umtali. La VAM par salarié a été la plus élevée à Que Que et Redcliff, ainsi qu'à Gwelo en 1979, alors qu'en 1967 c'est Salisbury qui présentait la VAM la plus élevée par salarié.

En 1979, 17,7 % des établissements manufacturiers employaient jusqu'à dix ouvriers, mais ils ne fournissaient que 0,9 % des emplois et de la valeur ajoutée du secteur manufacturier (tableau 12). En revanche, seulement 3,9 % des établissements (c'est-à-dire 52 établissements) employaient plus de 1 000 ouvriers mais ils représentaient 28,9 % des emplois et 33,6 % de la VAM. La valeur ajoutée par salarié tendait à être la plus élevée dans les établissements employant plus de 500 ouvriers.

#### STRUCTURE DES ECHANGES DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER

Au milieu et à la fin des années 70, le commerce international du Zimbabwe a beaucoup souffert par suite des conséquences de la guerre et des sanctions économiques. L'indice du volume des exportations du pays est passé de 113 en 1970 à 123 en 1974, mais est tombé à 118 en 1979 (1964 = 100). Ce qui est plus significatif, c'est que les termes de l'échange ont fléchi de 86 en 1970 à 84 en 1974 et 56 en 1979, tandis que le volume des exportations déclinait de 115 en 1974 (91 en 1970) à 67 en 1979 (1964 = 100) [4]. Les disponibilités en devises ont donc brusquement diminué et l'expansion économique a été sérieusement réduite.

La valeur des exportations de produits de base en 1979, exprimée en dollars courants du Zimbabwe, a accusé une augmentation de 144 % par rapport à 1970 (tableau 13). La fabrication d'ouvrages en métaux a représenté 27,4 % du total en 1979, les matériaux bruts 24,2 %, les aliments et les produits alimentaires 18,3 % et les boissons et tabacs, 13,6 %. La part des huiles et graisses comestibles et des boissons, ainsi que des tabacs a eu tendance à augmenter au cours de la période 1970-1979 (la part la plus élevée a été observée dans les deux cas en 1978), tandis que les parts des machines et du matériel de transport ainsi que des produits chimiques ont eu tendance à fléchir. Les parts des aliments et denrées alimentaires ont eu tendance à augmenter de 1970 à 1975. La part des aliments des matériaux bruts et des

Tableau 11. Zimbabwe : Parts régionales de la VAM et des emplois, et valeur ajoutée par salarié, par régions ou villes, en 1967 et 1979.

Régions ou villes	Parts de la VAM totale (pourcentage)		Parts des emplois totaux du secteur manufacturier (pourcentage)		Valeur ajoutée du secteur manufacturier par salarié (en dollars du Zimbabwe)	
	1967	1979	1967	1979	1967	1979
Salisbury	50,6	46,4	42,3	44,0	2 205	5 188
Bulawayo	28,4	23,2	33,7	28,7	1 552	3 977
Que Que et Redcliff	5,6	12,9	4,9	5,9	2 103	10 723
Gwelo	4,9	5,9	4,9	4,6	1 824	6 351
Umtali	2,8	3,0	4,1	5,9	1 247	2 524
Gatooma	2,4	1,9	3,2	2,6	1 382	3 718
Fort Victoria	0,4	0,8	0,8	0,9	964	4 363
Autres	5,0	5,8	6,1	7,5	1 844	4 915
Total	100,1	99,9	100,0	100,1		

Source : Compilé par le secrétariat de l'ONU/DI d'après Census of Production, 1979/80 - Mining, Manufacturing, Construction, Electricity and Water Supply (Zimbabwe, Bureau central des statistiques, 1981), tableau 10.

Tableau 12. Zimbabwe : VAM, emplois et établissements et valeur ajoutée par salarié - répartition selon la dimension des établissements, 1979

Répartition des établissements selon leur dimension (nombre de salariés)	Proportion de l'ensemble des établissements manufacturiers (pourcentage)	Proportion de l'ensemble des emplois du secteur manufacturier (pourcentage)	Proportion de la VAM totale (pourcentage)	Valeur ajoutée par salarié (en dollars du Zimbabwe)
10 ou moins	17,7	0,9	0,9	4 846
11-20	16,3	2,2	1,8	3 950
21-50	22,1	6,5	5,8	4 442
51-100	14,3	8,5	7,4	4 291
101-200	9,6	10,6	8,8	4 072
201-300	4,5	7,1	6,4	4 449
301-400	3,4	8,6	8,2	4 712
401-500	1,9	6,1	5,0	4 034
501-750	3,5	9,6	10,7	5 449
751-1000	2,8	10,9	11,3	5 106
Plus de 1000	3,9	28,9	33,6	5 711
Total pour le secteur manufacturier	100,0 (1 342) <u>a/</u>	99,9 (147 338) <u>a/</u>	99,9 (724 654) <u>a/</u>	4 918

Source : Bureau central des statistiques, Census of Production, 1979/80 - Mining, Manufacturing, Construction, Electricity et Water Supply, (Zimbabwe, 1981), tableau 8, et calculs additionnels du secrétariat de l'ONUDI

a/ Les chiffres absolus sont indiqués entre parenthèses.

ouvrages en métaux a été sensiblement plus élevés qu'en 1965, alors qu'en 1970 les parts des boissons et des tabacs, des produits chimiques et des articles manufacturés divers se situaient bien en dessous des niveaux de 1965.

La valeur des importations de produits de base en 1979 a été supérieure de 133,9 % (en dollars courants du Zimbabwe) au chiffre de 1970 (tableau 14). Par rapport à leur part dans les exportations, celles des importations de denrées alimentaires, de boissons et de tabacs, de matériaux bruts et d'huiles et graisses ont été très faibles en 1979. Cette année-là, les principaux articles d'importation ont été les combustibles et l'électricité (29,5 % du total), pour des produits manufacturés dérivés des textiles ou divers (27,5 %), les machines et le matériel de transport (23,2 %), ainsi que les produits chimiques (13,9%). En termes d'évolution structurale, le tableau montre que l'élément saillant a été l'accroissement rapide de la part des combustibles et de l'électricité dans les importations, tandis que les parts des articles manufacturés dérivés de textiles ou divers, ainsi que des machines et du matériel de transport ont eu tendance à fléchir depuis le début des années 70.

Les rapports exportations/échanges, qui constituent un indicateur approximatif de la compétitivité internationale, sont indiqués au tableau 15. Ces rapports ont été très élevés en 1979, et se rapprochaient d'une prédominance complète des exportations (= 1,0) pour les denrées alimentaires, les boissons et tabacs et les matériaux bruts. Ils ont d'ailleurs eu tendance à augmenter quelque peu pendant les années 70. Par contre, en 1979, les rapports correspondants pour les combustibles et l'électricité, les produits chimiques et les machines et le matériel de transport ont été très bas, se rapprochant d'une prépondérance totale des importations (= 0,0) et tendaient à baisser encore quelque peu (surtout pour les combustibles et l'électricité jusqu'en 1974). Les rapports pour les articles manufacturés à base de textiles et les articles manufacturés divers ont reflété une prépondérance modérée des exportations (0,6) en 1979 et ont accusé une légère reprise pendant la période considérée.

Tableau 13. Zimbabwe : structure des exportations de produits de base, et indices des exportations totales de produits de base du Zimbabwe, 1965 et 1970-1979 a/

Groupes de produits et codes de la classification type pour le commerce international (CTCI)	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	
<u>Parts des différents groupes (en pourcentage du total)</u>												
Denrées alimentaires (0)	10,6	18,7	21,8	26,0	22,9	25,1	28,5	18,3	19,6	19,4	18,3	(239,2)
Boissons et tabacs (1)	35,8	10,7	12,2	13,5	16,2	15,6	14,8	15,9	15,2	17,9	13,6	(309,9)
Matériaux bruts (2)	13,6	23,5	22,6	21,4	20,5	20,5	19,4	23,2	25,6	23,0	24,2	(250,9)
Combustibles et électricité (3)	4,5	3,2	2,1	1,0	0,6	0,6	0,9	1,2	1,5	1,4	1,6	(121,8)
Huiles et graisses comestibles (4)	0,2	0,1	0,2	0,2	0,3	0,5	0,2	0,6	1,0	1,1	1,0	(3 050,0)
Produits chimiques (5)	3,3	1,3	1,6	1,3	1,2	1,1	1,0	1,1	0,9	0,8	0,9	(151,5)
Articles métalliques (6)	11,2	26,7	23,5	22,5	24,5	21,9	21,3	26,7	24,3	24,1	27,4	(249,8)
Machines et matériel de transports (7)	6,2	5,2	3,9	3,5	2,7	3,2	3,4	2,5	2,4	2,6	2,5	(114,8)
Articles manufacturés, divers (8)	14,7	10,6	12,0	10,5	11,2	11,5	10,5	10,4	9,6	9,6	10,6	(244,0)
Total partiel pour les articles manufacturés (5-8)	35,4	43,8	41,0	37,8	39,6	37,7	36,2	40,7	37,2	37,1	41,4	(229,9)
<u>Indices (1970 = 100)</u>												
Total	113,3	100,0	109,9	126,3	153,9	189,5	189,1	210,3	199,6	221,7	244,0	

Source : Gouvernement du Zimbabwe, Trésorerie (valeur des exportations)

a/ Fondé sur les valeurs f.o.b. en dollars courants du Zimbabwe. Les totaux diffèrent de ceux qui sont signalés dans les données relatives à la comptabilité nationale.

b/ Les indices des différents groupes sont indiqués entre parenthèses pour 1979 (ils sont approximativement égaux à l'indice global de 1979, multiplié par le rapport entre les parts des différents groupes en 1979 et en 1970.

Tableau 14. Zimbabwe : Structure des importations de produits de base, et indices des importations totales de produits de base en 1965 et en 1970-1979 a/

Groupes de produits et codes CTCI	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979 <sup>b/</sup>	
<u>Parts des différents groupes (en pourcentage du total)</u>												
Denrées alimentaires (0)	7,8	5,2	4,6	3,5	4,2	3,3	3,1	1,9	1,7	1,1	1,8	(79,5)
Boissons et tabacs (1)	2,9	0,6	0,4	0,4	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	(140,0)
Matériaux bruts (2)	4,1	5,3	4,1	4,4	4,5	4,9	3,7	3,7	3,1	3,3	3,4	(148,0)
Combustibles et électricité (3)	4,9	6,9	6,5	7,5	7,6	10,3	14,7	20,0	22,6	22,3	29,5	(1 000,6)
Huiles et graisses comestibles (4)	1,1	0,4	0,5	0,3	0,2	0,7	0,5	0,5	0,5	0,1	0,4	(220,0)
Produits chimiques (5)	11,2	11,4	11,5	11,8	11,2	15,6	13,4	12,8	14,0	15,1	13,9	(285,1)
Articles manufacturés, divers (6 et 8)	36,2	38,2	34,3	35,3	33,9	33,9	28,2	29,4	29,5	32,3 <sup>c</sup>	27,5	167,9)
Machines et matériels de transport (7)	31,7	31,9	38,0	36,7	37,8	31,1	36,1	31,4	28,3	25,5	23,2	(170,2)
Total partiel pour les articles manufacturés (5 et 8)	79,1	81,5	83,8	83,8	82,9	80,6	77,7	73,6	71,8	72,9 <sup>c</sup>	64,6	(185,2)
<u>Indices (1970 = 100)</u>												
Total	102,0	100,0	120,3	117,0	131,3	186,6	196,6	163,0	165,0	170,5 <sup>c</sup>	233,9	

Source : Gouvernement du Zimbabwe, Trésorerie (valeur des exportations).

a/ Fondé sur les valeurs f.o.b. en dollars courants du Zimbabwe. Les totaux diffèrent de ceux qui sont signalés dans les données relatives à la comptabilité nationale.

b/ Les indices des différents groupes sont indiqués entre parenthèses pour 1979 (ils sont approximativement égaux à l'indice global de 1979, multiplié par le rapport entre les parts des différents groupes en 1979 et en 1970)

c/ Les données relatives aux codes 6 et 8 (de même que le total partiel et le total général) pour 1978 ont été ajustées par l'ONU/DI.

Tableau 15. Zimbabwe : Rapport exportations/échanges, par groupe de produits de base, et comparaison avec l'Afrique en développement, 1965 et 1970-1979 a/.

Groupes de produits et codes CTCI	1965	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Denrées alimentaires (0)	0,61	0,79	0,82	0,90	0,87	0,90	0,90	0,93	0,94	0,96	0,92
Boissons et tabacs (1)	0,93	0,95	0,96	0,97	0,97	0,98	0,98	0,99	0,98	0,99	0,97
Matériaux bruts (2)	0,79	0,82	0,84	0,85	0,85	0,82	0,84	0,89	0,91	0,91	0,89
Combustibles et électricité (3)	0,51	0,33	0,24	0,14	0,08	0,05	0,06	0,07	0,08	0,08	0,06
Huiles et graisses comestibles (4)	0,19	0,17	0,30	0,44	0,61	0,45	0,34	0,61	0,71	0,94	0,73
Produits chimiques (5)	0,25	0,11	0,11	0,12	0,12	0,07	0,07	0,10	0,07	0,07	0,07
Articles manufacturés et divers (6 et 8)	0,45	0,51	0,50	0,52	0,56	0,51	0,53	0,63	0,59	0,59 <sup>b</sup>	0,60
Machines et matériels de transport (7)	0,18	0,15	0,09	0,10	0,08	0,10	0,09	0,10	0,10	0,12	0,10
Total partiel pour les articles manufacturés (5-8) <u>c/</u>	0,34 (0,19)	0,34 (0,19)	0,36 (0,22)	0,32 (0,18)	0,35 (0,17)	0,33 (0,16)	0,32 (0,10)	0,43 (0,09)	0,40 (0,08)	0,41 <sup>b</sup> (0,08)	0,41 (0,09)
Total <u>c/</u>	0,54 (0,48)	0,51 (0,50)	0,49 (0,48)	0,54 (0,49)	0,55 (0,50)	0,52 (0,54)	0,50 (0,45)	0,57 (0,49)	0,56 (0,47)	0,58 <sup>b</sup> (0,43)	0,52 (0,50)

Source : Gouvernement du Zimbabwe, Trésorerie (valeur des exportations et des importations en dollars courants du Zimbabwe), sauf indications figurant dans la note c/.

a/ Le rapport exportations/échanges est égal à la valeur des exportations divisée par la valeur des importations majorée des importations. Ainsi, 0 indique une prépondérance absolue des importations, 1,00 une prépondérance totale des exportations, et 0,5 représente un équilibre entre les exportations et les importations.

b/ Les données des importations pour les codes de la CTCI 6 et 8 (ainsi que le total partiel et le total général) pour 1978 ont été ajustées par l'ONUDI.

c/ Les données comparatives pour l'Afrique en développement sont indiquées entre parenthèses pour les articles manufacturés et le total (y compris le code 9 de la CTCI) (voir Cambridge Economic Policy Review vol. III, No 6 (décembre 1980)).

REFERENCES

1. "Zimbabwe growth prospects", Standard Bank Review, février 1981.
2. "Zimbabwe comes in from the cold", The Economist, 8 novembre 1980.
3. A.S. Bhalla, éditeur, Technology and Employment in Industry (Genève, Bureau international du Travail, 1981)
4. Gouvernement du Zimbabwe, Monthly Digest of Statistics, avril 1980.

### INFORMATION A L'INTENTION DES COLLABORATEURS

Le Comité de lecture d'Industrie et développement recherche des articles portant sur des questions ayant trait à l'objet de la revue. Les auteurs sont priés de se mettre en rapport avec le Comité à l'adresse indiquée ci-après.

1. Les articles peuvent être présentés en anglais, espagnol ou français et doivent être adressés à :

Comité de lecture d'Industrie et développement  
Division des études industrielles,  
ONUUDI, boîte postale 300  
A-1400 Vienne (Autriche)

2. Il devra s'agir d'études non encore publiées et dont l'auteur n'envisage pas la publication par ailleurs.
3. Le Comité de lecture décline toute responsabilité en cas de perte des manuscrits.
4. Les manuscrits doivent être présentés en deux exemplaires. Ils doivent être dactylographiés en double interligne sur papier machine blanc, les pages étant numérotées en continu.
5. La première page du texte original doit contenir le titre de l'article, le nom de l'auteur et l'institution à laquelle il appartient, un résumé de l'article en cent mots au maximum et l'adresse à laquelle les épreuves peuvent être envoyées à l'auteur.
6. Les formules mathématiques doivent être numérotées en continu du début à la fin du texte; en cas d'abréviation de leur dérivation, cette dernière devra être présentée sous sa forme complète sur une feuille séparée qui ne sera pas publiée. Limitez autant que faire se peut le recours aux mathématiques supérieures.
7. Les notes de bas de page doivent être numérotées en continu du début à la fin du texte. Les références bibliographiques doivent être complètes : nom de l'auteur, titre complet de l'article (ou de l'ouvrage), nom de l'éditeur, lieu et date de publication. Toute référence à un article paru dans une autre revue doit comprendre le titre complet de celle-ci, le lieu et la date de publication, le nom de l'auteur de l'article, le numéro du volume, le numéro de la livraison et la référence de pages. Consultez un numéro récent d'Industrie et développement pour la présentation des notes de bas de page et des références bibliographiques.
8. Les illustrations et les tableaux doivent être numérotés en continu tout au long du texte et être accompagnés de titres et de légendes clairs.
9. Cinquante tirés à part de chaque article seront envoyés à l'auteur.
10. Les auteurs sont avertis qu'en vertu du règlement en vigueur aux Nations Unies concernant les publications, les articles acceptés pour publication pourront éventuellement être l'objet d'une mise au point rédactionnelle de la part du secrétariat de l'ONUUDI.

### كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم - استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

#### 如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经销处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу : Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женевы.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

